



L'enquête sur les morts de Kabylie

- « Le Monde » publie de très larges extraits du rapport algérien sur le soulèvement kabyle
- Accusée d'avoir provoqué les violences, la gendarmerie s'est comportée comme en temps de guerre
- L'enquête commandée par M. Bouteflika réfute la thèse présidentielle du « complot » étranger

COMMANDÉ par le président algérien Abdelaziz Bouteflika, le rapport de la commission d'enquête sur les événements meurtriers qui secouent la Kabylie depuis la

fin avril étonne par sa liberté de ton. Il met clairement en cause la gendarmerie algérienne, accusée de provocation, de violences injustifiées - « saccages, pillages, provoca-

tions de toutes sortes, propos obscènes et passages à tabac » - et d'avoir, contrairement aux normes habituelles de commandement, ouvert le feu à de multiples reprises

avec des armes de guerre. « La violence enregistrée est celle d'une guerre », affirme la commission d'enquête présidée par un juriste indépendant, Mohand Issad. Les thèses du président Bouteflika sur un complot fomenté depuis l'étranger sont réfutées.

Le Monde publie de très larges extraits de ce rapport, qui fera date en Algérie. Il détaille notamment la nature des blessures infligées aux civils, enquête sur l'origine des émeutes et tente, sans y parvenir, d'établir le bilan réel des victimes qui, officiellement, s'élève à 55 morts. Il expose enfin, sans détour, les raisons du soulèvement kabyle : « Les causes profondes sont sociales, économiques, identitaires dues aux abus de toutes sortes. »

Lire page 2,
le texte de la commission
d'enquête pages 14 et 15
et notre éditorial page 17

www.lemonde.fr/algerie

Deux « Monde » en un

VICTIME d'un grave accident technique sur le transformateur qui commande le réseau électrique de son imprimerie, Le Monde du mardi 31 juillet (ci-dessus) était absent des kiosques et n'a pas été servi aux abonnés. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser. Publié, dans sa présentation réelle, en intégralité, page par page, en format PDF, sur notre site Internet,

www.lemonde.fr, il y est disponible jusqu'au samedi 4 août. Le Monde qui vous est présenté aujourd'hui reprend l'essentiel de l'édition de la veille. S'y ajoutent, bien entendu, les informations du jour. Soit deux Monde en un seul, sur une pagination largement augmentée. Nous publions également, pages 12 et 13, deux épisodes de la série consacrée aux « Maîtres spirituels ».



Nouvelle hausse du chômage

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a augmenté en juin (+ 8 500 par rapport à mai), pour le deuxième mois consécutif. En mai, il avait progressé de 5 500. Cette hausse porte à 2 077 100 le nombre total de chômeurs, soit un taux de 8,8 % de la population active, au lieu de 8,7 % le mois précédent. Ce taux avait culminé à 12,6 % en 1997 et, depuis cette date jusqu'à mai 2001, le chômage n'avait pas cessé de régresser. Malgré ce signe d'un éventuel retournement de tendance, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, ne s'alarme pas et remarque que, sur un an, « la France continue d'être en tête des pays européens pour la baisse du chômage ».

Lire page 8

De l'art de dénoncer les fonds secrets quand on les a soi-même utilisés et dépensés

LA CONTRE-ATTAQUE lancée par l'Elysée contre Lionel Jospin et le gouvernement sur la question des fonds spéciaux a trouvé deux nouveaux hérauts inattendus : Jacques Vergès et Bernard Debré. Cosignataires d'une lettre adressée, mardi 31 juillet, au procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, l'avocat et le professeur de médecine sollicitent l'ouverture des « enquêtes préliminaires qui s'imposent » après l'évocation publique, par le premier ministre, de la répartition et de l'usage des « fonds secrets » gouvernementaux. « Les ministres déclarent-ils cet argent au fisc ? L'Etat paye-t-il sur ces libéralités sa part patronale ? », interrogent-ils, assurant ironiquement au procureur avoir voulu « dénoncer » ces « faits » pour « ne pas être accusés, s'ils sont délictueux et qu'ils [lui] auraient échappé, de ne pas en informer la justice ».

S'il écrivait, jadis, : « Ma loi est d'être contre les lois parce qu'elles prétendent arrêter l'histoire » (De la stratégie judiciaire, Editions de Minuit, 1981), M^e Vergès n'a pas caché, en communiquant au Monde le texte de la lettre, avoir été davantage inspiré par l'envie de perturber

le jeu politique que par un subit accès de conformisme. Les « porteurs de valise » qu'il défendit étaient certes ceux du FLN algérien, non ceux du RPR. Mais l'avocat ne cache plus sa sympathie pour la cause chiraquienne : défenseur attentif de Louise-Yvonne Casetta, l'ex-directrice administrative du parti gaulliste, dans ses démêlés judiciaires à répétition, il a ses entrées - discrètes - à l'Elysée, où l'on n'oublie ni ses relations en Afrique ni son soutien à la campagne présidentielle de M. Chirac en 1995. L'engagement de Bernard Debré est plus notoire : ancien député (RPR) et maire d'Amboise (Indre-et-Loire), l'autre fils de Michel Debré fut aussi l'éphémère ministre de la coopération d'Edouard Balladur, de 1994 à 1995.

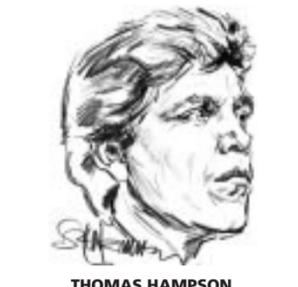
« Tout le monde sait aujourd'hui », écrivent l'avocat et le mandarin, que 24 millions de francs par an, soit 2 millions par mois, sont versés en espèces aux ministères pour être distribués de la main à la main aux collaborateurs des ministres ; que ces compléments de salaires ne sont déclarés ni par les heureux bénéficiaires [...] ni par l'Etat » et que « 52 millions de francs sont actuellement remis aux ministres [...] comme

« argent de poche », selon l'expression imagée de M. le premier ministre ». Perfides, ils rappellent aussi au chef du parquet de Paris que lui-même avait dû « toucher cet argent en espèces » lorsqu'il appartenait au cabinet du garde des sceaux Henri Nallet. « Nous sommes sûrs, ajoutent-ils, que vous ne l'avez ni gardé dans un coffre ni utilisé pour acheter des billets d'avion, mais que vous l'avez déclaré. » Il était un peu tôt, mardi matin 31 juillet, pour connaître la réponse de l'intéressé.

Sollicité par Le Monde, M. Debré a, quant à lui, admis avoir perçu, lorsqu'il était ministre, sa part de « fonds spéciaux » - distribués, dit-il, aux collaborateurs de son cabinet, hormis sa part personnelle : 50 000 francs par mois. « Au début, je ne voulais pas la prendre et puis j'ai fait comme tout le monde, je l'ai prise et je l'ai dépensée », explique-t-il. Déclarait-il les sommes au fisc ? « Non, bien sûr. C'était la tradition. C'est justement cela que nous voulons dénoncer, cette hypocrisie qui fait qu'on accuse M. Chirac de choses que tout le monde a fait. »

Hervé Gattegno

Nuit américaine à Salzbourg



THOMAS HAMPSON

LE BARYTON Thomas Hampson offre à Salzbourg une série de quatre concerts dévolus à la mélodie américaine. La première soirée a été consacrée à des œuvres de Kurt Weill et Aaron Copland.

Lire page 29

www.lemonde.fr/festivals

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 801 - 7,50 F - 1,14 €



RÉUSSIR

- ▶ **Baccalauréat**
Terminales ES "pilotes" orientées HEC ou orientées Sciences Po
Stages Terminales à Noël, février, Pâques • Stages Premières (Français, Maths)
Préparation des concours des écoles de commerce accessibles après le bac
- ▶ **HEC-ESSEC-ESCP/EAP (1^e et 2^e années)**
Classes préparatoires annuelles "pilotes" voie Scientifique et voie Economique
Stages intensifs de pré-rentrée et Noël, février, Pâques.
- ▶ **Math Sup - Math Spé**
Classe Math Spé PC "pilote" réservée à des 5/2
Stages intensifs en février, à Pâques et pré-rentrée pour Math Sup et Spé
- ▶ **Sciences Po**
Classes préparatoires annuelles "pilotes"
Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0")
De 35 à 40% d'amis à IEP de Paris, plus de 70% aux IEP de Paris+province
- ▶ **Médecine - Pharmacie**
Encadrement scientifique annuel • Stage de pré-rentrée
- ▶ **Droit - Sciences économiques**
Encadrement annuel • Stages de pré-rentrée et stages intensifs
- ▶ **Admissions sur DEUG, DUT, BTS, Licence, Maîtrise**
• Sur DEUG, DUT, BTS : concours "Tremplin 1", "Profès 1", "Passerelle 1"
• Sur Licence : 2^e année de HEC-ESCP/EAP, EM Lyon, EDHEC, concours "Tremplin", "Profès", "Passerelle", Sciences Po, écoles de journalisme
• Sur Maîtrise : 2^e année de IESSEC, EFB-CRIPA, ENM, DECF-DESOF

IPESUP • PREPASUP

16, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
Enseignement supérieur et secondaire privé

Les manœuvres européennes de George W. Bush

GEORGE W. BUSH vient d'achever son deuxième voyage en Europe, mais les Européens, Français compris, en restent à l'image caricaturale donnée de lui pendant sa difficile élection. Il a implicitement admis ce déficit d'estime en déclarant au Monde que les dirigeants européens ont entendu sur lui, à travers la presse, des choses « parfois vraies, parfois franchement fausses ».

Ce serait une grave erreur que de s'arrêter à une analyse primaire de la personnalité du nouveau président américain. Quelles que soient ses idées, ou ses limites, ce ne sont pas seulement les siennes mais celles d'un groupe d'hommes au conservatisme affiché qui ont suscité sa candidature. Leur vision est partagée par ceux qui ont voté Bush dans un pays qui, derrière sa façade high-tech et son statut d'hyperpuissance, reste largement introverti et conservateur.

La politique de M. Bush se révèle chaque jour un peu plus unilatéraliste. Il entend imposer ses vues sur les antimissiles, fait fi d'un consensus mondial sur la lutte contre le réchauffement de la planète, s'oppose au contrôle du commerce des armes à feu et du blanchiment de l'argent sale, au traité

pour l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) ou tout récemment par l'accord contre les armes bactériologiques.

Rejetant l'isolationnisme de la droite républicaine, ce partisan convaincu de la liberté des échanges a bien assoupli ses propos après certains dérapages de son entourage. Mais il dissimule mal une détermination à imposer ses vues et à se dégager des obligations contractuelles qui régissent le monde et l'ont protégé du risque nucléaire durant la guerre froide. Ainsi sa conseillère pour les questions de sécurité, Condoleezza Rice, a estimé qu'« il n'était pas nécessaire » de codifier l'arrangement russo-américain qui devrait remplacer le traité antibalistique (ABM) de 1972.

Cette réticence à accepter les contraintes des accords internationaux paraît une constante de cette nouvelle diplomatie, qui ne rechigne pourtant pas à rappeler à ses partenaires leurs obligations, en particulier commerciales.

Patrice de Beer

Lire la suite page 17

www.lemonde.fr/ue



OZONE L'été pollué des villes

Alors que les alertes à la pollution par l'ozone se multiplient dans les grandes agglomérations, Yves Cochet, nouveau ministre de l'environnement, s'explique pour la première fois. Dans un entretien au Monde, il parle de la lutte des Verts contre le tout-automobile, des négociations sur la révision des normes européennes, et des débats gouvernementaux sur l'écotaxe. p. 7



ANTHROPOLOGIE Le squelette de l'« Indien »

L'homme de Kennewick, un squelette vieux de 9 000 ans découvert en 1996 dans l'Etat de Washington, est l'enjeu d'un procès entre anthropologues et tribus indiennes. Ces dernières veulent récupérer les restes de leur ancêtre. Les chercheurs s'intéressent à son crâne allongé qui pourrait accréditer la thèse d'une origine « caucasioïde ». p. 25

International.....	2	Entreprises.....	20
France.....	7	Tableau de bord.....	22
Société.....	9	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	11	Météorologie-Jeux.....	28
Horizons.....	12	Culture.....	29
Carnet.....	18	Guide culturel.....	32
Abonnements.....	18	Radio-Télévision.....	35

ALGÉRIE Le rapport de la commission d'enquête sur les émeutes en Kabylie commandé par le président Abdelaziz Bouteflika, publié dimanche 29 juillet, est accablant pour la

gendarmerie algérienne. Celle-ci est accusée d'avoir « nourri et entretenu » la tension qui a ensanglanté la région d'avril à juin, en utilisant des « munitions de guerre ». ● LA GEN-

DERMERIE est intervenue sans réquisition des autorités civiles, accuse le rapport qui demande si elle n'a pas été « parasitée par des forces externes à son propre corps ». ● LE RAP-

PORT de la commission, que préside le juriste indépendant Mohand Issad, réfute la thèse d'un « complot interne ou externe » avancée par les autorités. ● DES OPPOSANTS reconnais-

sent à ce rapport une tonalité inhabituelle mais estiment qu'il ne va pas assez loin dans la recherche des responsabilités politiques (*lire aussi notre éditorial page 17*).

L'enquête sur les violences en Kabylie réfute les thèses d'Alger

La commission nationale chargée par le président Abdelaziz Bouteflika de faire la lumière sur les troubles sanglants du printemps écarte l'accusation sur un « complot interne ou externe » avancée par les autorités. Elle accable la gendarmerie mais n'établit pas de responsabilités politiques

LA GENDARMERIE est seule responsable des violences qui ont ensanglanté la Kabylie entre la mi-avril et la fin juin ; aucune preuve d'un « complot interne ou externe », si promptement mis en avant par les plus hautes autorités de l'Etat, n'a pu être apportée pour tenter d'expliquer le brusque soulèvement de la population. Tels sont les principaux points du rapport remis par la commission nationale d'enquête sur les émeutes en Kabylie à la présidence de la République. Loin d'éclaircir toutes les zones d'ombre, ce rapport jette cependant une lumière crue sur les agissements des forces de l'ordre et tranche singulièrement par sa liberté de ton et d'analyse à l'égard des déclarations officielles rapportées jusque-là.

Présidée par Mohand Issad, un juriste réputé « indépendant », cette commission avait été mise sur pied à l'initiative d'Abdelaziz Bouteflika. Lors d'une allocution radiotélévisée, le 30 avril, et après un silence de plus de quinze jours, le chef de l'Etat avait assigné à cette instance la mission de « faire toute la lumière sur ce qui s'est passé, en toute liberté, en toute transparence ». C'est désormais chose faite, même si les membres de la commission font état d'obstructions cadrant mal avec l'exercice et l'exigence de vérité.

Rendues publiques dimanche 29 juillet, les conclusions du rapport sont on ne peut plus sévères à l'égard de la gendarmerie, jugée

principale responsable dans le déclenchement et la répression du soulèvement qui sévit en Kabylie depuis le 18 avril, date à laquelle Massinissa Guermah, un lycéen de dix-neuf ans, fut abattu par des gendarmes dans une caserne de Beni-Douala, une localité située près de Tizi-Ouzou, chef-lieu de la Grande Kabylie.

« MUNITIONS DE GUERRE »

Un assassinat qui mit le feu aux poudres, bientôt relayé par l'arrestation musclée de plusieurs autres lycéens par des gendarmes, à Amizour, en Petite Kabylie, et qui allait définitivement installer la hargne émeutière. « La réaction violente

des populations a été provoquée par l'action non moins violente des gendarmes, laquelle, pendant plus de deux mois, a nourri et entretenu l'événement : tirs à balles réelles, saccages, pillages, provocations de toutes sortes, propos obscènes et passages à tabac. La commission n'a pas relevé de démenti », souligne sèchement le rapport.

Surtout, note cette instance ad hoc, « la violence enregistrée est celle d'une guerre, avec usage de munitions de guerre », sans toutefois préciser clairement si, comme l'ont indiqué plusieurs sources, des balles explosives ont été utilisées par les forces de l'ordre contre les manifestants.

En tout état de cause, le document présenté à la présidence accrédite la thèse de la hogra, ce mépris teinté d'injustice dans lequel s'estime tenue l'ensemble de la population kabyle par les forces de sécurité, depuis plusieurs années. « Au commencement, ce ne sont pas les foules qui ont été l'agresseur. Elles ne sont pas à l'origine des deux événements déclenchants. Si quelqu'un a forcé de tirer à balles réelles, en revanche personne n'a donné l'ordre de cesser le feu », note encore la commission qui met en cause la chaîne de commandement, sans toutefois désigner le moindre responsable. « Les ordres de la gendarmerie de

ne pas utiliser les armes n'ont pas été exécutés, ce qui donne à penser que le commandement a perdu le contrôle de ses troupes, ou qu'elle a été parasitée par des forces externes à son propre corps. »

« ABUS DE TOUTES SORTES »

Le rapport insiste également sur l'illégalité manifeste dans laquelle ont agi les gendarmes, qui « sont intervenus sans réquisition des autorités civiles, comme la loi le stipule ». La commission conteste par ailleurs vivement aux forces de sécurité l'état de « légitime défense » qu'elles ont cru bon d'avancer pour justifier leurs graves manquements, provoquant « officielle-

ment – la mort de plus d'une soixantaine de personnes (le rapport fait état de 51 morts pour la seule période du 22 au 28 avril) lorsque plusieurs sources médicales avancent plus d'une centaine de victimes. « Au demeurant, souligne encore la commission, c'est à une autorité tierce – en droit pénal, les tribunaux – d'apprécier l'état de légitime défense, et non à l'une des parties ».

Outre la responsabilité directe de la gendarmerie, l'instance indépendante inflige un camouflet aux plus hauts représentants de l'Etat, qui, dès le début des troubles, n'ont pas hésité à avancer la thèse d'un complot ourdi de l'extérieur. « Si une main quelconque peut aussi rapidement et aussi facilement soulever une région du pays, loin des côtes, des ports et des aéroports, cela signifierait que l'Algérie est dangereusement vulnérable ».

Arguant d'une kyrielle de témoignages recueillis sous le sceau de l'anonymat, du fait d'un climat politique loin d'apporter toutes les garanties à la manifestation de la vérité, la commission regrette par ailleurs « les réticences et des refus déguisés à ses demandes de renseignements, documents, balles extraites et radiographies ». Quoi qu'il en soit, son analyse du soulèvement kabyle est sans détour : « Les causes profondes [sont] sociales, économiques, politiques, identitaires et dues aux abus de toutes sortes ».

Samy Mouhoubi



Dessins du caricaturiste Tahar publiés sur algeria-watch.com, un site d'information animé par des journalistes algériens réfugiés en Europe. A gauche : « Depuis combien de temps elle dure cette "grande peur" ? » A droite : « Nous avons retenu quelqu'un qui a essayé de barricader la route principale qui mène au village ».

« Un climat où les témoins ont peur de parler »

La commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie reprendra ses investigations le 25 août, a annoncé son président, le professeur de droit Mohand Issad, dans une interview publiée lundi 30 juillet par le quotidien *Le Matin*. « Toutes les personnes qui ont travaillé jusqu'à aujourd'hui sont des bénévoles venus de toutes les régions du pays. Leur mission a été très fatigante », indique-t-il. « Je vous dis sincèrement que je ne pouvais pas non plus continuer à travailler dans un climat où les personnes ont peur de parler. (...) Il y a des responsables et des fonctionnaires à entendre dans cette affaire. Nous n'avons pas eu le temps de les contacter durant cette période, mais nous allons le faire cette fois-ci. Nous devons voir ces personnes. Ce sont les témoins que nous avons portés sur nos listes qui n'étaient pas prêts psychologiquement à témoigner. J'espère qu'ils vont finir par le faire, et que d'ici à la fin du mois la démente, cette crise qui s'est emparée du pays va se calmer pour que nous puissions enfin mener notre travail sereinement. »

Les principaux points du rapport

● **Dégâts humains** : au 11 juin 2001, le nombre de décès s'élevait à 55 personnes parmi la population et à 1 parmi les gendarmes, une mort accidentelle par électrocution. Les données traitées ont pour source exclusive des documents officiels, communiqués par les services des ministères de la justice, de l'intérieur et de la santé. Ces chiffres ont été arrêtés au 3 juillet 2001.

● **Le déclenchement** : dans la salle d'attente de la gendarmerie de Beni Douala, le gendarme Merabet Mestari actionne « par inadvertance » son arme, une kalachnikov, dont la sûreté était désactivée, et une rafale de six coups est partie, dont trois devaient aller vers le sol et trois autres toucher un autre gendarme, Mounir Benferdi et le jeune Massinissa Guermah. Le père de ce dernier, Khaled Guermah, déclare que son fils était à la maison en train de réviser ses cours lorsqu'il est descendu dans la rue après avoir entendu du vacarme, et qu'il a été arrêté par les gendarmes qui passaient. Le 22 avril, trois collégiens d'Amizour sont interpellés et conduits à la brigade de gendarmerie pour outrage. Ce qui devait entraîner des manifestations, accompagnées de jets de pierres.

● **L'utilisation de munitions de guerre** : dans un message du 25 avril émanant du chef de la division de la sécurité publique/commandement de gendarmerie nationale, adressé aux commandements régionaux et aux groupements de la wilaya de Tizi-Ouzou et Bejaïa « pour action », signé du colonel Ahme Maameri, on peut lire : « Dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public qui se déroulent dans vos circonscriptions respectives, il est rappelé que

les munitions de guerre doivent être retirées aux personnels agissant en opération de maintien de l'ordre. Ces mesures doivent être strictement observées. » Ainsi, le 15 avril, le commandement de l'arme dans la wilaya de Tizi-Ouzou retire les munitions. Pourtant, trois jours plus tard, un de ses éléments, dans les locaux de la gendarmerie de Beni Douala affirme qu'une ou deux rafales, suivant les déclarations, seraient sorties accidentellement de son arme.

● **Les mises en garde** : dans un message du 27 avril, le commandant de groupement de la wilaya de Tizi-Ouzou s'adresse à sa hiérarchie d'Alger et de Blida, ainsi qu'à M. le wali de Tizi-Ouzou et rend compte de la gravité de la situation et de l'hostilité montante contre les gendarmes. Il estime « impérieux d'impliquer – et en urgence – les autres services de sécurité et d'entreprendre d'autres actions destinées à dissuader les appels de ces manifestations hostiles par les partis politiques ». Il prévient : « Dans le cas contraire, les unités isolées ne peuvent répondre que par l'usage des armes... » Il ne semble pas que cet avertissement ait été entendu, puisque le recours aux armes était devenu courant, se soldant par le nombre de décès et de blessés indiqué plus haut.

● **Les témoignages** : les membres de la commission se sont déplacés à Tizi-Ouzou et à Bejaïa. Malgré la réserve exprimée par la commission d'enquête, ils ont entendu des autorités, des élus, des universitaires et de simples citoyens. Les griefs qui reviennent dans la bouche de ces derniers sont « la hogra, la corruption, les passe-droits qui sont la règle ». L'un des jeunes interrogés résume et ironise : « Le pouvoir tue et le pouvoir enquête. »

PROFIL

MOHAND ISSAD, UN ÉMINENT JURISTE D'ORIGINE KABYLE

L'homme est réputé « intègre ». Mohand Issad, le président de la commission d'enquête sur les événements de Kabylie, qui vient de remettre son rapport préliminaire à la présidence de la République, a plutôt bonne presse.

D'origine kabyle, avocat de formation, ce juriste âgé de soixante-deux ans a fait ses études à Rennes, dans les années 1950, où il a obtenu un doctorat de droit international privé.

En 1965, il rentre en Algérie, où il se spécialise dans le droit commercial. En même temps, il commence à enseigner à la faculté de droit de Ben Aknoun, dans la banlieue d'Alger. Il a quitté l'université, il y a deux ans tout juste, lorsqu'il a pris sa retraite.

Discret, d'une apparence un peu terne, Mohand Issad n'avait jusque-là pas beaucoup fait parler de lui sur la scène politique algérienne.

Cet universitaire sourcilieux n'a en effet jamais fréquenté les cabi-

nets ministériels. On ne lui connaît pas davantage d'engagement politique prononcé auprès d'un quelconque parti.

A l'instar de plusieurs confrères, M^r Abdennour Ali-Yahia, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), loue volontiers « l'indépendance d'esprit de ce juriste chevronné », même si, en dernière analyse, il considère que le professeur Issad « n'aurait pas dû s'engager dans pareille commission d'enquête car, du fait des pouvoirs parallèles, nombreux, en Algérie, il risque malheureusement de se fourvoyer ».

Sans doute est-ce en raison de cette forte réputation de probité et d'intégrité que le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a fait appel à Mohand Issad pour tenter d'entreprendre un vaste ravalement du pouvoir judiciaire en Algérie.

Le professeur a été nommé à la tête de la commission nationale de la réforme de la justice il y a un peu plus d'un an. Son rapport, remis cet hiver et resté pour l'instant lettre morte, prône prudemment « la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice ».

Sa. M.

Trois mois de manifestations et de répression

● **18 avril** : des émeutes éclatent à la suite de la mort du lycéen Massinissa Guermah dans la gendarmerie de Beni Douala, près de Tizi-Ouzou (Grande Kabylie, 110 kilomètres à l'est d'Alger).

● **19 avril** : 10 000 personnes défilent à Tizi-Ouzou à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB) qui veut promouvoir la langue kabyle au rang de langue officielle en Algérie.

● **22 avril** : d'autres émeutes éclatent à Amizour, dans la région de Bejaïa.

● **25-27 avril** : de nouvelles émeutes font 9 morts. Les manifestants demandent plus de justice dans l'attribution des logements et moins de « harcèlement » de la part des forces de sécurité.

● **28-29 avril** : 29 personnes sont tuées dans des émeutes qui embrasent à nouveau la Kabylie.

● **30 avril** : le président Bouteflika crée une commission d'enquête.

● **3 mai** : 10 000 à 15 000 personnes participent à Alger à une « marche pacifique » contre « la brutalité de la répression ».

● **7 mai** : 20 000 personnes défilent pacifiquement à Bejaïa.

● **21 mai** : une imposante manifestation de plus de 500 000 personnes a lieu à Tizi-Ouzou.

● **25-26 mai** : de nouvelles émeutes font 4 morts.

● **14 juin** : de violents affrontements éclatent place du 1^{er}-Mai à Alger entre des centaines de milliers de manifestants et la police anti-émeutes.

● **18 juin** : le président Bouteflika interdit toutes les manifestations.

● **21 juin** : vingt manifestants sont blessés par balle près de Tizi-Ouzou.

● **19 juillet** : manifestation sans incidents à Bouira.

Un document qui élude la responsabilité du pouvoir, selon l'opposition

SITÔT rendues publiques, les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur les événements de Kabylie font l'objet d'appréciations diverses. Largement commenté dans la presse algérienne, le diagnostic posé par le rapport Issad pose néanmoins plus de questions qu'il n'apporte véritablement de réponses. Les responsables politiques, dans leur ensemble, reconnaissent au rapport une tonalité peu habituelle, tout en affirmant, dans un élan unanime, que le document apporte des précisions sur des faits qui étaient pour l'essentiel déjà connus.

Si la personnalité du président de cette instance n'est pas mise en cause, les critiques sont légion quant à la portée réelle de ce rapport préliminaire qui, selon les propres termes du professeur Issad, devrait connaître des prolongements d'enquête dès le 25 août prochain. « Sur le fond, la lecture de ce docu-

ment n'apporte absolument rien de neuf que nous ne connaissions déjà », analyse Ali Kerboua, premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS). « Le rapport se contente d'établir l'implication de la gendarmerie sans poser le problème de la responsabilité politique du pouvoir », ajoute-t-il. Le lieutenant de Hocine Aït-Ahmed, leader historique du FFS, insiste sur « l'ambiguïté d'un rapport qui procède beaucoup par sous-entendus alors qu'il devrait faire la clarté ».

« LUTTE DE CLANS »

Le FFS continue de demander la mise en place d'une commission d'enquête internationale, seule à même, selon lui, de faire la lumière sur les événements qui secouent l'Algérie depuis plus de dix ans et sur les émeutes qui frappent la Kabylie en particulier. « Lorsqu'il est dit que la gendarmerie a été « parasitée », c'est bien la preuve de

l'existence d'une lutte de clans au sommet. Une nouvelle fois, nous avons un rapport qui établit des crimes sans citer nommément les criminels », ajoute Ali Kerboua.

Pour Abdennour Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (indépendante), « la commission a manqué de courage politique ». Me Ali-Yahia voit dans la rédaction du rapport une manœuvre dilatoire censée calmer la population. « Nous n'apprenons rien sur les véritables commanditaires des crimes perpétrés en Kabylie. Des gendarmes ont désobéi, nous dit-on, dans ce cas, ils auraient normalement dû relever du conseil de guerre ! ». Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) insiste sur les limites de l'exercice de vérité : « Ou bien on a, dès le départ, fixé aux membres de la commission des limites à ne pas franchir. Ou bien elle a pratiqué l'auto-

censure ». M^r Ali-Yahia relève en outre plusieurs incohérences, au premier rang desquelles le fait que les victimes aient été si peu entendues par rapport aux agents de l'administration. « Pour qu'elle ait été complète, l'enquête aurait dû être contradictoire, ce qui est loin d'être le cas puisque la parole des citoyens est extrêmement faible. La commission n'a donc pas rempli sa mission. » Connue pour sa liberté de parole, l'avocat va plus loin dans l'analyse : « Peut-être a-t-on voulu, au plus haut niveau, mouiller définitivement Bouteflika pour qu'il ait du sang sur les mains ? » Quid dans ce cas de la mise sur pied de la commission, appelée de ses vœux par le chef de l'Etat ? « Un subterfuge destiné à neutraliser la demande pressante d'une commission d'enquête internationale à laquelle j'adhère depuis longtemps. »

Sa. M.

De représailles en contre-représailles, le conflit israélo-palestinien s'aggrave

Frappes aériennes sur Gaza, attentats à Jérusalem, coups de feu et de couteau

Deux colonies israéliennes dans la bande de Gaza ont essuyé des tirs de mortier déclenchés par des Palestiniens dans la nuit du lundi 30 au

mardi 31 juillet. Il n'y a pas eu de blessé. La veille, des hélicoptères israéliens avaient mené un raid contre le quartier général de la police

palestinienne à Gaza, faisant sept blessés. Plusieurs incidents ont eu lieu en Cisjordanie et à Gaza.

LUNDI 30 juillet a été une de ces journées où le conflit entre Israël et les Palestiniens touche des sommets : six Palestiniens ont été tués dans une explosion à Naplouse, un attentat a été commis dans un grand magasin de Jérusalem, un raid a été mené par des hélicoptères israéliens à Gaza, des Israéliens ont été blessés par des Palestiniens...

Les hélicoptères israéliens ont tiré au moins trois missiles contre un bâtiment du quartier général de la police palestinienne dans la ville de Gaza, blessant sept policiers. Tsahal a affirmé que ce bâtiment était utilisé pour « la fabrication d'armes et de bombes au mortier ». L'Autorité palestinienne a accusé l'Etat juif d'inventer des raisons pour attaquer des cibles palestiniennes et s'est déclaré « prêt à recevoir une délégation internationale pour enquêter sur l'existence supposée de cette fabrique d'armes », afin de « mettre au jour les mensonges du gouvernement israélien ». « Ce nouveau crime commis par les Israéliens ne parviendra pas à atténuer la volonté du peuple palestinien d'acquiescer sa liberté et n'arrêtera pas sa résistance face à

l'occupation », a déclaré Ahmad Abdel Rahman.

Après les frappes aériennes sur Gaza, un Palestinien qui était à bord d'un véhicule a ouvert le feu en direction d'une patrouille de gardes-frontières israéliens en Cisjordanie, blessant deux policiers. Un interlocuteur anonyme se réclamant de la branche militaire du Fatah a revendiqué cette attaque qui, selon lui, est une « première riposte à l'assassinat » de six Palestiniens membres du Fatah, à l'aube du même jour. Dans la Vieille Ville de Jérusalem, un juif ultra-orthodoxe a été grièvement blessé d'un coup de poignard dans le dos par un Palestinien. Une jeune Israélienne a été légèrement blessée dans la soirée à coups de couteau par deux Palestiniens, dans le quartier de colonisation de Armon Hanatziv, à Jérusalem-Est.

Par ailleurs, une fillette de colons israéliens, âgée de sept ans, a été légèrement blessée par l'explosion de deux obus de mortier tirés par des Palestiniens vers l'implantation de Kfar Darom dans le sud de la bande de Gaza. Le chauffeur d'un autobus desservant des colo-

nes juives de peuplement a été légèrement blessé par des tirs dans le nord de la Cisjordanie. Deux attentats en vingt-quatre heures ont eu lieu à Jérusalem : un engin a explosé dans un supermarché de Jérusalem-Ouest sans faire de blessés. Une autre bombe avait explosé dimanche soir, sans faire de victimes, dans le parking d'un immeuble de Pisgat Zeev, colonie juive de Cisjordanie qu'Israël considère comme un quartier de Jérusalem.

CONTROVERSE

Les circonstances de l'explosion dans laquelle six membres du Fatah ont été tués, lundi à l'aube, près de la ville de Naplouse, en Cisjordanie, font l'objet d'une controverse entre Israël et l'Autorité palestinienne. Cette dernière a accusé Israël d'avoir assassiné ces hommes qui figuraient sur la liste des suspects recherchés par l'Etat juif, lequel applique à leur rencontre une politique de « meurtres ciblés ». Selon des sources du Fatah, des chars israéliens déployés dans une colonie voisine ont tiré des obus, mais des témoins interrogés ont affirmé qu'il n'y a

pas eu de tir et qu'aucune trace d'obus n'a été retrouvée. D'autres, qui ont requis l'anonymat, n'excluent pas qu'une bombe ait été placée là par l'armée israélienne.

Israël a néanmoins démenti toute implication dans cette affaire. La vice-ministre de la Défense Dalia Rabin-Pelossof a déclaré que, selon ses informations, cette dernière était un « accident de travail », un euphémisme utilisé par les Israéliens pour désigner les explosions dans les usines de fabrication de bombes.

Les obsèques des six hommes ont donné lieu à des manifestations de colère. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, la branche armée du Fatah - à laquelle trois des six victimes appartenaient - ont promis une « riposte douloureuse et rapide » pour venger les six Palestiniens. « Nous sommes certains que cette lâche opération ne restera pas impunie. Notre réplique sera plus douloureuse et rapide que ne l'imaginent les forces d'occupation », ont annoncé les Brigades dans un communiqué. - (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Mohammed VI annonce la création d'un institut royal berbère

RABAT. Le roi Mohammed VI a annoncé, lundi 30 juillet, la création d'un institut royal pour la culture amazighe (berbère), dans un discours prononcé à Tanger à l'occasion du deuxième anniversaire de son introduction. « Cet institut devrait élaborer et préparer l'intégration de la langue amazighe dans l'enseignement » marocain, a précisé le souverain. Dans ce discours, Mohammed VI a souligné que l'identité marocaine était « plurielle » parce que « bâtie autour d'affluents divers, amazighe, arabe, subsaharien-africain et andalou ». La création d'un institut royal de la culture amazighe répond aux revendications des associations culturelles berbères qui réclament l'accélération des procédures d'intégration de cette langue dans l'enseignement public. Elles demandent également la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle nationale dans la Constitution, à l'instar de la langue arabe.

Côte d'Ivoire : reprise du procès du charnier de Yopougon

ABIDJAN. Le procès de huit gendarmes ivoiriens pour « meurtre et assassinat » dans l'affaire du charnier de Yopougon - où cinquante-sept corps d'hommes tués par balles avaient été découverts fin octobre 2000 - devait reprendre, mardi 31 juillet, devant le tribunal militaire d'Abidjan, en l'absence de la seule partie civile qui affirme craindre pour sa sécurité. Le procès avait été renvoyé le 24 juillet, après une première audience au cours de laquelle le tribunal avait rejeté trois constitutions de partie civile individuelles sur quatre ainsi que celle du Mouvement ivoirien des droits humains (MIDH). Les avocats de la seule partie civile retenue ont annoncé depuis que leur client ne se rendrait pas à l'audience, qui se déroule dans le principal camp de gendarmerie d'Abidjan, estimant insuffisantes les garanties pour sa sécurité. En revanche, deux hommes se présentant comme des survivants de la tuerie ont témoigné dans la presse, mettant en cause des gendarmes. Le 20 juillet, une commission d'enquête internationale de l'ONU a estimé dans un rapport que l'implication de gendarmes dans cette tuerie « semble être indiscutable ». - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **TAÏWAN : le passage du typhon Toraji**, lundi 30 juillet, a causé la mort d'au moins soixante personnes et la disparition de cent cinquante autres à Taïwan. Il a provoqué les pires inondations et glissements de terrain que l'île ait connu depuis un demi-siècle. Les régions les plus touchées sont situées dans le centre de l'île, dans les comtés de Hualien et Nantou. - (AFP.)

■ **NATIONS UNIES : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a émis le souhait, lundi 30 juillet à Washington, que la Conférence sur le racisme**, qui devrait avoir lieu du 31 août au 7 septembre en Afrique du Sud, serve à guérir des blessures de l'Histoire. Les Etats-Unis ont menacé de boycotter la conférence si la question du sionisme, que certains Etats arabes souhaitent assimiler à une forme de racisme, était abordée. Washington a également fait part de son scepticisme sur la question de l'indemnisation des Etats ouest-africains d'où sont partis les esclaves à destination de l'Amérique jusqu'au XIX^e siècle. - (AFP.)

Le dialogue a repris entre Washington et Pékin

PÉKIN. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, en visite éclair samedi 28 juillet à Pékin, a réussi à relancer le dialogue avec la Chine dans la perspective du voyage que doit effectuer le président des Etats-Unis, George W. Bush, dans ce pays en octobre. Des groupes d'experts devraient se réunir sur la non-prolifération des armements et sur la formation de juristes chinois dans le cadre d'un nouveau dialogue sur les droits de l'homme. Le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, les ventes d'armes américaines à Taïwan, et l'affaire de l'avion-espion avaient abouti à une détérioration des relations sino-américaines. - (Corresp.)

Vives protestations après les heurts sur le mont du Temple-esplanade des Mosquées

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

Des dirigeants de pays et d'organisations arabes et musulmans ont vivement dénoncé, lundi 30 juillet, ce qu'ils considèrent comme un acte de défi israélien qui, la veille, a été à l'origine de violences sur l'esplanade des Mosquées-mont du Temple à Jérusalem. Le Liban, le Soudan, le Koweït ont protesté contre ce que, dès samedi, le roi du Maroc, Mohammed VI, avait, en sa qualité de président du comité Al-Qods (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique, qualifié d'« acte de provocation » qui aura inévitablement des « graves répercussions » sur la stabilité au Proche-Orient.

L'Egypte, la Jordanie, les Emirats arabes unis, l'Iran et le Sénégal avaient eux aussi prévenu et souhaité une intervention de la communauté internationale pour éviter une escalade. Le Hezbollah libanais, le Hamas palestinien ont crié à la profanation.

DÉBOULEMENTS ANNONCÉS

La police israélienne elle-même avait annoncé des débordements et tous les journaux israéliens y avaient consacré leur « une », dimanche. Les débordements ont bien eu lieu et ils firent trente-trois blessés : dix-huit Palestiniens et quinze policiers israéliens. A l'origine de ce dérapage annoncé, la volonté d'un groupuscule juif de prier sur le mont du Temple - premier lieu saint du judaïsme qui est aussi l'esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'islam -, pour le jour de Tisha Beav. Cette date commémore la destruction du premier et du deuxième Temples et toutes les grandes catastrophes de l'histoire juive. La démarche de ce groupe, les Fidèles du mont du Temple, n'est pas nouvelle, mais à la faveur du conflit elle a pris une dimension particulière.

Tous les ans, depuis 1968, ce groupe qui milite pour la reconstruction du Temple - ce qui supposerait la destruction de la mosquée Al-Aqsa et du Dôme du rocher - demande à la police l'autorisation d'aller prier sur le site, ce qui lui est systématiquement refusé pour éviter tout incident avec les musulmans. Puis il présente un recours devant la Cour suprême qui s'en remet toujours à l'avis de la police. Le même scénario s'est répété cette année. L'autre requête du groupe, la pose symbolique de la première pierre du troisiè-

me de mètres de là, quelques centaines de juifs ultra-orthodoxes priaient devant le mur des Lamentations, totalement indifférents à ces manifestants qu'ils considéraient souvent comme des blasphémateurs. Pour eux, en effet, la reconstruction du Temple ne peut se faire qu'en temps de paix ; en attendant, il est interdit de prier sur le site.

La demande des Fidèles du mont du Temple a été perçue par les Palestiniens comme une provocation délibérée, une volonté de porter atteinte à leur lieu saint.

Recommandations pour le boycottage d'Israël

Des experts représentant la majorité des pays arabes se sont mis d'accord, lundi 30 juillet, sur une réactivation du boycottage direct d'Israël, mais ils n'ont pas pu s'entendre sur la question du boycottage indirect, touchant les firmes de pays tiers traitant avec l'Etat juif. Les participants, réunis à Damas, représentaient treize pays arabes et l'Autorité palestinienne. Ils ont proclamé, dans un communiqué, « leur détermination à réactiver le boycottage, qui constitue une forme de résistance pacifique pour freiner l'élan de la machine de guerre israélienne ». Le commissaire général de l'Office de boycottage arabe d'Israël (OBI), le Syrien Ahmed Khazzaa, a indiqué que cet organisme tiendra, le 7 octobre, en son siège à Damas, une réunion au niveau exécutif, qui sera la première depuis avril 1993. Il a ajouté que les « recommandations » des experts seront examinées par la réunion ministérielle de la Ligue arabe, en septembre, au Caire, mais il a refusé d'en dévoiler la teneur. - (AFP.)

me Temple, fut acceptée, mais vidée de sa substance, puisqu'elle devait s'effectuer à l'extérieur des murailles de la Vieille Ville.

Tout s'est déroulé sans incident. Les « Fidèles », qui n'étaient qu'une quarantaine, n'ont pas tenté de forcer le mur de policiers. Au pied de la rampe d'accès au mont du Temple, pendant près d'une heure, ils ont fait le vœu de reconstruire le Temple. Puis ils ont lu le Livre des lamentations du prophète Jérémie, le texte traditionnel de ce jour de deuil. A quelques dizai-

Samedi, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, enjoignait aux siens de « protéger la Vieille Ville, les lieux saints et le Haram al-Charif de la profanation ». Cela a commencé à des pierres lancées par les Palestiniens sur les Israéliens priant au mur des Lamentations, en contrebas.

Dès les premiers jets de pierres, la police est intervenue sur l'esplanade, où des responsables musulmans diffusaient par haut-parleurs des appels au calme. Durant plusieurs heures, des échauffourées ont oppo-

UNE TRENTAINE D'ARRESTATIONS

Sur les civières, quelques blessés - dont une femme voilée - grimaçaient de douleur, mais ne semblaient pas sérieusement atteints, à l'exception d'un seul qui aurait été touché au cou. Un peu plus tôt, plusieurs jeunes Palestiniens arrêtés avaient été emmenés dans un véhicule de la police, depuis le petit poste de la porte des Lions, l'un des accès à la Vieille Ville menant à l'esplanade des Mosquées. Il y aurait eu environ une trentaine d'arrestations.

« Les scènes d'affrontement ont été violentes et la police a réagi de manière disproportionnée », s'est plaint, à la sortie de la mosquée, un député arabe israélien de la Knesset, Abdel Malek Dahamché, qui allait même jusqu'à nier l'évidence des jets de pierres. « Pour l'instant, les manifestants sont bloqués dans la mosquée, mais il a été convenu avec les forces de l'ordre qu'ils pourront tous sortir après la fin de la prière », assurait-il. Il était environ 17 heures. Une demi-heure plus tard, les manifestants se dispersaient par petits groupes dans la Vieille Ville. La journée aurait pu tourner au drame.

Catherine Dupeyron
et Bruno Philip

Reporters sans frontières invite le gouvernement Sharon à assurer une meilleure protection des journalistes

JÉRUSALEM

correspondance

D'emblée, Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), a signalé au Monde la « spécificité » du nouveau rapport publié par son association. Le document porte sur les blessures par balles subies par les journalistes couvrant le conflit israélo-palestinien depuis le 29 septembre 2000. « En général, lorsque l'on présente nos conclusions, a-t-il expliqué, au mieux on nous répond que ce sont des bêtises, que nous faisons de l'ingérence, au pire on nous demande de partir, voire on nous met dehors. Ici, les Israéliens n'ont jamais contesté les faits. Ils ont même salué notre travail en précisant que cela les avait

aidés à faire prendre conscience aux officiers supérieurs de problèmes internes à l'armée. Enfin, ils ont déjà pris des mesures concrètes qui tiennent compte de nos propositions. »

MILITAIRES « MAL ENCADRÉS »

En dix mois, d'après RSF, trente journalistes ont été touchés, certains deux ou trois fois. Les balles seraient israéliennes, selon toute vraisemblance. Dans la plupart des cas, les blessures superficielles provoquées par des balles caoutchoutées, n'ont pas nécessité d'hospitalisation. Mais, cinq personnes auraient pu mourir et deux photographes, le Français Laurent Van der Stockt et la Russo-Américaine Yola Monakhov, auront vraisemblablement

des séquelles à vie. Les trois quarts des blessés sont des Palestiniens, photographes ou cameramen des télévisions et agences de presse.

Tout en soulignant que « la presse jouit en Israël d'une liberté qui n'a pas d'équivalent dans la région », RSF s'interroge sur le caractère accidentel ou délibéré des tirs. « Dans un certain nombre de cas, il y a un sérieux doute sur la nature accidentelle du tir, soit parce que les journalistes ont été blessés alors qu'ils étaient éloignés des manifestants, soit parce que la manifestation était terminée ou pas commencée », dit le journaliste Hervé Déguine, auteur de l'enquête.

Daniel Seaman, directeur du bureau de presse gouvernemental

(BPG) israélien, n'exclut pas que « localement, des militaires ou des policiers mal formés et mal encadrés commettent des erreurs. Mais ce sont des incidents locaux que nous condamnons fermement », dit-il. Afin d'éviter d'autres « bavures », une vidéo et des séminaires de formation ont été mis au point pour sensibiliser soldats et officiers au travail des journalistes. « Il y aura d'autres incidents, ils sont inévitables », souligne M. Déguine. Ce que l'on demande, c'est la mise en place d'enquêtes systématiques et la prise de sanctions à l'égard des soldats fautifs et de leurs responsables hiérarchiques. »

C. D.

M. Koizumi obtient son « mandat populaire » pour réformer le Japon

La victoire du Parti libéral-démocrate aux élections sénatoriales conforte la position du premier ministre

Renforcé par la victoire de la coalition gouvernementale aux élections sénatoriales du 29 juillet, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi,

est pratiquement assuré d'être reconduit, le 10 août, à la présidence du Parti libéral-démocrate (PLD) et de conserver son mandat de chef du gou-

vernement. Il devrait maintenant préciser son programme de réformes économiques destiné à sortir le pays du marasme (*lire aussi page 21*).

TOKYO

de notre correspondant

Le « tourbillon » Koizumi a fait effet au-delà des attentes dans les élections sénatoriales du dimanche 29 juillet au Japon. Non seulement les trois partis de la coalition gouvernementale (Parti libéral-démocrate - PLD, Komeito et Parti conservateur) remportent une victoire écrasante, mais encore le PLD, formation de Junichiro Koizumi, dont on attendait avant l'accession de celui-ci au poste de premier ministre, fin avril, qu'il essuie une défaite cuisante, renforce sa position en obtenant trois nouveaux sièges. C'est la plus significative victoire du PLD dans des élections sénatoriales depuis 1992. « Nous avons fait mieux que nous ne l'espérions », a déclaré M. Koizumi.

Sur les 247 sièges de la Chambre haute, renouvelée de moitié tous les trois ans, 121 étaient en jeu. La coalition emporte 78 sièges, ce qui lui assure, avec ceux non soumis au vote, une majorité confortable dans laquelle le PLD, qui en a enlevé dimanche 64 (plus de la moitié de ceux qui étaient à pourvoir), pèse d'un poids certain. La principale formation de l'opposition, le Parti démocrate (PD), progresse de 4 sièges ; le Komeito reste stable, mais, en revanche, les communistes et les socialistes reculent.

REMÈDE DOULOUREUX

Ces élections, dominées par la personnalité du premier ministre (qui bénéficie d'un taux exceptionnel de popularité de plus de 70 %), n'ont pas soulevé un grand enthousiasme dans l'électorat. Le taux de participation au vote (56 %) est inférieur à celui de 1998 (58,8 %) lorsque les électeurs avaient infligé une sévère défaite au PLD.

La victoire des forces de la coalition et la remontée du PLD sont cependant perçues comme un mandat populaire en faveur de M. Koizumi. « L'électorat a apporté son soutien à la mise en œuvre de réformes qui apparaissent comme celles de la dernière chance », écrit le quotidien *Asahi shimbun*. Un tiers de l'électorat flottant, sans affiliation partisane, a voté pour le PLD, soit trois fois plus qu'en 1998, indique un sondage de l'agence de presse Kyodo.

Sur les posters de la campagne électorale, M. Koizumi a souvent été représenté en chemise, retournant ses manches. C'est assurément ce qu'il va devoir faire dans les semaines qui viennent avec la préparation du budget 2002. Il n'a fait qu'esquisser jusqu'à présent les grandes lignes du programme de réformes économiques qu'il



préconise pour sortir le Japon de l'ornière.

Ces réformes tournent autour de trois axes : réduction des dépenses budgétaires (en particulier des travaux publics) afin de maîtriser le déficit des finances de l'Etat, qui a atteint 130 % du produit intérieur brut (PIB), et réexamen des conventions aux régions ; nettoyage en trois ans des mauvaises dettes des

banques et mesures de lutte contre le chômage. En d'autres termes, un revirement par rapport à la politique menée jusqu'à présent, qui a consisté à relancer la conjoncture par des travaux publics et à apurer les dettes des banques mais à un rythme qui s'est ralenti au cours de l'année écoulée alors que les mauvaises créances s'accumulent.

Le remède de M. Koizumi sera

Contentieux sur le passé avec Pékin et Séoul

M. Koizumi devra, dans les semaines qui viennent, se préoccuper de la détérioration des relations du Japon avec ses principaux voisins, la Chine et la Corée du Sud. Une question qu'il a largement négligée. Les contentieux se sont multipliés au cours des derniers mois à propos de la parution de manuels scolaires nippons édulcorant certains faits historiques.

La tension devrait encore monter avec la visite qu'entend faire M. Koizumi, le 15 août, anniversaire de la défaite du Japon, au sanctuaire Yasukuni où sont honorés les âmes des morts dans les conflits menés par le Japon depuis le XIX^e siècle, dont celles de criminels de guerre comme le général Hideki Tojo. Une visite - la première d'un chef de gouvernement depuis celle de M. Nakasone en 1985 - qui suscite notamment le courroux de Pékin. - (Corresp.)

PROFIL

UNE PERSONNALITÉ ATYPIQUE

Plus que pour un programme, les électeurs japonais ont voté pour un homme : Junichiro Koizumi. Une personnalité peu orthodoxe dans un monde politique terne qui ne reflète plus la société contemporaine des jeunes adultes. Avec ses cheveux grisonnants bouclés et longs, ses costumes clairs et ses cravates colorées, son allure détendue d'adolescent attardé, un

peu « jazzy », en dépit de ses 59 ans, M. Koizumi a épousé le style de son époque. Il séduit par un langage direct et simple, émaillé de plaisanteries et d'une gestuelle presque latine, mais aussi parce que beaucoup se reconnaissent en lui.

Sa popularité tient à une image - cultivée avec un flair politique certain dans les médias télévisés - d'homme ordinaire, divorcé et ayant la charge de deux garçons, aimant la vie (les bars, la musique), parlant de tout - du Viagra, des femmes ou du hard rock - avec le même entrain, mais sachant aussi

douloureux et entraînera une augmentation des faillites et du chômage. Mais il n'a pas précisé les moyens pour arriver à ses fins ni les mesures pour remédier au coût social de son programme qui se traduira par la perte de 200 000 emplois. Il doit faire face enfin à une impatience des marchés dont témoigne la chute de l'indice boursier, tombé la semaine dernière à son niveau le plus bas depuis seize ans.

BEAUCOUP D'ENNEMIS

La question qu'il aura à trancher dans les semaines qui viennent est la suivante : peut-on procéder à des réformes structurelles drastiques alors que la conjoncture se détériore et aggrave les problèmes (par exemple, la chute de la Bourse alourdit la situation comptable des banques en dévalorisant leurs actifs) ?

La victoire du PLD, qui est d'abord celle de M. Koizumi, lui donne en principe une plus grande marge de manœuvre. Mais si le premier ministre offre une image différente du PLD (*lire ci-dessous*), celui-ci n'a pas changé pour autant. Rasurés par la victoire aux sénatoriales, ses « barons » vont vraisemblablement relever la tête et contrer M. Koizumi, dont les réformes menacent les intérêts de lobbies qu'ils défendent.

Le premier ministre est sans doute populaire dans le pays mais il ne l'est pas au sein de son propre parti. Son clan est faible, et lui-même s'est fait beaucoup d'ennemis. Compte tenu à la fois de la situation économique et des résistances qu'il va rencontrer, il est vraisemblable qu'il ne pourra sans doute pas mener de front toutes les réformes et qu'il devra définir des priorités.

Philippe Pons

► www.lemonde.fr/japon2001

Allemagne : le révisionnisme au secours de la mémoire

« L'Holocauste n'a jamais eu lieu », proclame, à Berlin, une affiche géante destinée à recueillir des dons pour un monument aux victimes juives du nazisme

BERLIN

de notre correspondant

« L'Holocauste n'a jamais eu lieu ». En blanc sur fond d'idyllique paysage alpestre, l'affirmation s'étale, choquante, en énormes caractères en travers d'un poster géant de 30 mètres sur 15 tendu en plein cœur de Berlin.

Installée juste à côté de la porte de Brandebourg, sur une façade de la Pariserplatz, l'affiche fait s'arrêter net plus d'un passant, qui continue alors la lecture : « Ils sont toujours beaucoup à prétendre cela, et ils pourraient bien être plus nombreux encore dans vingt ans. C'est pourquoi nous comptons sur vos dons pour le Monument à la mémoire des juifs d'Europe assassinés. » Pour déchiffrer ce dernier paragraphe, il faut s'approcher nettement. Il est inscrit en toutes petites lettres, vers le bas à droite, comme une annotation ajoutée après coup.

En jouant la provocation, « nous voulons secouer les indifférents, activer les hésitants », explique Lea Rosh, co-initiatrice du mouvement citoyen qui s'est battu pendant dix ans pour imposer en Allemagne un mémorial à l'ensemble des victimes juives du nazisme.

La campagne vise à lever auprès du public 5 des 50 millions de marks (quelque 25 millions d'euros) que coûtera le monument, un champ de 2 700 stèles doté d'un centre d'information souterrain, conçu par l'architecte américain Peter Eisenman, dont la première pierre doit être posée à l'automne près de la porte de Brandebourg.

« Non que le projet manque de fonds, relève-t-on à l'association de citoyens pour la promotion du monument. Mais parce que nous voulons que le peuple allemand s'investisse et participe activement à la construction du mémorial. » Le 25 juin 1999, les députés du Bundestag ont approuvé le projet Eisenman, que l'Etat s'est engagé à financer.

Depuis le 19 juillet, l'affiche se décline en format plus classique sur les panneaux publicitaires dans les rues des grandes villes d'Allemagne, dans les transports publics, ou en encarts dans certains organes de presse. 500 000 cartes postales sont distribuées dans les restaurants et cafés du pays. Et les fonds semblent affluer.

L'association de citoyens n'était pas en mesure de donner des chiffres exacts, un peu plus d'une semaine après le lancement de la campagne, mais estimait les dons déjà perçus à « des milliers de marks en quelques jours ». « C'est plus que ce à quoi nous nous attendions », affirme l'un de ses responsables, Jakob Schulze-Rohr. Apparemment, nous avons obtenu exactement ce que nous voulions. Les gens s'arrêtent et se demandent : « Qu'est-

ce que c'est que ça ? » Nous atteignons de nouvelles couches de la population, nous incitons ceux qui n'avaient jamais pris position à s'exprimer. »

En dépit de son caractère ouvertement provocateur, la campagne n'a pas soulevé de controverse publique, chacun ou presque faisant valoir que la noblesse de son objectif prime sur la stratégie retenue. Le président de la communauté juive de Berlin, Alexander Brenner, et le nouveau maire social-démocrate de la capitale, Klaus Wowereit, étaient présents à l'inauguration de l'affiche. S'il se « refuse à condamner », le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel, tient toutefois à marquer sa réserve. « Je n'aurais pas choisi cette façon de faire, dit-il. Il y a des limites à la provocation. » Il met en garde contre le danger

« Le projet ne manque pas de fonds. Mais nous voulons que le peuple allemand s'investisse et participe activement à la construction du mémorial »

que l'affiche ne soit pas bien comprise ou qu'elle soit détournée et resurgisse, par exemple, lors de manifestations néonazies.

Mais le président du Conseil central ne voit dans la campagne aucun signe d'une banalisation d'arguments hier encore tabous. Au contraire, puisque c'est bien par le choc qu'elle cherche à attirer l'attention. « On est actuellement dans une phase de transition liée au changement de génération ; avec la disparition des survivants, il n'y a plus le même rapport d'immédiateté », constate l'historien Etienne François, de l'Université libre de Berlin. Avec le temps qui passe, « on parle plus crûment et plus directement de l'Holocauste », ajoute le professeur.

A preuve : le sort d'un monument en forme de croix gammée inauguré à la mi-juillet à Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle, qui voulait, naïvement, bien faire. La construction, faite de fils de fer barbelés entrelacés, portait la dédicace « Aux victimes de la violence, 1933-1945 ». Sous la ferme pression de Paul Spiegel, la mairie va changer l'inscription pour rendre hommage aux « victimes de la terreur nazie ». Et l'artiste va devoir revoir son œuvre. - (Intérim.)

Quatrième soirée d'émeutes à Belfast après le meurtre d'un adolescent

UNE QUATRIÈME soirée d'émeutes et de violences a opposé, lundi soir 30 juillet, des groupes rivaux de jeunes catholiques et de protestants, dans le nord de Belfast, où un homme a été assassiné par les groupes armés protestants dimanche, selon la police.

Deux engins artisanaux de faible puissance ont explosé sans faire de blessés près d'un théâtre, à Ardoyne, fief catholique et l'un des points de confrontations quasi quotidiennes du nord de la ville.

« La représentation théâtrale avait commencé depuis dix minutes lorsque deux engins explosifs remplis de clous et de débris métalliques ont été jetés dans la salle », a expliqué Gerard McGuigan, organisateur du festival de théâtre qui vient de débiter. L'attentat a aussitôt été revendiqué par les Défenseurs de la main rouge (*Red Hand Defenders*), le groupe armé protestant auteur du meurtre d'un jeune protestant de 18 ans, tué par balles dimanche soir. Un véhicule garé devant le théâtre a été réduit en miettes. La police anti-émeutes a utilisé

un canon à eau pour séparer une certaine d'émeutiers armés de briques et de boulets sur Whitewell Road, autre quartier nord de Belfast, où des maisons ont été attaquées de part et d'autre des murs d'intersection qui séparent les territoires catholique et protestant.

PAVILLON DE COMPLAISANCE

Devant l'escalade des violences, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, John Reid, devait rencontrer, mardi, le chef de la police locale ainsi que plusieurs responsables de la sécurité pour une réunion d'urgence. M. Reid s'est dit éçœuré par le meurtre « lâche » de l'adolescent protestant tué par balles dimanche à Glengormley, banlieue nord de Belfast.

Le terme « *Red Hand Defenders* » utilisé par les auteurs pour signer l'attentat est un pavillon de complaisance des paramilitaires de l'UDA-UFF (Association pour la défense de l'Ulster), la plus puissante milice protestante nord-irlandaise, qui observe officiellement un cessez-le-feu. - (AFP.)

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 26 mai 1999, par arrêt du 17.10.2000 la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi, **DATCHARY Michel**, né le 14 Janvier 1952 à Rabat (MAROC) de Félix Pierre DATCHARY et de MARTINEZ Marie demeurant 7 rue Saint Senoch 75017 PARIS, a été condamné à 100.000 Francs d'amende, pour s'être à Paris et sur le territoire national, courant 1996, rendu complice des délits de publicité mensongère reprochés à André et Louis GUEZ gérant respectivement d'EUROSAV et DEPEM, par aide et assistance, en éditant l'annuaire 1996 de FRANCE TELECOM (pages jaunes, pages blanches et annuaire télématique) comportant des publicités émanant des sociétés EUROSAV et DEPEM qui laissaient croire faussement aux consommateurs que lesdites sociétés étaient titulaires ou licenciées de nombreuses marques d'appareils électroménagers (AEG, AIRLUC, ARISTON, ARTHUR MARTIN) et qu'elles étaient agréées. **GUEZ André**, né le 15 Juillet 1948 à La Goulette (TUNISIE) de Victor GUEZ et de GUETTA Jeanne

demeurant 19 Villa Curial 75019 PARIS a été condamné à 300.000 Francs d'amende, pour avoir sur le territoire national, courant 1996 :
- effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'identité, les qualités ou aptitudes du fabricant, revendeurs, promoteurs ou prestataires en diffusant des publicités dans les pages blanches et jaunes de l'annuaire France Télécom ainsi que dans l'annuaire électronique, proposant des pièces détachées et des dépannages d'appareils électroménagers de nombreuses marques et laissant croire faussement aux consommateurs que les annonceurs étaient soit titulaires soit licenciés des marques concernées soit agréées par elles.
- effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités ou aptitudes du prestataire en indiquant faussement dans les publicités diffusées dans les pages jaunes et blanches de l'annuaire de France Télécom et dans l'annuaire électronique que la société DEPEM assurait les dépannages et disposait d'un atelier de réparations.

GUEZ Louis né le 23 Février 1945 à La Goulette (TUNISIE) de Victor GUEZ et de GUETTA Jeanne demeurant 50 rue de Crimée 75019 PARIS a été condamné à 500.000 Francs d'amende, pour avoir, à Paris et sur le territoire national, courant 1996, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'identité, les qualités ou aptitudes du fabricant, des revendeurs, des promoteurs ou prestataires en diffusant des publicités dans les pages blanches et jaunes de l'annuaire France Télécom ainsi que dans l'annuaire électronique, proposant des pièces détachées et des dépannages d'appareils électroménagers de nombreuses marques et laissant croire faussement aux consommateurs que les annonceurs étaient soit titulaires soit licenciés des marques concernées soit agréées par elles. La Cour a, en outre ordonné, aux frais des condamnés : La publication de cet arrêt, par extraits, dans les quotidiens : Le Figaro, Le Monde, France Soir et Le Parisien. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
SUP'AVOCAT SUP'ENM
- Session d'été intensive sur place
- Cours par correspondance : annuel et été
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Les négociations piétinent entre Slaves et Albanais de Macédoine

Tandis que les nationalistes macédoniens manifestaient à Skopje contre l'OTAN, les pourparlers se poursuivaient à Ohrid, dans le sud-ouest du pays, en présence des émissaires américain et européen. Le fossé semble se creuser inexorablement entre les deux communautés

Les efforts pour obtenir un accord politique, entre les partis représentant les communautés slave et albanaise de Macédoine ont du mal à produire le résultat escompté. Les négociations n'avaient pas abouties,

lundi 30 juillet dans la soirée, bien que des progrès aient été signalés peu auparavant sur l'un des sujets conflictuels : le statut de la langue albanaise. L'idée de reconnaître l'albanais comme deuxième langue officielle,

le, dans les régions où les Albanais forment plus de 20 % de la population, fait encore l'objet de divergences sur les modalités. Les points de vue restent, d'autre part, très éloignés sur l'autre question difficile, à

savoir la réorganisation de la police. Les Etats-Unis, qui ont été accusés ces dernières semaines par les nationalistes macédoniens de soutenir la guérilla de l'UCK, ont sermonné les rebelles lundi : le porte-paro-

le du département d'Etat condamnant leurs « violations délibérées du cessez-le-feu ». Dans la population, le fossé s'est creusé entre les deux communautés, attisé par les médias des deux camps.

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Besnik enrage. Assis à une terrasse du quartier albanais de Skopje, il entend, au loin, de l'autre côté

REPORTAGE

Six mois de guerre ont ruiné la foi de Besnik et d'Alexander en une Macédoine multiethnique

de la rivière, les haut-parleurs qui crachent des chants patriotiques. Les nationalistes macédoniens manifestent en compagnie des réfugiés slaves qui ont fui ou ont été expulsés des villages autour de Tetovo. Besnik enrage, alors qu'il crut longtemps en une Macédoine multiethnique et travaille depuis dix ans dans des actions humanitaires. « C'est plus fort que moi, je hais les Macédoniens ! En six mois de guerre, ma vie a basculé. »

Devant le Parlement, dans le centre-ville de Skopje, les réfugiés macédoniens campent du matin au soir, autour de trois tracteurs, ultimes vestiges d'une vie paysanne paisible, et de pancartes aux slogans anti-OTAN. Tous sont persuadés que les puissances occidentales, qui s'étaient liées à l'UCK contre Slobodan Milosevic, soutiennent désormais l'UCK macédonienne, une émanation de la guérilla albanaise kosovare. « La Macédoine était un pays en paix jusqu'à ce que les bandits de l'OTAN arrivent ! », clame une affiche.

Besnik et Alexander ne se connaissent pas, mais ils auraient pu se rencontrer depuis l'indépendance de la Macédoine, il y a dix ans. Albanais ou slave, ces deux

Macédoniens n'avaient jamais cru en l'éventualité d'une séparation ethnique. Alexander a aussi été impliqué dans des actions humanitaires visant les différentes communautés du pays. Pourtant, depuis six mois, un doute s'est installé dans les esprits.

« UNE SEULE VÉRITÉ »

Alexander contemple la manifestation. « Je n'ai pas de sympathie particulière pour ces nationalistes, mais je comprends leur problème, dit-il. D'une part, au sein de la communauté macédonienne, il reste des esprits critiques. Lorsque l'armée est brutale contre des villages albanais, des intellectuels dénoncent les violences. Au sein de la communauté albanaise, en revanche, c'est l'esprit de ghetto, le silence. Il ne doit y avoir qu'une seu-

le vérité. Je n'ai pas entendu un seul intellectuel albanais dénoncer le nettoyage ethnique pratiqué par l'UCK contre des villages. D'autre part, même si je ne crois pas que l'OTAN aide l'UCK à détruire la Macédoine, bien au contraire, il y a tout de même un problème avec les Occidentaux. J'ai l'impression que, dès qu'une vieille femme albanaise est triste, les caméras du monde entier sont braquées sur elle, alors que les crimes de l'UCK, au Kosovo et ici, sont davantage occultés. »

De l'autre côté du Vardar, la rivière qui traverse Skopje et sépare le quartier albanais du centre de la capitale, Besnik ne dit pas autre chose. Sauf qu'il parle de sa propre communauté. « Franchement, je ne parviens pas à plaindre ces huit mille Macédoniens qui ont

fui l'avancée de l'UCK. Qui parle encore des dizaines de milliers d'Albanais qui ont fui au Kosovo depuis six mois parce que l'armée macédonienne a bombardé leurs villages et rasé leurs maisons ? »

LE RÔLE DES MÉDIAS

Le Vardar est désormais un fossé. Besnik songe lui-même à rejoindre l'UCK dans la montagne. « Je vais partir bientôt. A Skopje, je deviens fou. Les Macédoniens, et les discours de haine qu'on entend le soir à la télévision me rendent fou. Là-haut, je n'aurai pas le temps de penser à ça, je saurai pourquoi je vis. Pour combattre, pour les droits des Albanais. » Besnik n'est plus le « Macédonien albanais » d'il y a dix ans, il est devenu « un Albanais, et c'est tout ! », qui pense à « installer [sa]

famille au Kosovo pour ne plus vivre avec les Macédoniens ».

Au sein de chaque communauté, les médias contribuent sensiblement à creuser le fossé. Pendant que les journaux albanophones présentent l'UCK comme une escadrille d'angelots et nient que la guérilla puisse perpétrer le moindre crime, les journaux slavophones ont plongé dans la haine et le racisme le plus radical, présentant toute la communauté albanaise comme une organisation « terroriste » et travestissant la réalité pour contester les revendications albanaises en matière de droits de l'homme.

La chaîne de télévision Sitel, contrôlée par le parti nationaliste serbe de Macédoine, a d'ailleurs vécu une drôle de mésaventure. Annonçant que les Macédoniens

d'un village de la région de Tetovo avaient été chassés par l'UCK et dénonçant le « nettoyage ethnique », la rédaction a eu la surprise de voir débarquer une délégation de villageois. « Vous êtes fous ! ont dit les paysans. Arrêtez de raconter des mensonges ! Nous n'avons jamais eu le moindre problème avec les Albanais ! Vous allez nous attirer des ennuis ! »

« En Macédoine, durant dix ans, analyse un journaliste de Skopje, les communautés ont vécu relativement séparées, mais sans aucune intention de provoquer une guerre. J'ai aujourd'hui l'impression que la haine est créée artificiellement pour radicaliser une population finalement très pacifique. Les journalistes macédoniens parlent le langage du ministère de la défense, et les journalistes albanais le langage de l'UCK. Aucun ne dit la vérité, ne vérifie ses informations ni n'enquête sur le terrain. C'est la défaite de l'intelligence. »

Pour Besnik, « il est trop tard pour se lamenter, et trop tôt pour analyser réellement la situation ». Il est sûr pour prendre les armes. Pour Alexander, « la guerre totale peut encore être évitée, mais il faut se dépêcher ». « Il est certain que la communauté albanaise est entrée en rébellion, pense-t-il. Mais n'oublions pas que ce conflit a été organisé et provoqué par des Kosovars, pas par des gens d'ici. Macédoniens et Albanais ont toujours vécu côte à côte sans problème. Nous n'avons pas cette tradition de guerres et de carnages qui a émaillé l'histoire entre Serbes et Albanais. »

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/macedoine

Washington condamne les « violations délibérées du cessez-le-feu » de l'UCK

LES ÉTATS-UNIS ont accusé, lundi 30 juillet, les rebelles de l'UCK de violer la trêve, tout en faisant état de « progrès significatifs » dans les pourparlers menés depuis samedi entre représentants des communautés slave et albanaise de Macédoine. « Nous condamnons vigoureusement des violations délibérées du cessez-le-feu de la part de groupes armés de souche albanaise en Macédoine », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Charles Hunter, lors d'un point de presse à Washington. « On nous signale, a-t-il poursuivi, des violences et des manœuvres d'intimidation exercées par les extrémistes contre des civils macédoniens. »

Pendant ce temps, les pourparlers menés entre dirigeants politiques macédoniens et albanophones, dans la ville lacustre d'Ohrid (dans le sud-ouest de la Macédoine), avec l'aide de l'émissaire américain, James Pardew, et de son homologue européen, François Léotard, sem-

blent piétiner. A l'issue d'une troisième journée de discussions, on signalait lundi, de source occidentale, « quelques progrès dans la formulation » de la question la plus conflictuelle : le statut de la langue albanaise, dans un pays qui compte un tiers d'Albanais de souche. La majorité macédonienne rechigne encore à faire de l'albanais une langue officielle dans certains domaines, de crainte que cela n'entraîne une division de fait du pays.

ACTION EN JUSTICE CONTRE LES CHEFS DE LA GUÉRILLA

Lors d'une interview, accordée lundi à l'agence Reuters, Ali Ahmeti, chef politique de l'Armée de libération nationale (UCK macédonienne), ne s'est pas prononcé sur les derniers développements intervenus à Ohrid à propos de la langue albanaise, mais il a rappelé une autre revendication de l'UCK - la création d'une police albanaise dépendant des autorités locales et

non du pouvoir central - qui n'a guère de chance d'être acceptée par la partie macédonienne.

Autre facteur de complication, le parquet général de Macédoine a demandé, lundi, à des tribunaux régionaux d'émettre des mandats d'arrêt contre Ali Ahmeti et d'autres chefs rebelles de l'UCK pour crimes contre l'humanité et terrorisme. « C'est une tentative flagrante pour saper les bases d'un futur accord », a estimé un diplomate occidental à propos de ces mandats d'arrêt. L'action de la justice contre les chefs de la guérilla a été déclenchée la semaine dernière à la demande du ministère de l'intérieur, dirigé par Ljube Boskovski, un « faucon » du gouvernement d'union nationale.

L'UCK n'est pas représentée aux négociations d'Ohrid, mais un accord politique n'est guère envisageable sans son adhésion si l'on espère qu'il mette fin à la rébellion armée. - (Reuters.)

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

Egalement au sommaire :

ÉCOLOGIE : Pitié pour la condition animale, par Armand Farrachi.

SCIENCES : Des chercheurs japonais créent un nouveau cerveau humain, par Mariano Sigman. - Progrès à grand spectacle, par Paul Virilio. - L'homme en voie de disparition ? par Jean-Claude Guillebaud.

BIG BROTHER : Surveiller est aussi un marché, par Franck Mazoyer.

AFFAIRE TEISSIER : L'astrologie et la gauche par Jean Bricmont et Diane Johnston.

ÉTATS-UNIS : Le bonheur est dans le centre commercial, par Tom Frank.

PARAGUAY : La saga des mennonites, par Bernard Cassen.

Dès aujourd'hui chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



Le contrôle de la frontière orientale de l'UE reste l'un des grands défis de l'élargissement

L'Europe doit aider les pays candidats à se préparer aux règles de l'espace Schengen

Cinq ministres de l'intérieur de pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne étaient réunis à Salzbourg, les 27 et 28 juillet, à l'initiative de

leur homologue autrichien, en compagnie du commissaire européen pour les affaires intérieures et de justice, le Portugais Antonio Vitorino,

pour discuter de la protection de la future frontière extérieure commune de l'UE contre la criminalité internationale et l'immigration clandestine.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Pour la deuxième année consécutive, le ministre autrichien de l'intérieur, Ernst Strasser, a réuni, vendredi 27 et samedi 28 juillet à Salzbourg, cinq de ses collègues, venant de pays à la fois candidats à l'Union européenne et voisins de l'Autriche, en compagnie du commissaire européen pour les affaires intérieures et de justice, le Portugais Antonio Vitorino. Sujet de la réunion, poursuivie par une discussion avec quelques journalistes : comment renforcer la coopération entre la Commission de Bruxelles, les Etats membres et les pays candidats pour garantir la sécurité, assurer le contrôle à la « frontière extérieure » de l'Union, autrement dit lutter contre la criminalité internationale et l'immigration clandestine.

Le sujet est brûlant dans les Etats ayant une frontière commune avec les pays candidats, comme l'Autriche ou l'Allemagne. Il n'est pas étonnant que les gouvernements de Berlin et de Vienne, bien que de couleurs politiques différentes, aient été les premiers à réclamer une transition de sept ans avant que la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'UE s'applique aux nouveaux membres.

RENFORCER LA COOPÉRATION

En Autriche, en particulier, le parti d'extrême droite (Parti libéral, FPÖ), qui participe à la coalition gouvernementale avec les conservateurs de l'ÖVP, joue des peurs engendrées par la possible disparition des frontières pour refuser l'élargissement. « Assurer la sécurité dans les pays candidats n'est pas de la seule responsabilité de ces derniers », déclare le ministre autrichien de l'intérieur (conservateur), qui prône la solidarité européenne. En contribuant à assurer le contrôle de

la frontière orientale de nos voisins, nous augmenterons le degré d'adhésion de nos concitoyens à l'élargissement. Alors que renforcer ces peurs est une politique irresponsable », ajoute-t-il à l'intention du parti de Jörg Haider.

Comment renforcer la coopération ? Antonio Vitorino a souligné que l'Union européenne a déjà consacré 460 millions d'euros (3 milliards de francs) au travail avec les pays candidats dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, dont 60 % sont allés exclusive-

Vers une politique européenne du droit d'asile

La Commission de Bruxelles a avancé, vendredi 27 juillet, des propositions pour une politique européenne du droit d'asile qui seront soumises à l'approbation des ministres de l'intérieur des quinze. Il s'agit d'inviter les Etats membres à décider plus rapidement qui est responsable du traitement des demandes d'asile pour ne pas, comme actuellement, faire reposer tout le poids sur le pays d'entrée sur le territoire de l'Union, une procédure que les pays du sud de l'Europe trouvent injuste dans la mesure où beaucoup de demandeurs d'asile se dirigent vers les pays du Nord. Il s'agit aussi d'unifier les procédures de regroupement familial et de traitement des immigrants clandestins. La mise en place d'une politique européenne est d'autant plus urgente que certains pays, comme l'Allemagne ou l'Italie, s'apprennent à durcir leur législation.

ment au renforcement des frontières (installations, formation des personnels, établissement de critères et de procédures communes, etc.).

Cette tâche est particulièrement difficile parce que les candidats sont d'anciens Etats totalitaires sans aucune expérience, ni de la perméabilité des frontières, ni des contrôles démocratiques. Antonio Vitorino remarque par ailleurs que l'élargissement en cours de négociations est le premier dans l'histoire de l'Europe où les accords de Schengen et les affaires intérieures (« troisième pilier de Maastricht » dans le jargon européen) font partie de

« l'acquis communautaire » que doivent endosser les candidats.

A en juger par leurs réactions, on ne saurait dire que cette perspective enchante les intéressés. Ils contestent d'abord être des foyers ou des vecteurs de la criminalité organisée : « Les crimes et délits ont augmenté chez nous après la chute des régimes totalitaires », admet Stanislav Gross, le jeune ministre tchèque de l'intérieur, mais le taux n'a fait que s'aligner sur le niveau ouest-européen ». Il ajoute que l'élargissement ne changera rien à l'affaire

criminalité, dit-il. La Commission le sait mais elle ne le dit pas, entraînant ainsi une perte de confiance. » La Pologne, comme d'autres pays candidats, a du mal à accepter l'application des règles de Schengen à sa frontière orientale, qui sera aussi, un jour, la frontière extérieure de l'UE. La plupart demandent une mise en œuvre « flexible », l'introduction « d'exceptions » pour tenir compte de relations spéciales (par exemple la Pologne avec l'Ukraine).

« RÉPARTITION DES CHARGES »

Avec ses collègues allemands, Otto Schily, et italien, Enzo Bianco, (du précédent gouvernement de centre-gauche), le ministre autrichien de l'intérieur a proposé une « répartition des charges » entre les pays membres et les pays candidats qui se trouvent être à la périphérie orientale de l'Union. Si, en dernier ressort, chaque pays est responsable de sa frontière, l'effort financier communautaire pourrait être accru à condition que soient respectées des procédures établies en commun, que la formation de la police réponde à des critères communs et que l'Union ait la possibilité d'effectuer des contrôles.

L'ancien chef du gouvernement italien, Giuliano Amato, avait proposé, quelques mois avant de quitter son poste, la création d'une police européenne des frontières (sur le modèle de la Force de réaction rapide) susceptible de renforcer les services des pays membres ou candidats à l'adhésion les plus exposés. L'idée n'est pas abandonnée mais sa réalisation, qui exige une volonté politique et le sacrifice d'une nouvelle parcelle de souveraineté, n'est pas pour demain.

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/ue

M. Toledo annonce l'introduction des langues incas dans l'enseignement

LIMA. Alejandro Toledo, le nouveau président du Pérou, s'est rendu dimanche 29 juillet dans la citadelle Inca de Machu Picchu, dans le cadre des festivités organisées à Cusco, ancienne capitale inca au sud-est du pays, pour célébrer son investiture. Lors d'une cérémonie visant à renouer avec les traditions indiennes, le premier président péruvien d'origine indienne a annoncé l'introduction, à titre optionnel, de l'enseignement des deux langues de l'ancien empire inca, le quechua et l'aymara, dans le système éducatif du pays. Dans son plaidoyer en faveur d'une reconnaissance nationale de la culture et des langues des « habitants du Pérou profond, qui sont l'âme de nos peuples », le chef de l'Etat a proclamé : « le moment est venu de renouer avec nos cultures ; nous ne pouvons pas progresser vers la démocratie sur la base de la marginalisation et de la discrimination ». - (AFP)

Le Sénat argentin adopte

le plan d'austérité du gouvernement

BUENOS AIRES. Le Sénat argentin a approuvé, lundi 30 juillet, le plan du gouvernement prévoyant, pour atteindre un déficit budgétaire zéro d'ici à la fin de l'année, une hausse des impôts et une réduction du salaire des fonctionnaires. Le Sénat, dominé par l'opposition péroniste, avait dans un premier temps reporté l'adoption de ce projet voté par la chambre des députés dix jours plus tôt. Passé l'obstacle de l'opposition péroniste au Sénat, le gouvernement devait à nouveau être confronté aux mouvements sociaux mardi 31 juillet, les syndicats de fonctionnaires ayant appelé à une grève générale et diverses organisations ayant prévu de bloquer une cinquantaine de routes du pays en guise de protestation contre le plan d'austérité. Deux grèves de fonctionnaires et une grève générale massive de vingt-quatre heures ont déjà eu lieu ces dernières semaines pour protester contre les baisses de salaires envisagées. - (AFP)

Washington nie les dangers

des fumigations de coca en Colombie

WASHINGTON. Les fumigations aériennes sur les plantations de coca ne présentent aucun risque pour la santé des populations en Colombie, a affirmé, lundi 30 juillet, le département d'Etat américain, alors qu'un juge colombien a ordonné vendredi la suspension de telles mesures. « La fumigation aérienne des cultures de drogue illégales a été pratiquée de façon continue dans plusieurs départements de Colombie depuis plus de dix ans sans effet apparent sur la santé et sur le milieu ambiant », a déclaré un porte-parole du département d'Etat, Charles Hunter. Cependant, l'ambassade américaine à Bogota a l'intention de procéder « bientôt » à une enquête toxicologique sur un échantillon de population en Colombie pour étudier les effets éventuels sur la santé de ces fumigations aériennes, a-t-il confirmé. Ces fumigations aériennes entrent dans le cadre du Plan Colombie, lequel avec une aide des Etats-Unis de 1,319 milliard de dollars, en majorité militaire, vise à éradiquer les plantations de coca, dont la production de 580 tonnes de cocaïne par an est aux trois-quarts exportée aux Etats-Unis. - (AFP)

La visite de Jacques Chirac a relancé la vieille amitié franco-balte

TALLIN. En trois jours de visite officielle dans les pays baltes, du 26 au 28 juillet, Jacques Chirac a relancé la vieille amitié qui lie à la France ces trois petites républiques. A Tallin, en Estonie, dernière étape de ce voyage, le président de la République a déclaré samedi que « La France ne pourra pas ne pas appuyer » la candidature des Etats baltes à l'entrée dans l'OTAN, lorsque sera examiné le prochain élargissement, fin 2002. Le président Lennart Meri s'est dit « ravi » de constater que pour le président français l'entrée des pays baltes dans l'Union européenne et dans l'OTAN « sont les deux faces d'une même médaille ». La question des anciennes légations baltes à Paris, occupées par les Russes depuis soixante ans, a pu être réglée également avec l'Estonie, après la Lituanie et la Lettonie : un accord ayant été trouvé dans les trois capitales sur les conditions du rachat de ces bâtiments par la France.

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des Représentants** a approuvé, lundi 30 juillet, une résolution appelant l'ONU à remettre à Israël une cassette-vidéo tournée au Liban par un casque bleu en octobre 2000, au lendemain de l'enlèvement de trois soldats israéliens par le Hezbollah. Après avoir nié pendant des mois son existence, l'ONU a admis le 5 juillet avoir en sa possession un film tourné par un casque bleu indien. L'ONU a offert à Israël la possibilité de voir une version du film sur laquelle les visages de membres présumés du Hezbollah ont été obscurcis, alors qu'Israël réclame l'intégralité de la vidéo. - (AFP)

■ **CHILI : la Cour suprême** du Chili a autorisé l'interrogatoire de l'ex-secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, dans l'affaire de l'assassinat du journaliste américain Charles Hornan, tué après le coup d'Etat du général Pinochet en 1973, a annoncé le secrétariat de la Cour. Le juge de Santiago Juan Guzman Tapia avait adressé le 4 juillet à la Cour un questionnaire destiné à l'ancien conseiller de Nixon, aux fins de transmission à Washington. - (AFP)

■ **ALLEMAGNE : les homosexuels** peuvent à compter de mercredi 1^{er} août s'engager en Allemagne dans un contrat de vie commune, aux termes d'une loi nettement édulcorée par les chrétiens-démocrates mais toujours contestée dans certains Etats régionaux conservateurs. Les couples homosexuels pourront se faire enregistrer auprès des « autorités compétentes » et chaque partenaire pourra adopter le nom de famille de l'autre ou recourir à l'utilisation du double nom. Le texte d'origine, voulu par les Verts qui en avaient fait inscrire le principe dans le contrat de coalition conclu avec le Parti social-démocrate (SPD) après les législatives de 1998, a été amputé de toute référence à l'alignement de l'imposition sur le revenu sur celle des couples mariés. - (AFP)

Les chefs de gouvernement basque et espagnol ont renoué le dialogue

MADRID

de notre correspondante

La réunion tant attendue – la première depuis les élections autonomes basques du 13 mai –, qui s'est tenue, lundi 30 juillet dans la soirée, au palais de la Moncloa, a duré plus de deux heures. Deux heures d'intenses discussions qui ont à peine suffi au président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et au chef du gouvernement basque (le *lehendakari*), Juan José Ibarretxe, pour prendre la mesure de leurs différences. Mais, en soi, cette rencontre est déjà un énorme progrès qui a permis aux deux interlocuteurs d'annoncer qu'« une nouvelle étape, fondée sur le dialogue, venait de s'ouvrir entre Madrid et Vitoria (la capitale du Pays basque) ».

Cela faisait treize mois que les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés. José Maria Aznar ne s'était jamais rendu à une invitation du *lehendakari* et il ne l'avait pas convié non plus à une rencontre. Les points étaient officiellement coupés et, tout au long de ces derniers mois, le Parti populaire (PP) de M. Aznar avait dénoncé les ambiguïtés d'un *lehendakari* porté au pouvoir avec l'appui des voix radicales. Son parti, le Parti nationaliste basque (PNV, modéré), s'était compromis, disait M. Aznar, avec ceux qui font l'apologie de la violence pour s'engager dans une aventure « sécessionniste ».

Dans un climat d'affrontement rarement

atteint, les élections du 13 mai étaient, d'une certaine façon, venues tout clarifier : le PNV tenait bon et en sortait grand vainqueur, le PP perdait son pari d'installer une alternative de gouvernement non nationaliste. Enfin, les radicaux d'Euskal Herritarrok (EH), vitrine politique de l'ETA, étaient désavoués et perdaient la moitié de leurs quatorze représentants au Parlement.

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE

Pour Juan José Ibarretxe, reconduit dans ses fonctions, sans que soit désormais nécessaire l'appui d'EH, s'ouvrait une nouvelle perspective, dans laquelle il avait enfin les mains libres par rapport à la frange radicale proche de l'ETA. Ce qui, d'entrée de jeu, le conduisait à parler de « dialogue à restaurer, sans rancœur ni préjugé, pour aller de l'avant avec Madrid ». Et, face aux exigences réitérées de M. Aznar, qui demandait que Vitoria s'engage sans plus d'ambiguïtés dans la lutte contre le terrorisme, le nouveau gouvernement basque donnait des gages de bonne volonté sans équivoque. Ainsi, au moment où l'ETA (qui a déjà causé la mort de trente-cinq personnes depuis la fin de la trêve en décembre 1999) vient de lancer une nouvelle campagne d'attentats dans tout le pays, la police basque n'a pas hésité à intervenir en fin de semaine pour interdire la grande manifestation, prévue par les indépendantistes radicaux à Saint-

Sébastien, pour honorer la mémoire de la jeune etarra qui a trouvé la mort, mardi 24 juillet, près d'Alicante en manipulant une bombe.

Le dialogue, donc, sera rétabli, mais les divergences de fond n'ont pas bougé : pour M. Aznar, toute discussion doit rester dans le cadre du statut basque et de la Constitution ; pour M. Ibarretxe, qui a inscrit l'« autodétermination » à son programme, mais ne l'a pas, semble-t-il, exposé au cours de la rencontre, « tout doit pouvoir être discuté avec sincérité, y compris l'autonomie, la souveraineté, la Constitution ou la volonté du peuple basque ». Et le seul engagement concret obtenu a porté sur la volonté commune de lutter contre l'ETA, même si, du côté basque, on a préféré repousser à septembre la rencontre de coordination entre les ministres de l'intérieur basque et espagnol, voulue avec insistance par Madrid. Pour le reste, la proposition basque de créer une « commission politique au plus haut niveau » pour revoir le statut d'autonomie du Pays basque a été repoussée par M. Aznar, qui a renvoyé la question en « commission technique ». Et celle du président du gouvernement espagnol d'isoler notamment Euskal Herritarrok est restée sans réponse.

Marie-Claude Decamps

► www.lemonde.fr/paysbasque2001

Le retour en fanfare de Bill Clinton, à Harlem, entre show-business et politique

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Parti il y a six mois de la Maison Blanche sous les huées, accusé d'avoir emporté dans ses bagages jusqu'à la dernière petite cuillère et d'avoir gratié au dernier moment le très généreux financier en fuite Mark Rich, Bill Clinton a été fêté en héros lundi 30 juillet à Harlem, où il a installé officiellement ses bureaux d'ancien président.

Plusieurs milliers de personnes ont participé à un « outdoor festival » ponctué de chants, de concerts, de lâchers de ballons, d'une dizaine de discours interminables et d'un gâteau géant dans une atmosphère de kermesse. Le temps était de la partie, la chaleur supportable et les nouveaux voisins de M. Clinton enchantés de pouvoir crier « We want Bill » (nous voulons Bill) à l'occasion de ce « great day for Harlem » (grand jour pour Harlem).

Après des années sombres de pauvreté et de délinquance, Harlem a retrouvé une certaine prospérité et la joie de vivre. Le quartier noir de Manhattan voit dans l'arrivée de l'ancien

président le symbole de sa renaissance. Bill Clinton aux anges a répondu à cet accueil très chaud en chantant, en serrant des centaines de mains et en affirmant « se sentir maintenant comme à la maison ».

DES SONDAGES TOUJOURS AUSSI FAVORABLES

A l'origine, M. Clinton avait pourtant choisi d'installer ces bureaux, payés par le contribuable américain à tout ancien locataire de la Maison Blanche, dans un endroit plus prestigieux et plus coûteux de New York, à « *midtown* », au cœur de Manhattan. Mais les 800 000 dollars par an de location lui ont valu une volée de critiques et l'ont décidé à s'installer à Harlem, ce qui a réduit la facture de plus de 60 %.

Bill Clinton revient de loin, au sens propre et figuré. Pour échapper à la polémique et aussi pour se rassurer sur son image de jeune (cinquante-quatre ans) ancien président, il a fui les Etats-Unis et sillonné la planète depuis février de l'Argentine à l'Inde, de l'Australie à l'Irlande et de l'Afrique du Sud à la Chine. Il a visité une quinzaine de pays et s'est montré, entre

autres, au tournoi de tennis de Roland-Garros à Paris et à celui de Wimbledon à Londres.

A mi-chemin entre « *show businessman* » et homme d'Etat, il a apparemment réussi en six mois à trouver un rôle à sa mesure. Sa « fuite » n'avait pas pour seule motivation de donner de lucratives conférences rémunérées plus de 100 000 dollars chacune, mais aussi de retrouver un moral plus atteint selon ses proches qu'au pire moment de l'affaire Lewinsky.

Regonflé, Bill Clinton est décidé aujourd'hui à revenir dans le débat politique américain. Il devrait céder aux offres généreuses – de plusieurs millions de dollars – des maisons d'édition et écrire ses mémoires, et s'exprimer plus souvent sur des sujets comme le sida et l'égalité raciale. Il pourrait même lancer quelques piques contre l'administration Bush et profiter de sondages toujours aussi favorables. Plus de 48 % des Américains le choisiraient encore aujourd'hui comme président et seulement 36 % se prononceraient en faveur de George Bush.

Eric Leser

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

BRIDGE DESCELLÉ?

Refixer avec **Fixobridge**

par BONYPLUS

EN PHARMACIE
sans réf. A.C.L. n. 700-85-92

"Facile, rapide et efficace!"

ENVIRONNEMENT Après plusieurs jours de canicule, des pics de pollution sont enregistrés dans de très nombreuses régions. ● YVES COCHET, nouveau ministre (Verts)

de l'environnement, souligne, dans un entretien au *Monde*, la « schizophrénie » des Français face à la pollution et à ses conséquences. ● LA CIRCULATION ALTERNÉE

des véhicules devrait pouvoir être déclenchée plus vite, souhaite M. Cochet. Selon lui, la directive européenne fixant les seuils de déclenchement sera modifiée en ce

sens à l'automne. ● L'ÉCOTAXE réclamée par les Verts se heurte aux réticences de Bercy et de Matignon, soucieux de mettre en avant la baisse des impôts. ● LES PNEUMOLOGUES

s'irritent de l'importance excessive accordée, selon eux, aux conséquences de la pollution sur la santé publique. Ils redoutent davantage les effets de la canicule et du tabac.

Pollution : « Plus on attendra, plus ça coûtera cher », déclare Yves Cochet

Le ministre de l'environnement s'inquiète de la « schizophrénie » des Français face aux conséquences écologiques de leur mode de vie. L'Union européenne devrait faciliter, en novembre, le déclenchement de mesures contraignantes, comme la circulation alternée, en cas de pics d'ozone

« Vous êtes ministre de l'environnement depuis le 10 juillet. Mais, depuis quelques jours, n'avez-vous pas l'impression d'être davantage le ministre de la pollution ?

« Ce n'est pas le ministre ni le gouvernement qui polluent, ni d'ailleurs le beau temps ou l'absence de vent ! C'est une émission de gaz polluants essentiellement dus à la circulation des automobiles et des camions. C'est donc à la racine du mal qu'il faut s'attaquer. En trois étapes : la première, c'est d'essayer de convaincre nos concitoyens de rouler moins et de rouler moins vite ; bien sûr, le seuil d'alerte n'étant pas dépassé pour l'instant dans les grandes agglomérations et en Ile-de-France, nous ne pouvons pas faire la circulation alternée, bien que j'y sois favorable. A moyen terme, dans quelques mois, nous allons réviser à la baisse avec nos collègues européens, la directive européenne qui prévoit un seuil de 360 microgrammes par mètre cube pour déclencher cette circulation alternée à 240 microgrammes par mètre cube, ce qui est à peu près ce que l'on a aujourd'hui en Ile-de-France. A plus long terme, c'est le basculement des transports par camion vers le rail, et de la voiture vers les transports en commun, le vélo, ou les tramways. Mais cela demande beaucoup d'investissements et beaucoup de patience.

« Abaisser le seuil à 240 microgramme, cela signifie pratiquement imposer la circulation alternée une bonne partie de l'été autour de l'étang de Berre, à Paris ou en Alsace. Est-ce réalisable ?

« Ce ne serait en fait que quelques jours par an. C'est possible si on agit sur la pollution de fond qui est la cause des pics d'ozone et si, parallèlement, se mettent en place des transports en commun à la fois sûrs, rapides, confortables et non polluants, ce qui peut se faire avec des lignes de bus, par exemple. Si l'Union européenne prend cette décision en novembre, ce sera pour l'été prochain : un an, c'est suffi-

leur voiture. Il ne faut pas croire que l'on pourra à la fois vivre dans un air de bonne qualité, avec un confort respiratoire et, en même temps, ne pas prendre de mesures dissuasives. Aussi bien à l'échelon local qu'à l'échelon global, comme l'a montré la conférence de Bonn sur le changement climatique, il y a dix jours. Un des messages forts de l'écologie politique, ce n'est pas le tout à l'Etat, c'est aussi la responsa-

ne, c'est un système à fiscalité égale et même décroissante. On change l'assiette de l'impôt en France : moins taxer le travail, moins taxer la consommation populaire, mais plus taxer la pollution selon le principe pollueur-payeur. En contrepartie d'une légère augmentation des taxes sur l'énergie, nous proposons de diminuer la TVA à taux réduit de 5,5 % à 5 % sur les produits de première nécessité. L'arbitrage n'est pas terminé. Je continue à discuter avec le premier ministre et avec le ministre de l'économie et des finances. Laurent Fabius propose plutôt des engagements volontaires des entreprises, auxquels je crois peu, alors que notre mesure est un signe politique qui signifie que nous voulons respecter nos engagements de Kyoto et de Bonn !

« On ne peut pas continuer à dire, c'est très bien de lutter contre la pollution, et ne pas le traduire en actes.

« Ce n'est donc pas un casus belli pour vous ?

« Mais ce n'est pas la guerre au sein du gouvernement ! De toute façon, nous préparons dans la loi de finances des dispositions qui relèveront de la fiscalité écologique. On verra bien quel en sera le périmètre. Il y aura aussi des mesures que j'appellerai plus « carotte que bâton », par exemple celles qui inciteront les gens à acheter des voitures « propres », avec des carburants « propres », aux normes 2005, ou bien dans les maisons, avec des crédits d'impôts pour des nouvelles chaudières moins polluantes ou encore des dispositifs d'économie d'énergie ou d'énergie renouvelable. Et ce ne sont là que quelques suggestions.

« Les nouveaux pics de pollution vous incitent-ils à relancer l'idée du rattrapage de la fiscalité du gazole par rapport à celle de l'essence ?

« Cette mesure avait été suspendue à cause du minichoc pétrolier de septembre 2000. Je suis favorable à ce que nous la reprenions cette année, ce qui signifierait une hausse de 7 centimes pour le gazole. On avait dit 7 centimes par an

on se plaint des inondations dans la Somme, des minitornades, des chaleurs excessives, etc. Plus on attendra, plus ça coûtera cher, à la fois en termes de mesures radicales pour les transports et en termes de santé publique. Il faut donc s'habituer à quelques restrictions.

« Je pense qu'il y a une conscience écologique plus aiguë chez nos concitoyens que chez certains élus qui ont peur de perdre les



YVES COCHET

« Je pense qu'il y a une conscience écologique plus aiguë chez nos concitoyens que chez certains élus qui ont peur de perdre les élections »

sant pour discuter, se concerter avec la population.

« Soutenez-vous les mesures qui ont été prises à Paris par la nouvelle municipalité et l'adjoint vert aux transports, Denis Baupin, notamment la fermeture à la circulation des voies sur berges pendant l'été ?

« Je suis à 100 % favorable à ces décisions. Denis Baupin a été injustement critiqué. Je vais d'ailleurs participer avec lui, samedi 4 août, à une pique-nique sur les voies sur berges. Cette mesure en annonce d'autres, de dissuasion ou d'incitation à tous les gens qui utilisent

bilisation de tous les acteurs : les élus locaux, les entreprises, les industriels, mais aussi chacun d'entre nous.

« On a le sentiment, en ces jours d'arbitrages budgétaires, que l'écotaxe que vous souhaitez dans la loi de finances pour 2002 n'est pas du goût des dirigeants socialistes et du ministre de l'économie et des finances, qui veulent adresser prioritairement, cette année, un message de baisse des impôts. Qu'en est-il exactement ?

« Ce que nous proposons avec cette « pollutaxe » énergie-carbo-

Deux niveaux d'alerte de la population

Les pics de pollution concernent trois polluants : le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et l'ozone. Depuis juillet 1999, l'alerte de la population par les préfets s'établit en deux temps. Un niveau « d'information et de recommandation » est déclenché lorsque, pour un de ces polluants, un seuil est dépassé, fixé pour l'ozone à 180 microgrammes par mètre cube, mesuré pendant une heure. Des conseils sanitaires sont alors prodigués aux personnes sensibles. Les automobilistes sont censés réduire leur vitesse. Le niveau « d'alerte » est déclenché si un nouveau palier est franchi, situé à 360 microgrammes pour l'ozone. Il est alors mis en place des mesures comme la circulation alternée, qui n'a été appliquée qu'une fois, en région parisienne, le 1^{er} octobre 1997.

pendant sept ans, puisque nous avons 49 centimes de retard. Ainsi nous approcherions la moyenne européenne quant à la différence de taxation entre le gazole et l'essence. Sept centimes, c'est tout de même très progressif !

« Pensez-vous que l'année électorale qui se profile le permette ?

« C'est notre schizophrénie : chacun d'entre nous est partagé entre son petit confort quotidien – je prends ma voiture sans me poser de questions – et les signes inquiétants de dérèglements soit sanitaires, soit climatiques. D'un côté, on produit de la pollution, d'un autre,

élections. Les gens sont prêts, pour des raisons de santé, de protection de l'environnement, à faire des efforts dans leur vie quotidienne, si on sait aussi leur en donner les moyens par des compensations partielles aussi bien financières que pratiques.

« Pour en convaincre le premier ministre et l'opinion, pensez-vous pouvoir compter sur Jacques Chirac, qui manifeste ces derniers mois un grand intérêt pour les questions environnementales ?

« C'est une conversion récente, en tout cas dans le discours. En ce qui concerne les actes, c'est plus difficile de juger car on ne peut pas dire que M. Chirac ait été un écolo patenté depuis trente ans ! En ce qui concerne le premier ministre, je fais plutôt confiance aux écologistes et à la population pour le convaincre !

« Vous êtes ministre depuis trois semaines. Avez-vous déjà touché votre enveloppe de fonds spéciaux ?

« Non, pas encore ! Je maintiendrai la tradition et la répartition des fonds entre tous les membres du cabinet, conseillers et secrétaires, comme l'avait fait Dominique Voinet. Il est urgent de réformer ce système en instaurant des règles qui permettent de rémunérer normalement les collaborateurs de cabinet avec de vraies indemnités et de vrais salaires.

« Moi, je ne me plains pas : je gagne 45 000 francs, comme Jacques Chirac d'ailleurs. En tout cas, à propos des fonds spéciaux, sachez qu'il n'est pas question pour moi de payer mes vacances avec ! »

Propos recueillis par Benoît Hopquin et Pascale Robert-Diard

Les pneumologues redoutent surtout les conséquences sanitaires de la canicule

PLUS que la pollution atmosphérique par l'ozone, dont les spécialistes de pneumologie peinent à mesurer le réel impact en termes de santé publique, c'est la chaleur caniculaire qui impose de prendre des mesures afin de lutter contre la survenue de « coup de chaleur » dont les conséquences peuvent être graves. Il suffit, en pratique de faire en sorte que les personnes les plus sensibles – les nouveau-nés et les personnes âgées notamment – boivent régulièrement et suffisamment pour prévenir les malaises dus à la déshydratation de l'organisme.

La question des effets directs de l'ozone sur la santé a été traitée dans le détail par la section « évaluation des risques de l'environnement sur la santé » du Conseil supérieur d'hygiène publique de France. On sait que

ce gaz peut aggraver les muqueuses respiratoires et qu'il pénètre aisément jusqu'aux parties les plus fines de l'appareil pulmonaire. L'inflammation de la muqueuse bronchique peut, chez les personnes asthmatiques, favoriser la fréquence des crises ou leur intensité. L'ozone a également un impact sur la mécanique respiratoire. A partir d'une concentration de 180 microgrammes par mètre cube d'air (ce qui correspond au niveau du « seuil d'information » de la population) on observe une discrète diminution de la fonction ventilatoire chez les enfants et chez les personnes sensibles. A partir d'une concentration de 360 microgrammes (le « seuil d'alerte ») la chute de la fonction respiratoire atteint 3 à 4 % chez les enfants et 4 à 6 % chez les adultes sensibles.

Les manifestations cliniques d'une exposition à ce polluant sont, pour l'essentiel, une toux, un inconfort thoracique ainsi qu'une gêne douloureuse à l'inspiration profonde. On peut aussi observer un essoufflement, ainsi qu'une irritation du nez et de la gorge. Outre les asthmatiques, cette pollution concerne plus particulièrement les personnes souffrant de rhinite allergique ou virale ainsi que les insuffisants respiratoires. Un autre polluant atmosphérique fréquemment associé à l'ozone (le peroxy-acétylnitrate) provoque quant à lui des irritations oculaires. Les effets de l'ozone sur la santé sont bien évidemment liés au niveau et à la durée de l'exposition ainsi qu'au volume d'air inhalé. Les températures élevées potentialisent également les effets délétères de ce

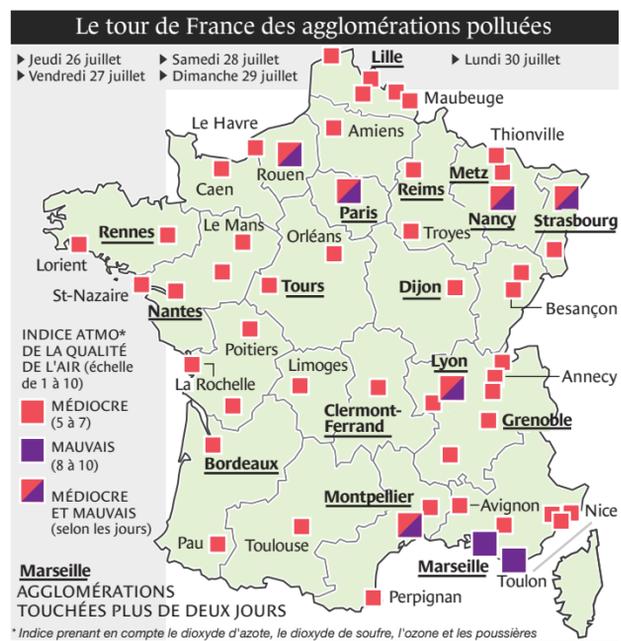
gaz. Certaines activités sont par ailleurs susceptibles d'accroître les effets nocifs. C'est tout particulièrement vrai de l'exercice physique intense et de l'inhalation, directe ou non, de la fumée de tabac. Sur ce dernier point la plupart des spécialistes de pneumologie, qui ne cachent pas une certaine irritation devant l'importance, selon eux excessive, nouvellement accordée par les responsables politiques à cette nuisance publique, rappellent que l'urgence sanitaire et politique demeure bien la pollution, active ou passive, liée à la consommation de tabac ; une consommation responsable chaque année à elle seule de plus de soixante mille morts prématurées en France.

Jean-Yves Nau

La combinaison d'un anticyclone stable, de l'absence de vents et de températures élevées

LA CHALEUR stagnante provoque depuis plusieurs jours des pics de pollution à l'ozone touchant tour à tour ou en même temps les agglomérations de Marseille, Strasbourg, Mulhouse, Lyon, Paris, Montpellier ou encore Le Havre et Rouen, nécessitant des mesures de précaution (comme la réduction de la vitesse automobile) et des appels à la prudence pour les personnes sensibles. Cette situation devrait se prolonger jusqu'au jeudi 2 août, Météo-France annonçant des températures caniculaires sur l'ensemble du pays. Cette pollution lancinante est favorisée par la combinaison d'un anticyclone stable, de l'absence de vents et de températures élevées.

La production de l'ozone est le fruit indirect de la combustion des hydrocarbures (essence, fioul et autres) brûlés par les transports – surtout l'automobile –, des installations industrielles et des grosses unités productrices d'électricité, alimentées en combustibles fossiles (pétrole, charbon). Une fraction plus modeste provient des rejets de méthane dans l'atmosphère. La fabrication du gaz est favorisée par le rayonnement solaire, ce qui fait que les dépassements des seuils sont le plus souvent constatés pendant les périodes estivales. Ces pics de pollution ne tou-



chent pas que les agglomérations. Les zones rurales se trouvent aussi directement sous le vent du panache qui arrive de la ville, mais, faute d'un réseau de capteurs, elles sont moins surveillées. Les études

des chercheurs, effectuées sur de longues périodes, ont en outre montré que cette production d'ozone pouvait s'étendre à l'échelle de l'Europe. Il en fut ainsi en 1995, lorsque la Hollande et l'Allemagne

furent touchées par un smog sans précédent.

A l'instar du nuage de Tchernobyl, qui avait traversé le continent, l'ozone ignore les frontières, et l'augmentation des flottes de transport comme la production d'énergie par des combustibles fossiles ne sont pas faits pour améliorer la situation. Dans l'hémisphère Nord, la concentration moyenne d'ozone a quadruplé entre 1874 et 1990 et certains chercheurs ont suspecté ce gaz d'avoir – sans que cela ait pu être formellement établi – contribué à la dégradation des grandes forêts d'Europe et d'Amérique du Nord.

Préconisée de longue date par les écologistes, la réduction de la circulation automobile ne résoudrait pas forcément la question. Les habitants de Strasbourg, où l'accès des voitures au centre-ville a été limité, ont pu s'en rendre compte à plusieurs reprises ces dernières années. Car des nuages polluants, poussés par les vents, arrivent parfois de zones voisines – et notamment d'Allemagne.

La prise en compte des dangers de la pollution a néanmoins suscité des mesures qui ont entraîné la diminution des quantités de certains gaz, constatait Dominique Gombert, directeur adjoint de l'agence de surveillance dans la

région parisienne, Airparif, interrogé vendredi 27 juillet par l'AFP. « Le dioxyde de soufre, émis par les industries, a pratiquement disparu en Ile-de-France, a-t-il expliqué. Certains polluants automobiles ont baissé, comme l'oxyde d'azote, grâce à la généralisation des pots catalytiques. Ou le benzène, dont la concentration a diminué dans les carburants. »

EXEMPLE SUISSE

La mise en place, comme en Suisse par exemple, de systèmes étanches permettant de recueillir directement à la pompe les vapeurs de carburants dans les stations-service et de réduire ainsi la pollution par les hydrocarbures est une hypothèse envisagée.

M. Gombert rappelle cependant que, en Ile-de-France, « nous sommes constamment au-delà des normes de qualité de l'air de l'Europe et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ». Pour baisser encore les émissions polluantes dans les zones urbaines, il faudrait « à la fois des progrès technologiques et des mesures de maîtrise de la circulation, afin que les progrès sur les moteurs et les carburants ne soient pas obérés par l'explosion du trafic des véhicules ».

Jean-François Augereau

BRADERIE DERNIERS JOURS

mettez Paris

PRINTEMPS - ÉTÉ 2001

- 50 % jusqu'au samedi 4 août

12, Bld Malesherbes PARIS 8^e

Tél. : 01.42.65.33.76

EXCLUSION Des responsables associatifs, les dirigeants du SAMU social de Paris et l'urbaniste et philosophe Paul Virilio ont publié, mardi 24 juillet, un texte pour dénoncer l'en-

combrement des structures d'hébergement et la situation « intolérable » des sans-abri dans la capitale. ● LE PHÉNOMÈNE est en grande partie imputable à l'afflux de réfugiés qui, n'ayant

« aucun droit », « viennent grossir le nombre des gens de la rue », écrivent les signataires. Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile étant saturés, le « trop-plein » se reporte sur les

structures d'hébergement pour les sans-abri. ● CES DIFFICULTÉS sont aggravées par la fermeture de centres pendant une partie de l'été. ● EN 2000, 29 341 sans-abri ont

appelé le SAMU social de Paris pour trouver un hébergement. ● EN MOSELLE, l'Association d'information et d'entraide mosellane juge la situation « intenante ».

Les associations d'aide aux sans-abri s'alarment de la pénurie de lits

Le nombre croissant de demandeurs d'asile venus grossir le flot des sans-abri provoque un engorgement exceptionnel des structures d'hébergement. Dans un texte publié le 24 juillet, plusieurs organisations exhortent les pouvoirs publics à agir pour que cesse une situation « intolérable »

LA SITUATION des « personnes à la rue » est devenue « intolérable » à Paris. Des responsables associatifs, les dirigeants du SAMU social de la capitale et l'urbaniste et philosophe Paul Virilio ont lancé ce « cri d'alarme », mardi 24 juillet, en publiant un texte : « Les efforts des associations humanitaires, des travailleurs sociaux et des institutions pour que les sans-abri sortent de l'urgence (...) sont gravement compromis, peut-on lire, parce que les personnes "sans papiers" n'ont aucun droit, viennent grossir le nombre des gens de la rue, et y restent prises au piège, livrées au travail clandestin, aux trafiquants en tout genre (...). »

En octobre 2000, déjà, six associations parisiennes avaient poussé un « coup de gueule » pour dénoncer l'engorgement des structures d'hébergement. Depuis, « rien ne s'est amélioré », diagnostique Danielle Huëges, déléguée générale de Cœur des haltes, qui parle même de « retour en arrière ». « Tous les centres sont pleins », dit-elle. Le phénomène est en grande partie imputable à l'embolie du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile.

« RÉPONSES AU COUP PAR COUP »

Depuis cinq ans, le nombre de candidats au statut de réfugié n'a cessé de s'accroître : 17 000 en 1996, 23 000 en 1998, près de 40 000 en 2000. Et le flux s'intensifie encore : selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), 23 239 demandes ont été déposées au cours du premier



PANCHO

semestre, soit une hausse de près de 20 % par rapport à la même période de l'année 2000.

Résultat : les centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) sont saturés, et le « trop-plein » se reporte sur les structures d'hébergement pour les sans-abri et les mal-logés (Le Monde daté 21-22 janvier). Le problème, s'il est national (lire ci-dessous), semble se poser avec une acuité particulière en région parisienne. « D'autres agglomérations connaissent des difficultés similaires », affirme Patrick Hervé, directeur général de La Mie de pain, mais la situation des sans-logis

à Paris est encore plus insoutenable qu'ailleurs ; le travail associatif est devenu ingérable. »

Ces difficultés, déplore Médecins du monde, sont aujourd'hui redoublées par la fermeture de plusieurs structures d'accueil pendant une partie de l'été : entre 700 et 800 places se sont ainsi momentanément volatilisées. En outre, de nombreux hôteliers privilégient la clientèle touristique, durant la période estivale, et n'acceptent plus les publics en difficulté. D'après Droit au logement, il est même arrivé que des assistantes sociales refusent de prendre en charge des nuitées pour

des familles en situation d'« errance urbaine ». Dans l'entourage de Gisèle Stievenard, l'adjointe du maire de Paris chargée de la solidarité et des affaires sociales, on indique ne pas avoir connaissance de ces situations, mais, poursuit-on, il serait souhaitable que les crédits consacrés au paiement de nuits à l'hôtel soient, à terme, réorientés. La ville entend privilégier les solutions durables – telles que la construction de résidences sociales – plutôt que de financer des « réponses au coup par coup ».

Sans-abri, ménages mal logés, candidats au statut de réfugiés, déboutés du droit d'asile... Le flot composite des laissés-pour-compte qui restent aux portes des centres d'hébergement ne cesse de s'accroître. « La situation devient explosive », s'indignait, dans un communiqué diffusé le 28 juin, le réseau Alerte, qui réunit une quarantaine d'associations de lutte contre l'exclusion. Pourtant, souligne-t-on à la direction des affaires sanitaires et sociales (DASS) de Paris, les pouvoirs publics ont consenti un effort « inégalé » en lançant un plan triennal qui vise à accroître le nombre de places dans les centres d'hébergement d'urgence et à « humaniser » les conditions d'accueil. Dans la capitale, quelque 2 400 lits étaient disponibles en 1999, en raisonnant « en année pleine » (1 800 en été, 3 000 en hiver) ; en 2000, ce chiffre est passé à 2 900 (3 500 pour la période hivernale). De plus, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris a mainte-

nu en activité deux centres d'accueil, cet été. Enfin, le programme de construction de résidences sociales en Ile-de-France, annoncé en octobre 1999 par le gouvernement, commence à porter ses fruits : selon la DASS, quelque 1 000 logements ont ainsi été créés à Paris.

Par ailleurs, une « plate-forme d'accueil » a été mise en place en août 2000 sur la région parisienne pour guider les familles deman-

n'ont pas le droit de travailler, ils deviennent la proie des marchands d'esclaves, des réseaux clandestins qui exploitent leurs bras ou leur tête pour un prix dérisoire », analyse Patrick Rouyer, directeur de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) en Ile-de-France. Les femmes sont particulièrement menacées, comme le souligne Christian Météreau, de l'Amicale du Nid.

De plus en plus de jeunes et d'enfants

En 2000, 29 341 sans-abri ont appelé le SAMU social de Paris pour trouver un hébergement, soit environ 1 900 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente. Près de 3 000 enfants, accompagnés de leurs parents, et 180 mineurs isolés ont été recueillis, des chiffres qui ont plus que doublé en un an. Cet afflux d'enfants parmi la population des sans-domicile-fixe s'explique par la très forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile venant d'Europe orientale et d'Afrique.

La pénurie de places dans les centres d'accueil s'est fait sentir dès le matin et le nombre de lits manquants a augmenté de 78 % par rapport à 1999. La population qui s'est adressée au SAMU social en 2000 est plus jeune (trente-trois ans en moyenne) et elle a composé le « 115 » – le numéro d'appel gratuit mis en place pour les SDF – plus souvent qu'auparavant (vingt demandes par personne, en moyenne, contre douze en 1999).

ses d'asile dans leurs démarches administratives et pour les aider à trouver un toit. Elle s'efforce de les loger en province, de manière à décongestionner la capitale. Et, depuis novembre 2000, la Sonacotra gère un dispositif d'urgence d'environ 1 300 places.

Malgré tous ces efforts, les structures sont débordées. Du 1^{er} au 29 juillet, indique-t-on au Samu social de Paris, près de 2 300 demandes d'hébergement formulées par des hommes isolés n'ont pas pu être honorées, faute de place (une même personne peut effectuer plusieurs demandes). Les requêtes insatisfaites s'élevaient à 118 pour les couples et à 88 s'agissant des femmes.

DES « EFFETS SUR LA SANTÉ »

Médecins du monde s'inquiète de cette situation qui a des « effets aggravants sur la santé ». « Nos équipes relèvent ces jours-ci une dégradation générale de l'état physique et psychique des personnes vivant dans la rue », indique l'association dans un communiqué diffusé jeudi 27 juillet. De nombreux SDF souffrent de déshydratation, les chocs thermiques causés par les différences de température entre le jour et la nuit sont parfois violents, les problèmes dermatologiques et les maux liés à l'absorption d'alcool s'accroissent avec la chaleur.

Les demandeurs d'asile, eux, encourent bien d'autres périls, selon les associations. « Comme ils

Cette association aide notamment des ressortissantes d'Afrique de l'Ouest et des pays de l'Est contraintes de vendre leur corps. Ces femmes, explique Christian Météreau, « ne parviennent pas à avoir des papiers en règle ; pour elles, le plus souvent, la seule solution, c'est la prostitution ».

Pour toutes ces raisons, les signataires de l'« appel du 24 juillet » – parmi lesquels figure Xavier Emmanueli, président du SAMU social de Paris et secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence dans le gouvernement d'Alain Juppé – exhortent les pouvoirs publics à « élaborer une vraie politique d'accueil (...) et à reconnaître aux sans-papiers le droit de vivre en France et d'y travailler, y compris en attendant le résultat de leurs démarches ».

Une suggestion qui a peu de chances d'être retenue. Au mois de janvier, l'Hôtel Matignon excluait catégoriquement de rétablir le droit au travail pour les demandeurs d'asile. Cette perspective est encore moins plausible aujourd'hui, à moins d'un an des élections présidentielle et législatives, d'autant que le chômage est légèrement reparti à la hausse aux mois de mai et juin. Le silence des hommes politiques sur ce dossier scandalise les associations. « C'est grave, considère Patrick Rouyer, car on est en train de fabriquer de grands marginaux. »

B. Bi.
avec J. B. et An. Fr.

Avec Médecins du monde, nuit de maraude dans la capitale en panne d'abris

C'EST UN REFRAIN de disette, qui se répète soir après soir. « Allô, le SAMU social ? Oui, bonsoir, nous partons en tournée, là. Est-ce que vous avez encore quelques places de libres ? Non ? Et des lits médicalisés ? Non plus ? » Il est 21 h 50, en ce mercredi 25 juillet. Graciela Robert, responsable de la mission sans-abri de Médecins du monde, coupe son téléphone portable. « On est mal », se lamente-t-elle. Les « maraudeurs » de l'organisation humanitaire viennent de partir dans deux véhicules à la rencontre des SDF à Paris. Et le SAMU social n'a déjà plus rien à offrir. Cyril Laumond, chauffeur et logisticien, n'est pas tellement étonné. Depuis des mois, la pénurie prévaut dans les centres d'hébergement d'urgence. Alors forcément...

Louis, « Chouquette » et Patrice n'ont pas l'air de s'en émouvoir. Sous les arcades qui bordent la place des Vosges, les trois hommes ont trouvé un abri idéal pour bivouaquer et « faire la manche », à quelques pas des terrasses de restaurant. « Vous voulez un endroit pour dormir cette nuit ? », demande Graciela Robert. « Non, ça va. J'ai mon duvet, je dors là-bas », réprend Chouquette en tendant la main vers un

recoin où ses deux compagnons d'infortune ont aménagé leur campement. Patrice, lui, n'a pas non plus envie d'avoir un toit au-dessus de la tête, ce soir. De temps à autre, ses enfants ou des amis l'hébergent. Mais ça ne lui plaît guère, confie-t-il.

DÉNICHER UNE CHAMBRE D'HÔTEL

Il est maintenant 22 h 40, et Lyes semble un peu perdu. Ce jeune homme de vingt-cinq ans espère, lui, trouver un lit, grâce à la Halte de la gare de Lyon, un lieu d'accueil de jour. Mais il a oublié une chose : les horaires. La Halte a fermé ses portes depuis un petit moment, et le bus qui conduit des sans-abri « à Charenton » est déjà loin. « Je crois que je vous ai déjà vu », suggère Graciela Robert. Lyes acquiesce. Une fois, en effet, ils se sont rencontrés dans les locaux de l'association d'aide aux toxicomanes, où travaille la responsable de Médecins du monde. La discussion s'engage, puis le jeune homme embarque avec l'équipe de « maraudeurs ». Direction : le quartier de Belleville. Graciela Robert a réussi à trouver une chambre dans un hôtel. Lyes est tiré d'affaire pour cette nuit. Demain, on avisera. Graciela Robert l'en-

courage à reprendre contact avec l'antenne de Médecins du monde, sise avenue Parmentier.

A la station de métro Belleville, plusieurs hommes se sont installés au pied d'un immeuble. Certains dorment ; un autre, assis en tailleur, semble frappé par le désarroi. De son récit chaotique émerge une information, fragile : ce soir, il a composé le « 115 » – le numéro d'appel du SAMU social ; « Ils m'ont répondu : "Vous pouvez dormir dehors, il fait chaud" », assure-il. Alors l'équipe de Médecins du monde repart en chasse. Rue de la Fidélité, dans le 10^e arrondissement de Paris, les hôtels affichent complet. La ronde continue. Quelques centaines de mètres plus loin, Graciela Robert déniché une chambre. « L'hôtelier souhaite voir le gars avant de le prendre », lance-t-elle. « C'est la première fois que je vois ça », murmure Cyril Laumond, en retournant à Belleville pour y « repêcher » le sans-abri éconduit par « le 115 ». Celui-ci somnole déjà. « On vous a trouvé une place dans un hôtel, lui dit Cyril. Vous voulez venir ? » « Non, pas ce soir », répond-il. Il est minuit passé. »

Bertrand Bissuel

Dans le Rhône, une « situation explosive »

Dans le Rhône, les demandeurs d'asile sont de plus en plus nombreux à composer le « 115 », ce numéro d'appel gratuit pour les sans-abri qui cherchent un hébergement. Un responsable de la « Veille sociale téléphonique » indique ainsi, dans le bulletin – paru en juillet – de l'association villeurbannaise Forum réfugiés, qu'au cours du premier trimestre, « 800 demandeurs d'asile (hommes, femmes, enfants) ont été transportés (...) vers des structures d'hébergement [ou] vers des hôtels », soit « 30 % du total des interventions de nuit ». Les centres pour hommes isolés « étaient occupés à plus de 50 % par cette population ». « Les accueils de jour, les associations caritatives, poursuivit-il, ont été débordés par cet afflux de familles (39) et surtout de célibataires (400) ». L'accueil a pu être « correctement » assuré jusqu'à la mi-avril mais la « fermeture de 120 places d'hébergement d'urgence », « l'arrivée continue de nouvelles familles et de [personnes] isolés nous conduisent vers une situation explosive ».

« Trier, refuser l'accueil, séparer les familles » : en Moselle, le travail des associations devient « intenante »

METZ (Moselle)

de notre correspondant

« La situation est à ce point critique qu'elle nous contraint à un travail absolument contraire à notre

REPORTAGE

« Les locaux nous jettent à la figure qu'il faut être kosovar ou russe pour avoir un lit »

mission : faire le tri à l'entrée, refuser l'accueil ou séparer les familles, parfois même mettre les gens à la rue... » Yvette Rolin, directrice de l'Association d'information et d'entraide mosellane (AIEM) et responsable des centres d'hébergement d'urgence de cette structure créée à l'origine pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales, croyait avoir tout vu. Mais dans cette Lorraine transfrontalière, où le problème de l'accueil des demandeurs d'asile se pose avec une acuité particulière, elle affirme assister, depuis quelques années, à la dégradation d'une situation devenue « ingérable ».

« Nous avons toujours eu affaire à des familles qui traversaient la frontière et demandaient l'asile politique », explique-t-elle. Nous avons toujours considéré qu'assurer le premier accueil de ces personnes faisait partie de nos missions. Mais depuis deux ou trois ans, le système est saturé, mettant les associations dans une position intenante. »

Avant, les choses étaient assez simples : « Lorsqu'une famille arrivait, nous signions un bon d'hôtel et engageons les démarches auprès de la préfecture pour qu'elle obtienne une autorisation provisoire de séjour, raconte Mme Rolin. On faisait un formulaire à France Terre d'asile, qui désignait sous quinzaine un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). » Mais peu à peu, les délais d'examen des dossiers se sont allongés. « Nous avons commencé à garder les familles un mois, puis deux, puis six. A présent, c'est l'engorgement complet. »

DES CHOIX « ABERRANTS »

« La difficulté n'est pas d'accueillir au pied levé les demandeurs d'asile, le problème est de devoir les héberger longtemps, dans

un cadre conçu à l'origine pour les situations d'urgence », insiste la directrice de l'AIEM. Un bon dossier met, dit-elle, en moyenne dix-huit mois avant d'être traité, mais le plus souvent il faut compter trois ans. « Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile étant eux-mêmes submergés, la situation est devenue inextricable. »

Yvette Rolin ne compte plus les choix « aberrants » auxquels elle a dû se résoudre. Une famille de Russes, arrivée récemment à Metz, a ainsi dû être séparée. Il n'y avait plus un seul studio disponible au centre Mazelle, où l'AIEM a choisi de regrouper les demandeurs d'asile, raconte la directrice. « Par miracle », il restait une chambre au gîte Sainte-Croix, où sont accueillies traditionnellement les femmes en détresse. Elle a été donnée à la mère et à ses enfants mais le mari a dû aller dormir au centre pour hommes seuls du Pont-des-Grilles, où les deux tiers des lits sont déjà occupés par des réfugiés.

Yvette Rolin se souvient encore de cette famille d'Algériens candidate à une demande d'asile territorial. « Ce couple de Kabyles

est arrivé la peur au ventre avec ses cinq enfants, évoquant la menace de bandes armées. La famille a d'abord été hébergée chez un cousin. La cohabitation est vite devenue un enfer. Dans l'incapacité de trouver une solution de rechange, nous avons contribué, bien involontairement, à aggraver la surpopulation dans les logements sociaux. »

AFFLUX DE CANDIDATS À L'EXIL

« Nous vivons tout ça très mal, se déssole ce travailleur social employé à l'AIEM. Nous avons des hommes qui dorment dehors avec des centres d'hébergement remplis de demandeurs d'asile, lesquels, au demeurant, méritent d'y rester. Mais la xénophobie gagne du terrain parmi les sans-abri locaux, qui nous jettent en pleine figure qu'il faut être russe ou kosovar pour avoir une chance de trouver un lit chez nous. »

Yvette Rolin relate encore la situation « ubuesque » de cet autre couple de Russes, englué dans une longue procédure qui les accule aujourd'hui au départ : « Il va donc falloir qu'ils sortent du centre. Qui va s'en charger ? »

Cet état des lieux est aggravé par la situation frontalière de la Lorraine. Sa proximité avec l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg en fait une terre privilégiée pour les « passeurs ». Par camions entiers, ces derniers y font affluer les candidats à l'asile politique des pays de l'Est. Le drame que vit l'Algérie provoque également des exils – et nombre d'Algériens ont de la famille dans la région. Depuis l'âge d'or du charbon et de l'acier, la Lorraine est restée, dans l'esprit de nombreux Maghrébins, une terre d'accueil historique.

Taradée à l'idée de devoir trouver 200 000 francs d'ici à septembre pour boucler ses budgets, Yvette Rolin conclut dans un soupir : « Notre adversaire n'est pas l'administration, qui fait ici ce qu'elle peut, mais l'Etat français et son gouvernement, qui ne se donnent pas les moyens de leur politique. Nous attendons des directives claires et non ce "débrouillez-vous" permanent qui nous amène parfois à faire n'importe quoi. »

Nicolas Bastuck

Réunion de la « dernière chance » entre M. Kouchner et les obstétriciens du privé

La menace de grève des obstétriciens du privé « à compter du 1^{er} août » est suspendue à la nouvelle rencontre, le 31 juillet, entre le syndicat professionnel, qui réclame l'instauration d'un « prix de journée » pour le nouveau-né, et le secrétariat d'Etat

LA RÉCENTE RÉUNION organisée entre Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé et les responsables du Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof) n'aura pas suffi à lever la menace d'une « grève des accouchements » dans les cliniques privées au mois d'août (*Le Monde* du 27 juillet). Une nouvelle rencontre était donc prévue dans la soirée du mardi 31 juillet. « Il s'agit pour nous de la réunion de la dernière chance. En signe de bonne volonté, nous avons décidé de ne pas lancer cette grève à compter du 1^{er} août mais si la négociation échoue, nous n'hésiterons pas à la mettre en œuvre dans les tout prochains jours », a déclaré au *Monde* le docteur Guy-Marie Cousin, secrétaire général du Syngof. *Contrairement à ce qu'a pu déclarer M. Kouchner, nous ne revenons pas sur notre parole mais nous souhaitons un engagement ferme du gouvernement sur une question essentielle ayant trait à la sécurité des mères et des nouveau-nés.*

La réunion du 25 juillet avait permis de trouver un accord de principe sur l'une des deux principales revendications des gynécologues-obstétriciens, celle d'une amélioration de la rémunération des gar-

des et des astreintes de ces spécialistes. « Bernard Kouchner a reconnu les efforts des professionnels pour réduire la mortalité périnatale et maternelle, expliquait alors le Syngof. Il a admis que l'Etat devait les aider et dégager pour cela les moyens nécessaires au fonctionnement des réseaux de maternité créés par le plan périnatalité d'octobre 1998. »

Le contentieux porte aujourd'hui sur la création, réclamée par le Syngof, d'un « prix de journée » pour le nouveau-né dans l'ensemble des maternités privées où accouchent, chaque année, 273 000 femmes – ce qui correspond à environ 40 % des naissances. Pour le syndicat, une telle disposition – qui correspondrait en année pleine à un budget supplémentaire d'environ 400 millions de francs – permettrait de financer une augmentation des salaires des personnels.

« FORFAIT-NAISSANCE » « Notre proposition est dénuée de toute ambiguïté, précise M. Cousin. Ce "forfait-naissance" d'environ 1 500 francs par nouveau-né serait clairement identifié et fléché. En d'autres termes, il ne s'agit en aucune manière d'améliorer la

rentabilité d'établissements privés. » Le Syngof ajoute que les médecins et les personnels des maternités ne comprendraient pas que le gouvernement ait réussi à trouver 1 milliard de francs pour allonger le congé de paternité et qu'il ne puisse dégager 400 millions de francs pour améliorer la sécurité des parturientes et des nouveau-nés, ainsi que les conditions de travail des professionnels de la naissance. Si le mouvement de grève devenait effectif, il imposerait au secteur public hospitalier de prendre en charge plusieurs milliers de patientes supplémentaires.

Symptôme du malaise croissant de ces professionnels, le Syngof a reçu, à la veille de la rencontre du 31 juillet, deux soutiens importants : celui de la Fédération des gynécologues-obstétriciens des centres hospitaliers non universitaires et celui du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs français. Ce dernier réclame notamment le « relèvement substantiel des honoraires pour l'analgésie péridurale », ainsi que la « création d'une indemnité spécifique pour les actes effectués la nuit ».

Jean-Yves Nau

L'ami psychanalyste de M^{me} Deviers-Joncour renvoyé devant le tribunal correctionnel

Elle l'accuse de lui avoir subtilisé des documents attestant sa relation avec M. Dumas. L'enquête sur le psychanalyste Daniel André, ancien voisin et ami de Christine Deviers-Joncour, est achevée. Le juge Philippe Courroye a ordonné son renvoi devant le tribunal

AVATAR discret de l'affaire qui a causé la chute de Roland Dumas, l'enquête sur le psychanalyste Daniel André et l'ancienne ténancière de maison close Lucienne Tell, jadis proches de Christine Deviers-Joncour, devrait connaître son épilogue dans quelques mois. Saisi d'une plainte déposée contre eux, au printemps de 1999, par l'ex-compagne de M. Dumas, le juge d'instruction Philippe Courroye a ordonné, dans une ordonnance datée du 20 juin, le renvoi du psychanalyste devant le tribunal correctionnel, sous la qualification d'« abus de confiance ». Celui-ci est soupçonné d'avoir soustrait certains documents et une somme d'argent liquide que M^{me} Deviers-Joncour assure lui avoir confiés peu avant son incarcération, en 1997. Accusée par l'ancienne « chargée de mission » d'Elf Aquitaine d'avoir momentanément dissimulé ces fonds, M^{me} Tell avait été mise en examen en même temps que M. André, le 7 décembre 2000, pour « chantage, abus de confiance, menaces et actes d'intimidation », mais elle a bénéficié d'un non-lieu.

Une part importante des charges initialement retenues contre le psychanalyste en outre été abandonnée par le juge – le parquet ayant, pour sa part, requis un non-lieu. Aussi son avocat, M^{re} Thierry Lévy, relève-t-il les « contradictions » de cette décision – « qui a, semble-t-il, suscité beaucoup d'hésitations », a-t-il déclaré au *Monde*. Les investigations, de fait, n'ont pas accredité les déclarations de M^{me} Deviers-Joncour sur les « pressions » qu'aurait exercées sur elle

M. André et M^{me} Tell, tous deux membres de l'entourage de Roland Dumas. Plusieurs témoignages ont en revanche corroboré la version selon laquelle le psychanalyste, voisin de M^{me} Deviers-Joncour dans l'hôtel particulier de la rue de Lille où elle possédait son fameux appartement, aurait profité de sa détention pour lui subtiliser 1 million de francs et des archives personnelles – photographies, lettres et enregistrements témoignant de ses relations intimes avec M. Dumas.

« LA SÉLECTION DES PHOTOS »

L'éditeur Olivier Nora, alors PDG de Calmann-Lévy – qui édita *La Putain de la République* (1998) –, a déclaré que Daniel André avait « en [sa] présence », « refusé de restituer » des « documents que Christine Deviers-Joncour lui avait remis ». « Il m'a dit qu'il s'agissait de documents trop graves », précisait-il, évoquant notamment « des enregistrements de Roland Dumas effectués à son insu ». Figure du milieu de la prostitution parisienne sous le surnom de « Katia la Rouquine », M^{me} Tell a confirmé l'existence des bandes magnétiques, mais affirmé tout ignorer de correspondances que M. Dumas aurait eu intérêt à récupérer, glissant à ce propos : « Je ne vois pas pourquoi des lettres d'amour seraient dangereuses. »

Elle aussi voisine de Christine Deviers-Joncour dans l'immeuble de la rue de Lille, l'éditrice Maren Sell, qui l'assista dans la rédaction de son livre, a témoigné de l'omniprésence du psychanalyste durant cette période, lorsqu'il s'était agi, notamment, de négocier avec Pari-

Match la publication d'extraits de l'ouvrage, illustrés par des photos de M^{me} Deviers-Joncour avec M. Dumas. M. Nora a indiqué que Daniel André jouait alors « le rôle d'intermédiaire » avec l'ancien ministre, et qu'il lui avait affirmé avoir « procédé avec lui à la sélection des photos » destinées à l'hébdomadaire. L'éditeur cherchait alors à s'assurer que M. Dumas « ne poursuivrait pas la publication des photos devant un tribunal » – ce qui, de fait, ne se produisit pas.

Interrogé par le juge, le 1^{er} mars 2000, l'ex-président du Conseil constitutionnel n'a pas formellement contredit cette version, se déclarant « troublé » par le récit d'Olivier Nora. Tout au plus a-t-il dit avoir estimé « qu'il était ridicule de [s]'opposer à des photos prises dans des lieux publics », ajoutant toutefois n'avoir pas su que l'une des photos le montrait allongé sur une plage, en maillot de bain, enlaçant M^{me} Deviers-Joncour et affirmant que, dans le cas contraire, il s'y « serait opposé ». Les fameuses photos avaient été publiées par *Paris-Match*, le 29 octobre 1998. Au passage, l'enquête a permis d'apprendre qu'elles avaient été achetées à M^{me} Deviers-Joncour au prix de 600 000 francs. « J'avais fait passer un message à Roland Dumas [...] pour qu'il me trouve une aide financière, a déclaré cette dernière au juge Courroye. Il a préféré la solution des photos. » Ce point-là a été démenti par l'ancien ministre.

Hervé Gattegno

www.lemonde.fr/elf

IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

<p>ACHATS</p> <p>VIAGERS</p> <p>LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos viagers sur WWW.VIAGER.FR</p> <p>LOCATIONS</p> <p>OFFRES MEUBLÉES</p> <p>Paris 8^e MADELEINE, résid. luxe, gd studio équipé, balc. 8 000 F c.c. 06-73-81-84-45.</p> <p>Province BASTIDE EN PROVENCE A 15 min. de la gare TGV d'AVIGNON, au pied du Lubéron, grand standing, piscine. De l'automne au printemps. Tél. : 06-71-72-94-19.</p> <p>AGENCE NDA</p> <p>DIVERS Hérault, château dans village XVII^e siècle, ISMH, tt cft, 11 pers., pisc., 40 km/mer, 40 km Montpellier. 2^e quinz. d'août 25 000 F. Tél. : 06-80-15-71-46, 04-67-72-15-67.</p> <p>Loue semaine centre St-Raphaël, plage 200 m, meublé 60 m² tt cft, 4 à 6 pers., clim., park. Tél. : 04-94-95-68-26 h.r.</p> <p>Côte d'Azur, La Colle-sur- Loup, près de St-Paul-de- Vence, villa 140 m², clos, park., pisc., 4 ch., séj., cuis., 2 bs, terr., barb., prest. Tél. : 06-13-22-72-10.</p> <p>Morbihan, 700 m plage, à louer maison tt cft pour 8 pers. Jard., barbecue. 5 500 F la sem. juill.-août. Tél. : 02-97-39-23-11.</p>	<p>VENTES</p> <p>APPARTEMENTS</p> <p>Paris 13^e GOBELINS studette, 15 m², 6^e ét., ref. à nf, meublé, prêt à habiter, idéal pr étud., 360 000 F. 06-19-57-75-25.</p> <p>Paris 17^e DEMOURS, 4 P. 100 m², moultures, gde cuis., s. de bs. 3 450 000 F. 01-47-75-39-96.</p> <p>EM P L O I</p> <p>DEMANDES Etud. bac + 3 management du sport, ch. trav. sérieux à son domicile. Tél. : 01-69-24-43-94.</p> <p>OFFRES L'hôpital local de Rugles (Eure) 1 h 30 de Paris, Caen, Rouen recherche INFIRMIER (ES) D-E Possib. rachat de contrat, statut fonction publique hospital. avec reprise d'ancienneté. Formation proposée : DU soignant en gériatrie, DU soins palliatifs et AGENT DE DEVELOPPEMENT GERONTOLOGIQUE Contrat emploi jeune à durée déterminée de 5 ans. Emploi pérennisé à l'issue. Sal. brut de départ : 7 101,38 F, possib. de progression. Niveau d'études : BAC et formation universitaire de gériatrie ou similaire, maîtrise de l'outil informatique. Adresser cand. + CV à M^{me} Nelly Millan, directeur hôpital local, 27250 Rugles. Tél. : 02-32-24-63-22. e-mail : hopitallocal@hopitallocalrugles.fr</p>	<p>MAISONS</p> <p>Paris 13^e Maison de ville sur 3 niv. 176 m², calme, lum. + cour et terr. donn. sur jard. 70 m² + cave. Pour tt rens., part., tél. : 01-45-82-61-59.</p> <p>Province MARSEILLE quartier résidentiel, prox. centre, rare, maison de maître, 350 m² habit., prestation luxe, récept. 100 m², 4 ch. + appt indép. 50 m², type 2, jardin 900 m², arboré, paysagé, avec piscine à débordement et jacuzzi, 3 garages, 5,5 MF à saisir. AG 04-96-11-57-57/ 06-07-44-19-56.</p>	<p>TERRAINS</p> <p>Province Terr. de 2 ha, en terrasses, avec cabanon en pierre, aux Muraires, comm. du Luc (Var), 220 000 F : R. Legrand, 336, route 138, Neuville, Québec, GOA 2R0 Canada.</p> <p>VIAGERS</p> <p>Paris 17^e rare, sup. 200 m², 5^e, asc., bel imm., p. de t., 2 serv. + park., occupé H 84 ans. 2 200 000 F + 35 000 F/mois. LAPOUS 01-45-54-28-66.</p>
--	---	---	--

INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN

recherche un **DIRECTEUR ADJOINT**,
chargé(e) de la Collection Frac Rhône-Alpes et
des expositions

Missions et profil recherché : www.i-art-c.org

Lettre de motivation + CV avant le 15 octobre
2001 à : Monsieur le Président de l'Institut
d'art contemporain
11 rue Docteur Dolard
69605 Villeurbanne Cedex

UNIVERSIDAD DE FRIBURGO (SUIZA)

La Facultad de Letras
convoca a concurso para cubrir el cargo de

**Profesor/a de Filología e Historia
de la lengua española**
(asociado/a a la Cátedra de Literatura española e
hispanoamericana)

Responsabilidades: enseñanza e investigación en los
campos mencionados, en particular en lengua y literatura de
la Edad Media.
El idioma de enseñanza es el castellano. Se exige el
dominio activo de una de las dos lenguas de nuestra
Universidad (francés y alemán) y el conocimiento pasivo de
la otra.

Requisitos: Doctorado y Habilitación (o méritos
equivalentes) en Filología española.

Para más información: www.unifr.ch/de-lettres/emplois/
Décanat de la Faculté des Lettres, Université de Fribourg,
Miséricorde
CH-1700 Fribourg (Suisse)

Plazo de postulación: hasta el 25 de septiembre de 2001
Entrada en función: 1^{ro.} de marzo de 2002 o fecha a
convenir

Une fausse note administrative menace d'annulation le Capes de musique

POUR la première fois en France, des épreuves de Capes (certificat d'aptitude au professorat d'enseignement du second degré) risquent d'être annulées pour un autre motif que la fraude ou le vol de sujets. Le Conseil d'Etat a en effet ordonné, le 11 juillet, au ministre de l'éducation nationale de suspendre la nomination des candidats reçus aux épreuves du Capes interne d'éducation musicale et de chant chorale, en raison d'un dysfonctionnement administratif. Trois mois après l'annonce des résultats – le 6 avril –, 51 lauréats ont appris, par une lettre recommandée du ministère de l'éducation nationale reçue le 25 juillet, que leur réussite était remise en cause.

Trois candidats de la Réunion avaient été convoqués à Sainte-Clotilde (la Réunion) pour passer les épreuves écrites le 21 février. Le jour dit, au moment de l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets, ils ont découvert qu'elle était vide et l'administration leur a appris que l'épreuve devait avoir lieu, pour tous les candidats, dans un seul lieu d'examen, à Arcueil (Val-de-Marne). Indignée, une candidate a adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale, qui a gardé le silence pendant deux mois. Elle a alors décidé de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat. Pour statuer, celui-ci s'est appuyé sur l'arrêt du 17 juillet 2000 qui réglemente l'ouverture du concours de recrutement pour l'année 2001 et fixe un unique lieu d'épreuve pour tous les postulants. La juridiction administrative a considéré que la situation était de nature à rompre le principe d'égalité entre les candidats.

Les admis ont appris la nouvelle par une lettre du directeur des personnels enseignants du ministère de l'éducation nationale : « Je tenais à vous faire part de mes regrets les plus sincères, écrit-il. Je sais à quel point la préparation à toute épreuve de concours est longue, ardue, nerveusement éprouvante et je suis navré que vous soyez conduit à les subir à nouveau. » Et de convoquer les candidats pour l'épreuve d'admissibilité le 27 septembre.

De nombreux candidats admittent depuis de se regrouper pour organiser une action collective. Ils ont en premier lieu envoyé

une lettre à Jack Lang pour attirer son attention sur « l'incompétence des services de l'éducation nationale » et souligner le fait que « ce genre de distraction peut compromettre gravement la carrière des victimes de ce ratage ». D'autre part, ils se sont adressés à leurs députés. Le seul recours possible face à une décision du Conseil d'Etat consiste en effet à obtenir la validation administrative des résultats par le Parlement. Encore cette solution nécessite-t-elle le vote d'une loi spéciale. En ces temps de vacances parlementaires, la démarche semble avoir peu de chances d'aboutir rapidement. Aussi certains candidats s'interrogent sur la chronologie de l'affaire ; ils pointent du doigt le fait qu'« on les prévient quand ils ne peuvent plus rien faire avant la rentrée ».

« INADMISSIBLE »

Une jeune lauréate estime faire « les frais d'une faute de l'administration ». Les personnes concernées relèvent que ce « procédé inadmissible » revient à compenser une injustice (celle des candidats mal convoqués) par une autre (la remise en cause des admissions). La suspension des résultats a parfois des conséquences non négligeables. Par exemple, un des promus avait mis en avant sa réussite au concours pour contracter un prêt immobilier ; il craint désormais que sa banque se retourne contre lui s'il échoue à la session de septembre. Comme lui, beaucoup s'estiment victimes d'un préjudice moral et financier : ils comptaient sur un poste – et un salaire – de professeur certifié à partir de la rentrée mais risquent de rester maîtres auxiliaires. Laurent, trente-deux ans, reçu troisième au concours, confie : « Après tous les efforts consentis, j'en ai chialé. » Il avait consenti un effort financier important pour se payer une formation préparatoire au Capes, et sa réussite aux épreuves lui avait laissé espérer un avenir professionnel meilleur.

Les lauréats déçus comptent sur leur mobilisation « solidaire et déterminée », ainsi que sur la pression médiatique, pour accélérer la procédure et obtenir une réponse favorable du ministère.

M. R. T. et J. B.

Importante saisie de cocaïne au large de la Guyane

LA MARINE française a intercepté, vendredi 27 juillet, un bateau de pêche vénézuélien, le « Carolina », avec huit hommes à bord, qui transportait 1,8 tonne de cocaïne dont la valeur marchande est estimée à plus de 10 milliard de francs (1,5 milliard d'euros). Repéré par les Américains, le navire avait été mis sous surveillance depuis le début du mois. Il a été inspecté en application de l'article 17 de la Convention de Vienne, qui autorise la visite des bateaux suspects de trafic de drogue dans les eaux internationales. Après cinq heures de recherches, la cocaïne répartie dans 60 sacs a été découverte derrière des panneaux soudés. En accord avec le parquet de Cayenne, le bateau, son équipage et sa cargaison ont été remis, dimanche 29 juillet, aux autorités vénézuéliennes.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le parquet de Sarreguemines (Moselle) a ouvert une information judiciaire**, lundi 30 juillet, pour « enlèvement et séquestration » à la suite de la disparition de Karine, une adolescente de dix-sept ans, qui a disparu, le 22 juillet, après avoir été renversée par une voiture alors qu'elle circulait à vélo sur une route isolée de Bitche.

■ **MEURTRE : une serveuse d'un bar de l'île-Rousse (Haute-Corse) a été tuée**, dimanche 29 juillet, vers 2 heures, lors d'un règlement de comptes visant le patron d'un débit de boissons. Ce dernier, Antoine Allegrini, avait déjà échappé à deux tentatives d'assassinat. Deux hommes cogoulés ont tiré dans le bar, le Libecciu, atteignant Mathilde Signanini, 35 ans, concubine de M. Allegrini.

■ **COUVRE-FEU : le tribunal administratif de Marseille, qui statuait en référé, a rejeté**, dimanche 29 juillet, la demande de la préfecture du Vaucluse de suspendre le couvre-feu pour mineurs de moins de treize ans que la municipalité (FN) d'Orange a instauré jusqu'au 1^{er} octobre dans le centre-ville et le quartier « sensible » du Coudoulet.

RÉGIONS

PAYS D'ICI 6

La Cornouaille, de la coiffe en dentelle au cyber-fest-noz

Le sud du Finistère se veut encore plus breton que la Bretagne, et le folklore y est joyeusement entretenu. Cette richesse culturelle s'exprime aussi par des créateurs contemporains qui se servent de leurs racines pour nourrir leur travail

RENNES

de notre correspondante régionale

Les gens de Cornouaille sont tellement fiers de leur diversité qu'ils ont inventé un festival rien que pour lui donner l'occasion de parader dans les rues de Quimper. Et rien ne leur est plus délectable que de repérer pendant le Défilé des guises, qui vient de rassembler au moins deux mille participants fin juillet, à quelle paroisse se rattachent les broderies de ce costume breton-là, les dentelles de cette coiffe-ci, de quel demi-canton proviennent ces chansons et ces danses. Il en est ainsi depuis 1923 et c'est pareil lors des fêtes traditionnelles de Pont-Aven, de Pont-l'Abbé, de Concarneau...

Sauf à être animé d'une extrême mauvaise foi, il n'est pas un Léonard (habitant du pays du Léon) ni un Trégorrois (du pays de Tréguier) pour disputer à ce morceau du Finistère son sens des festivités lui procurant une si grande richesse culturelle. La ville de Quimper compte à elle seule huit bagadoù (fanfares). La gavotte, le fest-noz sont nés dans ce pays, du moins quand les alentours de Carhaix faisaient encore partie de l'évêché de Cornouaille. Et c'est ici que s'est inventé le cyber-fest-noz, qui fait danser, via l'Internet, les Bretons, de Pékin à Mexico, au rythme des musiciens réunis à Quimper. Cette année, la soirée, organisée le 27 octobre, est appelée « Le fest-noz le plus cher du monde ». Invariablement les Bretons notent que les Cornouaillais cultivent un goût de la façon propre au Sud.

Les mêmes Cornouaillais se plaisent aussi à énumérer leurs « micro-pays » - bigouden, le plus célèbre, mais aussi glazik, capiste (du cap Sizun), de Porzay... décrivant leur territoire comme une marquerie. Tout en expliquant, comme l'universitaire Fanch Postic, que la langue bretonne parlée n'est pas la même selon que l'on



se trouve sur la rive droite ou gauche de la Laïta à Quimperlé. Avant de conclure dans un fier paradoxe que tout cela donne au final un ensemble plutôt harmonieux qui a su s'engager en précurseur dans la constitution d'un pays de Cornouaille - au sens de la loi Voynet sur l'aménagement du territoire - que tout le monde juge cohérent.

De toute façon, vu de l'extérieur « les gens associent la Bretagne tout entière au pays bigouden et même plus précisément à sa coiffe ! Autant que cela nous serve », résume Ambroise Guellac, vice-président (UDF) du conseil régional et maire de Pouldreuzic. Agréable à vivre, mais éloigné des zones d'activité européennes, ce territoire a bien besoin de s'unir, car il attire davantage les retraités

que les investisseurs étrangers.

Dans son bureau de président du comité régional des pêches, à Rennes, André Le Berre a posé un énorme drapeau orangé de chez lui. « Nous, Bigoudens, pourrions nous passer des autres ports », assène le marin du Guilvinec avec son accent forgé à l'iode. N'empêche : « Quand on parle de Cornouaille, ça fait tout de suite Jaouen. Roman aux Presses de la cité, 120 F (18,29 €). » Dan Ar Braz, *La Mémoire des volets blancs*, CD chez Columbia/Sony Music. • Skeduz, CD chez Keltia musique (un label de Quimper), 144 F (21,95 €). • Festival de Cornouaille : déjà 70 ans. Cassette vidéo, coll. « Grandes fêtes populaires de France ». • www.antourtan.org : le serveur de la diaspora bretonne qui diffuse le cyber-fest-noz. • Ana Goalabrè expose ses bijoux-sculptures dans son bourg de Riec-sur-Belon, à l'Espace Mélanie, tout le mois d'août.

Ainsi comme chaque été, la ville de Concarneau a lancé sa boîte de sardines emblématique dont le couvercle reproduit cette année une toile peinte par Dauchon en 1967 sur le thème du débarquement de la pêche. Elle accompagne une exposition consacrée au peintre. C'est tout naturellement sur le même support que Douarnenez annonce son festival de fin juillet : Les Arts d'été à l'huile. Les responsables économiques commencent juste à réfléchir à l'atout que peuvent constituer ces racines de Cornouaille toujours prêtes à resurgir, comme en transparence.

Cette richesse culturelle a donné naissance à des sociétés de production de films et de musique, à des maisons d'édition, comme Ar Men-Chasse Marée. L'association

Création en Bretagne favorise pour sa part des rencontres entre entreprises bretonnes et créateurs, souvent de Cornouaille. C'est ainsi que des peintres laissent leur empreinte sur du linge de maison, que des stylistes de mode se penchent sur l'éternel caban ou kabig, s'inspirent du plissé des costumes traditionnels ou détournent le bon vieux tricot marin...

Pour Ana Goalabrè, les *bravigoù*, ces bouts de faïence, ces fragments d'assiette colorés qu'elle ramasse sur les plages, sont des porte-bonheur qu'elle sertit pour en faire des bijoux aux lignes audacieuses. L'artiste nourrit ses créations de son environnement, ainsi ses bracelets faits de flotteurs et ses broches de bois flotté en forme de « cœur de marins », « ce sont des ex-voto en peau de bateau », dit-elle joliment.

En parallèle, elle cherche à vendre ses idées de décoration de la maison. Et montre les prototypes de bavoires qu'elle a imaginés pour les enfants. Des broderies graphiques et colorées sur du coton blanc : de quoi séduire les parents fatigués des sempiternels oursons. Ana a aussi créé des voilages pour Celtia. A la fois label et concept, l'agence Celtia veut réveiller le design breton en proposant aux hôtels de la région d'utiliser le patrimoine interprété de manière contemporaine, de la vaisselle jusqu'aux poignées de porte. Deux établissements viennent d'être inaugurés. D'autres se préparent.

Mais c'est sans doute avec la peinture que la Cornouaille a entretenu la plus soutenue de ses liaisons amoureuses. Depuis le milieu du XIX^e siècle se sont succédés sur cette terre, si exotique alors, des vagues d'artistes étrangers. Que reste-t-il de ce foisonnement, de l'esprit de Paul Gauguin et de ses amis ? Yves Quentel pousse un gros soupir. A Pont-Aven, dans les années 1960, où il

exercit comme jeune assistant photographe, les poètes Xavier Grall, Glenmor, Léo Ferré côtoyaient encore de nombreux peintres. « Mes souvenirs de Pont-Aven sont encadrés au mur. C'est pour cela que je ne peux plus encadrer Pont-Aven », se gausse-t-il.

Loin des innombrables galeries du cru, ces « marchands du temple », il préfère initier les habitants du bourg rural de Nizon au pop art. A partir de photos projetés sur un mur de hangar, les portraits des ancêtres ou de paysans d'aujourd'hui sont repeints de couleurs vives « à l'acrylique com-

Agréable à vivre, mais éloigné des zones d'activité européennes, ce territoire a bien besoin de s'unir, car il attire davantage les retraités que les investisseurs étrangers

me les portails ». Le résultat, fort séduisant, s'expose chez la bouchère et au café. Des collectionneurs venus de loin pleurent pour les acheter, « mais nous ne vendons pas, c'est ce qui nous différencie d'Andy Warhol », sourit Yves Quentel, aujourd'hui journaliste. Précisons néanmoins que Nizon se situe sur le territoire communal de Pont-Aven... « Oui mais c'est chez nous que Gauguin a peint le Christ jaune ! » La Cornouaille a aussi l'art d'entretenir l'apparence de guerre de chapelles.

Martine Valo

Bloc-notes

- *Mémoires d'un paysan bas-breton*, de Jean-Marie Déguignet. Ed. An Here, 120 F (18,29 €).
- *Hangar't, la belle aventure des peintres de Nizon*, d'Yves Quentel. Ed. Coop Breizh, 136 F (20,73 €). Et *Hangar't, la fête des cabanes de Nizon*. Ed. des Montagnes noires, 120 F (18,29 €).
- *Hommage à Xavier Grall*. Ed. Le Télégramme, « Calligrammes », 149 F (22,71 €).
- *Ar Seiz Breur, 1923-1947, la création bretonne entre tradition et modernité*, catalogue d'exposition. Ed. Terre de brume - Musée de Bretagne, 180 F (27,44 €).
- *La Création bretonne, 1900-1940*, sous la direction de Denise Delouche. Presses universitaires de Rennes, 220 F (33,54 €).

- *Rendez-vous en enfer*, d'Hervé Fontanières. Roman pour la jeunesse, coll. « Cascade » chez Rageot, 44 F (6,71 €).
- *Que ma terre demeure*, d'Hervé Fontanières. Roman aux Presses de la cité, 120 F (18,29 €).
- Dan Ar Braz, *La Mémoire des volets blancs*, CD chez Columbia/Sony Music.
- Skeduz, CD chez Keltia musique (un label de Quimper), 144 F (21,95 €).
- Festival de Cornouaille : déjà 70 ans. Cassette vidéo, coll. « Grandes fêtes populaires de France ».
- www.antourtan.org : le serveur de la diaspora bretonne qui diffuse le cyber-fest-noz.
- Ana Goalabrè expose ses bijoux-sculptures dans son bourg de Riec-sur-Belon, à l'Espace Mélanie, tout le mois d'août.



La grande saga des faïences de Quimper

RENNES

de notre correspondante régionale

Les quelques maisons de Locmaria, à la sortie de Quimper, sont posées au bord de l'Odette comme un flot d'histoire. Depuis qu'un certain Jean-Baptiste Bousquet a installé là une fabrique de faïence au milieu des ateliers de potiers, en 1690, le quartier témoigne de la saga des fameuses manufactures que se sont disputées quelques grandes familles durant trois siècles à coups de mariages, de rachats, d'innovations révolutionnaires ou de contrefaçons.

Les plus célèbres ateliers, ceux de HB Henriot, se dressent en plein milieu de Locmaria. Derrière, le Musée privé de la faïence de Quimper expose de riches collections. En bordure de la route, une grosse boutique vend des porcelaines aux décors sérigraphiés mais ressemblant fortement aux motifs traditionnellement peints à la main. Ailleurs dans Quimper, l'un des descendants de la famille Henriot, Pierre, a monté en 1994 une nouvelle maison, la Faïencerie d'art breton (FAB), mais sans avoir le droit d'utiliser commercialement son nom.

Comme pour respecter une ancestrale habitude, tout ce petit monde-là est peu ou prou en procès. L'objet de ces litiges est d'obtenir pour soi le droit d'utiliser le nom de marque le plus reconnu, le décor le plus fameux. Car voi-

là précisément ce que recherchent les clients : la tradition. « Nous avons voulu rajouter notre production, sans grand succès. Ce sont les modèles les plus basiques que choisissent les couples de vingt-cinq ans dans leur liste de mariage aujourd'hui », rapporte Michel Marest, directeur général des faïenceries HB Henriot.

PEINTEUSES ET PEINTEURS

En outre, comme le précise M. Marest, « à part la composition des émaux, les techniques n'évoluent plus depuis déjà longtemps ». C'est donc un surprenant plongée dans le passé qu'effectue le visiteur en traversant les vastes salles, claires et calmes. A part les fours de cuisson, rien ici ne ressemble à une machine. Les pains de terre arrivent de Vierzon. Ils sont simplement coupés avec un fil comme une motte de beurre, l'anse des pots est collée à la barbotine. Bols et assiettes les plus classiques sont peints sans modèle, « à la touche », c'est-à-dire sans revenir sur son coup de pinceau.

Au fond, les plus expérimentés des peintresses et des peintres - c'est l'expression consacrée, mais diversement appréciée par les salariés concernés - reproduisent des tableaux complexes sur de grands plats : scène de mariage campagnarde ou foisonnante bataille navale. HB Henriot forme ses pein-

teurs en deux ans au minimum, précise M. Marest, très fier de ce personnel jeune et compétent. Cette approche d'un savoir-faire authentique semble un irrésistible argument de vente à voir les acheteurs qui se pressent dans la boutique à la sortie. La société l'a compris : l'été, elle n'emploie pas moins de sept guides pour mener les visites en rangs serrés.

Tout ce patrimoine artisanal a failli disparaître lors du dépôt de bilan de 1983. C'est alors que la faïencerie fondée sous Louis XIV est devenue filiale d'une holding américaine. Paul Janssens était le distributeur exclusif de la noble vaisselle aux Etats-Unis, il est devenu propriétaire de l'entreprise et l'a relancée avec des pratiques de marketing plus musclées. Agé de soixante-deux ans, il cherche un reprenneur, breton de préférence. M. Marest prépare lui aussi sa retraite, mais pas avant d'avoir vu aboutir le projet d'école internationale de faïence d'art qui lui tient à cœur. Ouverte aux futurs professionnels et aux amateurs, elle pourrait démarrer à l'automne 2002.

M. V.

DEMAIN
Le Gatinais

PROFIL

UN ÉDITEUR HEUREUX

Jean-Marie Déguignet (1834-1905) est en passe de supplanter le légendaire Gradlon, roi de la ville engloutie d'Ys, au panthéon des illustres personnages de Cornouaille. Voilà qui ne manque pas de sel car, dans ses *Mémoires d'un paysan bas-breton*, ce fils de pauvre journalier ne se montre pas tendre à l'égard de ses compatriotes d'alors. Il les dépeint comme ignorants, superstitieux, buveurs et même paillardes. Ne cachant pas ses convictions anticléricales radicales, c'est fatalement en butte à l'hostilité générale qu'il reviendra mourir dans son petit pays glazik, encore plus misérable qu'à son départ. Seulement, avec sa plume agile, ses idées révolutionnaires, sa soif de connaissances, de découvertes et de voyages qui le conduisit de Sébastopol jusqu'au Mexique dans les rangs de l'armée française, Jean-Marie Déguignet a pris sa revanche aujourd'hui, en suscitant un phénomène d'édition rare.

Martial Ménard ne se fait pas prier pour raconter la façon dont ont été trouvés ces vingt-cinq carnets autobiographiques dans une HLM de Quimper, comme une

ultime aventure du paysan anti-conformiste. Le directeur de la petite maison d'édition An Here espérait en vendre 5 000 lors de la première publication, en mai 1998. Il en est à plus de 200 000. Le texte est en cours de traduction en espagnol et en tchèque. La deuxième version (900 pages) connaît le même succès.

Le visage de l'éditeur âgé de cinquante ans est bien connu dans la région, car sa photo illustre la chronique hebdomadaire qu'il tient dans *Ouest-France* sur les expressions de la langue bretonne. Les polémiques sur certaines de ses publications le sont moins. Car l'Histoire, qui sait manier l'ironie, a voulu que les écrits du sieur Déguignet fassent la gloire d'un homme presque aussi controversé que lui. Martial Ménard met peut-être autant d'énergie à défendre le breton que Déguignet en avait déployé pour s'exprimer dans un français irréprochable. Militant déterminé, cet ancien instituteur des écoles Diwan a lancé An Here en 1983, par un département de livres pour enfants en breton. Les trois quarts de ses publications sont édités dans la langue régionale.

M. V.

Communiqué

AVIS DE DISPARITION

Le 28 mars 2001 le juge du District de Schwyz a approuvé l'initiation d'une recherche de la personne disparue suivante : **Manfred Strüby**, né le 8 août 1932 à Paris, d'Ingenbohl (CH), fils de Klara Hilda Henriette Vetsch-Strüby, 1906, sans domicile connu.

Prière de faire part de tous renseignements utiles concernant la personne disparue ou ses descendants au juge du District de Schwyz, Mairie, CH - 6430 Schwyz. Si aucune information ne peut être livrée sur la personne disparue en l'espace d'une année, celle-ci sera déclarée morte.

6430 Schwyz, le 12 juillet 2001

Le juge du District de Schwyz

lic. iur. P. von Hettlingen

Moine engagé pendant la guerre du Vietnam, le « thây » est l'un des initiateurs du bouddhisme zen en Occident. Venus d'Europe et des Etats-Unis, ses adeptes suivent, dans le Bordelais, ses enseignements

ON dirait un village d'automates. Ou une projection de cinéma muet quand le film casse. A la première sonnerie d'un carillon, au premier coup d'un gong, interrompus dans leur élan, les disciples s'immobilisent net. Comme suspendus en vol, ils arrêtent tout mouvement, toute parole, se concentrent sur leur seule respiration, avant de se remettre en route au son de cloche suivant. « *J'inspire, je vois au fond de moi l'enfant petit, fragile... J'expire, je me calme, je me relâche, j'envoie de l'amour* », scandé, d'une voix suave, sœur Châm Không (« *Vraie Vacuité* ») qui, dans sa tunique brune – couleur de terre, couleur d'humilité –, le cheveu ras, le visage plissé, dirige, dès l'aube, la première marche de méditation.

Toute la journée, le village des Pruniers est rythmé par ce va-et-vient de l'« inspire-expire » qui, cent fois renouvelé, permet d'accéder à l'état de Pleine Conscience. Pleine Conscience de respirer, de marcher, de parler, de regarder, de manger, de sentir, de toucher. Pleine Conscience d'être vivant parmi les autres vivants, hommes, femmes, animaux, végétaux. « *Respire, tu es en vie* », notent au mur des messages calligraphiés. En salle de méditation, devant une statue fleurie et illuminée du Bouddha, le pratiquant se tient le dos bien droit pour garder sa concentration, observer sa respiration, s'ouvrir aux énergies environnantes : « *Le but n'est pas la performance physique*, explique Daniel Millès. *Il est de parvenir à la pleine conscience de ce que je suis, de ce que je fais et de ce qui m'entoure, mon voisin qui tousse, l'oiseau qui chante, le gravier qui crisse, l'arbre qui frémit.* »

Nom exotique que celui de village des Pruniers en plein Bordelais – à cheval sur les trois départements de Dordogne, de Lot-et-Garonne, de Gironde –, quand des champs de vignes à l'infini sont en fusion sous un soleil de plomb ! En arrivant dans cette région proche de Duras, en 1982, le moine Thich Nhat Hanh a fait arracher les vignes de son nouveau domaine – le Vietnamien ne boit pas de vin – et fait planter 1 250 pruniers. Dans la légende bouddhiste, 1 250 est un chiffre sacré et le prunier est un arbre qui a les promesses de l'éternité. Dans l'écrin d'un lac qui appartient aussi au domaine poussent des massifs de lotus, symboles de pureté et d'éveil. Des nonnes, en couleur jaune safran, esquissent des pas de danse. D'autres sont en méditation assise. Des moines se prosternent, touchent la terre de leur front, pratique rituelle pour rechercher l'inspiration de leurs ancêtres. Des novices ajustent leur chapeau conique – le non là – en feuilles de palmier. On dirait un ballet de miniatures orientales, dessinées et peintes sur des pans de bois laqué.

Le lieu-dit Thénac – où le thây (le « maître ») acheta sa première ferme – est devenu *Nuage du dharma*, le « hameau du bas », le *Nectar*. Les moniales vietnamiennes accueillent les retraitants, répartis en « familles » : Fleur de pêcheur, Prodige, Salade de fruits, Maison sur la colline, etc. « *Les larmes que je verse aujourd'hui sont devenues pluies* », observe une autre affiche calligraphiée dans ces lieux enchantés. La douceur des paysages, la politesse des sourires, la lenteur des gestes, maîtrisés ou suspendus comme sur une scène de théâtre grec, transportent le visiteur dans une sorte de bulle inconnue, où toute notion de temps semble avoir disparu, où tout mot de trop ou de travers, toute expression de mal-être ou de colère

MAÎTRES SPIRITUELS

2



PHOTOS ALAIN KEIJER POUR « LE MONDE »

Thich Nhat Hanh, l'Eveillé du village des Pruniers

semble banni, comme autant d'« énergies d'habitude » qu'on est prié d'abandonner au vestiaire. « *A celui qui nourrit un sentiment de frustration ou de jalousie, il est recommandé de sortir, puis de marcher et de respirer* », enseigne le maître.

Que cherchent-ils ces centaines d'Américains, Allemands, Néerlandais, Suisses, Français qui, l'hiver comme l'été, bouddhistes, chrétiens ou non-croyants, remplissent les retraites du grand maître zen Thich Nhat Hanh ? Ils viennent souffler, respirer, méditer, « lâcher prise » dans ce microcosme – ou contre-société – de non-agression, de fraternité, d'écoute et de respect. « *Ecoute bien pour mieux aimer. Regarde bien pour mieux comprendre...* », soulignent des affiches au mur tandis que, sur l'une des cloches, quatre mots sont gravés en anglais : *listening* (écouter), *looking* (regarder), *understanding* (comprendre), *loving* (aimer). En réunion de *sangha* (communauté), quand un « frère » veut parler, il joint les mains et, assis en position du lotus, s'incline. Quand il a fini, pas d'applaudissement ou de murmure approbateur ou désapprobateur : le public joint à son tour les mains et incline la tête en direction de l'intervenant. S'incliner, c'est reconnaître ce qui est beau en l'autre et sa capacité d'éveil.

Dans son ermitage de bois, Thich Nhat Hanh se balance sur un rocking-chair. Jumelles sur le nez, il contemple, à perte de temps, l'horizon de vignobles et les forêts de hêtres qui entraînent son regard jusqu'à Monbazillac ou Sigoulès. Les

nuits de pleine lune, des cerfs croisent sa marche de méditation. Il rêve aux paysages de son Vietnam natal – où ses livres sont imprimés clandestinement, mais où il reste interdit de séjour – « *sans douleur ni nostalgie* », confie-t-il à l'hôte de passage. Le bouddhisme n'est-il pas la philosophie de l'impermanence et du « non-attachement » ?

Il a adopté cet Occident où les gens « *cherchent et souffrent* ».

« A celui qui nourrit un sentiment de frustration ou de jalousie, il est recommandé de sortir, puis de marcher et de respirer »

Outre ses enseignements, donnés à ses moines et moniales – une communauté de cent vingt, originaires du Vietnam, des Etats-Unis, d'Allemagne, de France – et aux retraitants, il rédige des ouvrages et des poèmes, dort peu, mange peu, fait du jardinage, plante des herbes, du basilic vietnamien, des menthes, des mélisses, dévore les livres sur la génétique ou la mécanique quantique.

SA vie ne fut pas un long fleuve tranquille. Il a connu la guerre, la solitude, l'exil. Ce grand maître contemporain du bouddhisme reste une figure historique dans son pays. Jeune, il fut l'un des premiers à rompre avec le ritualisme importé de Chine, traduisant en langue

populaire les textes sacrés et le corpus de la tradition, fondant un monastère au doux nom de *Phuong Boi* (Feuilles odorantes de palmier), des villages expérimentaux, des écoles d'entraînements à la Pleine Conscience. Puis l'université Van Hanh et l'ordre de l'« Inter-être », qui transmet encore aujourd'hui son message de solidarité entre tous les vivants et leur environnement.

« A celui qui nourrit un sentiment de frustration ou de jalousie, il est recommandé de sortir, puis de marcher et de respirer »

Travail social, aide aux nécessiteux : Thich Nhat Hanh est aussi l'un des « pères », au Vietnam, du mouvement du « bouddhisme engagé », dont les moines, pendant la guerre, claquaient la porte de leur monastère pour aller porter secours aux populations dans les villages bombardés, allant pour certains – images tragiques qui ont fait le tour du monde – jusqu'à s'arroser d'essence et s'immoler. Thich Nhat Hanh milite alors pour la « troisième voie », s'attirant des ennemis tant à Saïgon, défendue par les Américains, que dans le Nord communiste. En 1965, il fonde l'Ecole de la jeunesse et du service social (EJSS) qui va compter jusqu'à 10 000 membres, mais sera fermée à la « libéra-

tion » de Saïgon. « *Nous avons vaincu les Américains, nous n'avons pas besoin de vous* », s'entend-il dire par les nouveaux maîtres du pays. Dès 1967, il commence des tournées aux Etats-Unis et en Europe, ce qui lui valut d'être proposé au jury du prix Nobel de la paix par Martin Luther King, le prophète noir assassiné.

Il débarque en France au début des années 1970 avec un statut de réfugié. Avec l'inséparable sœur Châm Không, il anime encore aujourd'hui des réseaux de soutien à des écoles, des dispensaires, des plantations de son pays. Et continue d'aller porter la bonne parole dans les pays d'Europe, à New York et jusqu'en Californie. *Peace in every step* (traduit en France en 1992) a été diffusé à un million d'exemplaires aux Etats-Unis ; en France, son *Bouddha vivant, Jésus vivant* (Lattès, 1996) a été un succès. En Allemagne, ses enseignements ont fait l'objet de quarante-deux ouvrages, vendus comme des petits pains.

Quand le thây entre dans la grande salle des enseignements, au village des Pruniers, le silence s'installe. D'un seul geste, au coup de gong, les 800 participants se prosternent, retiennent leur souffle, puis inspirent et expirent. Bonnet sur la tête, les moines et moniales dans leur tunique grise, fermée sur le devant pour les novices, sur le côté pour les *bikkus* (moines ordonnés), entonnent les chants rituels : « *Vivre en compagnie des sages, s'entraîner à la Pleine conscience et à la compassion est le plus grand des bonheurs (...). Prendre soin des parents, s'abstenir*

Le thây au cours d'une marche méditative.

de faire souffrir, dire non à la drogue et à l'alcool est le plus grand des bonheurs (...). S'imprégner du dharma, apprendre les Nobles Vérités, atteindre le nirvana, avoir l'âme en paix : l'homme qui vit ainsi aura le plus grand des bonheurs ! »

Simple entrée en matière pour le thây qui monte sur l'estrade, s'assoit en position du lotus, fixe l'assistance et boit le thé en joignant rituellement les mains autour du bol. « *A chaque inspiration consciente, vous sentez le bouddha qui est en vous, commence-t-il d'une voix douce. Le bouddha est l'Etre éveillé qui est dans chaque cellule de votre corps, qui vous rend capable de comprendre et d'aimer. Le psycho [l'esprit] et le soma [le corps] sont deux aspects de la même manifestation. Formes et sensations inter-sont.* » Le public boit ses paroles. Un public de soignants, de psychothérapeutes, qui viennent réfléchir à leurs propres pratiques, de professionnels de la relation dans l'entreprise, de musiciens, de peintres, d'artistes. Beaucoup d'hommes et surtout de femmes d'âge mûr à la recherche de disciplines nouvelles pour mieux se connaître, s'accepter, améliorer leur bien-être.

TOUR à tour, le maître évoque la présence des « ancêtres spirituels » dans le patrimoine génétique de chacun, les semences de l'Eveil – compassion, amour, joie – qu'il faut arroser comme des « graines de tournesol », les abus de consommation de la société moderne, les crises de la famille, les atteintes à l'environnement, les dérives de la science. « *Si vous parvenez à identifier les causes de votre souffrance, alors vous êtes déjà sur la Voie* », assure-t-il. Outre son passé tragique au Vietnam, la clé du succès du thây est d'avoir su adapter son enseignement à l'Occident, de lui avoir donné une forme communautaire, de proposer des exercices simples, concrets, une vision du monde non dogmatique ou péremptoire. « *Je ne vous propose que des outils, dit-il à ses disciples. Quand vous ouvrez une porte, vous avez besoin d'une poignée. Une fois la porte ouverte, vous pouvez la lâcher.* »

A son contact, les retraitants s'initient aux Trois Joyaux du bouddha, du *dharma* et du *sangha*. Puis aux Cinq Entraînements : respect de la nature et de toute vie, responsabilité sexuelle, consommation consciente, etc. Ils explorent les voies de l'Inter-être : « *Que serait un légume sans le soleil qui le fait naître, sans l'eau qui le fait pousser, sans le jardinier qui le cultive. Même chose pour l'homme : en lui-même, il n'est rien. Il n'a pas d'existence propre. Il ne peut vivre en dehors des autres.* » Au village des Pruniers, on mange végétarien, on respecte la plante qui manque de pluie, l'insecte qui se promène sous la chaussure. On n'est « rien » en dehors du « tout ». « *Nous sommes tous responsables de ce qui vit et meurt* », dit un militant écologiste pour qui le bouddhisme est un art de vivre autant qu'une philosophie : « *Je ne transforme pas le monde si je ne me transforme pas moi-même.* »

Les Verts sont aussi à l'aise que des chrétiens, pour qui « *prendre refuge* » dans le bouddhisme ne signifie pas renier leur propre foi. Ils y voient, au contraire, une autre prise en compte de leur « individu », une rupture avec la discipline de leur Eglise, une autre manière de canaliser leurs émotions et leurs énergies, une autre forme d'universalisme. « *Prendre refuge dans le dharma ne veut pas dire renoncer à ma religion d'origine, dit un ancien militant catholique. C'est prendre conscience qu'au lieu de vivre dans l'attente d'un paradis hypothétique, on peut vivre heureux dans le moment présent. Je n'ai renoncé à rien. Je me délivre seulement de mes peurs, de mes angoisses, de ma culpabilité. Je redécouvre dans le bouddhisme le sens de l'Autre auquel Jésus, le premier, m'avait convié.* » Thich Nhat Hanh refuse tout syncrétisme mais, pour qualifier les ressources spirituelles qui seraient disponibles en chaque homme, il parle aussi bien de « *Royaume de Dieu* » que de Bouddha !

Henri Tincq

★ Des nombreux ouvrages du moine vietnamien, citons en particulier, chez Albin Michel (collection Spirituelles vivantes) *Changer l'avenir : pour une vie plus harmonieuse* (1993) et *La Vision profonde* (1995), sorti en poche.

Lytta Basset, compagne des affligés

Femme pasteur protestante de Genève, ses prédications et ses livres attirent du monde. Pour elle, c'est le pardon qui est « originel », non le péché. La souffrance vient du « mal subi », plus que du « mal commis ». Une autre façon de lire les textes bibliques. Un autre modèle d'amour et de compassion



La « pasteur » au cours d'une prédication dans sa paroisse de Chancy.

UN regard de braise, une femme de feu. De ce feu qui consume les âmes tourmentées. Qui purifia, il y a longtemps, la cité de Calvin à Genève. Qui, l'été, entre les herbes folles et les odeurs de foin coupé, se couche sur le Léman apaisé ou, l'hiver, se niche au creux de la cheminée d'un gros presbytère de campagne. Femme pasteur, elle s'appelle Lytta, un prénom d'origine nordique – lituanienne ? –, étrange pour une petite fille née, il y a cinquante ans, sous le soleil, dans l'île polynésienne de Raiatea (Tahiti), d'un père missionnaire protestant, « qui avait une foi d'enfant et était branché sur le ciel », et d'une mère toujours en vie, poète et femme de lettres.

Le feu convient aux cœurs purs. Il réduit en cendres les dépités, les trahisons, les projets avortés. Il brûle les plaies d'une vie qui, comme la sienne, a été hachée par les ruptures, les drames et les deuils. Lytta Basset ne désespère pas de la « tendresse de Dieu » ni de la promesse d'un salut, qui ne se réduit pas à l'aveu d'une culpabilité ni à l'espérance de la « grâce seule », chère à la foi réformée. Chez elle, le péché originel devient « pardon originel » : Dieu ne juge pas. Son pardon précède la « faute » qui, depuis des siècles, avec ses odeurs d'enfer, a enflammé les imaginations et hanté les générations. L'Évangile ne se réduit pas à une morale, ni la foi à une prison. Celle-ci est, au contraire, contemplation et libération.

Lytta Basset est « pasteur » près de Genève et enseigne la théologie à l'université publique de Lausanne. Elle « accompagne » des malades ou des personnes à la dérive, anime des réseaux de prières, un groupe de travail (« Terre solidaire ») avec des hauts fonctionnaires, des diplomates et des médecins africains. Elle est aussi mère de famille et écrivain. Chacun de ses livres est un succès. Ses prédications et ses conférences, en Suisse, en Belgique, en France, attirent des croyants ou des agnostiques par centaines, des chrétiens ou des bouddhistes, des médecins et autres « psy » fascinés par le charisme de cette femme qui, sans les connaître, leur parle d'eux, les rejoint dans leur expérience, assure que le mal dont ils souffrent, ou qu'ils ont à connaître, n'est pas le « mal commis », la faute, le péché – pièce maîtresse de la culpabilité judéo-chrétienne – mais le « mal subi ». Et tente de trouver, avec eux, les mots de la compassion et de la guérison.

Ce récit, il ne faudrait l'écrire qu'avec les doigts d'un ange. Son cri primal en Polynésie française – qu'elle ne murmure qu'à l'oreille amie – est celui d'un enfant en très bas âge, victime d'une de ces agressions qui, longtemps après, provoquent des ravages, l'amnésie des jeunes années, le vertige devant l'« abîme du mal » et les nuits sans sommeil. Sa jeunesse est

3 MAÎTRES SPIRITUELS

une course contre la dépression. Revenue dans le sud de la France, Lytta Basset se plonge dans la philosophie, puis la théologie, comme d'autres dans la drogue. Avec jouissance et passion. Elle fait ses études à Montpellier, à Strasbourg, où elle est condisciple de Catherine Trautmann, à Lausanne, à Genève. Les séjours qu'elle fait au bout du monde, avec son mari missionnaire et passionné par le dialogue des religions, sont peut-être aussi d'autres manières de fuir.

En Inde, dans les années 1970, elle va d'ashrams en temples bouddhistes, de mosquées en églises. De Bombay, elle se souvient des trottoirs où elle enjamait des corps, vivants ou morts. Dans l'Iran pré-révolutionnaire, elle enseigne le français à des jeunes filles, apprend le persan, découvre l'islam chiite mais, confondue avec tous les « étrangers » honnis, elle reçoit des cailloux sur la tête. Des cailloux et des pierres, comme il n'en existe aussi qu'à Djibouti – où sa route s'arrête encore – avec le sable et le désert : « Djibouti est un monde que Dieu a oublié de créer », dit-elle. Dans ce territoire, il y a surtout des gosses qui, la peur au ventre, viennent se réfugier d'Éthiopie chez elle : « Je vois encore les traces de torture sur leur dos. Comment voulez-vous que je vive à l'abri de mon bureau ? »

Lytta ne se prend pas pour Mère Teresa et revient en France en 1980, mal en point, trois enfants sur les bras. La dépression la guette, à trente-trois ans, quand elle repart pour... Boston. Là, au contact d'une paroisse presbytérienne (variante américaine de l'Église réformée) très vivante, ouverte aux homosexuels, aux Noirs, à toutes les minorités, elle se découvre une vocation de femme pasteur et s'engage contre toutes formes de discrimination. Mais ses « mauvais rêves », les blessures de son enfance, la rattrapent inexorablement.



PHOTOS ALAIN KEUER POUR « LE MONDE »

C'est le début d'une descente aux enfers, dont elle ne sortira guérie et vivante qu'au bout de quinze années d'un lourd travail sur elle-même : « Je ne savais plus qui j'étais. Je devenais comme folle. Jamais je n'avais mesuré à quel point j'étais devenue amnésique et qu'il me faudrait recoller, un à un, tous les morceaux de mon puzzle intérieur. »

DIEU est-il d'un grand secours ? Lytta Basset se défend d'être une illuminée, mais assure qu'à trente ans – l'âge où il a commencé sa vie publique – elle a rencontré le Christ. C'était à Djibouti, sur un ferry à l'entrée du port. Elle est enceinte et, de la soute du bateau qui puait le gasoil, elle monte sur le pont pour respirer. Dans le clair de lune, Jésus lui apparaît. Elle se sent inondée d'un sentiment

visite, au milieu des foules qui le suivent et l'écoutent.

« Plus je replongeais dans mon passé, plus je faisais l'expérience d'une présence fidèle. Il y avait au fond de moi cette certitude que je m'en sortirais. » Lytta Basset se « défonce » dans son activité de « pasteur » à Champel, un quartier plutôt bourgeois de Genève. Elle rejoint des amis protestants et catholiques pour fonder une communauté, appelée Béthanie, qui prie encore chaque jour, en alternance, dans une église réformée et une église catholique. Mais c'est l'écriture qui s'impose comme premier moyen d'expression et de thérapie. Elle finit par exorciser son mal en écrivant sur... le mal. Le point de départ de sa thèse, qu'elle amorce en 1985, est celui de la culpabilité. Sur ce thème, elle va travailler, pendant sept ans, d'arrache-pied.

« Le Christ a vécu nos situations d'angoisse. Lui aussi a pleuré de détresse en se sentant trahi. Regardez son impuissance devant la croix : "Pourquoi m'as-tu abandonné ?" »

d'être aimée, inconnu jusqu'alors. « Pas un amour cosmique, universel, mais un amour qui me touchait personnellement. Comme l'amour et la promesse faite à Abraham de gagner une terre de miel et une descendance aussi nombreuse que les étoiles. » Cette expérience mystique se renouvellera à l'hôpital de Genève où elle se prend d'affection pour un paraplégique. Elle « voit » le visage du Christ, comme derrière un voile, à portée de sa main. Elle le « reverra » à chaque fois qu'elle doute et souffre, se transportant dans les lieux qu'il

Une plongée terrifiante dans ce qu'elle appelle le « mal subi ». Elle passe des tragédies collectives – la Shoah – à l'offense individuelle, à ce malheur involontaire qui peut frapper une vie sans coup férir, à une souffrance imposée contre laquelle on ne peut rien faire. Qu'ai-je fait de mal ? L'homme transformé tout « mal subi » en « mal commis ». Comme le Job de la Bible, pourtant innocent, il retourne le mal contre lui-même, contre l'autre ou contre Dieu. Parce qu'il ne peut pas extérioriser son « mal subi » – « tu te plains toujours » –, il

fini par s'autoaccuser : c'est le cas d'enfants à qui le divorce des parents n'est pas expliqué. Ou de la femme violée qui n'a personne à qui se raconter. Lytta Basset cite Elie Wiesel : « Je pense à ces victimes de la Shoah, à Slansky, à L'Aveu d'Arthur London, à tous ces hommes qui finissaient par se demander, comme Job, s'ils n'étaient pas coupables. » Heureusement, le pardon de Dieu est infini.

Quand sa thèse de 500 pages sort, en 1994, sous le titre *Le Pardon originel*, le succès est foudroyant. Un public de toute origine, sociale, intellectuelle ou religieuse, se reconnaît dans cette analyse, sans dolorisme ni apitoisement. « Votre livre a été écrit pour moi », écrivent tous ses correspondants. Lytta Basset se dit « ahurie » par le retentissement d'un ouvrage qui consolide sa guérison. « J'avais dit dans le non-sens pendant tant d'années et, à présent, tout trouvait un sens, dit-elle. Ce qui avait été caché remontait, purifié, à la lumière. » Elle entre en relation avec un nombre chaque année plus grand de personnes en difficulté, parfois de détenus, d'alcooliques, de drogués. L'enfer n'est pas éternel, leur dit-elle : « Je n'avais pas devant moi des coupables, mais des êtres souffrants. Le plus grand malheur de l'homme est de se trouver face à un mur contre lequel sa plainte reste muette, de ne pas être entendu dans son histoire de rupture, d'abandon, de souffrance. »

Ses références favorites, elle les puise chez la psychanalyste allemande Alice Miller, chez Kierkegaard, chez le pasteur Bonhoeffer tué par les nazis, chez Paul Ricoeur, mais aussi chez les Pères de l'Église, dans la littérature rabbinique, dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Les paroles de la Bible la poursuivent quotidiennement : lors des cultes qu'elle célèbre dans sa paroisse de Chancy, dans les offices de sa communauté de Bétha-

nie, auprès des moniales protestantes de Grandchamp, près de Neuchâtel, où elle a ses habitudes de retraite et de silence, puis dans les cours de théologie « pratique » – elle préfère dire « existentielle » – qu'elle donne à l'université d'Etat de Lausanne, où elle a été la première femme à avoir été acceptée comme professeur de théologie.

Même si elle passe beaucoup de temps à écouter, Lytta Basset se défend d'être psychanalyste. Elle se veut d'abord « pasteur » : « *Le Christ a vécu nos situations d'angoisse*, dit-elle. *Lui aussi a pleuré de détresse en se sentant trahi. Regardez son impuissance devant la croix : "Pourquoi m'as-tu abandonné ?" Ou : "Mon âme est triste à en mourir."* » Sans doute la religion n'a-t-elle cessé d'enfoncer le clou de la culpabilité, ce « monstre aux mille visages ». Mais Lytta Basset ne veut pas en faire une machine de guerre contre un christianisme, qui n'a fait que suivre la « pente naturelle » qui conduit l'homme à se culpabiliser, à ne pas écouter sa propre plainte et à refuser d'entendre celle de son voisin. De la foi chrétienne, elle ne veut retenir que l'essentiel : loin de condamner, Dieu souffre en tout homme. Dans un autre ouvrage intitulé *Moi, je ne juge personne* (1998), elle retrace l'histoire de la femme adultère, traînée devant un Jésus piégé par les pharisiens, qui attendent de lui un ordre de lapidation. « *Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre* », répond-il.

AUTANT dire qu'on est loin du Dieu distant, moralisateur, culpabilisateur prêché dans certaines églises et qui a éloigné d'elles tant de fidèles. Lytta Basset se distingue autant de l'Évangile social, « humanitaire », cher à ses coreligionnaires protestants – qui lui reprochent parfois « trop de psychologie » – que de la lecture « fondamentaliste » de certains pasteurs évangéliques, qui prennent chaque parole biblique au pied de la lettre. Tout se trouve dans les textes, mais à condition de savoir les lire. « *A aucun moment de l'Évangile du Fils prodigue*, dit-elle dans son livre *La Joie imprenable* (1996), *il n'est affirmé que le jeune homme qui a quitté son père et sa maison est "fautif". Le texte dit qu'il est rentré en lui-même. Où est la faute ? A qui fera-t-on croire que quitter sa maison est une faute, à une époque où on ne sait plus que faire d'adolescents qui ne veulent plus partir ?* » La salle s'esclaffe.

De son propre mal et de sa solitude, Lytta Basset se dit guérie. Les lettres qui s'étaient sur son bureau sont un juste retour des choses. Elles témoignent de l'effet produit par la compassion, par la lumière ainsi jetée sur la souffrance, sur les impasses de la culpabilité et, pour les croyants, sur la capacité de l'homme, à l'image de Dieu, à pardonner, à renouer des fils rompus par le malheur : « Dieu ne dit jamais : venez à moi, vous qui êtes d'affreux pécheurs mais, vous qui êtes chargés et fatigués, déposez à mes pieds votre fardeau. » Au monastère protestant de Grandchamp ou dans les cercles proches de Lytta Basset, on loue moins son charisme qu'une réponse ajustée à la nécessité du temps : « *Il y a un tel vide existentiel et un individualisme si étroit. Or, la psychothérapie a ses limites, et le discours cérébral des Églises déçoit. Le succès de Lytta vient du regard positif qu'elle donne sur la vie.* »

Henri Tincq

★ A lire, de Lytta Basset : *Le Pardon originel : de l'abîme du mal au pouvoir de pardonner*, Labor et Fides, 4^e édition en 1998, diffusée par Le Cerf. *La Joie imprenable*, Labor et Fides, 3^e édition en 1996. *Moi, je ne juge personne*, Albin Michel et Labor et Fides en 1998. Et aussi deux volumes de poche chez Albin Michel : *Guérir du malheur* et *Le Pouvoir de pardonner* (2000).

PROCHAIN ARTICLE : Adin Steinsaltz, magicien du Talmud

L'enquête sur les morts de Kabylie

I. Introduction

Le 18 avril 2001, un jeune lycéen de 19 ans, Guermah Massinissa, reçoit dans le corps, à l'intérieur des locaux de la brigade de gendarmerie de Béni-Douala, et d'après le rapport d'autopsie, trois des six balles de kalachnikov tirées en rafale par le gendarme Mestari. L'une des balles tirées a blessé un autre gendarme qui se trouvait à proximité.

Le jeune Guermah fut admis à la polyclinique de Béni-Douala, puis à l'hôpital de Tizi-Ouzou pour les premiers soins. Devant la gravité de ses blessures, il fut transféré à l'hôpital Mustapha à Alger. Il devait y décéder le 20 avril à 8 h 15.

Le 22 avril 2001, à Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, trois membres d'un groupe de collégiens, se dirigeant vers le stade en compagnie de leur professeur de gymnastique, sont interpellés par les gendarmes, dans des conditions irrégulières.

L'inhumation du jeune Guermah Massinissa, le 23 avril, devait donner lieu à des émeutes en série. Entre-temps, la gendarmerie rend public un communiqué dans lequel elle déclare que le défunt avait été interpellé « suite à une agression suivie de vol ». Le ministre de l'intérieur reprend la fausse information et déclare que la victime était un « délinquant de 26 ans » ; mais lors d'une conférence de presse, le ministre reçoit un bulletin scolaire duquel il résulte que le jeune Guermah était en fait un lycéen.

Les deux bavures, aggravées par les fausses déclarations des autorités, que les populations considèrent comme diffamatoires pour la victime décédée, devaient donner lieu à une série d'émeutes dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Béjaïa, et atteignent les wilayas limitrophes de Bouira, Sétif et Bordj Bou Arréridj.

Le mercredi 2 mai 2001, le professeur Mohand Issad était chargé par Monsieur le Président de la République d'entreprendre une enquête sur ces événements et lui donne toute latitude pour composer une commission *ad hoc*, mener les investigations comme il l'entendait, demander tout document et entendre toute personne qu'il jugera utile.

Au bout d'une quinzaine de jours, une commission d'enquête était constituée, dont la liste est jointe en annexe, composée essentiellement d'avocats, d'enseignants de droit, de magistrats et de membres de la société civile, issus de toutes les régions du territoire national.

II. Les dégâts humains

(...) Kabylie (document arrêté au 3 juillet 2001)

Les données traitées ont pour source exclusive des documents officiels, communiqués par les services des ministères de la justice, de l'intérieur, de la santé.

Le 18 avril 2001, Guermah Massinissa, 19 ans, est blessé en fin d'après-midi dans les locaux de la gendarmerie de Béni-Douala.

Il est blessé aux deux membres inférieurs par une rafale tirée d'un kalachnikov.

Provoquées par une munition de guerre, les blessures sont gravissimes aux deux cuisses, avec lésions complexes du fémur droit et plaies vasculaires, notamment à la face postérieure du genou gauche.

Il sera finalement transféré et opéré à Alger, durant la nuit. Le décès survient le 20 avril à 8 h 15.

Il est évident que la mort de Guermah Massinissa est la conséquence des blessures par balles reçues aux deux membres inférieurs. Les blessures présentaient d'emblée un caractère d'urgence extrême, c'est-à-dire que le pronostic vital était immédiatement mis en jeu.

Le pronostic a été aggravé par les délais imposés au traitement. Les constatations nécropsiques ne font état d'aucune autre lésion, fermée ou ouverte, que celles provoquées par les balles et les traitements médico-chirurgicaux consécutifs. En particulier, la recherche d'ecchymose et de rupture traumatique d'organe interne est restée sans résultat.

1. DGSN : état numérique par qualité des personnes décédées et blessées lors des manifestations du 22 au 28 avril 2001. *Annexe.* La page comporte trois tableaux intéressant les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira. Nous ne travaillerons ici que sur le total des blessés par balles de l'ensemble des wilayas concernées.

1.1. Premier tableau.

Ce tableau montre que 50 + 217 = 267 citoyens ont été atteints par balles. La proportion des citoyens morts par balles serait donc : $50/267 \times 100 = 18,7\%$, soit environ un mort pour cinq ou six blessés.

1.2. Deuxième tableau.

Il compte, sur la même page, pour la même période et les mêmes lieux, les pertes des fonctionnaires de police. S'il signale un total de 416 blessés, dont aucun ne l'est par balle, le nombre des décès est chiffré à zéro.

Ce tableau indique donc que les fonctionnaires n'ont subi aucun tir par arme à feu.

1.3. Troisième tableau.

Il compare les pertes des gendarmes. Il indique : Décédé : 1 (Béjaïa). Blessé par balle : 1 (Tizi-Ouzou). Autres blessés : 180.

La mort du gendarme à Béjaïa n'est pas imputée à une blessure par balle. Le compte rendu de nécropsie rapporte la mort à une électrocution. Ce tableau indique donc qu'un seul fonctionnaire a été blessé par arme à feu. Le blessé par balle l'a été sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, sans autre détail.

Il apparaît donc que, sur l'ensemble des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira, 267 citoyens ont été blessés par balles. Parmi eux, 50 sont morts. Le taux global de mortalité serait donc de $18,7\%$ sur l'ensemble des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira. Rapporté à chacune des wilayas où il a été constaté des décès par balles (Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif et Bouira), les chiffres deviennent : Tizi-Ouzou, total blessés par balles : 157 ; Béjaïa : 86 ; Sétif : 4, Bouira : 16. Total morts par balles : Tizi-Ouzou : 31 ; Béjaïa : 16 ; Sétif : 1 ; Bouira : 2. Pourcentages : Tizi-Ouzou (19,75), Béjaïa (18,6), Sétif (20), Bouira (12,5). Compte tenu de l'absence totale de pertes graves parmi les forces de l'ordre (un seul blessé par balle, dans des conditions non précisées) en face de proportions de civils tués par balles qui apparaissent considérables, l'utilisation d'armes et de munitions de guerre pourrait apparaître largement excessive.

2. DGSN : état numérique global des personnes décédées et blessées lors des manifestations du 22 au 28 avril 2001. *Annexe 2.* Ce document comporte deux tableaux, reproduits ci-dessous : en ne prenant en compte que le total des blessés par balles de l'ensemble des wilayas concernées.

Total décédés : 51. Total blessés par balles : 218. Total autres blessés : 900. Citoyens, total décédés : 50. Citoyens, total blessés par balles : 217. Policiers, total blessés : 416. Gendarmes, total blessés : 181. Citoyens, total « autres blessés » : 304. Gen-

Chargé, le 2 mai, par le président Bouteflika, d'une enquête sur les événements meurtriers qui secouent la Kabylie depuis avril, Mohand Issad, juriste indépendant, a remis les premières conclusions de la commission qu'il préside. Leur liberté de ton est surprenante. Elles sont accablantes pour les forces de l'ordre, responsables de la mort de 50 civils - chiffre officiel - et singulièrement pour la gendarmerie



Mohand Issad, juriste, président de la commission d'enquête sur les événements en Kabylie.



Le président algérien Abdelaziz Bouteflika.

darmes, total décédés : 1 (électrocution). Policiers, total décédés : 0.

Ces deux tableaux confirment les impressions précédentes : l'étude plus fine, en cours, par wilaya et par nature des lésions, accentuerait l'impression d'une utilisation excessive des armes à feu par les fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre.

Il apparaîtrait que le nombre des civils blessés par balles présente une proportion de morts, variant selon les lieux et les jours, de un sur dix à un sur trois.

Cette proportion, portant sur des blessés civils dépourvus d'armes à feu, paraît effrayante. Elle n'est comparable qu'avec les pertes militaires, lors des combats réputés les plus durs en temps de guerre. Les forces de l'ordre, aux mêmes lieux et moments ne présentent aucun blessé par balle, à fortiori aucun mort par balles.

3. Evaluation de l'importance et de la localisation des blessures.

Elle ne porte que sur une partie de l'ensemble des décès répertoriés.

Cependant, le nombre des dossiers exploitables (44) par rapport à l'ensemble des décès (51) permet une appréciation significative. Cette évaluation n'a été possible qu'à partir des comptes rendus de nécropsies exploitables.

Analyse des impacts : 44 dossiers exploitables.

3.1. Siège.

– Tête et cou : 17 dont 2 impacts occipitaux.

– Thorax : 21 incluant 6 impacts dorsaux.

– Abdomen : 5 dont un impact postéro-inférieur.

Les cadavres montrent une prépondérance des impacts sur la tête, le cou et la moitié supérieure du thorax. Il y a beaucoup moins d'impacts abdominaux ou thoraco-abdominaux.

La répartition de ces localisations paraît difficilement imputable au hasard statistique.

3.2. Blessures.

– Les orifices d'entrée sont petits, de l'ordre du centimètre.

– Ils sont toujours dans les normes d'aspect et de dimensions des munitions de guerre, arrivant sur la cible avec toute leur stabilité.

– Les descriptions dont nous disposons ne permettent pas d'évaluer avec précision la distance de tir, en particulier nous n'avons aucun élément suffisant qui permettrait d'affirmer un tir à « bout touchant ». Cette éventualité n'est jamais mentionnée dans les rapports de nécropsie mis à notre disposition.

– Les orifices de sortie sont le plus souvent de l'ordre de plusieurs centimètres.

– Ils correspondent à ce que l'on rencontre habituellement dans les blessures par munitions de guerre.

– Les trajets à l'intérieur des corps montrent, là encore, des lésions malheureusement banales dans ce type de blessures.

3.3. Nature des projectiles.

L'analyse des comptes rendus de nécropsie, en excluant trois dossiers inexploitable, révèle que :

3.3.1. Les plaies décrites portent toujours les stigmates des lésions causées par des projectiles à haute vitesse (supérieure à 800 m/s). Ces blessures, provoquant des dégâts considérables dans certaines configurations de direction d'impact et de nature de la cible (crâne, squelette, etc.), ont pu faire évoquer par certains l'utilisation de balles « explosives ». (...)

3.4. Des munitions de guerre.

– Nous ne disposons d'aucun document ou pièce ni rapport d'expertise balistique, exception faite du cas Guermah. Dans ce cas particulier, personne n'a évoqué l'éventualité de l'utilisation de projectiles non réglementaires. Il s'agissait de munitions de guerre, tirées par un AK 47 (...). Toutes les blessures que nous avons eu à connaître sur documents nécropsiques sont compatibles avec les effets qui sont observés « normalement » lors des blessures occasionnées par des munitions de guerre. Nous ne disposons d'aucun élément permettant de pousser plus loin nos conclusions.

Conclusion générale.

1. Pendant la période considérée, les blessés par balles l'ont été par des munitions de guerre.

2. Les blessures infligées correspondent à ce que l'on attend de ce type de munitions.

3. L'absence de tout document d'expertise (autre que celui de Guermah), d'indice matériel ou d'image radiologique ne permet en aucun cas de définir avec précision le type exact de l'agent vulnérant.

4. Nous avons une expertise balistique (Guermah) qui affirme que les orifices de sortie des balles AK 47 peuvent avoir un diamètre de plus de six centimètres.

5. Le nombre des morts paraît considérable, par rapport au nombre total des blessés par balles dans les mêmes conditions de lieu et de temps.

6. Les morts ont été le plus souvent immédiates ou très rapides.

7. La plupart des morts ont été touchés dans les parties vitales les plus fragiles, situées dans la partie haute du corps humain (au-dessus du sixième espace intercostal) et qui laissent peu de chances à une thérapeutique, fût-elle pratiquée d'extrême urgence.

8. La grande proportion de ces localisations mortelles paraît difficilement imputable au hasard de la dispersion des projectiles.

9. Moins grande est la proportion des blessés au ventre, la mort survenant alors malgré les efforts thérapeutiques.

10. L'importance des morts civiles par armes à feu resterait considérable s'il s'était agi d'un combat opposant deux belligérants combattant à armes égales.

III. Les événements déclenchant

1. Affaire Guermah Massinissa :

Le rapport d'autopsie et l'examen de ce rapport indiquent que les balles sont parties de haut en bas. Alors qu'une arme du type de celle que détenait le gendarme Mestari, qui échappe au contrôle de son détenteur, a plutôt tendance à bondir de bas en haut... Le rapport d'autopsie relève que les balles qui ont atteint la victime décrivent une trajectoire oblique de la droite vers la gauche et du haut vers le bas. C'est une trajectoire contraire au mouvement de l'arme : le FA kalachnikov est une arme d'assaut dont l'angle d'incidence important l'entraî-

ne naturellement du bas vers le haut. Le mouvement contraire observé par le médecin légiste n'est pas convaincant. (...)

2. Le jeune Guermah Massinissa est décédé le 20 avril 2001 à l'hôpital Mustapha des suites de ses blessures.

Le 22 avril 2001, à 19 h 45, la dépouille de Guermah Massinissa arrive au domicile mortuaire, sis à Tizi Hibel, commune de Aït Mahmoud, daïra de Béni-Douala.

Le 23 avril 2001, à 11 h 30, 300 personnes, toujours selon les chiffres du rapport additif, se sont rassemblées devant le siège de la brigade locale de Béni-Douala et ont lancé des pierres en direction de l'édifice. Cet attroupement a été dispersé par les gendarmes.

A 13 heures, le défunt est inhumé au cimetière de Tizi-Hibel et une foule estimée à 4 000 personnes assiste aux obsèques. A l'issue des funérailles, le père de la victime « a invité l'assistance à observer le calme et à laisser la justice suivre normalement son cours ».

Toutefois, selon le même rapport, 500 personnes environ se sont dirigées vers Béni-Douala, distante de 7 kilomètres, dans l'intention d'organiser une marche. Quatre cents manifestants se seraient livrés par intermittence à des jets de pierres en direction des membres des forces de l'ordre et tenté d'investir et de détruire la porte principale de la recette des postes et télécommunications. Ils ont été refoulés.

Ces mêmes manifestants ont tenté de s'introduire à l'intérieur du siège du détachement local de la garde communale, laquelle aurait tiré des coups de feu en l'air. Les unités d'intervention sont intervenues pour rétablir l'ordre.

Le même jour, 23 avril 2001, aux environs de 16 heures, des manifestants se sont introduits à l'intérieur du siège de la recette des contributions diverses où, après avoir fait sortir le mobilier et les documents, ils y ont mis le feu et se sont dispersés aux environs de 20 heures.

Le rapport précise que les suites judiciaires concernant le gendarme Mestari Merabet, de la brigade de Béni-Douala et auteur d'un homicide, que le rapport qualifie d'involontaire, sur la personne du nommé Guermah Massinissa, seront rendues publiques par voie de presse.

Ainsi donc, et malgré ce qu'on a pu déclarer ici et là sur le « calme relatif » qui aurait régné après l'accident du 18 avril, les mouvements de foule ont commencé dès le 20 avril 2001, jour du décès du jeune Guermah et les autorités ont été alertées.

3. Affaire de Oued Amizour.

Le dimanche 22 avril 2001, à 10 h 30, trois collégiens de Oued Amizour, faisant partie d'un groupe conduit par leur moniteur de sport, sont interpellés et conduits à la brigade de gendarmerie locale, motif pris d'outrage à l'encontre des gendarmes de la brigade.

Cela devait entraîner, dès 14 heures, des manifestations accompagnées de jets de pierres devant la brigade, la sûreté de daïra, le siège de l'APC et la daïra. Les manifestants mirent le feu au véhicule appartenant au sergent chef Sersoub, auteur de l'interpellation des trois collégiens. Le même jour à 15 heures, le wali de Béjaïa, accompagné de membres de la commission de sécurité de wilaya, s'est rendu sur les lieux, mais ne semble pas avoir calmé les esprits.

Dans un rapport du 23 avril 2001 (n° 142/2001) adressé par le commandement de la gendarmerie nationale au ministre de l'intérieur, on relève que, vers 19 h 30, la foule a mis le feu à des bureaux du siège de la daïra ; qu'à 21 h 45 et, après avoir été dispersée, elle se réunit une deuxième fois pour se rendre au siège de la daïra où elle a incendié un véhicule appartenant à cette administration, qui était à l'intérieur de la cour.

Toujours le même jour, à 23 h 45 et d'après le même rapport du 23-4-2001, un tract « à caractère tendancieux », émanant du bureau local du FFS a été placardé sur les lieux. Le 23 avril 2001, une foule nombreuse effectue une marche au centre-ville, en direction de l'APC, lançant au passage des projectiles en direction des sièges de la brigade de gendarmerie et de la sûreté de daïra.

On apprend d'après le même rapport qu'indépendamment du dispositif déjà mis en place, des renforts constitués de deux escadrons d'intervention de Jijel et Bordj Bou-Arréridj ont pris position respectivement à Souk El Thénine et Sidi Aïch. Une commission d'enquête est annoncée par ce rapport.

Le tract du FFS, joint à ce rapport, décrit autrement les incidents. Il indique que les trois collégiens ont été enlevés en plein cours par la gendarmerie, que l'enseignant devant qui ces faits ont eu lieu a subi une pluie d'injures et de menaces. Que les collégiens ont été séquestrés et passés à tabac dans l'enceinte de la brigade. Le tract, daté du 22 avril 2001, parle « d'une opération planifiée » pour faire basculer la région « dans une spirale de violence ». Il parle de l'impunité qui a « ouvert la voie aux atteintes systématiques aux droits de l'homme, aux libertés démocratiques et à la liberté d'expression ». La section locale du FFS prévient et dénonce « ce plan diabolique concocté dans les laboratoires », et appelle la population « à demeurer vigilante, à ne pas répondre à la provocation et à déjouer tous les complots d'où qu'ils viennent ». (...)

IV. L'utilisation des munitions de guerre

I - Les faits

Dans un message du 25 avril 2001 (2001/363), émanant du chef de la division de la Sécurité publique/Commandement Gendarmerie nationale, et adressé aux commandants régionaux de la 1 et 5 « pour action », et aux commandants des groupements de wilaya de la sécurité de Tizi Ouzou et Béjaïa « pour action » également, et signé du colonel Maameri Ahmine, on lit :

« Dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public qui se déroulent dans vos circonscriptions respectives, il est rappelé que les munitions de guerre doivent être retirées aux personnels agissant en opération de maintien de l'ordre. Ces mesures doivent être strictement observées. »

Ce message semble être un rappel d'instructions antérieures. Il est adressé selon toute vraisemblance à 21 h 15. S'il avait été immédiatement exécuté compte tenu de son caractère impératif et de son urgence, cet ordre aurait permis d'éviter les sept morts survenues le lendemain 26 avril dans la wilaya de Béjaïa, très certainement les 8 morts constatées dans la wilaya de Tizi Ouzou le 27 avril 2001, et les 16 autres constatées le 28 avril toujours dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Il apparaîtrait que le nombre des civils blessés par balles présente une proportion de morts, variant, selon les lieux et les jours, de un sur dix à un sur trois. Cette proportion (...) paraît effrayante. Elle n'est comparable qu'avec les pertes militaires, lors des combats réputés les plus durs en temps de guerre



Cette instruction est à rapprocher des déclarations faites par le commandant régional de la gendarmerie de Tizi Ouzou lors d'une conférence de presse tenue le 2 juin 2001 à Tizi Ouzou, reprise par le quotidien *El Moudjahid* dans son édition du 3 juin 2001. Cet officier supérieur de l'arme déclare qu'il avait lui-même retiré le 15 avril les cartouches aux gendarmes. (...)

Ainsi, le 15 avril, le commandant de l'arme dans la wilaya de Tizi Ouzou retire les munitions, ce qui n'empêchera pas, trois jours plus tard, un de ses éléments, dans les locaux d'une brigade de gendarmerie à Béni-Douala d'affirmer qu'une ou deux rafales, suivant les déclarations, seraient sorties accidentellement de son arme.

Un second message en date du 21 mai 2001 émanant du commandant du groupement de la wilaya de Béjaïa et destiné, à titre de compte rendu, au commandant du 5^e commandement régional de Constantine, au chef de division sécurité publique/CGN, chef du centre opérationnel CGN, et chef du centre opérationnel de la 5^e/CTRGN Constantine, et « pour exécution », à tous les commandants de compagnie, commandants de l'ESR et commandants des escadrons 532 GIR Bordj Bou-Arréridj et 563 GIR Jijel, est ainsi conçu :

« Dès réception des instructions ci-après qui doivent être appliquées par tous les chefs d'unité et responsables des opérations du maintien de l'ordre ;

» A. Il est rappelé qu'il est strictement interdit à tout militaire quel que soit son grade d'avoir sur lui des munitions de guerre. La responsabilité du chef est entièrement engagée en cas de défaillance ou non-exécution de cet ordre.

» B. Chaque responsable à tout échelon doit veiller à l'application de ces instructions et procéder personnellement à la fouille de corps de tout militaire avant tout déplacement ou déploiement et ce, à l'unité.

» C. L'usage de lacrymogènes se fera rationnellement et à bon escient ; j'insiste à ce que le premier tir soit effectué par l'officier directeur des opérations. (...) »

II. Le droit (...)

V. Les mises en garde

(...) La brigade de gendarmerie de Béni-Douala s'est particulièrement distinguée. Elle a fait l'objet d'une pétition signée du 2-8-1999 adressée au commandant de gendarmerie de Tizi Ouzou. Cette pétition fait état de la situation alarmante qui prévaut à Taguement Azouz, dans la daïra de Béni-Douala : vols, vente de drogue, vente illégale de vin, lieux de débauche, insultes de la part des gendarmes, intimidation à coup de rafales. Les signataires demandent « le changement radical de tout le corps de cette brigade qui, actuellement, n'honore pas nos services de sécurité... ».

Une deuxième pétition, adressée aux autorités civiles et militaires, arrivée au cabinet du wali de Tizi Ouzou le 11 décembre 1999, réitère ces griefs, rappelle un crime non élucidé, en date du 5-3-1999 et dénonce « le comportement indécent de certains éléments de la brigade de gendarmerie de Béni-Douala ».

Ces pétitions ne semblent avoir abouti qu'à la mutation et au remplacement du chef de brigade de Béni-Douala à compter du mois de janvier 2000.

Dans une lettre du 21 avril 2001 (n° 531/2001) le président de l'APC de Béni-Douala lançait encore à M. le Wali de Tizi Ouzou un appel dramatique. Il signale que « la situation prend des proportions inquiétantes », qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires, « notamment avec les groupes de gendarmerie nationale, de manière à interpeller les éléments de la brigade de Béni-Douala, de surseoir aux tirs de sommation et à l'utilisation de bombes lacrymogènes qui ne peuvent conduire qu'à des conséquences fâcheuses ».

Dans une lettre du 5 mai 2001, adressée à M. le Wali de Tizi Ouzou, le président de l'APC de Tadmaït rend compte du comportement de certains éléments de la brigade de gendarmerie de sa localité. Il écrit entre autres :

« Nous ne comprenons pas ces agissements et nous nous posons des questions encore une fois quant aux objectifs de ces provocations. »

« Nous constatons avec regret qu'au moment où des voix s'élèvent pour appeler au calme, ces gens continuent à attiser le feu en allant chercher des jeunes chez eux pour les massacrer. (...) »

VI. Les témoignages

Les membres de la commission qui se sont déplacés à Tizi Ouzou et à Béjaïa ont entendu, malgré la réserve exprimée à l'encontre de toute commission d'enquête, des autorités, des élus, des universitaires et de simples citoyens dans chacune de ces deux villes et alentour. Jughurta et Ali, de Béni-Douala, Slimane, étudiant, Nacéra, étudiante, Hamid, commerçant, Rachid, Djazira et Hocine, Nouredine. Ils sont de Béni-Douala, Ain El Hammam, Tizi Rached, Mekla, Maâtkas.

Ali, de Béni-Douala, déclare que le jeune Massinissa avait été « embarqué » par un gendarme et deux civils dans une voiture Laguna, et qu'il a été torturé. Les personnes qui étaient autour de lui confirment la version.

Glossaire

● **Wilaya** : équivalent administratif des régions françaises

● **Wali** : équivalent du préfet. Il représente l'Etat dans chacune des wilayas.

● **Hogra** : mépris teinté d'injustice dans lequel les kabyles s'estiment tenus notamment par les gendarmes.

● **Daïra** : équivalent administratif des sous-préfectures.

● **FFS** : Front des forces socialistes, parti créé, dès 1963, par Hocine Aït-Ahmed, devenu opposant au régime d'Ahmed Ben Bella. Son existence est légalisée lors de l'introduction du multipartisme en 1989.

● **APC** : Assemblées populaires communales ; équivalent des mairies.

● **DGSN** : Direction générale de la sûreté nationale.

● **Le Matin** : quotidien francophone, phare de la presse privée algérienne, dirigé par Mohammed Benchicou.

A Tizi Ouzou, le jeune Boughrara, sorti de chez lui pour rejoindre un groupe qui était en face des CNS, à une distance de 200 mètres environ, s'écroule, touché de deux balles. La troisième est allée se loger dans le mur du bâtiment.

A Ain El Hammam, dit Djazira, 33 ans, un gendarme tire délibérément sur une femme à son balcon. Elle en meurt.

Deux jeunes gens de Tizi Rached, dans une longue déposition, rapportent ce qui se passe chez eux.

S'agissant du corps de la gendarmerie dans sa globalité, il lui est reproché :

– sous le vocable de « *hogra* », de nombreuses exactions ;

– de manière plus précise, la gendarmerie serait un corps corrompu (...)

– le troisième grief a trait aux mauvaises mœurs et à la débauche puisqu'à Sidi Rached, localité rurale, existent deux lieux de débauche, débit de boissons et cabaret, fréquentés par les gendarmes qui, par ailleurs, en garantiraient le maintien. Cela est très mal accepté par la population.

Ils reprochent à un gendarme en particulier, un certain Nabil, d'avoir délibérément commis un véritable meurtre le samedi 28 avril vers 13 heures. Ce gendarme, connu sous le sobriquet de « Van Damme », aurait profité de ces graves événements pour opérer un règlement de compte en assassinant Ahmane Mourad, 38 ans, marié, deux enfants. Les relations entre le gendarme et ce citoyen s'étaient particulièrement dégradées lorsque ledit gendarme, jeune et célibataire, s'était montré irrespectueux à l'égard des jeunes filles de la localité. Selon les deux témoins, ce gendarme, qui se trouvait sur la terrasse de l'édifice de la gendarmerie le samedi 28 avril à 13 heures, a froidement mis en joue Ahmane, qui était debout à proximité de son lieu d'habitation, situé à plus de 100 mètres de l'édifice, et l'a abattu d'une balle de Seminov tirée dans le crâne. Ce fait serait à l'origine d'une escalade de violence puisque les jeunes de Tizi Rached essayèrent à trois reprises de forcer le portail du siège de la gendarmerie au moyen de trois véhicules lourds, propriété de la commune.

Les griefs qui reviennent toujours et dans la bouche de tous seront résumés par Nouredine, de Maâtkas :

« *La hogra, la corruption, les passe-droits sont la règle dans la wilaya de Tizi Ouzou.* »

S'y ajoutent l'absence de sanction à l'encontre des responsables, l'absence de réaction des autorités politiques, et l'ordre de tirer, qui est bien venu de quelque part... dans des cas qui ne sont pas tous des cas de « *légitime défense* ». (...)

Cinq universitaires (deux sociologues, deux linguistes et un économiste) font un large exposé devant les membres de la commission. Ils brossent un large panorama des problèmes de la région, qui vont de la sensibilité culturelle et identitaire au chômage et à la misère qui sévissent dans la région. Les corps de l'Etat sont accusés d'encourager la délinquance et la corruption. Le corps de la gendarmerie est soupçonné de complicité agissante et impunie avec des réseaux de trafic de sable, de proxénétisme et de circulation de la drogue jusque dans les établissements scolaires. Il semble, d'après ces témoins, que la situation de lutte contre le terrorisme ait donné des pouvoirs exorbitants à certains gendarmes, qui semblent échapper de fait au contrôle de leur hiérarchie et au contrôle social de la population puisqu'ils ne sont généralement pas originaires de la région (contrairement aux autres corps de police dont le recrutement serait plus local). (...)

VII. La presse

(...) Sous la plume de son reporter Yahia Harkat, le quotidien *Le Matin* du mardi 26 juin 2001 revient sur les fusillades qui ont eu lieu à Draa El Mizan le jeudi d'avant (21 juin). Le journaliste se rend à l'hôpital Krim Belkacem de la localité et interroge les blessés.

Hakim raconte : « *J'étais à 300 mètres de la brigade lorsque, à partir de la bâtisse de la gendarmerie, un gendarme m'a tiré deux balles dans le dos* » (tir à balles et à grande distance).

A 10 h 30, les premières rafales font les premières victimes : Didouche Ferhat (14 ans) décède au cours de son transfert vers un hôpital d'Alger, alors que Khalfoumi Kamel (28 ans) rendra l'âme juste après son admission à l'hôpital. Ali (27 ans) a été touché par six balles dans les parties génitales. Il reconnaît avoir pris part à la « *manif* » de mardi où cinq jeunes gens ont été blessés par balles, mais ce jeudi, c'est au moment où il est sorti de la maison qu'il a été touché par les tirs d'un gendarme (tir à balles et à grande distance et sans motif de légitime défense).

Belabiod Hakim (29 ans) était ce jeudi noir loin du siège de la brigade..., mais il n'y a pas échappé, puisque Hakim a été touché par une balle dans le dos... : « *Jeudi, j'étais à 500 mètres de la brigade, à côté de la Casoral. Un jeune de Draa El Mizan est blessé*

Le 24 mai, à Tizi Ouzou, des femmes berbères brandissent les portraits de jeunes gens tués lors des manifestations qui ont suivi la mort de Massinissa Guermouh, un jeune homme tué un mois plus tôt dans les locaux de la gendarmerie de Beni-Douala, à 20 kilomètres de la ville de Tizi Ouzou.

à l'œil par une bombe lacrymogène. J'accours pour le secourir, mais un gendarme, qui a suivi mes mouvements, a tiré quatre balles dans ma direction dont une m'atteindra dans le dos. » Son copain, Saïd Benzahi (21 ans), a été, lui, touché à la cuisse : « C'est vers 14 heures qu'un gendarme m'a visé avec un Seminov. Même les secouristes n'ont pas été épargnés. »

M. Amrani Nouredine n'est pas un émeutier. Père de famille, il travaille comme gardien à l'hôpital Krim Belkacem. Il témoigne : « Il devait être midi, ce jeudi, lorsque les gendarmes ont mis le feu à un champ de blé non loin de la brigade. Au moment où je suis intervenu en les interpellant sur le danger d'un tel acte, un des gendarmes n'a pas trouvé mieux que de me tirer dessus. La balle qui m'a atteint à la cuisse m'a transpercé le fémur. » Les gendarmes auraient même « tiré des balles et des bombes lacrymogènes en direction de l'hôpital », poursuit Nouredine. (...)

Mais, poursuit le journaliste, c'est jeudi que l'irréparable a failli se produire. Seize blessés par balles et des dizaines d'autres par des bombes lacrymogènes ont été enregistrés.

Amziane Mourad, 19 ans, a été touché par balles loin de la brigade à côté de l'hôpital. Pour lui, c'est la preuve que les gendarmes ont fait dans la provocation. Son collègue, Menas, 27 ans, tient, lui aussi, à témoigner : la balle qui l'a atteint lui a transpercé le bassin. C'était jeudi à 12 h 30. Comme les autres blessés, il a été touché loin du siège de la brigade :

« *J'étais un peu isolé de la foule quand j'ai vu un gendarme en position de tir dans ma direction. J'ai essayé d'esquiver mais la balle m'a atteint au bassin.* » Aziz, 20 ans, a été l'un des premiers à être blessé, jeudi dernier à 10 heures. « *Le gendarme m'a pourchassé d'une rafale de balles dont une m'a fracassé le péroné. Je suis donc tombé à terre, le gendarme a poursuivi sa course folle vers moi, sans doute pour m'achever. C'est grâce à des manifestants qui m'ont évacué à l'hôpital que j'ai eu la vie sauve.* » Son état reste néanmoins critique. (...)

Conclusion

La réaction violente des populations a été provoquée par l'action non moins violente des gendarmes, laquelle, pendant plus de deux mois, a nourri et entretenu l'événement : tirs à balles réelles, saccages, pillages, provocations de toutes sortes, propos obscènes et passages à tabac. La commission n'a pas relevé de démenti.

– Au commencement ce ne sont pas les foules qui ont été l'agresseur. Elles ne sont pas à l'origine des deux événements déclenchants (Guermah et Amizour). Si quelqu'un a forcé ment donné l'ordre de tirer à balles réelles, en revanche personne n'a donné l'ordre de cesser le feu.

– Les gendarmes sont intervenus sans réquisition des autorités civiles comme la loi le stipule.

– Les ordres de la gendarmerie de ne pas utiliser les armes n'ont pas été exécutés, ce qui donne à penser :

ou que le commandement de la gendarmerie a perdu le contrôle de ses troupes ;

ou que la gendarmerie a été parasitée par des forces externes à son propre corps, avec forcément des complicités internes, qui donnent des ordres contraires, et assez puissantes pour mettre en mouvement la gendarmerie avec une telle rudesse pendant plus de deux mois et sur une étendue aussi vaste.

– La gendarmerie nationale a été isolée et impliquée seule.

Son appel (du moins celui d'un groupement régional) à impliquer les autres services de sécurité, et ses mises en garde, n'ont pas reçu d'écho.

– La violence enregistrée contre les civils est celle d'une guerre, avec usage de munitions de guerre.

– La légitime défense, notion juridique, est corrigée par l'opportunité politique. Au demeurant c'est une autorité tierce, en

droit pénal, les tribunaux, qui apprécie l'état de légitime défense, et non l'une des parties.

– Comparativement, la manifestation sans précédent du 14 juin 2001 à Alger a pu être contenue sans usage d'armes à feu, et vingt ans auparavant, en Kabylie, la répression n'a pas engendré de morts. Les troubles qui ont affecté certaines localités de l'est du pays ont cessé aussi vite qu'ils sont apparus, ce qui peut signifier que, derrière les troubles qui ont secoué les wilayas de Kabylie, puis les autres localités, il y a volonté de l'homme.

– Aucune force du paysage politique algérien n'est capable de soulever une région, sur une telle étendue et en si peu de temps, ni étendre les troubles à plusieurs localités de l'est du pays et y mettre fin en quelques jours.

– La mort de Guermah et l'incident d'Amizour ne sont que les causes immédiates des troubles constatés. Les causes profondes résident ailleurs : sociales, économiques, politiques, identitaires et abus de toute sorte. Les responsabilités sont situées en amont.

– Les autorités et les institutions ont été averties dans des délais raisonnables et le directeur général de la sûreté nationale a même laissé prévoir une insurrection. Cela n'a reçu aucun écho et donne la désagréable impression que personne ne s'était senti concerné.

– La commission nationale d'enquête s'est heurtée à des réticences et des refus déguisés dans ses demandes de renseignements, documents, balles extraites et radiographies. Des « sachants » se sont manifestés, par téléphone ou par intermédiaire, mais déclarent ne pouvoir témoigner dans la conjoncture actuelle.

– On ne peut justifier le laxisme et les négligences, comme on ne peut expliquer les dépassements, par l'insuffisance de la formation et ainsi justifier l'impunité des responsables, qui restent à identifier.

– Les meneurs, les « récupérateurs » et les télévisions étrangères sont intervenus en aval. Ils n'ont pas déclenché les événements, qui ont commencé à Béni-Douala pour s'étendre à seize localités, puis Amizour pour gagner finalement onze autres localités.

– Si une « main » quelconque peut, aussi rapidement et aussi facilement, soulever une région du pays, loin des côtes, des ports et des aéroports, cela signifierait que l'Algérie est dangereusement vulnérable et que la République n'est pas capable de prévoir, déceler et contenir.

– Ce sont là les conclusions provisoires de la commission nationale d'enquête. Elle continuera les investigations lorsque les langues seront déliées, la peur disparue et les éventuels témoins sécurisés.

Alger, le 7 juillet 2001.

ENCORE EUX - RCS N° 439 912 001 001

Les plus belles pages de l'été

Le Monde

DES SÉRIES, DES NOUVELLES ET L'ACTUALITE DES FESTIVALS

A partir du 30 juin, *Le Monde* vous propose les plus belles pages de l'été.

Chaque vendredi avec *Le Monde* daté samedi, des nouvelles inédites signées : Eva Almassy, Emmanuèle Bernheim, Catherine Cusset, Annie Ernaux, Patrick Modiano, Dominique Noguez, Boualem Sansal, Jorge Semprun, Philippe Sollers et Brina Svit.

Chaque jour, retrouvez l'épisode d'une grande série : les mystères des grands monuments de Paris par Michel Braudeau ; l'intimité de l'atelier de grands peintres par

Frédéric Gausson ; les "mordus" des jeux de société par José-Alain Fralon ; la planète des jeux vidéo par Yves Eudes et Emilie Grangeray ; les solitaires de la prière par Henri Tincq ; les voyages de l'extrême, de la Sibérie orientale au sommet du K2, avec François Bonnet et Charlie Buffet.

Commencez l'été avec un jeu : une énigme liée à l'actualité à décrypter chaque jour dans les pages du *Monde*. Les lecteurs les plus perspicaces et les plus chanceux gagneront un crédit-voyages à utiliser en toute liberté chez *Voyageurs du monde*.

TOUT L'ÉTÉ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Agriculture : la réforme en continu

par Jean Glavany et Renate Künast

LES attentes que nous avons, comme consommateurs, comme citoyens, à l'égard de l'agriculture, se sont transformées au fil des ans. Nous voulons aujourd'hui une production sûre, de qualité, diversifiée, une agriculture plus respectueuse de l'environnement. La priorité de la politique agricole commune doit être de produire mieux, pas de produire plus. Cette réorientation ne peut pas attendre. La protection des consommateurs et la politique agricole commune doivent être adaptées pour que les crises que nous avons vécues dans le passé proche ne se répètent plus. C'est dans l'intérêt de tous, notamment des agriculteurs, mais aussi des autres secteurs qui participent à la transformation et à la commercialisation des denrées alimentaires. Nous devons prendre en compte aussi les défis que nous poseront l'élargissement de l'Union européenne ainsi que la négociation dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Il ne s'agit pas de refaire, dans la précipitation, une réforme complète de la PAC. Nous commençons tout juste à mettre en œuvre ce qui a été convenu à Berlin en 1999. C'est un projet pour six ans. Nous devons d'abord repenser les relations entre agriculteurs et consommateurs en créant ce qui est appelé à devenir le « troisième pilier » de notre politique agricole. Les cri-

ses de sécurité des aliments comme le débat sur les OGM ou le rejet de la « malbouffe » ont suffisamment montré comment ces relations se sont détériorées. La crise de la vache folle aurait été mieux combattue si nous avions mis en place, plus tôt, un étiquetage complet pour le secteur bovin.

L'épizootie de fièvre aphteuse aurait été maîtrisée plus vite si nous avions été capables d'assurer la traçabilité des moutons en Europe.

Nous ne répondrons aux attentes de nos concitoyens sur les nouveaux modes de production que lorsque nous disposerons d'un régime d'étiquetage qui permettra une traçabilité sans faille dans la chaîne de la production. C'est essentiel pour identifier les risques et prendre les mesures adéquates rapidement. Si nous voulons produire mieux en Europe, il faut introduire des signes de qualité qui présentent des garanties comparables dans les quinze pays. L'agriculture biologique montre l'exemple d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement : encourageons-la à se développer, pour représenter une part plus grande de la consommation. Encourageons aussi l'agriculture conventionnelle pour qu'elle augmente ses standards de production en matière de qualité, d'environnement et de protection des animaux.

Pour l'avenir, nous allons enga-

ger un large débat sur la réorientation des soutiens de la PAC vers le développement rural et l'agriculture extensive. Cette réorientation doit s'appuyer sur le mécanisme fondamental du basculement de l'effort budgétaire, depuis les aides directes de marché liées à la production vers des soutiens exprimant les diverses fonctions de l'agriculture aujourd'hui reconnues par la société : environnement, développement rural, emploi, qualité, bien-être des animaux.

L'Allemagne et la France ont décidé d'appliquer, au niveau national, le système de modulation facultatif des aides. Nous voulons aller plus loin, et rendre obligatoire, à l'échelle de l'Europe, un mécanisme communautaire de modulation ou de dégressivité des aides. Les modalités exactes de ce mécanisme devront faire l'objet d'une proposition de la Commission, et d'un débat entre les Etats membres. D'ores et déjà, on peut imaginer qu'il prenne une forme progressive dans le temps et qu'il prenne en compte les situations spécifiques des régions et les problèmes de cofinancement dans ce deuxième pilier de la politique agricole commune. Dans ce contexte, nous devons réfléchir à un aménagement et à une simplification des instruments du développement rural.

Enfin, l'évolution plus générale des mécanismes de gestion des

marchés devra également être envisagée. Dans deux domaines on peut avancer sans attendre. Ainsi, pour la viande bovine, l'évolution de l'organisation commune de marché doit être de nature à promouvoir davantage la qualité, l'environnement, la production extensive et l'aménagement du territoire. Diverses mesures peuvent être examinées, comme la suggestion faite par l'Allemagne de la mise en place d'une prime à l'hectare de fourrage. En outre, il est nécessaire d'encourager la production des protéagineux en Europe pour diminuer notre dépendance envers les importations de produits génétiquement modifiés et de contribuer à un meilleur aménagement du territoire. Il est temps de passer du stade de la critique à celui des réponses. Le profond désarroi des consommateurs causé par les crises alimentaires récentes impose dans l'intérêt de tous une réorientation de la protection alimentaire et de la politique agricole commune, sans oublier la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires. Il est impératif que nous traitons ces questions en coopération étroite.

Jean Glavany est ministre français de l'agriculture et de la pêche.

Renate Künast est ministre allemande de l'alimentation, de la consommation et de l'agriculture.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Transparence en Algérie

DEUX semaines après le début des émeutes qui ont ensanglanté la Kabylie, en avril dernier, le président Bouteflika avait annoncé qu'une commission d'enquête serait chargée de faire toute la lumière sur ces événements « en toute liberté » et « en toute transparence ». Sous la conduite d'un juriste indépendant, Mohand Issad, la commission a pris au mot le président algérien, qu'elle n'a pas craint de contredire au terme de ses investigations, en présentant sa propre version des faits. La liberté dont ont fait preuve les membres de la commission mérite d'être saluée, de même que l'attitude du président Bouteflika, qui a tenu parole en acceptant que le discours officiel soit ouvertement démenti et les autorités de l'Etat gravement mises en cause par les enquêteurs.

Que disent-ils en effet ? Que la responsabilité des massacres incombe entièrement à la gendarmerie et que la thèse du complot - intérieur ou extérieur - avancé par le pouvoir ne tient pas la route. Les affrontements n'ont été le fait ni d'une puissance étrangère, comme l'avait affirmé le président Bouteflika en visitant la France, ni d'une force politique intérieure, comme l'avaient suggéré plusieurs responsables en prenant pour cible le séparatisme berbère.

Non, pour les enquêteurs, il ne saurait y avoir de doute : « La réaction violente des populations a été provoquée par l'action non moins violente des gendarmes. » Ceux-ci ont, pendant plus de

deux mois, « nourri et entretenu l'événement » par des « tirs à balles réelles, saccages, pillages, provocations de toutes sortes, propos obscènes et passages à tabac ». Le constat est accablant : jamais, sans doute, un tel réquisitoire n'avait été dressé contre les forces de l'ordre en Algérie.

Il est vrai que la recherche des responsabilités ne va pas au-delà. Celle des dirigeants politiques, en particulier, est à peine évoquée. Le rapport se contente de formuler deux hypothèses : soit « le commandement de la gendarmerie a perdu le contrôle de ses troupes », soit elle a été « parasitée par des forces externes à son propre corps ». On aimerait en savoir plus sur ces forces non identifiées qui, selon la commission, se sont révélées « assez puissantes pour mettre en mouvement la gendarmerie avec une telle rudesse pendant plus de deux mois et sur une étendue aussi vaste ».

Le rapport ne met pas non plus directement en cause le président Bouteflika, mais il souligne que les « causes profondes » des troubles sont à la fois « sociales », « économiques », « politiques », « identitaires » et liées aux « abus de toutes sortes ». « Les responsabilités, conclut-elle, sont situées en amont. » Une façon prudente, mais nette, d'interpeller le président Bouteflika.

Celui-ci avait promis, il y a quelques semaines, « des sanctions rigoureuses contre les instigateurs de ces tragiques événements ». Il lui appartient aujourd'hui de mettre en concordance ses paroles et ses actes.

La République, le juge, le journaliste

ALERTE GÉNÉRALE ! La République serait en danger : délaissée par l'Etat, trahie par la justice, défiée par les médias. Cette inquiétude, vive et salubre, qui flotte au chevet de Marianne, a nourri les riches débats des XVI^{èmes} Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier du 23 au 27 juillet par France-Culture et *Le Monde*, dans le cadre du Festival de Radio France, sur le thème « Vie et destins de la République ».

Est-elle souffrante à ce point ? Et, si oui, qui lui veut tant de mal ? Deux personnages sont, le plus souvent, montrés du doigt : le journaliste et le juge. La France, constate le politologue Pascal Perrineau, est entrée dans l'ère de la « démocratie d'opinion », « troisième âge de la démocratie représentative » où règnent « les images, les groupes de pression et l'action médiatique ». Le déclin des religions et des idéologies, souligne Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*, a « déstructuré » une opinion de plus en plus « inconsciente d'elle-même » et vulnérable aux « dictatures journalistiques ». On assiste même parfois, renchérit le chroniqueur et historien des idées Alain-Gérard Slama, à des « délires d'opinion », lorsque la presse, oublieuse de tout esprit critique face à certaines innovations sociales, comme le pacs, refuse de « problématiser le débat » et préfère disqualifier les contradicteurs, baptisés « grincheux » ou « fileux ».

Dans cette dénonciation de la presse, le philosophe Alain Finkielkraut va encore plus loin. « *Au temps du philosophe-roi, assurément, il a succédé le temps du journaliste-roi. Comme le clerc hier, qui croyait connaître le fin mot de l'Histoire, le journaliste parle aujourd'hui au nom d'une humanité en marche dont il se veut l'avant-garde. Comme s'il était l'unique dépositaire de la République.* »

« DÉMOCRATISER LES INSTITUTIONS » Des rois, les journalistes ? Bien sûr que non, répond Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde* : « *C'est le clerc qui, orphelin de son siècle, s'en prend à ceux qui lui disputent son magistère : les médias.* » De manière plus générale, ajoute-t-il, « *c'est un contre-sens* » de vouloir opposer les médias à d'autres piliers de la République, notamment l'école : « *L'école apprend la citoyenneté, la presse offre une marchandise ; l'école transmet des certitudes et des savoirs, la presse enseigne l'esprit critique et le doute ; l'école appartient au temps de l'étude, la presse vit au rythme de l'événement.* »

La philosophe Blandine Kriegel est plus nuancée. Elle rend grâce aux médias d'avoir contribué, à la mesure de leurs moyens, à « *démocratiser la République* », mais, ajoute-t-elle, « *la démocratie d'opinion n'est pas le dernier mot de la République* », car l'important, c'est de « *démocratiser les institutions elles-*

mêmes ». L'autre acteur de la République, accusé de la trahir, c'est le juge, qui, rappelle-t-elle, « *a défenestré le secret de l'instruction et recouru à des pratiques attentatoires aux droits de l'homme, dans le plus profond mépris du personnel politique* ». C'est vrai, « *l'institution judiciaire est en crise* », admet Philippe Bilger, avocat général près la cour d'appel de Paris, mais il se réjouit presque de ce « *désordre créatif* » et des « *belles espérances* » qu'il autorise. Il ne regrette pas l'époque où « *tout l'appareil judiciaire était ordonné autour du pouvoir politique* » en proie à « *la volupté de l'irresponsabilité* ».

Lorsque l'Etat baisse les bras, notamment dans les banlieues, les violences urbaines s'éteignent, un phénomène qu'ont longuement analysé la politologue Sophy Body-Gendrot et l'ancienne commissaire de police Lucienne Bui-Trong. C'est un signe supplémentaire de la « *décomposition sociale* » que déplore l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors. Et pourtant, au-delà de cette « *crise de civilisation* », Philippe Cohen, journaliste à *Marianne*, ressent « *un besoin, une attente d'autorité* », notamment chez les jeunes. C'est aussi l'avis de Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier : « *Il existe un besoin d'Etat, un besoin de police.* »

Parmi les déçus de la République, certains choisissent de la

défier, de l'affronter, politiquement ou dans la rue. « *Ils sont en état de légitime révolte* », affirme l'avocat François Roux, qui fut le défenseur des Kanaks et de José Bové. Cette « *opinion combative* », note l'ambassadeur de France Stéphane Hessel, conteste de plus en plus les institutions de la République. On assiste même à un « *divorce entre la République et l'opinion* », observe Pierre Tartakowski, secrétaire général d'Attac, un mouvement qu'il analyse comme un « *produit d'opinion* ».

Et si la République ne se portait pas si mal ? C'est l'avis du philosophe Jean-Fabien Spitz : « *Il y a en France plus de républicains qu'on ne le croit, et il est plus facile d'être républicain qu'on ne le dit.* Ce sont les moyens de l'Etat qui sont en crise, pas l'idée de République. » Cette analyse plutôt optimiste, le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, la partage largement. « *La République, soutient-il, n'est pas un problème. C'est une exigence permanente de problématisation. Si crise il y a, tant mieux, nous ne devons pas en avoir peur, car la République est vouée à vivre dans une tension permanente entre la raison et le rêve.* »

Jean-Pierre Langellier

★ Les Rencontres de Pétrarque seront diffusées chaque jour sur France-Culture, du lundi 13 août au vendredi 17 août, à partir de 14 heures.

Qui plus est, le torchon brûle entre l'état-major, qui réclame plus d'argent pour ses missions traditionnelles, et le secrétaire à la défense, contraint de tailler dans les programmes en cours pour financer le NMD. Les militaires critiquent une politique qui privilégie les *tax cuts* aux dépens des obligations de défense d'aujourd'hui. Il est donc trop tôt pour voir comment M. Bush pourra imposer ses vues au reste du monde et convaincre ses compatriotes de le réélire en 2004.

Patrice de Beer

RECTIFICATIF

JACQUES CHIRAC

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article qui rendait compte du débat au bureau de l'Assemblée nationale sur les déclarations de patrimoine de Jacques Chirac (*Le Monde* du 27 juillet), la députée (PS) et vice-présidente de l'Assemblée Christienne Lazerges n'a pas signé la proposition d'Arnaud Montebourg tendant à renvoyer le président de la République devant la Haute Cour.

Les manœuvres européennes de George W. Bush

Suite de la première page

« Je serai prêt à écouter, à discuter et à consulter sur les sujets importants », répète le président américain, ajoutant qu'il ne faudrait pas que les désaccords entre Américains et Européens occultent les valeurs qui les unissent. Mais les désaccords les plus profonds portent sur certaines de ces valeurs, et les dirigeants américains ont trop souvent tendance à considérer ces discussions comme le moyen d'enterrer des orientations déjà prises. On l'a vu avec le rejet du protocole de Kyoto ou du traité ABM, présenté comme une relique de la guerre froide. Une guerre froide dont George W. Bush explique à ses interlocuteurs de l'Alliance atlantique qu'elle est bel et bien finie, alors que ce sont les Etats-Unis qui paraissent revenir au ton de cette époque révolue.

N'assisterait-on pas plutôt à une sorte de recyclage de la politique de l'ère Reagan par des dirigeants eux aussi « recyclés » ? Douze ans après l'effondrement du bloc communiste, face à une Union européenne qui n'est plus un simple marché commun, Washington ne peut guère s'attendre à ce que les alliés acceptent ses décisions sans broncher. Il est en tout cas difficile de faire des Français les seuls empêcheurs de coopérer en rond. Allemands, Scandinaves, Italiens ou Espagnols sont tout aussi sensibles à l'écologie, à l'impact des OGM et des hormones dans le bœuf ou à la peine de mort, et tout aussi capables de descendre dans la rue.

ALLIÉ IDÉOLOGIQUE

Confronté à des alliés rétifs, M. Bush a lâché du lest en réaffirmant la place des Etats-Unis au sein de l'OTAN, en confirmant l'engagement des troupes américaines dans les Balkans et en donnant son aval à une défense européenne. Mais il s'est aussi employé à court-circuiter le noyau dur franco-allemand par une manœuvre circulaire en Europe. Lors de son premier voyage, en juin, il s'est assuré la

sympathie du premier ministre espagnol, le conservateur José Maria Aznar, et celle des nouveaux membres est-européens de l'Alliance atlantique, qu'il a flattés en se prononçant en faveur de l'élargissement de l'Union européenne. Il dispose désormais en Silvio Berlusconi d'un allié idéologique qui proclame son admiration pour l'Amérique. Et il vient de rendre visite à Tony Blair, en désaccord sur Kyoto mais plus compréhensif sur les antimissiles et très attaché aux « relations spéciales » entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Jusqu'à quel point M. Bush aura-t-il les moyens de ses ambitions ? Le Sénat, dont les démocrates ont repris le contrôle, renâcle devant le coût, mais aussi le concept de bouclier antimissile (NMD). Et l'administration subit déjà le contrecoup de ses baisses massives d'impôts : 1 350 milliards de dollars sur dix ans. L'excédent budgétaire a été brutalement réduit de 20 % par la combinaison imprévue de cette ponction et du ralentissement économique. Le président aura de la peine à honorer sa promesse d'augmenter les crédits de défense sans piocher dans la cagnotte de l'aide sociale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhousseau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollion
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (Internationale) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le culte wagnérien renaît à Bayreuth

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la guerre, Bayreuth renoue la tradition des *Festspiele* wagnériens internationaux. Les représentations n'avaient pas cessé jusqu'en 1943 : on sait avec quelle ferveur Hitler célébrait le culte wagnérien. Ces jours sont ici oubliés. M^{me} Winifried Wagner, épouse de Siegfried, a pu sans incident rentrer à Bayreuth. Les petits-fils du maître, Wieland et Wolfgang, ont repris la direction. La guerre avait beaucoup détruit de l'œuvre de Wagner et Cosima, dont la presque totalité des accessoires et des décors. C'est donc plus qu'une restauration, c'est une véritable création, résultat de longs et durs efforts artistiques, matériels et financiers, à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Les représentations se dérouleront essentiellement en deux cycles : le premier s'est ouvert

dimanche, comme à l'inauguration en 1876, par une audition de l'œuvre préférée de Wagner, *La Neuvième Symphonie* de Beethoven, sous la direction de Furtwängler, avec un orchestre de 120 musiciens et un chœur de 240 chanteurs venus de toutes les villes d'Allemagne. Puis, après *Parsifal* donné lundi, *la Tétralogie* et *Les Maîtres chanteurs*. A l'invisible pupitre dans la célèbre fosse alterneront le vétérinaire wagnérien Hans von Knappertsbusch et, pour *Les Maîtres*, l'ardent Herbert von Karajan. Toute la mise en scène a été renouvelée sous l'impulsion de Wieland Wagner, qui a dessiné des décors nouveaux. Le culte de Wagner va donc être de nouveau célébré avec éclat. Sera-ce avec le même enthousiasme qu'il y a soixante-quinze ans ?

Edmond Delage
(1^{er} août 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Edward Gierek

Ancien numéro un polonais

PREMIER SECRÉTAIRE du Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste) de septembre 1970 à septembre 1980, Edward Gierek est mort, dimanche 29 juillet, à l'hôpital de Cieszyn des suites d'une affection pulmonaire. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Edward Gierek fut le seul chef d'un pays communiste d'Europe orientale pétri par les méthodes et les traditions de l'Occident industriel. Jamais, du temps de Staline, le Parti communiste n'aurait envisagé de placer à sa tête un homme qui avait passé vingt-deux ans de sa vie – dont la période de la deuxième guerre mondiale – chez « l'ennemi », même si pendant ce long exode il avait ardemment milité pour le marxisme-léninisme.

MINEUR DANS LE PAS-DE-CALAIS

Edward Gierek connu dans son enfance la misère de la condition ouvrière dans un pays pauvre et le sort précaire des travailleurs immigrés. Il naquit le 6 janvier 1913, à Porabka, un village de Silésie. Il avait dix ans quand son père fut victime d'un accident à la mine. La famille s'expatria dans le nord de la France. Le jeune Edward fréquenta l'école pendant trois ans et, à son tour, se fit embaucher à la mine. Il travailla à la fosse 10 de Laforest (Pas-de-Calais). Il y resta de janvier 1931 à août 1934. C'est pendant cette période qu'il devint communiste. Inscrit à la CGTU et au PCF, il prit part à l'organisation de grèves, fut arrêté et prié de regagner son pays d'origine. Il dut alors faire son service militaire dans l'armée polonaise. Trois ans plus tard, en 1937, il partit à nouveau pour l'Ouest, mais cette fois il choisit la Belgique, où il reprit son métier de mineur avant d'être employé à plein temps par le Parti communiste belge et de se charger, pendant la guerre, d'organiser un mouvement de résistance des travailleurs d'origine polonaise.

Revenu chez lui en 1948, Edward Gierek travailla dans l'appareil du parti, d'abord à Varsovie dans des services du comité central et, à partir de 1949, à la tête de l'organisation pour la ville de Katowice, puis pour la région de Silésie. En même temps, il suivait les cours de l'École des mines et de la métallurgie de Cracovie. En 1954, il fut élu au comité central, puis, deux ans plus tard, aussitôt après le XX^e congrès soviétique qui déclencha la déstalinisation en Europe orientale, il devint secrétaire du comité central et fut coopté au bureau politique, en même temps que Wladyslaw Gomulka. Edward Gierek avait été promu parce que le parti avait besoin de dirigeants qui ne fussent en rien compromis avec les horreurs de la période stalinienne. Pourtant il ne fut pas de ceux qui accueillirent avec un enthousiasme délirant le « printemps en octobre ». Après le retour de Wladyslaw Gomulka au poste suprême, il quitta même Varsovie et se réinstalla à Katowice. Il allait faire de la Silésie sa forteresse.

En décembre 1970, une hausse considérable des produits alimentaires provoqua une explosion sociale dans les villes du Nord. La

répression fit quarante morts parmi les ouvriers. Le premier secrétaire, Wladyslaw Gomulka, fut contraint à la démission. Face à la révolte nationale, deux groupes paraissaient à même de ressaisir le gouvernement. Le premier, animé par le général Moczar, flattait le chauvinisme et préconisait la manière forte. Le second, dont Edward Gierek était le symbole, mettait l'accent sur l'organisation rationnelle. Ce dernier finit par l'emporter et devint premier secrétaire en décembre 1970, laissant à son rival le contrôle de l'armée et de la police.

Pour n'avoir pas à satisfaire les revendications de liberté, le nouveau premier secrétaire flatta le consommateur, en laissant bloqués les prix des produits alimentaires. En même temps, il concluait une sorte d'armistice avec les forces qui comptent dans le pays. Les intellectuels s'accommodaient d'un homme qui n'était pas des leurs mais les laissait en paix. Et, surtout, l'Eglise catholique avait enfin l'impression d'avoir affaire à un adversaire raisonnable. Edward Gierek s'inspirait pratiquement du célèbre mot d'ordre du dirigeant communiste hongrois, Janos Kadar : « Qui n'est pas contre nous est avec nous. »

A Varsovie, il donnait de plus en plus de responsabilité aux cadres, qu'il avait appréciés en Silésie ou qui, comme lui, avaient connu l'Occident. Mais l'épreuve recommença en juin 1976. Une nouvelle hausse brutale des prix des produits alimentaires mit le feu aux poudres. Le premier secrétaire fit rapidement machine en arrière, mais le régime dut désormais s'accommoder d'une contestation ouverte et permanente. Edward Gierek n'avait pas les moyens d'instaurer ce « dialogue avec la société » que réclamaient les opposants – il nous disait (*Le Monde* du 13 septembre 1977) : « Je préférerais le mot de conversation à celui de dialogue entre le pouvoir et la population » –, tandis qu'au fil de ses efforts en faveur d'un modèle de consommation à l'occidentale la Pologne avait contracté plus de 30 milliards de dollars d'emprunts auprès de pays et de banques occidentaux.

UN HOMME OUVERT ET DIRECT

En septembre 1980, Edward Gierek fut évincé du pouvoir dans un contexte de manifestations qui devaient aboutir à l'émergence de Solidarité, le premier syndicat libre du bloc soviétique.

Edward Gierek était un homme ouvert, direct. Il donnait à ses interlocuteurs l'impression d'avoir tout son temps à leur consacrer. Il voulait régler les difficultés de ses compatriotes. Mais, si capable soit-il, quel homme pourrait s'occuper à lui seul de trente millions de Polonais ? Son mérite fut de tenir à bout de bras un pays qu'il avait reçu pantelant. Son échec fut de n'avoir pas compris que réfléchir sur la démocratie n'est pas inutile pour qui entend gouverner en s'appuyant sur ses concitoyens.

Bernard Féron

Guy Hermier

Un des artisans de la « refondation » du PCF

ON SE SOUVIENDRA de son sourire en coin, yeux plissés par l'expérience, préparant son bon mot ou sa flèche ; de son chic manteau négligemment jeté sur ses épaules ; ou encore de ses cigarettos qui avaient remplacé les Gitanes mais qu'il fumait du temps où il fréquentait Louis Aragon. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, chef de file des communistes refondateurs après s'être occupé pour le « Parti » des intellectuels, est mort samedi 28 juillet, à l'âge de soixante et un ans, d'un cancer du poumon. Il était le plus ancien membre du bureau national du Parti communiste français (PCF).

Né le 22 février 1940 à Créteil (Val-de-Marne), Guy Hermier adhère au PCF à l'âge de dix-huit ans. A Montpellier, puis à Paris, il devient responsable, en 1965, de l'Union des étudiants communistes (UEC). Après l'exclusion des « Italiens », il participe, avec son meilleur ami l'avocat Jean-Michel Catala, à l'exclusion des étudiants « gauchistes », dont Alain Krivine, le futur leader de Mai 68. Un an avant ces « événements », le jeune agrégé de lettres modernes entre au comité central, parrainé par Roland Leroy, puis, en 1972, dans le saint du parti, le bureau politique. Sept ans plus tard, cet homme d'appareil devient responsable des intellectuels au PCF, et lance *Révolution*.

« DÉPASSER LE PARTI »

Dans le même temps, le dandy parisien, qui a tenté sans succès d'être élu en Côte-d'Or, est parachuté à Marseille. François Billoux, le charismatique député de la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône, ministre communiste de la santé de Charles de Gaulle à la Libération et adversaire désigné du maire socialiste Gaston Defferre, vient de mourir. Guy Hermier se présente pour conserver au PCF ce bastion rouge qu'il détient depuis 1936. Il est élu député (et conseiller régional) en 1978 dans ces quartiers nord de la ville et constamment réélu depuis, devenant du même coup le patron incontesté des communistes des Bouches-du-Rhône. Quand une partie de la direction locale s'apprête, en 1994, à soutenir la candidature de Bernard Tapie aux prochaines élections municipales, il dit fermement non.

Guy Hermier n'abandonne pas pour autant son parti. Après les élections européennes de 1984, ce fidèle de la direction prend ses distances avec Georges Marchais. En 1991, avec ses amis, les anciens ministres Jack Ralite et Charles Fiterman, il se prononce pour une « refondation » du PCF. Un club de débats, ouvert à d'autres personnalités de la gauche, porte d'ailleurs ce nom ; un journal, *Futurs*, ouvre ses colonnes à ceux qui souhaitent que la gauche radicale se retrouve autour du Parti. Ironie de l'Histoire, Guy Hermier retrouve Alain Krivine et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) pour défendre un « pôle de radicalité » à gauche du PS, fédérant les anti-libéraux. La victoire du communiste Roger



Meï, soutenu par les Verts et l'extrême gauche, à l'élection législative partielle de Gardanne (Bouches-du-Rhône), en octobre 1996, contre Bernard Kouchner, sera le seul succès concret de la formule imaginée par les refondateurs.

Guy Hermier défend, en juin 1997, la participation des ministres communistes dans le gouvernement de Lionel Jospin, mais regrette que le secrétaire national du PCF, Robert Hue, ne l'ait pas négociée sur la base d'un « contrat politique ». Au sein du groupe communiste, au Palais-Bourbon, l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale se bat avec son ami Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, pour que les députés communistes défendent leur « identité » : avec les Verts, ils s'opposent ainsi au projet de loi sur l'immigration de M. Chevènement, en octobre 1997. Fatigué, malade, Guy Hermier avait mis ces deux dernières années une sourdine aux critiques répétées qu'il formulait contre la nouvelle direction du PCF : les « tergiversations » de M. Hue, lors de la préparation des élections européennes, son refus absolu de dialoguer avec la gauche radicale, son absence de « projet politique », lui qui voulait « dépasser le Parti » et estimait que sa « mutation restait à faire ».

Ariane Chemin

Jacques Bens

Membre fondateur de l'Oulipo

L'ÉCRIVAIN Jacques Bens est mort jeudi 26 juillet à l'âge de soixante-dix ans. Né le 25 mars 1931 à Cadolive, dans les Bouches-du-Rhône, de parents instituteurs, il était le gendre du pédagogue Célestin Freinet.

Jacques Bens était l'un des membres fondateurs de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) et dataire au Collège de pataphysique. Il avait participé à la fameuse décennie réunie par Raymond Queneau et François Le Lionnais à Cersy-la-Salle durant l'été 1960. « Je suis avec Jacques Roubaud, l'un des deux Provençaux du groupe. Ce n'est pas rien, si ce n'est pas tout », précisait-il avec cet humour rigoureux qu'il affectionnait. C'est d'ailleurs en raison de sa formation scientifique qu'il avait été choisi par Queneau pour travailler à ses côtés à l'Encyclopédie de la Pléiade.

« PROSE SECRÉTAIRALE »

Selon son ami François Caradee, oulipien lui-même, la seule, l'exclusive passion de Jacques Bens était d'écrire. Cette passion ne s'arrêtait pas à la littérature au sens strict : auteur de mots croisés (deux volumes chez Zulma) fort prisés des amateurs assez avancés dans cet art, il aimait aussi les travaux discrets et sans visibilité ou gloire : réécriture de manuscrits pour des éditeurs ou rédaction des comptes-rendus des réunions de l'Oulipo – il appelait cela sa « prose secrétariale ». Dans tout cela, Jacques Bens mettait un soin, une attention que chacun lui reconnaissait. Ecrivain professionnel dans le sens le plus humble du terme, il avait, dans les années 1980, assuré le secrétariat général de la Société des gens de lettres (SGDL).

Romancier plus que poète, c'est cependant pour un premier livre de « prose versifiée » – *Chanson vécue* (Gallimard, dans la collection « Métamorphoses ») – qu'il avait obtenu, en 1958, le prix Fénéon. Dans cette même catégorie, et toujours chez Gallimard, citons également : *41 sonnets irrationnels* (1962) et *Le Retour au pays* (1966). « Une seule chose m'importe : raconter des histoires d'amour », affirmait Jac-

ques Bens. Il en raconta beaucoup, avec bonheur. Une quinzaine de romans et recueils de nouvelles – genre où il était le plus à son affaire – démontrent la diversité de son inspiration qui joue, avec un talent qui ne fut pas toujours reconnu, sur le trouble, l'humour et l'émotion. A deux reprises, il avait été distingué par l'Académie Goncourt : en 1986, avec le Goncourt du récit historique pour *Gaspard de Besse* (Ramsay) ; quatre ans plus tard, avec le Goncourt de la nouvelle pour *Nouvelles désenchantées* (Julliard). Parmi ses derniers titres, citons : *Les Dames d'onze heures* (Julliard, 1994) et *Le titre sortie de l'ombre* (Stock, 1998).

Jacques Bens est également l'auteur de plusieurs études, notamment sur Queneau (Gallimard, 1962), Boris Vian (Bordas, 1976) et Marcel Pagnol (Seuil, 1989). « J'avais tout pour être heureux, sauf la patience », écrivait-il encore. Dans le numéro de mai du *Magazine littéraire*, dans un dossier consacré à l'Oulipo, il avait raconté le rituel des réunions du groupe. Se sachant sans doute malade, il avait conclu son récit en ces termes : « Mon seul regret aujourd'hui (car il convient d'avoir des regrets, c'est une politesse envers nos destinées), c'est que je ne verrai pas la fin de l'aventure. Au bout de quarante ans d'une existence vivante et fructueuse, il y a des chances que l'Oulipo dure plus longtemps que moi. Après tout, je ne serai pas le seul dans ce cas. »

Patrick Kéchichian

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 juillet sont publiés :

● **Droit communautaire** : une ordonnance portant adaptation au droit communautaire du code de la propriété intellectuelle et du code des postes et télécommunications.

● **Hôpitaux** : un décret relatif à la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé et modifiant le code de la santé publique.

● **Terminologie** : le vocabulaire de l'économie et des finances.

Partez en vacances avec *Le Monde*

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,99 TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « Services aux lecteurs »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement. Bulletin à renvoyer à : *Le Monde - Service Abonnements* 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

SCIENCES ET Avenir

L'UNIVERS par Hubert Reeves

« Mes plus belles histoires de la matière perdue aux neutrinos »

Ils restent à découvrir La carte des trésors sous-marins

Patate-araignée : le temps des chimères génétiques

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

AU CARNET DU « MONDE »**Naissances**

Sandrine PEREIRA
et
Jérôme WEISSELBERG
ont la joie d'annoncer la naissance de

Janelle,

le 26 juillet 2001, à Paris.

17, rue Sedaine,
75011 Paris.

Anniversaires de naissance

- 31 juillet 2001.

Gérard FAILLE

a soixante-dix ans !

Joyeux anniversaire !

Tes enfants et petits-enfants.

- Aô Dài.

*« Saïgon, ses parfums,
ses cyclo-pousses, son café den,
et Anh Hoa ! »*

Hô Chi Minh-Ville, 1^{er} août 1997.
Montbray, 1^{er} août 2001.

Bon anniversaire,

Anh Hoa.

Cécile Vinceno,
50410 Montbray.

Hospes comesque cordis.

Cette annonce d'un bout du monde est bien la tienne.

... Fleur de pensée en ce 31 juillet 2001.

Philaphtie !

- Aujourd'hui,

Justine

fête ses quatre ans.

La vie est belle avec elle !

Alain O.A. et Christine Miller.

- Le 1^{er} août 2001,

de partout dans le monde,

bon anniversaire,

Papa.

Laurence, Anne, Marie-Séverine,
Sophie.

Décès

- Dellou et Mehdi,
ses fils,
M^{me} Marie Azza, née Calbetó,
M^{me} Isabelle Calbetó,
M^{me} Juana Calbetó,
M. Tony Calbetó,
M^{me} Marie-Ange Azza, née Lourenco,
Famille Azza,
ont mis en terre, le 28 juillet 2001

Abdellah AZZA,

né le 7 février 1921, à Sidi Bel Abbès,
décédé à Toulouse, le 26 juillet.

*Que Dieu lui accorde toute sa
miséricorde.*

- L'Ouvroir de littérature potentielle
à la tristesse d'annoncer que, depuis le
jeudi 26 juillet 2001,

Jacques BENS,

romancier, nouvelliste,
poète, verbiériste,
membre fondateur de l'OuLiPo,

est excusé à ses réunions pour cause de décès.

L'OuLiPo s'associe à la douleur de ses
amis et de sa famille.

HOR. I. : SEMAILLES,
in *Mots croisés*, Jacques Bens.
(Lire page 18)

- Philippe et Sophie Bouchard,
son fils et sa belle-fille,
Michelle Bouchard,
sa fille,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BOUCHARD,

survenu à son domicile le 25 juillet 2001.

Un service religieux sera célébré le
mercredi 1^{er} août, à 14 h 30, en l'église
de l'Immaculée-Conception, 34, rue du
Rendez-Vous, Paris-12^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière
du Père-Lachaise, dans le caveau de
famille.

120 bis, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

- M^{lle} Claire Champigneulle,
sa fille,
Ainsi que ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Frances CHAMPIGNEULLE,
née GOUGH,

survenu le 24 juillet 2001.

Une pensée pour son époux,

Claude CHAMPIGNEULLE,

décédé le 10 décembre 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Appartement 82, La Dame-au-Lotus,
21, rue Frédéric-Mistral,
34280 La Grande-Motte.

- Ses enfants,
Et ses petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger CORILLON,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 27 juillet 2001.

- La comtesse Jean d'Amade,
M^{lle} Laura d'Amade,

La comtesse d'Amade,
ses enfants et ses petits-enfants,
La comtesse Philippe de Roux,
ses enfants et ses petits-enfants,
M^{me} Hubert Le Grix de la Salle,
ses enfants et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

comte Jean d'AMADE,

le 29 juillet 2001, à l'âge de soixante-
quinze ans, muni des sacrements de
l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 1^{er} août, à 14 heures, en l'église
d'Arcangues (Pyrénées-Atlantiques).

Borda Chipia,
64200 Arcangues.

- Le Syndicat français des
réalisateurs CGT à la tristesse de faire
part du décès de

Roger DAUVILLIER,
créateur d'images à la télévision,

survenu le 19 juillet 2001, dans sa
soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.

Shelley Dauvillier,
Le Gué de Marais,
61360 Coullimer.

- M^{me} Jacques Fabry, née Luce
Maurel,
son épouse,

M. et M^{me} Pierre Fabry,
son frère et sa belle-sœur,

Le professeur et M^{me} Philippe Reys,
Le baron et la baronne
de Pinteville de Cernon,
ses filles et leurs époux,

M. et M^{me} Guillaume Reys,
M. et M^{me} Vincent Meyer,
M. et M^{me} Matthieu Barthélemy,
M. et M^{me} Francis Birkeland,
M. et M^{me} Benjamin Lacoste,
Le comte et la comtesse Jean-
Emmanuel de Witt,
M. Etienne Cavard,
M. et M^{me} Franck Dubus,
M^{lle} Annabelle Cavard,
ses petits-enfants,

Ses onze arrière-petits-enfants,

M. et M^{me} Michel Thoulouze,
M. et M^{me} François Thoulouze,
M. Jean Thoulouze,
ses beaux-fils et leurs enfants,

ont la grande tristesse de faire part du
décès du

général Jacques FABRY,
grand officier de la Légion d'honneur,
général de corps aérien (e.r.),

rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-
troisième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée
en l'église Saint-Louis des Invalides, à
Paris-7^e, le mercredi 1^{er} août 2001, à
15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.
65, rue Joseph,
83000 Toulon.
7 a, rue Bartholdi,
68000 Colmar.
Pointe-à-Pitre, BP 2046,
97192 Jarry Cedex.

- Saint-Brévin-les-Pins. Nantes.
Montgeron (Essonne). Bourges. Saint-
Ouen (Seine-Saint-Denis). Xanthie
(Grèce).

Renée Herbert,
sa dernière compagne,
Martine Lazaridou
et son époux, Tasso,
François Garçon
et son conjoint,
Nicolas Dédieu-Anglade,
Pierre-Louis Garçon-Basse
et sa compagne, Carole Bitoun,
ses enfants,

Lucas, Lou et Pia,
ses petits-enfants,
Jean, Aline et Claude,
ses frères et sœur,
Dominique Bernard,
sa filleule,
Ses neveux et nièces,
Et tous ceux qui lui sont proches,
ont l'immense douleur de faire part du
décès de

Yves GARÇON,
ancien résistant FTP-FFI
(2^e bataillon de la Loire-Inférieure),
enseignant retraité,
maire adjoint communiste
de Montgeron (1977-1982),
président de l'office municipal
des sports (1977-1983),

survenu le 19 juillet 2001, au milieu des
siens, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu le
samedi 21 juillet, à 11 h 15, à Saint-
Brévin-les-Pins.

Yves repose désormais au côté de
celle qui fut son épouse,

Esther,

qu'il a rejointe sur la musique du *Temps
des cerises*.

La famille remercie tous ceux qui lui
ont adressé le témoignage de leur
affection.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques JAKUBOWICZ,

survenu le 28 juillet 2001, à l'âge de
quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi
1^{er} août, au cimetière parisien de
Bagneux.

Réunion porte principale, à 11 h 15.

- La famille de

Jean-Paul LATIL

a la douleur de faire part de son décès
survenu le 22 juillet 2001, à
Charlottesville, Virginie (USA).

- M^{me} Li Ogg, née Kim,
son épouse,
Dominique, Philippe et Françoise,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Marie, Alexandre, Claire, Hélène et
Zoé,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. LI Ogg,

professeur honoraire des universités
de Paris-VII et de Kyung Ki (Séoul),
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre
du Mérite national
de la République de Corée,

survenu le 28 juillet 2001, dans sa
soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 3 août, à 15 h 15, en l'église
Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue
Saint-Jacques, Paris-5^e, suivie de
l'inhumation au cimetière du
Montparnasse, vers 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Nicolas-Fortin,
75013 Paris.

Jean-Pierre PERGUILHEM

nous a quittés le mardi 24 juillet 2001.

Annie, Isabelle, Mathieu.

2, chemin de Moulinat,
33160 Saint-Médard-en-Jalles.

- Le 27 juillet 2001,

Claude ROUDEAU

est décédée à l'âge de quarante-quatre
ans.

Selon ses volontés, son corps sera
incinéré au crématorium du Père-
Lachaise, mercredi 1^{er} août, à 15 h 30.

De la part de toute sa famille, et de ses
amis.

- Frans Veldman,
président,
Anne-Marie van Polen,
directrice de recherches et de formation,
Les membres du staff de l'Association
scientifique d'haptonomie (CIRDH,
OMS, Pyrénées-Orientales),
ont la tristesse de faire part du décès de

**M^{me} Eleonora Maria (« Lore »)
VELDMAN,**
née TROMP,
épouse et assistante
du président Frans Veldman,

survenu le 30 juillet 2001, à son
domicile, dans sa soixante-dix-huitième
année.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans
l'intimité, le 2 août, à 10 h 30, au
crématorium de Canet-en-Rousillon.

Anniversaires de décès

Agathe,

tu es si présente, tu es si absente.

Nos pensées de cœur sont avec toi.

Bonne mam, Bruno, Céline et Pierre,
Jules et Fanny, Nicolas et Britta.

- Il y a un an,

François DUPUIS

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé
se souviennent.

- Il y a dix ans, le 31 juillet 1991,

Georges HABIB

nous quittait.

Sa famille, ses amis, tous ceux qui
l'ont connu se souviennent.

Il nous manque.

- *In memoriam*

Waldemar KURI
(1930-1994).

*« You shall be together when the white
wings of death scatter your days. »*

- Le 1^{er} août 1991, à l'île d'Yeu,

Mathieu PETRY,

dix ans.

Villedomer, Limoges, Rennes, Saint-
Quentin-en-Yvelines, Copenhague et
Paris.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de juillet-août

**L'état des conflits
dans le monde**

- Les nationalismes dans les Balkans
- La guerre civile en Afrique
- Les conflits en Afrique noire
- Le Proche-Orient
- La Tchétchénie...

un dossier spécial sur les principaux conflits
dans le monde.

+ les clés de l'info

CHEZ
VOTRE
MARCHAND
DE
JOURNAUX

12 F / 183 €

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

Le Monde 2
JUILLET-AOÛT 2001

**KABYLIE LE PAYS INSOUAÏS
QUI DÉFIE ALGER. SHIPMAN
ENQUÊTE SUR LE PLUS GRAND
TUEUR EN SÉRIE DE L'HISTOIRE.
PROCREATION LES MIRA-
CLES CONTESTÉS DU DOCTEUR
ANTINORI. NEPAL MASSACRE
AU PALAIS ROYAL. REPORTAGE
DANS LES MAQUIS MAOÏSTES.
FERRARI JEAN TODT NOUS
OUVRE LA PORTE DE MARANELLO.**

LIRE ET JOUER
UNE NOUVELLE ORIGINALITÉ DE
PATRICK MODIANO
DES JEUX, DES TESTS, VOTRE
PERSONNALITÉ DÉCHIFFRÉE
GRÂCE À LA NUMÉROLOGIE.
ET AUSSI... TROTSKI, LA
FRANCE ET LES TROTSKISTES.
SOUDAN : LES DARNES DE LA
GUERRE, PAR HENRI HENRI
LEVY. TRÉSORS DE RUSSIE :
KANDISKY À LA FONDATION
MAEGHT. TGV RUD ET VILLES
LOCO, L'HISTOIRE DU PEM.

La plage
spécial été

35 millions de touristes visitent nos côtes chaque année
et la mer reste la destination de vacances préférée
des Français. Voyage dans l'univers de la plage : histoire,
rites, mœurs, modes, conquêtes... de 1900 à nos jours.

N° 9 **20 F**

**Plus des jeux, des tests
et une nouvelle de Modiano**

20 F

Le Monde 2

**PRIX CB NEWS DU MEILLEUR
LANCMENT PRESSE DE L'ANNÉE**

EUROPE Le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, analyse, dans un entretien au *Monde*, la politique menée par ses services. ● DANS L'AFFAIRE EDF-MONTEDISON, Mario Monti estime que l'on ne mettra fin aux « asymétries » de concurrence qu'en accélérant la libéralisation. ● LE STATUT PUBLIC OU PRIVÉ d'une entreprise n'entre pas en

compte dans les critères de la Commission, rappelle-t-il. ● REVENANT SUR LE REFUS par ses services de la fusion GE-Honeywell, M. Monti reconnaît avoir subi de fortes pressions politi-

ques mais affirme que, par nature, une autorité de la concurrence ne peut pas y être sensible. ● MARIO MONTI, à un poste-clé de l'institution européenne, est l'un des commissaires les plus influents. Cet universitaire est convaincu d'être au service d'une mission. ● EN ESPAGNE, Gaz de France est bloqué dans ses projets en raison de son statut public.

res les plus influents. Cet universitaire est convaincu d'être au service d'une mission. ● EN ESPAGNE, Gaz de France est bloqué dans ses projets en raison de son statut public.

re les plus influents. Cet universitaire est convaincu d'être au service d'une mission. ● EN ESPAGNE, Gaz de France est bloqué dans ses projets en raison de son statut public.

Bruxelles souhaite pouvoir enquêter au domicile des chefs d'entreprise

Dans un entretien au « Monde », Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, explique sa stratégie face à l'OPA d'EDF sur Montedison et au projet de fusion entre General Electric et Honeywell. Il défend l'idée d'une Europe libérale dotée d'une autorité de la concurrence « ferme et efficace »

« Les gouvernements italien et français ont défendu leurs «champions industriels» dans l'affaire EDF-Montedison, ce qui tend à prouver que le marché intérieur est loin d'être achevé. Qu'en pensez-vous ?

« Il y a deux problèmes qui sont, dans une certaine mesure, croisés. Le premier est celui des «golden shares», c'est-à-dire des «actions spécifiques» décidées par un gouvernement pour protéger tel ou tel secteur. L'autre est celui de la vitesse du processus de libéralisation et des asymétries qui l'accompagnent. Lorsque j'étais responsable du marché unique, la Commission avait adopté une communication sur les restrictions aux mouvements de capitaux et la liberté d'établissement, dans laquelle on identifiait les limites auxquelles les Etats membres devaient se tenir pour utiliser des instruments comme les «golden shares».

« L'autre aspect, c'est celui des problèmes qui surgissent dans les marchés en voie de libéralisation par les asymétries. Il est vrai que s'agissant de l'électricité, la directive établit un niveau minimum de libéralisation, et que la France s'en tient à ce niveau, alors que d'autres pays sont allés au-delà. Comment éviter que des Etats membres aient recours à des instruments qui peuvent être en conflit avec la logique du marché unique ? La voie à suivre est celle d'une accélération du processus de libéralisation. Il est à cet égard tout à fait déplorable que, lors du sommet européen de Stockholm, les Etats membres aient décidé de ne pas suivre cette ligne.

– N'est-il pas temps de revoir



MARIO MONTI

l'ensemble de ce «Meccano» législatif et financier ?

« Ces résistances nationales jouent, mais de moins en moins, parce qu'il y a eu une forte interpénétration des marchés. Faut-il revoir de façon fondamentale ce Meccano ? Les pièces sont sur la table, les traités les ayant mis en exergue. Ce qu'il faudrait, c'est s'y tenir. Il est déplorable que dans des domaines qui concernent le marché unique, où la majorité qualifiée doit s'appliquer, les Etats fassent du surplace ou se rendent des «services» réciproques, comme on l'a vu à Stockholm [l'Allemagne a alors prêté main-forte à la France pour s'opposer à la libéralisation totale de l'énergie en 2005, NDLR], ce qui est très nuisible à la construction européenne.

– **Le gouvernement français assure que son marché de l'énergie est en réalité plus ouvert à la concurrence que celui de l'Allemagne. Etes-vous d'accord ?**

« Il est vrai qu'il faut faire une distinction entre ouverture nominale et ouverture réelle. La Commission a récemment produit un tableau

de bord sur l'ouverture effective dans les différents Etats. S'agissant, d'autre part, du caractère public d'EDF, on peut avoir des visions et des philosophies différentes. Le traité est clair : l'Union européenne est neutre vis-à-vis de la forme de propriété, qu'elle soit privée ou publique.

« Autant nous sommes attentifs à ne pas nous mêler de cette question, autant nous le sommes pour éviter que la nature publique de la propriété ne comporte pas de distorsions concurrentielles. Un marché unique concurrentiel est compatible avec un mélange de propriété publique et privée, mais il faut être inflexible pour éviter des «distorsions collatérales» : certaines entreprises peuvent recevoir des aides au titre d'un service d'intérêt économique général, mais pour compenser, pas pour «surcompenser», le coût effectif de la fourniture de ce service public.

– **S'agissant de l'affaire Honeywell-General Electric, avez-vous incliné dans votre décision le risque d'une aggravation de la tension commerciale euro-américaine ?**

« J'ai eu une perception de ce risque lorsque, dans la dernière phase de notre évaluation, des autorités politiques américaines de très haut niveau ont exprimé publiquement leur préoccupation. Beaucoup d'observateurs m'ont dit que si la Commission devait interdire cette opération, cela contribuerait à une guerre commerciale. Mais cette perception du risque ne devait en aucune manière affecter le jugement auquel nous étions en train de parvenir concernant les implications concurrentielles de cette opération. Ces pressions n'ont donc eu aucun

conséquence sur notre décision.

– **Ce qui signifie que le respect des principes concurrentiels est de facto plus important que le risque d'une guerre commerciale transatlantique ?**

« Pour une autorité de la concurrence, évidemment oui, et la Commission m'a suivi à l'unanimité dans cette approche. Ma seconde réaction, face à la perception de ce risque, a été d'adopter une attitude pédagogique : en aucune manière cette affaire ne devait s'inscrire dans un contentieux commercial, d'autant que le stéréotype selon lequel ce serait une décision de l'Union européenne contre les Etats-Unis était totalement infondé : ceux qui ont exprimé des préoccupations concernant cette fusion étaient des clients et des concurrents situés des deux côtés de l'Atlantique.

« Nous avons strictement fait notre travail, sans écouter les pressions ou menaces. Pour être crédible, une autorité de la concurrence doit faire abstraction totale des drameaux qui sont sur les entreprises, ce qui signifie notamment ne pas avoir de préférence pour une entreprise européenne par rapport à une entreprise américaine.

– **A considérer les affaires EDF-Montedison et GE-Honeywell, ne craignez-vous pas que les décisions communautaires et nationales risquent d'accroître l'image d'une Europe qui se protège face à une économie américaine qui n'a aucun complexe à se réstructurer ?**

« Dans l'affaire GE-Honeywell, il n'y a aucune forme de protection collective européenne. Bien des

exemples prouvent que les décisions prises par Bruxelles ne protègent pas l'Europe de la dynamique concurrentielle globale et, d'autre part, ne permettent pas aux Etats membres de jouer à la création de champions nationaux. L'économie européenne est en voie de restructuration. Je suis de ceux qui voudraient voir ce processus de réformes économiques et structurelles s'accélérer. En tout cas, la politique de la concurrence et celle du contrôle des aides d'Etat sont des éléments-clés de cette restructuration, d'autant plus lorsque les «gentilles» entre Etats membres font traîner assez longtemps les processus de libéralisation... »

« Je suis de ceux qui voudraient voir le processus de réformes économiques et structurelles s'accélérer »

– **Réclamant de plus en plus de pouvoirs, vous risquez d'apparaître, aux yeux des entreprises, comme une sorte de «Big Brother»...**

« Je n'ai pas l'impression que les entreprises aient cette perception. Elles sont assez adultes pour comprendre qu'elles ont intérêt à avoir un marché concurrentiel. Un mono-

pole, un abus de position dominante, est nuisible à la fois pour les consommateurs et les autres entreprises. Celles-ci ont intérêt à avoir une autorité de la concurrence sereine, mais ferme et efficace.

« Nous ne recherchons pas plus de pouvoirs, même si, effectivement, nous demandons au Conseil des ministres le pouvoir de conduire des inspections – sous le contrôle de l'autorité judiciaire –, au domicile privé des chefs d'entreprise.

– **Ces restructurations ont de graves conséquences sociales. On a le sentiment que celles-ci ne sont pas au premier plan des préoccupations de la Commission...**

« Nous sommes tous convaincus que la libéralisation, la création de marchés plus efficaces, la mise en ordre de la forêt des aides publiques, sont des politiques qui ont des coûts sociaux à court terme. Mais si nous n'avions pas eu le démantèlement des barrières douanières et le marché unique, la réponse de l'Europe en termes de compétitivité et de croissance aux défis globaux aurait été encore moins performante. La Commission plaide en faveur d'une politique de libéralisation, mais elle ne s'oppose pas à ce que les Etats prennent en compte les coûts que ce processus peut comporter en termes de conséquences sociales négatives. Il faut des protections sociales, mais qui interfèrent le moins possible avec un bon fonctionnement des marchés. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini

Le tsar européen de l'antitrust

BRUXELLES

de notre bureau européen

Sans se départir de son comportement ultra-policé, Mario Monti lève un sourcil : « Si vous croyez cela... lâche-t-il tranquillement, j'ai perdu une heure et demie à

PORTRAIT

Le commissaire européen à la concurrence, qui rejette l'étiquette de « tout libéral », est ultra-policé mais d'une détermination sans faille

m'expliquer. » « Cela » consistait à demander au commissaire européen chargé de la concurrence s'il était agacé d'être qualifié d'« avocat du tout-libéral ». Dont acte : il est agacé. Rien d'ailleurs dans sa formation d'universitaire et son parcours d'économiste ne justifierait de réduire ce centrisme qui croit si fort aux vertus d'équilibre à une étiquette si peu nuancée. L'humour de cet Italien cultivé de cinquante-huit ans est anglais, mais son admiration va à la rigueur allemande. Il parle les langues étrangères lentement mais avec précision et clarté, à son image.

« C'est quelqu'un d'une grande ténacité, dit de lui un ministre des finances de l'Eurogroupe, avec une vision à long terme. Il est visionnaire : peu lui importe d'achever son objectif en prenant un an de plus, pourvu qu'il l'achève. Il n'improvise pas : il est prévisible et les chefs d'entre-

prise le savent. » Souvent à leurs dépens. Le commissaire chargé de la concurrence est sans doute l'homme le plus puissant du collège européen. Un journal britannique, dressant récemment la liste des projets de fusions qui ont mordu la poussière à la suite du verdict négatif de Bruxelles, parlait des « scalps de Monti ». L'expression sied presque aussi mal à cet homme raffiné, que celle de « Super Mario » dont l'afflige la presse italienne, mais toutes deux illustrent une certaine réalité : le refus de la fusion GE/Honeywell, qui a fait grand bruit outre-Atlantique, où l'on commence seulement à mesurer que le « tsar » de l'antitrust de Bruxelles peut faire capoter les concentrations des multinationales américaines, a été précédé de quelques refus célèbres : fusion MCI WorldCom et Sprint, projet Volvo-Scania, offensive Time Warner sur EMI, etc., et des strictes conditions imposées au rapprochement AOL-Time Warner.

Lorsque M. Monti, commissaire au marché intérieur (de 1995 à 1999), leur a imposé finalement la suppression des boutiques hors taxes en Europe, la France et l'Allemagne ont appris qu'il restait insensible aux pressions. Soumis plus que d'autres aux lobbies, le commissaire agit selon son credo – « une fusion peut être autorisée si elle ne crée pas ou ne renforce pas de position dominante ». Buté, Mario Monti ? Moins porté aux compromis que son flamboyant prédécesseur, le Belge Karel Van Miert, certainement. Homme de rigueur, il donne le sentiment d'être au service d'une mission.

L. Z.

Gaz de France exclu du marché du gaz espagnol

MADRID

de notre correspondante

Le solide appétit d'EDF faisait déjà peur, dans une Espagne qui se veut l'élève le plus zélé de l'Union européenne en matière d'ouverture de marché. Au point que Madrid s'est efforcé de museler l'électricien français en adoptant de rigoureuses mesures limitant l'entrée dans le secteur énergétique espagnol d'entreprises étrangères.

C'est à présent Gaz de France qui mettront en mésaventure comparable. GDF, à la faveur de l'ouverture du marché gazier espagnol, avait obtenu une licence de commercialisation à la fin de l'année 2000. Peu après, il décrochait deux clients importants : le français Renault et le groupe chimique belge Solvay. Or, Enagas, filiale de Gaz Natural, qui contrôle à 100 % le réseau de distribution en Espagne, ne tardait pas à refuser de transporter le gaz français, en alléguant des difficultés « techniques ». Contestation de Gaz de France. Nouveau refus. L'affaire s'est terminée il y a quelques jours, devant la Commission natio-

nale de l'énergie qui rend les arbitrages dans le secteur énergétique. Ses conclusions sont favorables à Enagas.

Le groupe français, totalement bloqué dans ses projets, accuse à mots couverts l'Espagne d'utiliser des prétextes techniques, pour camoufler une évidente dissension de vues entre Paris et Madrid. Paris argue que son marché est déjà effectivement ouvert, même s'il n'a pas encore transposé les directives de Bruxelles en la matière. GDF affirme avoir perdu 10 % de ses clients éligibles, alors que le marché espagnol, officiellement libéralisé, est resté un véritable monopole.

VERS LA FIN DU MONOPOLE

De fait, Gaz Natural contrôle 95 % du marché gazier espagnol que ce soit dans l'achat, la distribution et la commercialisation, à travers notamment sa filiale Enagas, seule chargée du principal réseau de gazoducs. Le gouvernement espagnol a adopté une série de textes de loi en juin 2000 pour rendre

effective l'ouverture du marché avant 2003, date à laquelle les consommateurs pourront choisir leurs fournisseurs. Avec un certain retard, ces textes vont être appliqués. Ils prévoient essentiellement l'ouverture du capital d'Enagas et le fait que Gaz Natural devra céder à d'autres 25 % du gaz algérien (qui approvisionne l'Espagne à hauteur de 60 % de ses besoins).

Ces mesures intéressent des sociétés électriques voulant se diversifier ainsi que des sociétés pétrolières. Le dépôt des candidatures est fixé au 7 août. L'adjudication aura lieu le 6 octobre. Dix compagnies au maximum devraient être retenues. Avec son statut public, GDF, si elle fait des offres – ce qui n'est plus certain – semble avoir peu de chance de l'emporter. En revanche, TotalFinaElf, au même titre que BP ou Cepsa (qui a un projet de second gazoduc Algérie-Espagne, passant cette fois par la mer et non par le Maroc), serait bien placé.

Marie-Claude Decamps

Le Crédit lyonnais veut réduire ses coûts de fonctionnement de 10 % à 15 % en trois ans

DANS L'ATTENTE d'une probable bataille boursière pour le contrôle de son capital, le Crédit lyonnais s'impose une cure d'austérité. Mis en chantier au début de l'année, un plan de réduction des coûts baptisé « Nouveau Cap », dont les premières orientations ont été présentées à huis clos, le 5 juillet, devant 180 cadres dirigeants, vise à abaisser les frais de fonctionnement de 10 % à 15 % au cours des trois ans à venir. Si les moyens pour y parvenir ne sont arrêtés qu'en septembre, il est acquis que tous les métiers seront mis à contribution, du réseau en France au réseau international, en passant par l'informatique et les centres de traitement des opérations.

Interrogé par *Le Monde*, M. Peyrelevade indique qu'« il n'y a pas un plan d'action triennal, mais des plans d'action par métier, qui doivent permettre de réaliser 2 milliards

de francs d'économies à l'horizon 2003 et d'améliorer le coefficient d'exploitation de trois à quatre points à cette échéance ». Avec un ratio coûts sur revenus de 70,7 % – que l'agence Fitch estime, elle, à 73,7 % selon un calcul aux normes européennes – deux ans après sa privatisation, l'établissement se situe loin derrière les grandes banques européennes, dont BNP Paribas (64,2 %). Le patron du Lyonnais affirme toutefois « ne pas avoir l'intention de réduire la dépense, mais de faire davantage de choses pour le même budget, à la faveur de gains de productivité ».

Alors que l'incertitude sur son avenir proche prévaut – les actionnaires du Groupement d'actionnaires partenaires (GAP), dont le Crédit agricole (10 %), AGF-Allianz (6 %) et Axa (5,4 %), étant libres de disposer de leurs actions depuis le 29 juin –, le plan en gestation revêt

une signification particulière. La banque entend être la mieux armée pour faire face le moment venu aux prédateurs en embuscade. Minimisant l'enjeu, M. Peyrelevade souligne certes que « ce type de chantier est récurrent au Lyonnais, puisque nous nous efforçons tous les deux ou trois ans de réfléchir à la gestion à moyen terme de l'entreprise, dans l'objectif d'améliorer nos résultats et notre valorisation boursière ». Le numéro un du Lyonnais se plaît d'ailleurs à assurer « qu'il ne se passera rien cet été ».

Mais devant les collaborateurs du groupe, le 5 juillet, le directeur général Dominique Ferrero, transfuge de Natexis Banques populaires, tient un discours plus explicite, estimant « avoir peu de temps pour prouver aux marchés, non pas notre redressement, largement avéré, mais un niveau d'efficacité et de réussite au moins comparable à celui de nos

principaux concurrents ». Le ton est donné, le Lyonnais, pénalisé par « trop de lourdeurs de fonctionnement, de dépenses improductives et d'activités tournées vers l'intérieur plutôt que l'extérieur », selon M. Ferrero, doit sans tarder rejoindre le peloton des grandes banques européennes.

2 350 POSTES SERONT SUPPRIMÉS

Plusieurs grands chantiers se mettront en place dès septembre. Déjà reconfiguré à la demande de Bruxelles, le réseau international sera à nouveau réaménagé avec, à la clé, 35 millions d'euros de gains potentiels en 2003. Il sera concentré sur dix à quinze pays ou continents « prioritaires » : Etats-Unis, Japon, Hongkong, Europe de l'Ouest et, s'agissant des Etats « à potentiel de développement », Chine, Inde, Brésil, Pologne et Corée du Sud. Ailleurs, le dispositif sera

allégé, certaines implantations se voyant recentrées sur des fonctions commerciales, d'autres fermées, telles que, sans doute, l'Ukraine. Le sort de Londres (1 500 salariés) n'est pas tranché, l'une des options visant à rapatrier les activités de traitement des opérations (back-offices).

Le réseau en France sera également repensé, pour s'adapter à la banque à distance. Les back-offices (5 000 salariés) seront réduits en nombre et spécialisés par clientèle (entreprises, particuliers etc.), dégageant davantage de temps pour l'activité commerciale. Des plates-formes de services à la clientèle utilisant téléphone, Internet et courrier seront créées. L'économie est estimée à 68 millions d'euros à l'horizon 2003.

D'autres grands travaux sont prévus, notamment dans l'informatique pour laquelle 78 millions

d'euros de gains sont escomptés.

Selon un document interne, 2 350 postes seront affectés par ce plan d'action. Mais selon la banque, ces réductions nettes d'effectifs seront largement compensées par les 4 200 départs prévus d'ici à 2003, dont 2 600 au titre des retraites, 1 350 des préretraites et 250 des départs en mobilité externe. Le Lyonnais s'engage à ce que « les diminutions d'effectifs dans les activités bancaires traditionnelles soient réalisées sans plan social », c'est-à-dire sans licenciement économique. Des « reconversions internes, fondées sur le volontariat » seront proposées, et les recrutements extérieurs poursuivis. Les syndicats CFTD et SNB-CGC ont réaffirmé qu'ils seraient vigilants quant à « l'accompagnement social du plan d'action ».

Anne Michel

La Bourse de Tokyo est tombée à son plus bas niveau depuis seize ans

Une réforme du système bancaire pourrait entraîner de nombreuses faillites

La popularité du nouveau premier ministre est insuffisante pour rassurer les investisseurs. La Bourse de Tokyo est tombée lundi 30 juillet à

son plus bas niveau depuis janvier 1985. Les prévisions sont pessimistes. Une réforme de la comptabilité des banques va les obliger à réviser

la valeur de leur portefeuille, les contraignant à davantage tenir compte des pertes de leurs clients, ce qui pourrait multiplier les faillites.

TOKYO

de notre correspondant

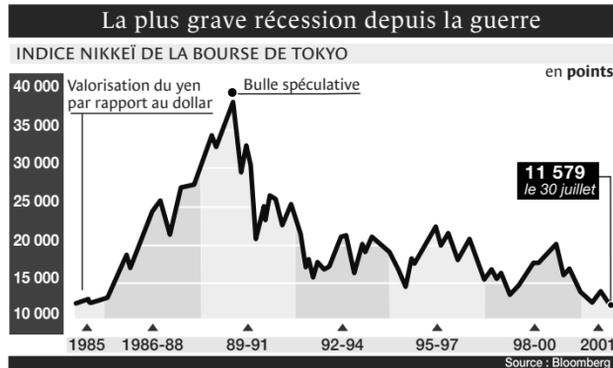
Le premier ministre Junichiro Koizumi a sans doute obtenu un mandat populaire pour entreprendre des réformes douloureuses destinées à redresser l'économie japonaise (lire page 4). Mais il n'a pas convaincu le marché boursier qui lui a rappelé, alors qu'il savourait sa victoire aux élections sénatoriales du 29 juillet, la dure réalité économique à laquelle il doit faire face.

Les opérateurs ont réagi froidement à sa victoire. Lundi 30 juillet, l'indice Nikkei a perdu 218 points (1,9 %) pour atteindre son niveau le plus bas depuis seize ans : 11 579 points, soit à peine plus que le niveau du 7 janvier 1985. La légère reprise de mardi n'atténue pas les tendances baissières qui se sont renforcées la semaine dernière lorsque le Nikkei est passé en dessous du seuil de 12 000 points.

VERS « LA CRISE DE SEPTEMBRE »

Le mouvement de vente s'étend à l'ensemble des titres dont ceux de « rubans bleus » d'hier (Sony, Fanuc, Toshiba, Mitsubishi Electric et Matsushita Electric) et des valeurs hi-tech ou liées à Internet. Si le gouvernement ne fait rien pour enrayer la déflation, estiment les opérateurs, la chute des cours va se poursuivre. Les plus alarmistes estiment que le seuil critique de 10 000, voire de 8 000 points pourrait être atteint dans les prochaines semaines.

Ces dernières années, les dépenses de l'Etat et le boom des technologies de l'information avaient sou-



Source : Bloomberg

tenus les cours. Ces facteurs ont disparu et, en revanche, la tendance déflationniste a prévalu, entraînant la Bourse vers le bas. Et l'on parle déjà d'une « crise de septembre », marquée par l'effondrement des cours et une série de faillites. A partir de septembre, un changement de réglementation obligera en outre les banques à évaluer la valeur de leur portefeuille au prix du marché et donc à tenir compte des pertes, aggravant ainsi leur situation comptable. Sur cette toile de fond, la chute du Nikkei est perçue comme un signal d'alarme.

Les inquiétudes suscitées par le ralentissement de l'économie américaine et l'annonce lundi, quelques minutes après l'ouverture du marché, d'un nouveau recul de la production industrielle japonaise en juin (-0,7 %) – une détérioration

de la conjoncture plus prononcée qu'on ne l'attendait –, ont assurément pesé sur le comportement des investisseurs.

La victoire de la coalition gouvernementale devrait au moins garantir une certaine stabilité politique. M. Koizumi semble certain d'être reconduit dans son mandat de président du parti libéral démocrate (PLD) qui en fera ipso facto le premier ministre, étant donné la majorité que son parti et ses alliés détiennent au Parlement. Mais le peu d'enthousiasme avec lequel les opérateurs ont accueilli la victoire de la coalition gouvernementale aux sénatoriales, qui renforce pourtant un premier ministre déterminé à mettre en œuvre des réformes long-temps différées, souligne leurs sentiments partagés, sinon négatifs. Tous souhaitent des réformes, mais

LVMH négocierait son retrait de Gucci pour 2 milliards de dollars

MM. Pinault et Arnault s'en disputaient le contrôle

LONDRES

de notre correspondant à la City

LVMH serait en passe de se désengager de Gucci dont il détient 20 %. Cette information, révélée par le *Sunday Times* du 29 juillet, constituerait le point final d'une lutte de deux ans et demi entre les deux empires français du luxe : Bernard Arnault, le PDG de LVMH et son homologue François Pinault, le dirigeant de PPR. Aucun des deux groupes ne commente cette information.

Depuis 1999, la marque italienne Gucci est devenue le symbole de l'affrontement de ces deux hommes. Au terme d'un chassé-croisé de prises de participation, c'est François Pinault qui avait raflé la mise, réussissant à posséder 42 % du capital, son rival voyant sa part réduite à 20 % (*Le Monde* du 22 mars 1999). Cette position avait l'inconvénient pour LVMH de mobiliser du capital sans lui donner aucun pouvoir. La vente de cette participation, qui serait en préparation, pourrait rapporter deux milliards de dollars à LVMH, qui réaliserait ainsi une plus-value de 300 millions de dollars. Une des hypothèses serait que PPR reprenne cette participation.

« GUÉGUERRE FINANCIÈRE »

Cette opération permettrait aux deux acteurs de mettre un terme à leur démêlés judiciaires devant les tribunaux néerlandais (Gucci est domicilié aux Pays-Bas.) LVMH avait marqué un point, le 8 mars, en obtenant de la justice néerlandaise une enquête approfondie sur les conditions de l'augmentation de capital réservée qui a permis à PPR de prendre le contrôle de Gucci (*Le Monde* du 28 mai 2001). Cette décision favorise LVMH dans la négociation.

« Il est dans l'intérêt de Bernard Arnault de mettre rapidement un terme à sa guéguerre financière avec François Pinault, qui pénalise actuellement la valeur boursière de son groupe. Un tel déstagement lui permettrait aussi de réduire son endettement », commente un analyste. Bon nombre des observateurs financiers n'avaient pas compris l'« obsession » de M. Arnault pour Gucci « Jamais, dans une société britannique, le conseil d'administration n'aurait permis au PDG de dépenser une telle somme dans une

bataille du luxe revancharde contre un autre ogre des affaires », indique un analyste. « Il semblerait que Bernard Arnault ne supporte pas de ne pas détenir le contrôle opérationnel de ses investissements. Or, chez Gucci, le président, Domenico De Sole, a toujours eu une haute idée de ses qualités de gestionnaire. »

D'ailleurs, les financiers de la City ne tarissent pas d'éloges envers le président de LVMH. L'échec retentissant d'Arnault en 1997 pour empêcher la création de Diageo, le groupe de spiritueux et de bière issu de la fusion de Guinness et de Grand Met, est bel et bien oublié ! Après une bataille boursière et judiciaire homérique, Arnault s'était complètement désengagé du nouveau géant britannique de l'agro-alimentaire. Depuis cette défaite, le patron de LVMH écoute plus les conseils de ses banquiers d'affaires, en particulier américains. Les professionnels se bornent aujourd'hui à critiquer la structure complexe du groupe LVMH et l'omnipotence de son président-fondateur, qualifié par la presse « d'homme le plus riche de France ».

LVMH garde bien des atouts : un portefeuille de marques prestigieuses, en particulier Louis Vuitton, véritable vache à lait du département luxe, et une diversité sectorielle et géographique permettant d'amortir les cycles. Bernard Arnault a fait preuve ces dernières années d'une boulimie d'acquisitions contrastant avec le conservatisme ambiant du secteur du luxe... La City, de surcroît, a réagi favorablement à ses récentes initiatives comme l'expansion aux Etats-Unis, avec le rachat de la salle de vente aux enchères Phillips ou le lancement d'une co-entreprise dans la joaillerie avec De Beers.

Malgré tout, les nuages s'amoncellent sur le secteur du luxe (*Le Monde* du 11 juillet), que ce soient les retombées de la faiblesse du yen par rapport au dollar ou le ralentissement conjoncturel aux Etats-Unis. Une étude de la banque Morgan Stanley Dean Witter, publiée le 10 juillet, conclut que LVMH a mangé son pain blanc. Ironie du sort, dans le même rapport, la banque d'affaires américaine a qualifié Gucci de « valeur à haut potentiel ».

Marc Roche

L'électronique japonaise dans la tourmente

TOKYO

correspondance

Officiellement, il n'y a aucun lien entre les résultats de Matsushita et l'invitation faite aux salariés à consacrer une partie de leur prime d'été à l'achat de produits maison. Or Matsushita Electric a annoncé, mardi 31 juillet, des pertes pour le premier trimestre de l'année fiscale 2001 (d'avril à juin), les premières sur cette période en trente ans. Et le groupe a revu à la baisse, comme Sony, Fujitsu et Nec, ses prévisions pour l'année en cours.

Le ralentissement mondial et l'essoufflement de la demande ont pris de court des groupes qui comptaient sur le boom des technologies de l'information pour se refaire une santé et s'étaient remis à investir dans les secteurs porteurs. « Les restructurations qui se préparent devraient aller beaucoup plus loin que dans le passé. On peut prévoir aussi davantage de rapprochements et d'alliances entre les divisions, aussi bien au niveau domestique qu'au niveau international », estime Mami Indo, analyste du secteur à l'institut de recherche Daiwa. Vendredi 27 juillet, Fujitsu a annoncé la couleur. Le groupe a prévu d'affecter pour l'exercice en cours quelque 300 milliards de yens (3 milliards d'euros) à sa restructuration. Fujitsu compte donc finir l'année dans le rouge, avec pas moins de 220 milliards de yens de pertes nettes. Il s'agit pour le géant de l'informatique de réorganiser en priorité son activité composants électroniques (des puces aux écrans LCD), trop dépendantes des fluctuations de la demande. Comme plusieurs de ses rivaux, Fujitsu avait annoncé en 1998, à un moment où les groupes électroniques accumulaient les pertes, un ambitieux programme de recentrage sur les services et le logiciel – à l'image d'IBM. Trois ans après, la transition est jugée incomplète. La « bulle » Internet, en gonflant la demande et les prévisions, a dopé la rentabilité des composants, assimilés aux matières premières de l'industrie des télécommunications et soumises à ce titre à des cycles difficilement contrôlables.

Sony, le plus mondialisé des groupes nippons, a été fortement sanctionné, fin juillet : son action a touché son plus bas niveau depuis quatre ans et demi, à l'annonce d'une chute de 90 % de son bénéfice d'exploitation pour le premier trimestre (avril-juin) 2001. Les difficultés du hardware (produits électroniques), en plombant les résultats des autres branches (cinéma, musique, finance et jeu vidéo), menacent de priver Sony de la base de ressources qui a soutenu son expansion ces dernières années. Le groupe pourrait revoir à la baisse ses investissements dans l'Internet, devenu la colonne vertébrale d'une stratégie qui, depuis le rachat de la Columbia à la fin des années 80, a toujours l'ambition d'englober le contenu et le contenant. Sony maintient toutefois ses prévisions de ventes de la PlayStation 2 : 20 millions d'unités en 2001. Le groupe envisage de réduire ses coûts d'approvisionnement de 15 % cette année, contre 10 % les années précédentes.

RESTRUCTURATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Inévitables, les restructurations à venir risquent de se traduire par un coût social plus élevé qu'auparavant, à l'image des mesures prises dans les autres secteurs. NEC a annoncé, mardi 31 juillet, un vaste plan de restructuration prévoyant la suppression de près de 3 % de ses effectifs (4 000 personnes sur 150 000) d'ici à mars 2002 et l'externalisation partielle de sa production de semiconducteurs. La plupart des autres groupes devraient annoncer leurs plans de restructurations pour la rentrée. Fujitsu prévoit de proposer une retraite anticipée à 9 000 salariés de plus de quarante-cinq ans, soit 21 % de ses effectifs. Si les licenciements secs restent improbables, l'heure n'est plus à la fête dans l'un des seuls secteurs de l'économie japonaise, qui semblait avoir repris des couleurs. En juin, 140 000 personnes ont perdu leur emploi et le chômage a atteint le taux record de 4,9 %.

Brice Pedroletti

CORRESPONDANCE

Une lettre de Radio J

A la suite de notre dépêche relatant un conflit social à Radio J (*Le Monde* du 31 mars), nous avons reçu de Serge Hajdenberg, président de l'Association pour la communication juive, dite Radio J, la mise au point suivante :

Notre article affirmait que « les salariés » de Radio J n'arrivaient pas à « obtenir l'application d'un référentiel du 18 décembre 2000 sur les versements des salaires de l'été et l'automne 2000 » et que ces mêmes salariés allaient « demander la liquidation judiciaire » de l'association qui détient l'autorisation de diffuser.

Ceci amène les précisions suivantes de notre part :
1. – L'action en référé ne concernait que deux salariées au statut par-

ticulier. La première, dont le contrat « emploi consolidé » était terminé, a tout d'abord engagé une action en requalification de son contrat qui, faute de diligence de sa part, a été radiée du rôle des conseils des prud'hommes de Paris. Puis elle a saisi en référé la même juridiction qui a rendu une ordonnance le 18 décembre 2000. Mais elle ne l'a pas fait signifier, ce qui la rend inopposable à l'employeur. La seconde salariée, en contrat de qualification journaliste, et démissionnaire, a fait signifier l'ordonnance de référé le 13 mars 2001. Elle a ensuite fait procéder à une saisie conservatoire sur notre compte bancaire. Ce qui signifie que l'application de l'ordonnance de référé a bien eu lieu, contraire-

ment à ce que laisse entendre votre dépêche. Radio J a fait appel de l'ordonnance des prud'hommes et l'affaire n'est donc pas terminée.

2. – Au vu de cette dépêche, le lecteur pourrait croire que les salaires de « l'été et de l'automne 2000 » auraient pu ne pas être versés aux salariés et que c'était là l'objet de l'action en référé. Ceci est inexact et ne correspond pas aux demandes des deux salariées que nous contestons.

3. – Ces deux salariées ne peuvent demander la liquidation de l'association qui détient l'autorisation de diffuser et ne l'ont d'ailleurs pas fait. Les informations erronées publiées sont regrettables car elles ont jeté un discrédit sur Radio J.

University of London Enseignement à distance

Si vous ne pouvez vous rendre à Londres, c'est Londres qui viendra à vous

Des diplômes DE QUALITÉ Excellence universitaire

SOUPLESSE DES ETUDES

Nous sommes là où vous êtes

Excellence universitaire

- | | |
|---------------------------|--|
| Niveau licence : | Niveau maîtrise : |
| Comptabilité | Agriculture |
| Banque | Maîtrise en administration des entreprises (MBA) |
| Informatique | Dentisterie |
| Théologie | Alcools et drogues |
| Economie | Economie |
| Anglais | Education |
| Français | Environnement |
| Géographie | Finance |
| Allemand | Alimentation |
| Systèmes d'information | Géographie |
| Relations internationales | Systèmes sanitaires |
| Italien | Maladies infectieuses |
| Droit | Droit |
| Management | Santé du bétail |
| Mathématiques | Psychologie pratique |
| Philosophie | Sciences du comportement |
| Sociologie | Politiques publiques |
| Espagnol | |



Reprenre des études pour une remise à niveau de vos compétences ou pour satisfaire vos intérêts personnels. Plus de 80 formations qualifiantes au niveau licence ou maîtrise vous sont proposées à votre rythme, où et quand vous le souhaitez.

Brochures disponibles à l'adresse suivante :
The Information Office (01/LM/07)
Senate House, Malet Street, London WC1E 7HU, UK
Tél : +44 (0) 20 7862 8360/8361/8362, fax : + 44 (0) 20 7862 8358
mél : enquiries@external.london.ac.uk
www.londonexternal.ac.uk

Pirelli et Benetton prennent les commandes de Telecom Italia

L'opération bouleverse encore un peu plus la géographie du capitalisme italien

En partenariat avec la holding de la famille Benetton, le groupe Pirelli va racheter pour 7 milliards d'euros la part d'environ 23 % que la

holding luxembourgeoise Bell détient dans Olivetti, ce qui devrait lui permettre de contrôler 55 % de Telecom Italia. Moins d'un mois après

l'offensive de Fiat et EDF sur Montedison, le capitalisme italien connaît donc une nouvelle et très importante secousse.

MILAN correspondance

Marco Tronchetti Provera, patron et principal actionnaire de Pirelli, ne cachait pas sa satisfaction en présentant, lundi 30 juillet, les grandes lignes de l'opération qui l'amènera à prendre le contrôle de Telecom Italia, en partenariat avec la holding de la famille Benetton, Edizione Holding. « *Il s'agit d'une opération importante, où deux groupes qui ont de fortes racines industrielles investissent de l'argent, et qui changera l'avenir de Pirelli* », a-t-il déclaré.

L'opération, qui avait été annoncée samedi, prévoit la constitution d'une nouvelle société, contrôlée à 60 % par Pirelli et à 20 % par Edizione Holding. Deux grands groupes bancaires italiens, Intesa BCI et Unicredito Italiano, devraient prendre

une part de 10 % chacun. Cette « Newco » va racheter la part d'environ 23 % que la holding luxembourgeoise Bell détient dans Olivetti, pour 7 milliards d'euros. En ajoutant les petites participations que Pirelli et Benetton détenaient déjà, cette société va pouvoir contrôler 27 % d'Olivetti, qui détient 55 % de Telecom Italia (un des principaux actionnaires de Bouygues Télécom).

Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti qui avait conquis l'ex-monopole public du téléphone voilà deux ans en lançant une OPA hostile, sort donc de scène, ainsi que les industriels de la région de Brescia – les Bresciani – qui l'avaient appuyé. Le gouvernement de Silvio Berlusconi a promis sa « neutralité » dans l'affaire, ce qui équivaut à une bénédiction. Les nouveaux actionnaires indirects s'installeront

aux postes de commandes de Telecom Italia et d'Olivetti : Marco Tronchetti Provera deviendra président, Gilberto Benetton, l'homme de la diversification de la famille de Trévisse, sera vice-président. Deux administrateurs délégués sont désignés : Carlo Buora (Pirelli), qui prendra ses fonctions dès que les autorités antitrust auront donné leur feu vert, et surtout... Enrico Bondi, administrateur délégué de Montedison, qui entre en fonction immédiatement.

LA GROGNE DES BRESCIANI

Les nouveaux actionnaires se donnent au moins deux mois pour étudier la situation avant de dévoiler leur stratégie. Au final, Telecom Italia, qui a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de près de 29 milliards d'euros et dégagé un bénéfice net de 2 milliards d'euros, change de

propriétaires sans que les petits actionnaires aient leur mot à dire. « *Lancer une OPA aurait signifié endetter encore le groupe, et aucune banque sérieuse n'aurait financé le projet* », s'est défendu M. Tronchetti Provera. Depuis plusieurs mois, les rumeurs couraient sur la fragilité de la chaîne de contrôle de Telecom Italia. L'endettement contracté pour financer l'offre publique d'achat s'est révélé encore plus lourd à supporter lorsque les investisseurs ont commencé à bouder le secteur. La chute d'Olivetti en Bourse a alimenté la grogne des Bresciani. Telecom Italia a aussi dû faire face à plusieurs enquêtes lancées par le parquet de Turin.

Roberto Colaninno n'a donc pu freiner ses associés lorsque ceux-ci ont décidé d'accepter l'offre de Pirelli et Benetton : 4,17 euros pour chaque action Olivetti, contre un cours en Bourse de 2,31 euros vendredi. La prise de contrôle de Telecom Italia par Pirelli et Benetton, moins d'un mois après l'offensive de Fiat et EDF sur Montedison, redessine les contours du capitalisme italien. Marco Tronchetti Provera en devient le nouvel homme fort. Il a insisté lundi sur la transformation radicale de Pirelli, qui verra « la stratégie de l'entreprise focalisée sur les télécommunications ». Le groupe restera présent aussi bien dans son activité historique, les pneus, que dans l'immobilier. Quant à la famille Benetton – actionnaire indirect de Pirelli, dont elle est l'alliée de longue date –, elle s'est lancée depuis plusieurs années dans une diversification. L'opération consacre son entrée sur la scène nationale.

M.-N. T.

Marie-Noëlle Terrisse

GE Capital acquiert Heller pour 5,3 milliards de dollars

LA FILIALE de General Electric (GE) spécialisée dans le crédit, GE Capital, a annoncé, lundi 30 juillet, le rachat de son compatriote spécialisé dans les services financiers aux entreprises, Heller Financial, pour environ 5,3 milliards de dollars. L'offre s'élève à 53,75 dollars par action Heller, soit une prime de 50 % par rapport au cours de clôture de vendredi. GE Capital avait précédemment essayé de racheter sans succès deux autres sociétés financières, CIT Group Inc. et Finova Group Inc. En dépit de bilans, les deux proies convoitées ont fini par atterrir dans le giron de concurrents de GE. Le principal actionnaire d'Heller, avec 52 % du capital, le japonais Fuji Bank Ltd., filiale du groupe Mizuho Holdings, a fait savoir qu'il apporterait ses titres à l'OPA. Il s'agit de la première acquisition d'importance annoncée par GE depuis l'échec de la prise de contrôle d'Honeywell en raison du veto des autorités européennes.

La justice européenne appuie une plainte de TF1

LA COUR de justice des Communautés européennes (CJCE) vient de rendre un jugement favorable à TF1, qui va obliger la Commission à définir la notion de « service public » et à une surveillance accrue des tarifs publicitaires. TF1 avait saisi en 1993 les services de la concurrence de la Commission, se plaignant des modalités de financement, selon elle déloyales, des chaînes publiques françaises, qui profitent à la fois de la redevance et de recettes publicitaires. Le dossier des aides d'Etat aux télévisions publiques faisant des remous dans plusieurs autres pays de l'Union (Allemagne, Royaume-Uni et Italie notamment), la Commission a tardé à prendre position sur le cas TF1, qui risquait de faire jurisprudence. La chaîne française a donc saisi la Cour de justice européenne, qui a sommé en 1999 la Commission « d'adopter une décision » sans plus tarder. L'appel interjeté par la Commission européenne, avec le soutien de l'Etat français, a été rejeté le 12 juillet. Dès le lendemain, la Commission adressait « un projet de communication » aux Etats membres, avec pour objectif de fixer une position officielle sur les aides d'Etat aux télévisions publiques « avant la fin de l'année ».

Moulinex prépare une augmentation de capital de 600 millions de francs

MOULINEX envisagerait une augmentation de capital de 600 millions de francs pour financer son plan de restructuration, affirme *Le Figaro* mardi. Cette augmentation sera souscrite pour 300 millions par l'actionnaire majoritaire, la famille Nocivelli, et par un apport immobilier de 150 millions des immeubles d'EIFI, la holding du groupe Moulinex-Brandt. Le solde, soit 150 millions de francs, sera recherché sur le marché boursier, précise le quotidien. Moulinex étudierait aussi la vente de Krups-North America et de l'usine mexicaine de Celaya, où doit être transférée la production de fers à repasser en provenance d'Alençon (Orne). Dévoilé en avril, le projet de restructuration de Moulinex prévoit, à l'horizon 2003, la suppression de 4 000 postes, dont 1 500 en France, et la fermeture de 6 usines, dont 3 en France.

La banque d'affaires Mediobanca de plus en plus marginalisée

MILAN correspondance

L'assemblée des actionnaires de la banque d'affaires italienne Mediobanca a approuvé, lundi 30 juillet, tous les points à l'ordre du jour, notamment la modification du statut pour faire place aux règles de gouvernement d'entreprise. Mais derrière cette apparente normalité, le système de Mediobanca créé par Enrico Cuccia décédé il y a un peu plus d'un an s'effondre. La prise de contrôle de Telecom Italia par Pirelli et Benetton marginalise encore un peu plus la banque d'affaires, dont la dernière opération d'envergure avait été l'offre publique d'achat hostile de Olivetti sur Telecom Italia en 1999. Surtout, ses principales participations sont assésées.

En acceptant l'offre publique d'achat lancée par Fiat et EDF sur Montedison, Mediobanca a certes enterré la hache de guerre avec la famille Agnelli. Mais elle a perdu un de ses plus beaux bijoux. Et sa mainmise sur la holding HDP, qui contrôle le groupe de presse et d'édi-

tion *Rizzoli-Corriere della Sera* reste précaire. Garantie de la stabilité des familles industrielles italiennes, Mediobanca voit son rôle de holding de participations remis en cause. Son dernier atout est la part de 14 % qu'elle possède dans Generali, premier assureur italien.

C'est donc le pôle Mediobanca-Generali – voire la seule participation dans l'assureur – qui suscite aujourd'hui les convoitises. Unicredito Italiano, l'un des deux principaux actionnaires, avec la Banca di Roma, de Mediobanca, a mûri un projet amical d'intégration. Mais le gouvernement de la banque centrale, Antonio Fazio, l'a implicitement condamné. D'autres banques pourraient se mettre sur les rangs, notamment la Banca di Roma, ou le Crédit agricole. Quel que soit le sort de Mediobanca, les observateurs s'accordent sur un point : la banque qui orchestrait les alliances des entreprises italiennes est en train de disparaître.

M.-N. T.

Marie-Noëlle Terrisse

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

France : hausse de 0,4 % du chômage en juin

LE NOMBRE des demandeurs d'emploi a progressé de 0,4 % (+ 8 500 personnes) en France en juin, ce qui porte leur nombre total à 2 077 100, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mardi 31 juillet. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a progressé, à 8,8 % de la population active contre 8,7 % fin mai. Cette augmentation du chômage pour le deuxième mois consécutif traduit un retournement de tendance : depuis l'été 1997, le chômage n'avait cessé de baisser. Alors que le ralentissement de l'économie mondiale s'accélère, conduisant à la réapparition de nouveaux plans sociaux, la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, se veut toutefois rassurante. « *Sur un an, la France continue d'être en tête des pays européens pour la baisse du chômage* », a-t-elle précisé dans un communiqué (*lire aussi page 8*).

■ **JAPON : la consommation des ménages a enregistré, en juin, une baisse de 3,3 %**, a annoncé mardi le ministère des affaires publiques. Au deuxième trimestre, les dépenses des ménages salariés ont chuté de 3,5 % en moyenne sur un an après une hausse de 0,6 % le trimestre précédent (*lire aussi page 21*).

■ **ARGENTINE : le gouvernement a réussi, lundi 30 juillet, à faire adopter par le Sénat son plan de réduction des déficits publics** ; la Bourse de Buenos Aires a pourtant poursuivi sa chute. Les marchés restent très pessimistes sur l'évolution de l'économie argentine. « *Même avec une croissance de 4 % à 5 %*, [les autorités argentines] ne pourraient pas payer leurs dettes [de 128 milliards de dollars], elles doivent renégocier », a estimé Charles Calomiris, professeur à l'université américaine de Columbia.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **GENERAL MILLS : le groupe agroalimentaire a annoncé**, lundi, que sa fusion avec Pillsbury, filiale du groupe britannique Diageo, annoncé en juillet 2000, était une nouvelle fois retardée en raison des réticences des autorités américaines de la concurrence.

● **MICHELIN : le numéro un mondial des pneumatiques a annoncé**, mardi, une révision à la baisse de son objectif de marge d'exploitation (6,2-6,8 % contre 7,7-8,3 %) pour 2001. Cette révision s'impose, selon Michelin, par l'éloignement d'une reprise de l'économie américaine.

● **THOMSON MULTIMEDIA : DirectTV a annoncé**, mardi, la vente de 4,1 millions de titres Thomson Multimedia sur les 12,9 millions qu'il possède. Cet actionnaire, filiale de Hugues Electronics, qui était entré au capital du groupe français d'électronique grand public en 1998, n'en détient plus que 3,1 %.

SERVICES

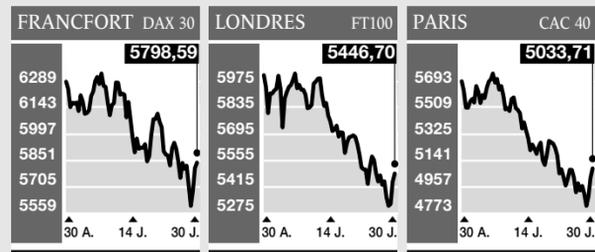
● **DEUTSCHE TELEKOM : le groupe allemand a annoncé**, mardi, qu'il n'introduira pas en Bourse en 2001 sa filiale de téléphonie mobile T-Mobile. En tenant compte des éléments exceptionnels, Deutsche Telekom a affiché une perte de 400 millions d'euros au premier semestre.

FINANCES

● **SWISS RE : la compagnie suisse de réassurance a annoncé**, lundi, l'acquisition des activités de réassurance du groupe américain Lincoln National pour 2 milliards de dollars (2,29 milliards d'euros).

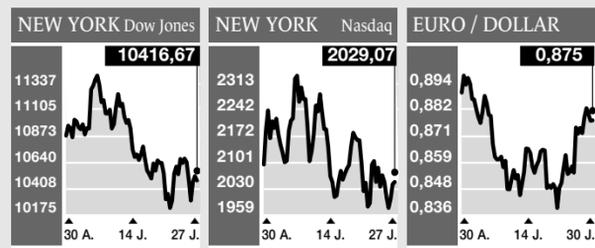
● **IAHOO/HSBC : le portail YAHOO et la banque britannique ont annoncé** lundi le lancement, d'ici à fin 2001, d'un système de virements sécurisé.

EUROPE



Europe 18h16	Indices sélection	cours 30/07	Var. % 27/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4049,14	1,57	- 15,15
EUROPE	STOXX 50	3883,37	1,48	- 14,78
EUROPE	EURO STOXX 324	336,42	1,22	- 14,13
EUROPE	STOXX 653	313,61	1,16	- 12,84
PARIS	CAC 40	5033,71	1,34	- 15,06
PARIS	MIDCAC	2253,98	0,08	- 9,01
PARIS	SBF 120	3440,25	1,30	- 14,48
PARIS	SBF 250	3231,67	1,27	- 14,31
PARIS	SECOND MARCHÉ	2508,19	0,23	- 10,96
AMSTERDAM	AEX	543,76	1,56	- 14,72
BRUXELLES	BEL 20	2923,89	0,43	- 3,33
FRANCFORT	DAX 30	5798,59	0,76	- 9,87
LONDRES	FTSE 100	5446,70	0,81	- 12,47
MADRID	STOCK EXCHANGE	8417,90	2,44	- 7,60
MILAN	MIBTEL 30	36682,00	0,91	- 16,10
ZURICH	SPI	6817,90	0,84	- 16,19

AMÉRIQUES

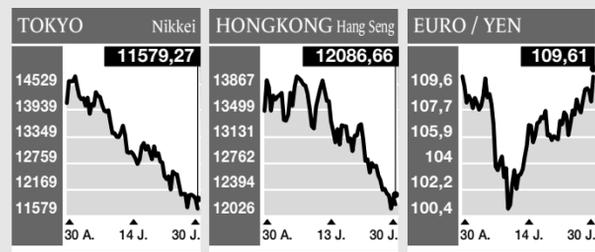


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 27/07	Var. % 26/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10416,67	- 0,37	- 3,43
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1205,82	0,24	- 8,67
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2029,07	0,30	- 17,87
TORONTO	TSE INDEX	7682,16	1,05	- 14,01
SAO PAULO	BOVESPA	13910,26		- 8,84
MEXICO	BOLSA	367,30	0,22	16,23
BUENOS AIRES	MERVAL	322,80	0,22	- 22,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,83	0,35	14,41
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7674,80	0,59	12,45

Cours de change croisés

	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,79818	0,87500	0,13340	1,42595	0,57914
YEN	125,28500	109,61000	16,71000	178,61000	72,54500
EURO	1,14286	0,91233	0,15245	1,62930	0,66185
FRANC	7,49625	5,98380	6,55957	10,68925	4,34140
LIVRE	0,70129	0,55980	0,61375	0,09350	0,40615
FRANC SUISSE	1,72670	1,37835	1,51095	0,23030	2,46215

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 30/07	Var. % 27/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11579,27	- 1,85	- 16,01
HONGKONG	HANG SENG	12086,66	- 0,78	- 19,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1654,37	0,85	- 14,14
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,98	- 1,46	4,15
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3263,20	0,70	3,44
BANGKOK	SET	19,46	- 1,32	4,46
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3268,19	0,51	- 17,72
WELLINGTON	NZSE-40	2067,24	8,71

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (100)	1,37603	SCHILLING AUTR. (100)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	30/07	COURONNE DANOISE	7,4453
COUR. NORVÉGIENNE	7,9800	COUR. SUÉDOISE	9,2560
COURONNE TCHÈQUE	33,8700	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7314
DOLLAR CANADIEN	1,3407	DOLLAR HONGKONG	6,8254
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,2169	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1269
FORINT HONGROIS	247,0800	LEU ROUMAIN	25890
ZLOTY POLONAIS	3,6940		

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/07	Taux J. J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,35	5,02	5,59
ALLEMAGNE	4,50	4,45	4,90	5,49
GDE-BRETAG.	6,44	5,11	5,02	4,75
ITALIE	4,50	4,40	5,30	5,88
JAPON	0,07	0,03	1,33	2,42
ÉTATS-UNIS	3,84	3,57	5,11	5,52
SUISSE	3	3,03	3,33	4,01
PAYS-BAS	4,47	4,40	5,05	5,54

Matif

Cours 18h16	Volume 30/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	5268	89,42	89,40
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

APRÈS un rebond en fin de semaine dernière, la Bourse de Paris a ouvert en légère baisse (-0,35 %) mardi, à 5 016,12 points. L'indice CAC 40 avait terminé lundi à 5 033,71 points (+1,34 %). Le Dax de Francfort cédait 0,17 % dans les premiers échanges, après avoir gagné 0,65 % la veille. A Londres, le Footsie progressait de 0,81 %, à 5 446,70 points, contre un gain de 0,81 % lundi. La Bourse de Tokyo a gagné 2,43 % mardi à 11 860,77 points. A New York, l'indice Nasdaq s'est replié de 0,55 % à 2 017,84 points à la clôture lundi tandis que le Dow Jones a cédé 0,14 % à 10 401,72 points.

CHANGES-TAUX

LA DEVISE EUROPÉENNE restait ferme, mardi matin 31 juillet lors des premiers échanges, et cotait 0,8762 dollar. Au même moment, la monnaie américaine reculait face au yen, les investisseurs prenant leurs bénéfices après la hausse du billet vert la veille, dans le sillage des mauvais chiffres de la production industrielle au Japon. 1 dollar s'échangeait 124,85 yens, contre 125 yens un peu plus tôt. Les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à dix ans se situaient mardi matin à 5,001 % pour l'OAT français et à 4,887 % pour son homologue le bund allemand.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de l'industriel italien Pirelli était en forte baisse, lundi 30 juillet, à la Bourse de Milan. Après avoir été suspendue deux fois, elle a terminé la séance en recul de 16,21 %, à 2,59 euros. Le marché a mal réagi à la prise de contrôle de l'opérateur de télécommunications Telecom Italia par la société Pirelli associée à la holding du groupe Benetton (lire page 22). Il craint une érosion des liquidités de l'entreprise et un accroissement de son endettement. Après avoir causé un repli à l'ouverture, lundi, les valeurs médias se sont reprises dans la matinée à la Bourse de Londres. Le titre Pearson a gagné pour sa part

4,72 % à 1 087 Pence. Le groupe britannique a annoncé des résultats meilleurs que prévu et table sur de bons résultats annuels. L'action de l'équipementier britannique Marconi était en forte hausse lundi, à l'instar de la plupart des valeurs de télécommunications. Elle a progressé de 6,63 % et terminait la séance à 96,5 Pence. Le titre de Terra Lycos, filiale Internet de l'opérateur espagnol Telefonica, a bondi, lundi, de 4,04 %, atteignant 7,73 euros. La société a annoncé un quadruplement de son chiffre d'affaires au premier semestre, mais aussi un doublement de ses pertes sur cette même période.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: AUTOMOBILE. Includes rows for AUTOLIV SDR, BASF AG, DAIMLERCHRYSLER, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: BANQUES. Includes rows for ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: CONGLOMÉRATS. Includes rows for D'IETTEREN SA, AZEO, GBL, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes rows for ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: CONSTRUCTION. Includes rows for ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes rows for ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFAS-SALOMON, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: CHIMIE. Includes rows for AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: ÉNERGIE. Includes rows for BG GROUP, BP, CEPESA, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: PHARMACIE. Includes rows for ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENECA, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes rows for ABB N, ABBOTT, AEROPORTI DI RO, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes rows for COFLEXIP, DORDTSCH PETRO, ENI, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes rows for 3I GROUP, ALMANY, ALPHA FINANCE, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes rows for ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRU, BBAC OE BRAU-FE, etc.

30/07 18 h 54

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 27/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes rows for ALIMENTATION ET BOISSON. Includes rows for ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRU, etc.

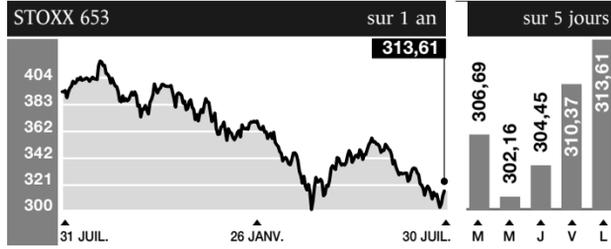


Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.

Table listing various stock indices and their values, including STOXX 653, EURO STOXX 50, and others.



Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

Table listing various stock indices and their values, including EURO STOXX 50, STOXX 653, and others.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 ou par Internet : www.lemonde.fr

EURO NOUVEAU MARCHÉ 30/07 18 h 54 Cours en euros % Var. 27/07. AMSTERDAM: AIRSPRAY NV 18,40 + 0,27, ANTONOV 0,33 + 3,13, CTAC 1,69 - 6,11, CARDIO CONTROL 2,20 - 2,22, CSS 23,90, etc.

BRUXELLES: ARTHUR 4,50, ENVPICO HLD CT 0,40, FARDIS B 15,97 + 5, etc.

FRANCFORT: AIXTRON 115,50, AUGUSTA TECHNOLOGIE 20,32, BB BIOTECH ZT-D 87,60, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

SCIENCES C'est un procès peu banal que celui qui s'est récemment ouvert autour de l'« homme de Kennewick », squelette neuf fois millénaire découvert en 1996 au sud de

l'Etat de Washington. ● IL OPPOSE des tribus indiennes, qui réclament ses ossements pour inhumation immédiate, et des anthropologues, pour qui ce squelette constitue un

spécimen irremplaçable pour mieux comprendre les origines du peuplement de l'Amérique. ● AVEC son crâne allongé et sa face étroite, l'ancêtre de Kennewick semble en effet de

type « caucasoïde » plutôt que « mongoloïde », ce qui accredité la thèse selon laquelle le Nouveau Monde aurait été le théâtre de plusieurs vagues de migrations succes-

sives. ● CE PROCÈS permettra peut-être d'améliorer l'entente entre les scientifiques et les représentants des « premières nations » sur ce patrimoine commun.

Le sort de l'homme de Kennewick est débattu par la justice américaine

Revendiqué d'une part par des Amérindiens, de l'autre par des anthropologues, ce squelette humain, vieux de 9 000 ans, est sous séquestre depuis cinq ans. Du procès dont il fait l'objet dépendra en partie l'avenir de la recherche préhistorique dans le Nouveau Monde

C'EST UNE AFFAIRE étrange, une histoire d'os que se disputent scientifiques et tribus indiennes, et à laquelle se sont mêlés juristes, militaires et politiciens. Elle a pour héros un ancêtre américain neuf fois millénaire, désormais connu sous le nom d'« homme de Kennewick ». Un ancêtre dont le squelette est pris en otage par une polémique telle que seul un procès, dont la première audience s'est tenue les 19 et 20 juin, à la cour fédérale de Portland (Oregon), pourra désormais décider de son sort.

Le 28 juillet 1996, deux étudiants se promenant sur une rive du fleuve Columbia, non loin de la ville de Kennewick (sud de l'Etat de Washington), repèrent dans la boue un squelette humain. De sexe masculin, et en parfait état de conservation. On pense d'abord à un banal homicide, mais, très vite, la police découvre, fiché dans les os du bassin, le bout brisé d'une pointe de silex. L'analyse au carbone 14 révèle que l'inconnu a vécu il y a environ 9 000 ans. Il devient l'un des vestiges humains les plus anciens et les mieux conservés du continent américain ; un spécimen irremplaçable pour les anthropologues, qui espèrent, grâce à lui, mieux comprendre les origines du peuplement du Nouveau Monde.

Formidable trouvaille, comme on en a recensé, outre-Atlantique, quelques-unes au cours du siècle dernier ! Squelette rarissime, et d'autant plus mystérieux qu'il repose sous scellés depuis sa découverte, sans que personne ne puisse l'étudier ! Depuis 1990, la loi Nagpra (Native American Graves Protection and Repatriation Act) prévoit en effet que soient restitués aux Indiens tous les témoignages, objets ou ossements ayant un lien avec leur longue histoire.

En vertu de cette loi, et dès l'automne 1996, ce n'est pas une, mais cinq tribus – les Umatilla, les Yakima, les Colville, les Nez-Percé et les Wanapan, dont les territoires jouxtent le fleuve Columbia –, qui réclament les restes de l'homme de Kennewick. Lesquels sont aussitôt placés sous la garde de l'US Army Corps of Engineers, le génie militai-



Jim Chatters, paléanthropologue et médecin légiste, a reconstitué les traits de l'homme de Kennewick, qui lui semble plus « caucasien » qu'« indien ».

re américain. Cinq ans plus tard, ils y sont encore. A la grande contrariété des chercheurs, mais aussi des Indiens qui espéraient inhumation rapidement « leur » dépouille. Ces dernières années, plusieurs vestiges humains très anciens ont été découverts sur le sol américain, qui leur ont pourtant été rapidement restitués. Alors, pourquoi ce retard ? Parce que l'homme de Kennewick n'est pas un ancêtre comme les autres.

TYPE CAUCAOÏDE

Avant qu'il soit mis sous scellés, le médecin légiste avait en effet chargé un anthropologue, Jim Chatters, d'examiner ses ossements. Ceux-ci s'étaient révélés appartenir à un homme mince et bien proportionné, mort à l'âge de 40 ou 45 ans. Un homme, surtout, dont les caractéristiques morphologiques – crâne allongé, face étroite – semblent nettement de type caucasoïde. Pas du type mongoloïde auquel appartiennent les Amérindiens. Ce qui, pour eux qui affirment avoir été les premiers occupants du continent, n'est pas franchement une bonne nouvelle.

Pour les anthropologues, en revanche, la piste est passionnante. Sur le continent américain, la présen-

ce humaine est attestée avec certitude depuis 12 000 ans, sur la foi du site dit « de Clovis ». Celui-ci, découvert au Nouveau-Mexique en 1932, était la théorie la plus communément admise, selon laquelle l'Amérique aurait été colonisée, peu avant cette date, par une peuplade de chasseurs-cueilleurs venus d'Asie. Ces hommes, de type mongoloïde, auraient profité du radoucissement du climat, qui libéra des glaces un large passage entre la Sibirie et l'Alaska. Le détroit de Béring pouvait alors être traversé à pied. Avant, très vite, de se refermer, et de laisser ces « premiers » Américains seuls à leur destin.

Voilà pour l'histoire officielle... Mais celle-ci, aujourd'hui, est de plus en plus remise en cause. Au fil des ans, de multiples découvertes, témoignant d'une occupation antérieure, sont en effet venues contredire cette version trop simple. Les Amériques, estime-t-on désormais, ont peut-être été le lieu de plusieurs vagues de peuplement successives. La première se serait faite via le détroit de Béring, il y a 30 000 à 25 000 ans, la dernière au stade glaciaire suivant, il y a 15 000 à 12 000 ans. Entre-temps, d'autres popula-

tions auraient pu également se frayer un chemin, moins aisé, par un « corridor » continental ou par une route côtière...

VENUS D'EUROPE ?

Dans un tel scénario, et sachant que l'océan Atlantique était à cette époque partiellement gelé, ne peut-on pas imaginer une migration directe d'Europe ? L'hypothèse semble d'autant moins absurde aux historiens qu'il existe une bonne ressemblance entre certains outils trouvés

aux Etats-Unis et d'autres, fabriqués en France ou en Espagne il y a 20 000 à 15 000 ans. Mais cette version inquiète bien évidemment les Amérindiens, qui ont mis trop de temps à faire valoir leurs « droits » historiques pour ne pas craindre, de la part des « Blancs », une récupération politique.

On comprend mieux, dans ce contexte, l'intérêt scientifique que présente le squelette « caucasien » de Kennewick, et l'insistance des chercheurs à vouloir l'étudier et y effec-

tuer quelques prélèvements avant de le restituer aux tribus amérindiennes.

Un an après la mise sous scellés des ossements, huit chercheurs de renom portèrent plainte auprès du tribunal de Portland (Oregon) : les tribus, affirmant-ils, ne peuvent pas faire la preuve d'un lien généalogique avec cet homme, et moins encore si la science n'est pas autorisée à l'étudier. Et c'est ainsi que, cinq ans après leur découverte, les ossements sont toujours sous séquestre.

Pour combien de temps encore ? L'homme de Kennewick sera-t-il directement rendu aux Indiens qui le réclament ? Les chercheurs auront-ils sur lui, au préalable, un droit de regard ? Au-delà de cette question ponctuelle, le procès qui vient de s'ouvrir à Portland, prévu pour être long et complexe, permettra peut-être de définir sur quels critères un bien archéologique doit être attribué à un patrimoine ethnique ou national. Aux yeux de nombreux scientifiques, le jugement qui sera rendu devrait ainsi être décisif pour l'avenir de l'anthropologie américaine.

Catherine Vincent

L'ADN reste muet

A la demande du juge Jelderks, en charge du dossier, et malgré l'opposition des Indiens, une analyse d'ADN de l'homme de Kennewick fut ordonnée en septembre 1999 sur un morceau d'os de 30 grammes. Les examens, effectués par trois laboratoires distincts (universités de Yale, du Michigan et de Californie), ne révélèrent rien. Pour certains experts, cela tient probablement aux très faibles quantités d'ADN contenues dans des ossements de cet âge, qui n'ont peut-être pas pu être suffisamment « amplifiées » (multipliées à plusieurs milliers d'exemplaires) pour pouvoir faire l'objet d'un séquençage pertinent. Mais l'explication ne convainc pas tout le monde. « Soit les laboratoires n'ont obtenu aucune amplification, ce qui est plausible mais peu probable, soit ils en ont obtenu mais elles ne correspondent à aucune des populations connues aujourd'hui sur le territoire américain », estime Thomas Stafford, expert américain en ADN ancien. Ce qui nous ramène à l'hypothèse d'une origine autre qu'amérindienne...

Sur tout le continent sont découvertes des pièces de puzzle parsemées dans le temps et l'espace

LE HASARD, certes, joue un grand rôle dans les mises au jour archéologiques. Mais on trouve tout de même mieux ce qu'on cherche que ce qu'on ne cherche pas. Ainsi, cette dernière décennie, alors qu'était de plus en plus remise en cause l'hypothèse d'une

Quelle serait la réaction d'une nation européenne si des archéologues étrangers venaient fouiller, sans l'accord des autorités, ses sépultures préhistoriques, et emportaient chez eux les squelettes pour les étudier ?

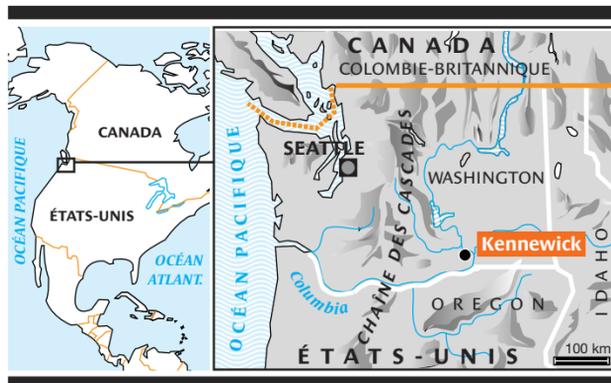
migration unique survenue il y a 12 000 ans, les découvertes de sites très anciens se sont multipliées sur le continent américain. Parmi les principaux : un site vieux de 15 000 ans à Meadowcroft (Pennsylvanie) ; d'autres, à Old Crow ou à Bluefish (Alaska),

datés de plus de 20 000 ans. Ou encore, au Chili, le site de Monte Verde, au Venezuela, celui de Taima-Taima, au Brésil, celui de Pedra Pintada – tous trois de la même époque : 12 800 ans.

En Amérique centrale, au sud du Mexique, les sites d'El Cedral et de Tlapacoya (sur lesquels n'a toutefois été retrouvé aucun ossement humain) ont quant à eux été estimés remonter à plus de 35 000 ans ! Sans même parler de Pedra Furada (Brésil), qui, du haut de ses 50 000 ans présumés (la datation reste controversée), constitue peut-être le plus ancien site préhistorique d'Amérique.

De ces pièces du puzzle, nombreuses mais parsemées dans le temps et l'espace, que peut-on conclure ? Rien encore. Et sans doute peu de choses dans le futur si les recherches doivent être entravées par des préoccupations d'ordre politique. Les huit scientifiques qui ont intenté un procès à propos de l'homme de Kennewick ne contestent pas le droit des Indiens à disposer des ossements et autres vestiges anciens découverts sur le sol américain. Mais ils font remarquer que l'histoire de ce squelette, s'il ne peut être étudié au préalable, sera perdue à jamais.

Depuis dix ans, les tribus indiennes ont déjà réclamé et enterré plusieurs crânes humains découverts ici ou là, datant tous de plusieurs milliers d'années. Pour la science, le préjugé ne serait donc pas le premier. Mais cette



fois, il leur semble inacceptable. « Tout ce que j'ai entendu à son sujet laisse penser que l'homme de Kennewick n'avait pas les caractéristiques physiques des Amérindiens [American Natives]. Pendant les vingt-cinq ans de ma carrière professionnelle, j'ai mesuré, analysé et évalué des ossements ayant appartenu à des Amérindiens, tout particulièrement dans la moitié ouest de l'Amérique du Nord. Mais la description de ce crâne ne correspond à rien de connu », affirme Douglas W. Owsley, anthropologue à la prestigieuse Smithsonian Institution de Washington.

De l'autre côté, la position très ferme des Amérindiens, désormais reconnus comme faisant partie des « Premières Nations », peut aisément se comprendre.

Quelle serait la réaction d'une nation européenne si des archéolo-

gues étrangers venaient fouiller, sans l'accord des autorités, ses sépultures préhistoriques, et emportaient chez eux les squelettes pour les étudier ?

Et plus encore si l'interprétation issue de ces analyses contredisait son histoire – ou sa mythologie – nationale ?

Comme le souligne Patrick Plu-met, professeur d'archéologie à l'université du Québec (Montréal) : « La collaboration, désormais obligatoire pour les archéologues, avec les Premières Nations sera fructueuse dans la mesure où chacune des parties s'efforcera de tirer profit du point de vue de l'autre. »

A en juger par le cas de l'homme de Kennewick, on n'en est pas encore là.

C. V.

Controverses sur l'origine des premiers Américains

ALORS que les anthropologues américains et les tribus indiennes se disputent les restes de l'homme de Kennewick, un Américain d'origine polynésienne – Paramount Chief-tain Faumuina, également connu sous le nom de Joseph Siofele – réclame aussi ces ossements. Il a adressé une demande dans ce sens à l'US District Court, arguant du fait que les enfants et petits-enfants de l'homme de Kennewick auraient peuplé les îles Samoa, et qu'il serait lui-même un descendant des premiers souverains de Polynésie.

Cette demande un tantinet farfelue sera vraisemblablement rejetée, mais elle montre à quel point les travaux sur l'origine des premiers Américains suscitent les passions et les controverses. Aujourd'hui, quatre théories principales s'affrontent pour expliquer l'origine des premiers Américains. La plus ancienne postule que les premiers immigrants seraient arrivés de Sibirie ou de Mongolie par le détroit de Béring il y a 13 000 ans. Ils auraient parcouru le Canada en suivant un corridor moins gelé et auraient petit à petit colonisé les deux continents. On leur a donné le nom de « chasseurs Clovis » car ils utilisaient pour chasser des pointes de jet en pierre taillée d'un type particulier, dont les premiers exemplaires ont été découverts dans la ville de Clovis (Nouveau-Mexique). Mais les dates d'arrivée de ces premiers immigrants et celle à laquelle existait un corridor traversant les glaciers ne coïncident pas toujours. Aussi, ayant découvert les restes de

bateaux le long des côtes ouest de l'Amérique, certains chercheurs pensent maintenant que la vague migratoire est arrivée d'Asie du Sud-Est en longeant les côtes du Pacifique. Elle aurait de cette manière atteint la Patagonie en une centaine d'années.

HYPOTHÈSES AUDACIEUSES

Deux autres hypothèses plus audacieuses ont été avancées récemment. L'une postule l'arrivée d'immigrants en provenance de Polynésie ou d'Australie. Ces populations auraient traversé le Pacifique à bord de grandes pirogues, et seraient arrivés d'abord en Amérique du Sud. La découverte de squelettes incomplets à Monte Verde au Chili, vieux de 15 000 ans, ayant des caractéristiques communes avec les peuples polynésiens ou les Aborigènes d'Australie, semble étayer cette théorie.

Enfin, la dernière hypothèse suppose un peuplement en provenance d'Europe. Elle explique que des habitants de la péninsule Ibérique auraient suivi en bateau le bord des glaciers qui recouvraient alors la mer du Nord. Cette hypothèse est fondée sur une grande similitude entre les pointes de lance de la culture Clovis – finement travaillées – et la technique solutréenne en Europe (20 000 à 15 000 ans avant J.-C.). De récentes études ont en outre permis de découvrir des similitudes génétiques entre certaines populations amérindiennes et européennes.

Christiane Galus

Battu à Lens, Lyon s'offre une discorde entre ses chefs

Favori du championnat, l'OL s'est incliné (2-0) pour son premier match. Entre l'entraîneur Jacques Santini et le président Jean-Michel Aulas, le torchon brûle déjà

Auxerre est le premier leader du championnat de France grâce à sa très large victoire, samedi 28 juillet, à Rennes (0-5). L'attaquant Djibril Cissé, dix-neuf ans, auteur d'un quadruple tonitrueux, a pris la tête du clas-

sement des meilleurs buteurs. Cette première journée a, en outre, été marquée par la défaite du champion en titre, le FC Nantes, sur le terrain des Girondins de Bordeaux (2-0), par le match nul du PSG face à Lille (0-0) et par le

succès du RC Lens face à l'Olympique lyonnais (2-0). Favori dans la course au titre en raison de l'importance de son budget (500 millions de francs), l'OL ne s'est pas épargné une mini-crise interne. Après le match, le prési-

dent de l'OL, Jean-Michel Aulas, s'est dit « désespéré » par les propos de son entraîneur, Jacques Santini. Ce dernier, qui attend des nouvelles recrues, a peu apprécié le transfert de Steed Malbranque vers Fulham.

LENS

de notre envoyé spécial

Le supporter lensois pousse volontiers la chansonnette. Surtout les soirs de victoire. Ainsi, samedi 28 juillet, après le début en fanfare de leurs favoris face à l'Olympique lyonnais, succès 2-0, les 30 000 spectateurs ont remis à la mode le standard bien connu d'Henri Salvador : « Le lion est mort ce soir ». La métaphore trahissait surtout la fierté d'avoir épinglé à son tableau de chasse l'épouvantail lyonnais, présenté comme le principal favori à la succession du FC Nantes.

« L'effectif s'est finalement vite rendu compte que Lyon était à sa portée », soupire l'entraîneur lensois Joël Muller dans les vestiaires. « Nous avons su manœuvrer les Lyonnais, et c'est de bon augure pour la suite », commentait tout sourire le défenseur Jean-Guy Wallemme. Les Sang et Or, qui n'avaient plus gagné au stade Félix-Bollaert depuis le 3 décembre, ne cachaient pas leur fierté après avoir dompté la bête.

Le refrain entonné eut le don d'agacer le président lyonnais, Jean-Michel Aulas. « On ne peut pas gagner trente-quatre matches », rétorquait-il, préférant y voir un simple couac : « Je ne suis pas

inquiet, il ne faut pas dramatiser, nous étions juste un peu tendres ce soir, mais notre groupe est tout de même extrêmement musclé. » Du costaud assurément, et un statut de cadore que l'homme d'affaires rhodanien, qui entame sa quinzième année de présidence, revendique fièrement : « Nous avons une équipe de vingt-cinq professionnels, dont une vingtaine d'internationaux, et le premier budget de D1 avec 500 millions de francs, alors je suis désespéré quand j'entends Jacques Santini [l'entraîneur] dire que Lyon manque de moyens ! »

La fausse note est évidente. Jean-Michel Aulas n'a visiblement pas apprécié le coup de blues dont son entraîneur s'est fait l'écho : « Comment voulez-vous que je sois heureux, confiait-il dans les colonnes du quotidien L'Equipe, mon travail a été totalement perturbé. » Jacques Santini est ronchon et n'apprécie guère de ne pas être davantage consulté par son patron. Il le dit, sans le dire, c'est là tout un art.

« Des tensions ? Non. Lui, c'est le président, et moi, je ne suis qu'un entraîneur, qui ne doit s'occuper que du terrain. » L'ancien milieu de terrain des Verts de 1976 n'est pas un bleu. Et si son équipe a été totalement incapable de réciter la bonne

parution à Lens, c'est faute d'avoir pu répéter correctement.

Il dut composer avec une cascade de blessures (Anderson, Edmilson, Govou, Deflandre) et les allées et venues des internationaux. Enfin, 24 heures avant la rencontre, Jacques Santini a appris qu'il serait privé de Steed Malbranque, l'un des rares à avoir assisté au stage d'avant-saison, annoncé partant pour le club anglais de Fulham, entraîné par Jean Tigana. « L'entraîneur n'est plus surpris », commentait-il laconiquement samedi soir.

DIALOGUE DE SOURDS

Il comptait sur Steed Malbranque, tout comme il espérait voir arriver à l'intersaison le meneur de jeu nantais Eric Carrière, élu meilleur joueur de la 2000-2001 par ses pairs. « J'ai appris par la presse qu'il voulait absolument Carrière », lui répondait, dans les vestiaires du stade Bollaert, Jean-Michel Aulas : « Nous allons refaire une offre à Nantes mais je ne peux pas empiéter les joueurs. Il faut avant cela que je règle les cas de Vikash Dhorasoo et de Tony Vairelles. »

Curieux dialogue de sourds. Jean-Michel Aulas finit tout de même par conclure : « Nous allons discuter, car c'est nécessaire entre un

coach performant et un président ambitieux. »

Lyon aiguise son appétit. La victoire en Coupe de la Ligue a mis fin à une période de disette de près de trente ans. La deuxième place décrochée en championnat permet à l'OL d'être le premier club français à disputer deux années consécutivement la Ligue des champions. « L'objectif de l'OL, c'est d'être présent chaque année en Ligue des champions et pour cette saison d'atteindre les quarts de finale », martèle Jean-Michel Aulas. Un premier titre de champion de France ? « Ce n'est pas la priorité. Vous savez, la sai-

son dernière, notre parcours européen nous a rapporté 220 millions de francs, notre deuxième place en championnat et notre succès en Coupe de la Ligue 110. »

« Nous sommes peut-être le seul club français sain », ajoute Jean-Michel Aulas. Reste à tenir les objectifs, Paris-Saint-Germain, Marseille et Monaco ayant prouvé que les moyens ne permettaient pas tout. « C'est sûr que, si on se fait torcher, je passerai pour un gros prétentieux », plaisante le président lyonnais. Et l'homme connaît bien la chanson.

Etienne Labrunie

La fiche technique

LENS - LYON : 2 - 0

Championnat de France • 1^{re} journée ; stade Bollaert, à Lens ; temps ensoleillé ; terrain correct ; 34 240 spectateurs ; arbitre : M. Sars

BUTS

LENS : Sarr (11^e) ; Ismaël (18^e)

AVERTISSEMENTS

LYON : Caçapa (25^e, jeu dangereux) ; Chanelet (39^e, jeu irrégulier)

LENS : Ismaël (45^e, antijeu)

LES ÉQUIPES

LENS (entraîneur : Muller) : Warmuz (cap.) • Coly, Wallemme, Ismaël, Coulibaly • Blanchard, Sarr, Pédrón (Sikora, 77^e), Coridon • Sakho (Moreira, 70^e), Diouf (Lachor, 88^e)

LYON (entraîneur : Santini) : Coupet (cap.) • Chanelet, Müllier, Caçapa, Bréchet • Foé, Linares (Delmotte, 70^e), Juninho, Laigle • Née (Bergougnoux, 70^e), Marlet.

Championnat de France de football de D1 (1^{re} journée)

LES RÉSULTATS

BORDEAUX 2 - 0 NANTES
Pauleta (26^e), Miranda (42^e)

Paris-SG 0 - 0 LILLE
spectateurs : 32 090

MONTPELLIER 1 - 1 MARSEILLE
Maoulida (76^e) Bakayoko (28^e)

TROYES 3 - 0 GUINGAMP
Saïfi (34^e), Thomas (74^e), Ghazi (87^e)

RENNES 0 - 5 AUXERRE
D. Cissé (32^e, 54^e, 72^e, 80^e), Taino (48^e)

LORIENT 1 - 0 METZ
Feindouno (82^e)

LENS 2 - 0 LYON
Sarr (11^e), Ismaël (18^e)

BASTIA 1 - 1 SEDAN
Beneforti (83^e) Brogno (92^e)

MONACO 0 - 1 SOCHAUX
Trapasso (75^e)

spectateurs : 32 090 ; 43 000 ; 29 638 ; 12 175 ; 15 436 ; 10 930 ; 34 239 ; 5 000 ; 7 000

LE CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Jaunes	Cartons Rouges
1 Auxerre	3	1	1	0	0	5	0	+5	1	0
2 Troyes	3	1	1	0	0	3	0	+3	0	0
3 Bordeaux	3	1	1	0	0	2	0	+2	1	0
Lens	3	1	1	0	0	2	0	+2	1	0
5 Lorient	3	1	1	0	0	1	0	+1	1	0
Sochaux	3	1	1	0	0	1	0	+1	2	0
7 Bastia	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Marseille	1	1	0	1	0	1	1	0	2	0
Montpellier	1	1	0	1	0	1	1	0	3	0
Sedan	1	1	0	1	0	1	1	0	2	0
11 Lille	1	1	0	1	0	0	0	0	3	0
Paris-SG	1	1	0	1	0	0	0	0	2	0
13 Metz	0	1	0	0	1	0	1	-1	2	0
Monaco	0	1	0	0	1	0	1	-1	2	0
15 Lyon	0	1	0	0	1	0	2	-2	2	0
Nantes	0	1	0	0	1	0	2	-2	1	0
17 Guingamp	0	1	0	0	1	0	3	-3	1	0
18 Rennes	0	1	0	0	1	0	5	-5	1	0

LE CHIFFRE

21 Cela fait 21 ans que l'Olympique lyonnais a pour fâcheuse habitude de ne pas gagner son premier match de championnat. Battu à Lens (2-0) samedi soir, l'OL restait pourtant sur 7 victoires consécutives en fin de saison dernière.

LA PHRASE

« Nous venons de gagner le prologue du Tour, mais il reste encore 33 étapes à parcourir et autant de matches. »

Guy Roux, entraîneur d'Auxerre

LES BUTEURS

1. D. Cissé (Auxerre) 4 buts ; 2. 14 joueurs auteurs d'un but.

LES PASSEURS

1. Rothen (Troyes) 2 passes ; 2. 11 joueurs auteurs d'une passe décisive.

2^e JOURNÉE : Vendredi 3 août : Marseille-Bordeaux ; samedi 4 août : Nantes-Lens ; Auxerre-Paris-SG ; Guingamp-Bastia ; Lyon-Sedan ; Metz-Troyes ; Monaco-Montpellier ; Sochaux-Rennes ; Lille-Lorient.

Djibril Cissé, quatre buts d'un coup

La première journée du championnat de première division a été marquée par la victoire d'Auxerre à Rennes (0-5) et le tonitrueux quadruple réalisé par l'attaquant Djibril Cissé, dix-neuf ans. Ce dernier, alors qu'il bénéficiait de vacances prolongées en raison de sa participation au championnat du monde des moins de vingt ans, avait repris plus tôt le chemin de l'entraînement, il y a deux semaines, à la demande de Guy Roux, dont c'est le retour sur les terrains. Bien lui en a pris : l'AJA se retrouve premier leader du championnat. Son dauphin n'est autre que son voisin, Troyes. L'Estac a facilement battu Guingamp (3-0), grâce notamment à un but du défenseur Olivier Thomas, recruté cet été

auprès d'un club de CFA (La Chapelle-Saint-Luc). Didier Deschamps a, lui, raté ses débuts d'entraîneur. L'AS Monaco s'est fâcheusement inclinée à domicile face à l'un des promus, le FC Sochaux (0-1). Egalement de retour en D1, le FC Lorient a battu le FC Metz (1-0) alors que Montpellier a partagé les points avec l'Olympique de Marseille (1-1) à l'issue d'un match électrique mais finalement sans heurts. Le Paris-Saint-Germain a confirmé qu'il sera difficile de lui marquer des buts cette saison ; le problème est qu'il n'est pas parvenu à en marquer un seul face à Lille (0-0). Il est vrai que la plupart de ses attaquants étaient absents. Cette mauvaise performance à domicile laisse augurer un déplacement risqué, samedi, puisque le PSG ira affronter le leader, Auxerre, au stade de l'Abbé-Deschamps.

Au cœur d'un imbroglio, Ronaldinho ne fait pas encore le bonheur du Paris-SG

D'UN COUP DE PATTE désinvolte, il balance le ballon au-dessus de sa tête, pivote d'un demi-tour, et le récupère en l'immobilisant sur son cou-de-pied avant de le renvoyer en l'air pour le coincer, cette fois, entre sa nuque et ses omoplates. Ronaldo de Assis Moreira, dit Ronaldinho, qui s'est engagé pour cinq ans avec le Paris-SG, ne fait pour l'heure que le bonheur des supporters qui viennent l'acclamer en nombre au Camp des Loges (Yvelines), le centre d'entraînement du PSG. Depuis qu'il est arrivé fin juin, le Brésilien n'a toujours pas disputé de rencontre officielle.

Au centre d'un imbroglio juridique, celui que l'on surnomme déjà « Ronnie » devra encore attendre avant de porter ses nouvelles couleurs. Après s'être déjà dissipé lors de la Coupe Intertoto en juillet, le mince espoir de voir Ronaldinho fouler la pelouse du Parc des Princes, samedi 28 juillet contre Lille (0-0), s'est totalement évanoui la veille au siège de la Fédération internationale de football (FIFA). Après plus de quatre heures de débat, le bras de fer entre le PSG et Gremio Porto Alegre, son ancien club, n'a toujours pas livré de vainqueur.

LE TEMPS PRESSE

Le club brésilien estime que les dirigeants français, pour s'attribuer les dribbles chaloupés de ce prodige de vingt et un ans, doivent verser une indemnité de transfert de 212 millions de francs (32,3 millions d'euros). Gremio s'appuie sur un référé datant du 13 février qui prive Ronaldinho de tout exil, sauf contre cette somme dont le montant a été fixé par la Fédération de football du

Rio Grande do Sul (Etat du sud du Brésil). La défense du PSG s'articule quant à elle autour de la loi Pelé, entrée en vigueur le 26 mars, qui autorise un joueur en fin de contrat à choisir librement sa destination, sans indemnité. Mais, comme le précise l'article 93 de cette loi, celle-ci n'est pas rétroactive. Au moment où Ronaldinho s'est engagé avec le Paris-SG, la loi Zico faisait alors référence en la matière. Elle stipulait que le club devait demeurer détenteur des droits de transfert sur un joueur, même après le terme de son contrat.

Devant les tribunaux brésiliens, toutes les réunions de conciliation ont confirmé l'ordonnance du 13 février. Le Paris-SG pourrait multiplier les appels, notamment devant les instances supérieures de Brasília, mais les risques d'enlisement du dossier font craindre le pire. Pour le club, comme pour le joueur, le temps presse. Tant que la Fédération brésilienne de football n'enverra pas la lettre de sortie de Ronaldinho, le transfert ne pourra être validé en France.

Vendredi 27 février, la FIFA « a demandé aux parties de reformuler de nouvelles propositions pour le 15 août », a déclaré un porte-parole. « J'ai peur que le PSG soit contraint de payer quelque chose pour ce transfert », a amèrement commenté le président délégué du PSG, Laurent Perpère. En attendant la fin de cette histoire, les amateurs du genre pourront toujours visionner en boucle sur Internet (www.chez.com/ronaldinogauch) le but chef-d'œuvre inscrit par Ronaldinho face au Venezuela pendant la Copa America en 1999.

Pierre Lepidi

A l'issue d'une finale inattendue face au Mexique, la Colombie s'adjuge « sa » Copa America

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Près de 50 000 spectateurs fous de joie ont fêté, dimanche 29 juillet, la victoire de la Colombie aux dépens du Mexique (1-0), acquise à la 66^e minute grâce à l'unique but marqué de la tête par le défenseur Ivan Córdoba, en finale de la Copa America. Confirmée une semaine à peine avant le coup d'envoi, après avoir frôlé l'annulation en raison de l'insécurité régnant dans le pays, la 40^e édition du plus ancien tournoi international de football s'est terminée au mieux pour les dirigeants colombiens, les responsables de la Confédération sud-américaine de football et les sponsors : non seulement la sélection nationale s'est adjugé le titre pour la première fois, de surcroît de manière convaincan-

te (six victoires en six matches, 11 buts marqués, aucun encaissé), mais, de plus, la « Coupe de la paix » promise par le président colombien Andres Pastrana a incontestablement contribué au net reflux de la violence constaté durant les dix-neuf jours de compétition.

« HUMILIATION HISTORIQUE »

Pour autant, le prestige de l'épreuve ne sort pas grand d'une série de matches d'un niveau technique médiocre, ignorée par la plupart des joueurs vedettes jouant en Europe, et boycottée, en raison des risques allégués, par le Canada et l'Argentine, de loin la meilleure sélection actuelle du continent. C'est dans la perspective des éliminatoires pour le Mondial 2002 que

le tournoi a apporté de précieux enseignements aux sélectionneurs nationaux.

Les deux finalistes de la Copa sont en situation difficile, voire critique, dans leurs groupes respectifs. Décrochée du peloton de tête à cinq journées de la fin, la Colombie pointe, avec 19 points, au sixième rang de la poule sud-américaine, qui qualifie les quatre premiers et offre au cinquième une possibilité de repêchage face à l'Australie, vainqueur de la zone océanique. Quant aux Mexicains, en cinquième position avec sept points dans le groupe final de la Concacaf, réunissant six équipes, il ne leur reste plus que quatre matches pour remonter à la troisième place, la dernière valant un visa pour la Coupe du Monde.

Invité de dernière heure de la

Copa America, en remplacement de l'Argentine, le Honduras, brillant « tombeur » du Brésil en quarts de finale (2-0) avant de succomber face à la Colombie (0-2), a conclu sa remarquable campagne en disposant, en match pour la troisième place, de l'Uruguay, aux tirs au but (5-4, 2-2 à l'issue du temps réglementaire).

Ex aequo, en troisième position avec la Jamaïque (8 points) dans le groupe de la Concacaf, le Honduras a de bonnes chances de retrouver le plus haut niveau, vingt ans après sa très honorable prestation lors du Mondial 1982 en Espagne (nuls face à l'Espagne et à l'Irlande du Nord, défaite contre la Yougoslavie).

Pour Luiz Felipe Scolari, le sélectionneur brésilien, en poste depuis

deux mois, l'expédition colombienne, certes perturbée par de multiples déflections dans son effectif, a accouché, selon la presse de son pays, d'une nouvelle « humiliation historique », infligée par une formation hondurienne prise un peu trop à la légère. Vainqueur des deux précédentes éditions, le Brésil a fait – encore une fois – bien piètre figure après une Coupe des Confédérations particulièrement lamentable.

La commission technique des quadruples champions du monde a de quoi se ronger les sangs à l'approche de la rencontre décisive face au Paraguay, le 15 août, dans un stade brésilien pour l'heure indéterminé. Quatrième avec 21 points, la Seleçao n'a plus le droit à l'erreur.

Jean-Jacques Sevilla

Céline Lebrun donne des couleurs à un judo français essoufflé

MUNICH

de notre envoyé spécial

Si Céline Lebrun était devenue championne du monde de judo dans sa catégorie, celle des moins de 78 kilos, jeudi 26 juillet, personne n'en aurait été surpris. On aurait parlé de revanche sur la finale des Jeux olympiques de Sydney, en 2000, où la jeune femme vit une victoire qui lui semblait acquise lui échapper du fait d'une incompréhensible décision des arbitres. Mais les dieux du judo ne voulaient pas de ce scénario convenu. A vingt secondes de l'issue d'une demi-finale qu'elle dominait, ils vinrent perturber la concentration de la Française. Celle-ci se fit surprendre et dut se contenter d'une médaille de bronze.

C'est que les dieux avaient une idée derrière la tête. Sans doute voulaient-ils se faire pardonner leur bévue australienne et offrir à Céline Lebrun un sacre à la hauteur de sa déception olympique. Pour elle, ils voyaient grand : un titre de championne du monde toutes catégories. Un titre devenu l'apanage des femmes fortes, émergeant à la catégorie poids lourds. Céline Lebrun, jeune fille aux courbes généreuses mais point disgracieuses, appartenait elle-même à cette caste, lorsqu'une victoire au Tournoi de Paris révéla ses qualités, en février 1997. Quelques mois plus tard, une réforme des catégories de poids faisait d'elle une « mi-lourde », c'est-à-dire – sur l'échelle du judo – « moins de 78 kilos ».

Les sélectionneurs français avaient surpris en décidant d'affecter leur vice-championne olympique, en plus de sa catégorie naturelle, dans le « toutes caté » des championnats du monde de Munich. C'est que, depuis la dernière victoire de la championne belge Ingrid Berghmans, en 1986, personne n'était parvenu à déjouer l'hégémonie des lourdes sur ce tournoi. La tâche de Céline Lebrun, appelée à affronter des combattantes pesant jusqu'à deux fois son poids (76 kilos), semblait insurmontable. Dimanche 29 juillet, alors que le rideau tombait sur des championnats du monde, elle l'a pourtant accomplie, à force de courage et d'intelligence tactique.

« PANIQUE PAS »

« Elle avait pour consigne de ne pas laisser ses adversaires imposer leur emprise à la saisie, car elle aurait alors fini par tomber, expliquent Yves Delvingt, le directeur de l'équipe de France masculine. Il fallait qu'elle se débrouille pour s'échapper, pour ne pas subir. » Alors, Céline Lebrun, vingt-cinq ans en août, a joué de sa vivacité et de sa tonicité, tournant autour de ses adversaires, s'agitant pour les forcer à se déplacer et à se fatiguer, s'esquivant au moment où sa rivalité croyait la tenir enfin. Une chorégraphie improvisée mais exécutée avec lucidité, qui déstabilisait successivement l'Allemande Katja Gerber, 152 kilos, triple championne d'Europe, la Chinoise Tong Wen, 141 kilos, et la Britannique Karine Bryant, un quintal sur la balance mais un véritable gabarit d'athlète.

« Il a fallu que je me batte, raconte Céline Lebrun. Yves me disait : « Panique pas, panique pas ! Elle va s'épuiser ! » C'était vraiment de la bagarre, il ne fallait pas que je me laisse attraper. » Avec ses deux médailles, qui viennent s'ajouter au titre de Frédéric Demontfaucon (Le Monde daté 29-30 juillet), la jeune femme donne un peu de couleurs à un judo français qui a manifesté des signes d'essoufflement en Allemagne.

Quelques instants plus tard, lors de la finale masculine, l'Israélien Ariel Zeevi, premier mi-lourd à accéder à la finale toutes catégories d'un championnat du monde, subissait la loi de l'impressionnant Russe Alexandre Mikhailin, déjà titré, le 26 juillet, chez les lourds. Mais, l'espace de quelques minutes, le judo avait retrouvé l'esprit de ses origines, quand l'intelligence et la souplesse pouvaient avoir raison des kilos et de la force brute.

Gilles van Kote

HISTOIRE DE PLATS. 2

Le gaspacho andalou

Avec ou sans concombre, la question divise les Espagnols, grands consommateurs de cet épais breuvage rouge et glacé aux arômes d'ail et de tomates, à déguster l'été

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Sombre chaleur sur la ville. Séville l'été, quand le pas des chevaux qui tirent les lourdes calèches se fait plus lent, plus sourd. A l'heure où le soleil baisse un peu, quand la nuit frémit, les Andaloux sortent pour le tapéo. Ils vont seuls ou en bande, on les croise dans le labyrinthe des ruelles blanches de Santa Cruz, dans le quartier de la cathédrale ou celui de Triana, là-bas, de l'autre côté du Guadalquivir, un endroit sans badauds, aux rues sales, aux néons criards. Mais que ce soit Séville d'apparat ou Séville sans tralala, à cette heure toute la ville est désormais accoudée à un bar, devant une assiette de tapas et une copita (un petit verre) de fino.

Qui ira dîner après ? En attendant, jusqu'à minuit ou parfois plus, les habitants déambulent d'un bar à l'autre. On sait qu'ici les croquettes sont bonnes, là, que le patron sait choisir son lomo (filet de

un plat ? Est-ce une boisson ? Est-ce une entrée ou un dessert ?

Pour les Andaloux, le gaspacho est avant tout fraîcheur. Un remède au feu de l'été. Au Corte Inglese, la version espagnole de nos Monoprix, on trouve même, toutes carrossées d'un rouge électrique, des canettes de gaspacho. Ces étroits cylindres de métal portent le commandement sacré : « Bebe bien frio » (« A boire bien frais »). Pour le reste, ce gaspacho-là, fabriqué par Nestlé, n'est qu'un pâle avatar de la recette originelle. Il ne contient pas un gramme de pain. Une hérésie quand on sait que pour les Andaloux, qui revendiquent la paternité de ce plat, le nom de gaspacho vient de l'arabe et signifie précisément « pain trempé ».

PLAT DE MISÈRE

A ses débuts, ce n'était d'ailleurs presque que cela. Dans la préhistoire du gaspacho, la recette, véritable incarnation du plat de misère, était faite uniquement de pain sec, d'huile, d'ail et d'eau. Un plat de toute saison. Ce n'est que plus tard, lorsque la tomate fit son apparition en Espagne, qu'elle vint s'ajouter à cette recette antique et roborative. Elle lui apporta fraîcheur et fruité, et marqua le gaspacho comme un plat des jours chauds. A ces balbutiements légumiers, ce plat était-il pour autant servi aussi frais ? Pas évident. L'écrivain américain Alice Toklas, dans *Livre de cuisine* (Editions de Minuit, 256 p., 95 F, 14,48 €), décrit le gaspacho comme le repas des muletiers espagnols « qui emportent avec eux en voyage un plat de terre, de l'ail, de l'huile d'olive, des tomates et des concombres, ainsi que du pain sec qu'ils



Avec quoi le boire ?

Avec ses légumes crus et glacés, le gaspacho, comme beaucoup de potages sans crème, n'est pas facile à marier au vin. Pour dialoguer avec les notes acidulées et sucrées à la fois de la tomate et du concombre, choisissez un vin blanc avec suffisamment de rondeur et de vivacité. C'est le cas du Domaine de la Marianotte, un pessac-léognan millésime 99, vin jeune et léger, parfait pour débiter un repas. Un peu moins minéral que les blancs habituels, ce vin est un assemblage à 55 % de sémillon et 45 % de sauvignon. Le premier cépage apporte du gras en bouche, le second cette vivacité caractéristique. Sur le gaspacho, ce vin aux arômes de fleurs d'acacia, mais aussi, plus étonnant, d'agrumes (orange, pamplemousse) s'en tire très bien. Troisième vin du Château-Bouscault, cru classé à quelques encablures de Bordeaux, ce blanc à tarif raisonnable peut être servi en suivant pour accompagner le plat principal notamment s'il s'agit de poissons en sauce.

★ Domaine de la Marianotte 1999. Pessac-léognan blanc. Prix : 55 F, 83,8 €, dans les magasins Nicolas.

porc salé) ; qu'untel a un cousin qui lui fournit de la ventrèche de thon, que l'autre a le vin blanc le moins cher du quartier ; que chez Fernando il y a toujours de jeunes étudiantes, que chez Luis on dit du mal des curés et que chez Amanda on ne se risquerait pas à aborder un tel sujet.

Jambons, tortillas, olives, fromages, fritures : parmi ce défilé de tapas, il se peut qu'au détour d'un comptoir le patron vous tende un verre rempli à moitié d'un épais liquide rouge et glacé, du gaspacho. Le nez se laisse prendre aux arômes d'ail et de tomates, des miettes de pain piquent la langue qui s'engourdit sous le froid du breuvage. Est-ce

émettent. Sur le bord de la route, ils broient l'ail entre deux pierres avec un peu de sel, puis ajoutent de l'huile. Ils enduisent l'intérieur du plat de ce mélange. Ensuite ils coupent les concombres et les tomates et les disposent dans le plat en alternant les couches et en intercalant les miettes de pain à chaque fois, recouvrant finalement le tout de miettes et d'huile. Cela fait, ils prennent un linge mouillé, enveloppent le plat et le laissent au soleil. L'évaporation cuit le contenu et quand le linge est sec le repas est cuit ».

L'hypothèse semble grandement amuser Juan Carlos Alonso, le président de l'Académie andalouse de la



DESSINS HREVEY TUILLET

cuisine et du vin. « D'abord l'authentique gaspacho ne contient que de la tomate comme légume frais, et même si rien n'empêche d'y ajouter concombre ou poivron, ce qui est le cas la plupart du temps aujourd'hui, cela n'a rien de traditionnel. Il est amusant de constater que ce plat, qui est l'une des rares recettes entièrement crues à avoir connu une destinée internationale, soit ici présenté comme une recette cuite, ne serait-ce que par le soleil. C'est justement l'absence de four qui fait du gaspacho un plat nomade, que l'on pouvait fabriquer sur le pouce à la maison comme au champ. Nul besoin de chaleur pour que les ingrédients, broyés, "cuisent" en macérant quelques heures au contact les uns des autres. »

Mais pour ce spécialiste ce qui est vrai, c'est que cette soupe crue est sans doute beaucoup plus liquide aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. « Certains restaurateurs ajoutent d'ailleurs parfois de l'eau glacée à leur préparation au moment de la servir. Voilà ce qui explique qu'à Séville vous pouvez déguster le gaspacho aussi bien comme une boisson, accoudé à un bar, que sous une forme plus compacte, comme une entrée ou même un dessert, au restaurant. Certains vieux Sévillans aiment en effet terminer leur repas par un gaspacho, bien plus que le commenter par celui-ci. »

Traditionnellement servi dans une coupe d'argile qui lui communique un goût particulier, le gaspacho est partout et nulle part en ville. Entendez qu'il n'est pas forcément inscrit à la carte. Demandez-le, il y en a presque toujours au frais.

A la Casa Robles, le Lipp de Séville, il est servi entre avril et octobre. C'est même, hormis les tapas, le plat le moins cher à la carte. 800 pesetas seulement. Ce restaurant à l'ombre de la Giralda, la grande tour mauresque de la cathédrale de Séville, est une institution. Juan Robles l'a ouvert il y a bientôt cinquante ans. L'homme possède aujourd'hui quatre établissements en ville, mais son QG reste ici. La bourgeoisie locale et les touristes

de passage se partagent les places.

A l'heure du tapéo, le grand bar du rez-de-chaussée avec ses caisses de fruits de mer installées au comptoir ne désemplit pas. Certains y passent leur soirée, d'autres ont une table réservée dans l'une des salles à l'étage. Fer forgé, banquettes d'azulejos, murs safran et tableaux un peu kitsch représentant des matadors : la panoplie d'une certaine vision du chic sévillan.

A la carte, le manifeste est plus clair. Ici on porte haut les couleurs de la gastronomie andalouse. Magnifiques langoustines et cigales pêchées à Sanlúcar de Barrameda, légumes à la plancha en provenance de la vallée voisine de Carmona, perdrix à la sévillane. Du grand classique et de bonne facture. Ce n'est pas pour rien que Félix, le chef, est en poste depuis trente ans. La recette de son gaspacho fait la part belle au concombre presque autant qu'aux tomates. Une soupe orangée, d'une consistance plus liquide que chez certains de ses confrères, et qu'il accompagne d'un grand ravier où l'on se sert à volonté de tomates et de concombres taillés en petits dés, d'œufs durs hachés et de croûtons.

En matière d'accompagnement, les propositions de la Casa Robles sont des plus classiques, mais le gaspacho étant aujourd'hui avec la paella le plat hispanique le plus répandu à travers le monde, les versions adultères de ce potage glacé et la liste de ses sigisbées ne cessent de croître. Témoin ce « gaspacho belge » entraperçu récemment à la carte d'un restaurant bruxellois, servi avec du saumon fumé en guise de garniture.

Guillaume Crouzet

★ Restaurant Casa Robles, 58, calle Alvarez Quintero, Sevilla, tél. : 95-456-32-72.

RECETTES

● de la Casa Robles

INGRÉDIENTS

Un litre d'eau
Une livre de tomates
3 poivrons
1 beau concombre, 2 têtes d'ail pelées. La mie, rassie, de deux baguettes
Un verre d'huile d'olive
1/3 de verre de vinaigre
1 pincée de sel.

■ Enlever le pédoncule des légumes. Rincez-les et passez-les, sans les éplucher, au mixer en incorporant huile et vinaigre, puis la mie de pain. Une fois l'ensemble mixé, versez dans un saladier et ajoutez l'eau et le sel. Mélangez, puis passez la soupe au chinois (tamis à grille fine). Réservez au froid pendant 24 heures. Servez bien froid. Accompagner de concombre et de tomates coupées en petits dés, ainsi que de quelques cuillerées d'œufs durs hachés menu.

● de l'Ecole d'hôtellerie de Séville

INGRÉDIENTS

1,5 kilo de tomates très mûres
3 têtes d'ail pelées
500 g de mie de pain
500 g de concombre
200 g de poivrons
25 cl de vinaigre
(moitié vinaigre de Xeres, moitié vinaigre blanc)
125 cl d'huile d'olive

■ Dans un saladier, coupez chaque tomate en huit quartiers, mélangez avec la mie de pain émiettée et les autres légumes, non épluchés et coupés grossièrement en petits morceaux. Ajoutez vinaigre et huile, mélangez à nouveau. Laisser macérer pendant 24 heures au frais. Mixez, passez au chinois. Ce gaspacho se conserve 3 jours au froid. Il est de consistance moins liquide que celui du restaurant Casa Robles.

Adresses

A SÉVILLE

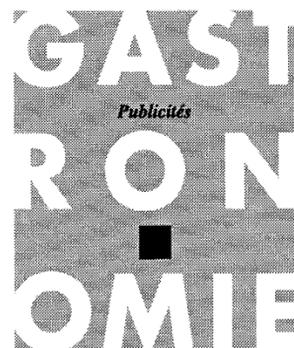
● La Albahaca, 12, plaza de Santa Cruz, tél. : 954-220-714. Il faut impérativement réserver pour aller dîner au basilic (albahaca), au cœur du barrio Santa Cruz, l'un des plus jolis quartiers de la ville. Au rez-de-chaussée de cette maison sévillane, trois petits salons-salles à manger servent une cuisine sévillane avec quelques audaces. D'avril à septembre, le chef, Xavier Muguroza, propose en entrée gaspacho et ajo blanco (soupe d'ail et d'amandes). Le premier est un peu trop liquide (manque de pain ?), mais le second mérite à lui seul le détour.

A PARIS

● Fogon Saint Julien, 10, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-31-33. Ici, pendant chaque été, le chef,

Alberto Herraiz, offre un bol de gaspacho comme une « mise en bouche » à ses clients. Ce Castillan, qui s'est taillé une solide réputation sur sa manière de travailler les riz espagnols (quatre versions différentes au minimum à la carte), propose un gaspacho assez vinaigré et où il se donne la peine d'épépiner les concombres. Menu à partir de 190 F, 28,96 €.

● Les Caves Saint-Gilles, 4, rue Saint-Gilles, 75003 Paris, tél. : 01-48-87-22-62. A l'angle d'une rue du Marais, un peu en contrebas du boulevard Beaumarchais, ce bar à tapas est le rendez-vous des noctambules du quartier depuis plusieurs années. Le gaspacho, 45 F, 6,86 €, réalisé avec tomates, concombres et poivrons des trois couleurs, est bon, dommage que l'accueil soit parfois aussi glacial que ce potage.



Renseig. Publicité : 01.42.17.39.63

PARIS 6^e

Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et littérale
et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PROCHAIN ARTICLE : La socca niçoise

Canicule dans le sud de la France

MERCREDI. Les conditions anticycloniques présentes sur la France depuis plusieurs jours, associées à une masse d'air très sèche favorisent l'envolée des températures, notamment sur le Sud où les 35 degrés sont par endroits largement dépassés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée est agréable. Des bancs de brumes se forment au lever du jour près des côtes de la Manche. Le ciel est voilé par des nuages élevés et une ondée n'est pas à exclure en fin de journée sur le littoral atlantique.

Le thermomètre affiche 23 à 27 degrés près des côtes de la Manche et du nord de la Bretagne et 28 à 33 degrés à l'intérieur des terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La journée est ensoleillée. Quelques passages nuageux sont à signaler en bordure des côtes de la Manche. Il fait chaud avec 25 à 30 degrés sur le Nord-Picardie et la Haute-Nor-

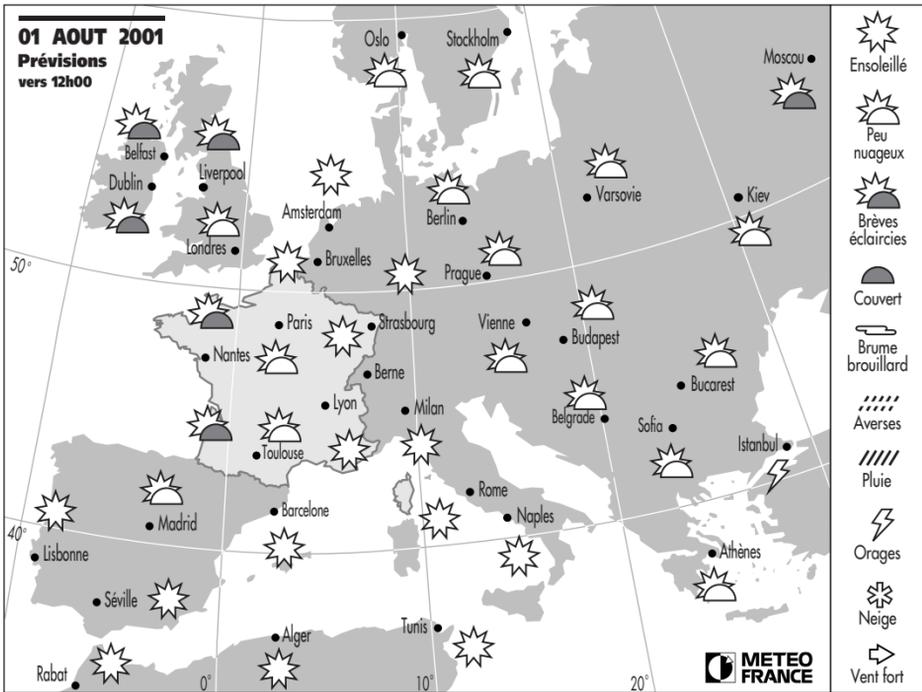
mandie, 31 à 34 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil est omniprésent et les températures maximales dépassent allègrement les 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel se voile sur la façade atlantique. Le temps est lourd et chaud, une ondée localement orageuse n'est pas à exclure en fin de journée en bordure de mer. Les températures s'étagent de 31 à 35 degrés avec localement 37 à 38 degrés dans le Sud-Ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. C'est une journée chaude et ensoleillée qui s'annonce. Le thermomètre affiche de 30 à 35 degrés avec même 36 à 39 degrés sur le sud de Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. le soleil est présent dès les premières heures du jour. Les températures maximales varient de 30 à 36 degrés avec même 37 à 39 degrés en Provence.



LE CARNET DU VOYAGEUR

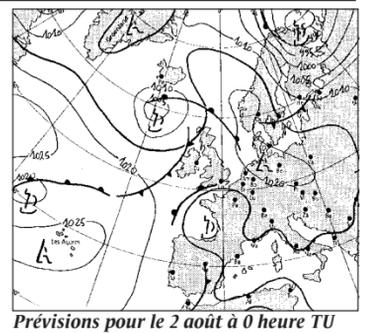
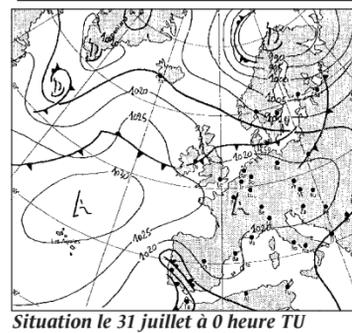
■ **FRANCE.** Le cheval à l'honneur à l'occasion du Normandie Horse Show, du 9 au 15 août, à Saint-Lô. Au programme : spectacles, compétitions, ventes et expositions. Renseignements au 02-33-06-09-72 ou sur Internet (www.normandie-horse-show.com).

■ **BRÉSIL.** Jusqu'au 2 septembre, le Parc du Futuroscope, à Poitiers, célèbre le Brésil et présente un film sur ce pays. A cette occasion, la compagnie brésilienne Varig propose aux visiteurs, en collaboration avec le Monde des Amériques, une offre exclusive : une semaine à Rio et aux chutes d'Iguaçu pour 5990 F (913 €), hors taxes d'aéroport, par personne pour 5 nuits en chambre double avec petit déjeuner, les excursions et l'avion de Paris. Le départ doit intervenir entre le 16 août et le 4 décembre. A noter les « forfaits week-end au Futuroscope » proposés, de Paris, par Frantour (agences et 0-803-855-855).

PRÉVISIONS POUR LE 01 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	16/33 S	NANTES	19/31 N	NICE	22/29 S	PARIS	18/31 S	PAU	19/35 N	PERPIGNAN	22/33 S	RENNES	17/28 N	ST-ETIENNE	17/33 S	STRASBOURG	17/33 S	TOULOUSE	21/37 N	TOURS	19/33 S	FRANCE outre-mer	POINTE-A-PIT.	25/31 S	ST-DENIS-RÉ.	17/22 S																																																																													
AJACCIO	20/31 S	BORDEAUX	22/37 N	BOURGES	18/34 S	BREST	17/28 N	CAEN	17/25 N	CHERBOURG	16/27 N	CLERMONT-F.	17/36 S	DIJON	18/33 S	GRENOBLE	18/34 S	LILLE	18/29 S	LIMOGES	21/36 N	LYON	20/35 S	MARSEILLE	21/35 S	PAPEETE	23/28 S	KIEV	19/27 S	LISBONNE	19/26 S	LIVERPOOL	13/23 S	LONDRES	17/27 S	LUXEMBOURG	20/29 S	MADRID	18/34 S	MILAN	24/36 S	MOSCOU	13/18 C	MUNICH	18/29 S	MEXICO	22/34 S	MONTREAL	9/21 S	NEW YORK	23/32 S	SAN FRANCISCO	18/27 S	SANTIAGO/CHI	21/30 S	TORONTO	20/31 S	WASHINGTON	15/29 S	12/20 S	13/22 S	23/29 S	15/25 S	VENISE	23/32 S	LE CAIRE	25/35 S	NAIROBI	14/24 S	PRETORIA	6/22 S	RABAT	17/26 S	TUNIS	23/33 S	ASIE-Océanie	BANGKOK	27/32 P	BEYROUTH	25/30 S	BOMBAY	26/31 C	DJAKARTA	26/30 S	DUBAI	31/39 S	HANOI	28/32 P	HONGKONG	27/29 P	JERUSALEM	25/31 S	NEW DEHLI	27/35 S	PEKIN	23/30 S	SEOUL	27/30 S	SINGAPOUR	27/31 C	SYDNEY	11/17 S	TOKYO	27/32 S

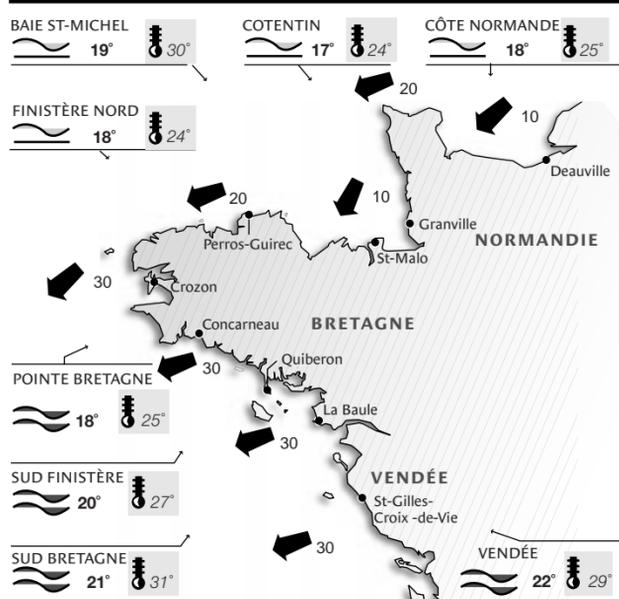


Sur les plages

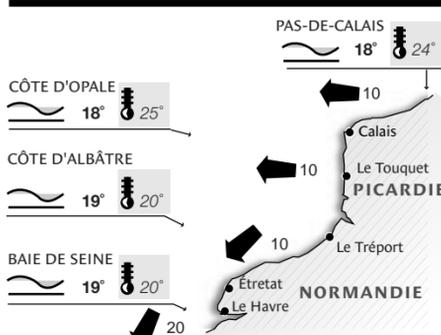
Le 01 AOÛT 2001 vers 12 heures

Quelques passages nuageux circulent sur les côtes de la Manche. Le ciel se voile sur la façade atlantique et une ondée localement orageuse peut se produire sur le littoral en fin de journée. Autour de la Méditerranée et en Corse, le soleil brille dans un ciel tout bleu.

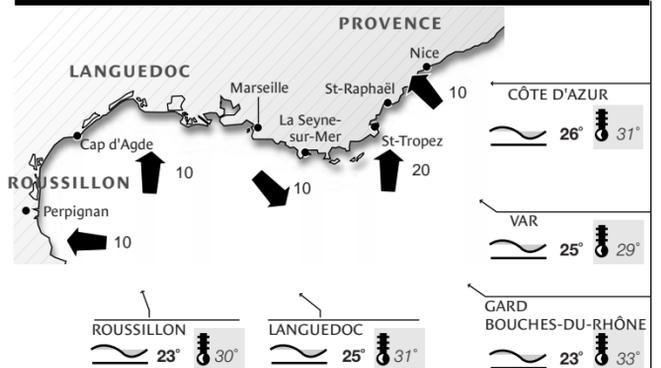
Ouest



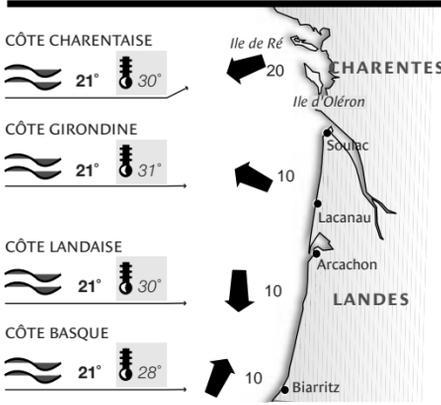
Nord



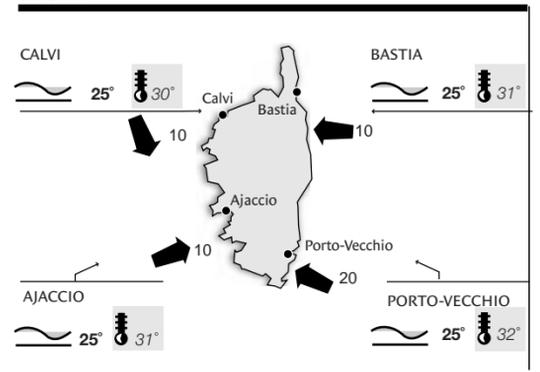
Sud



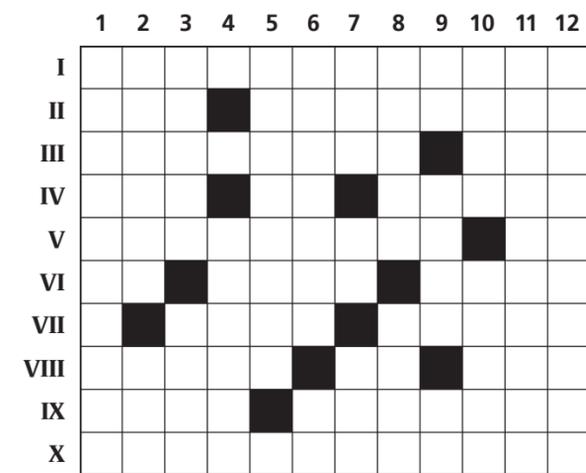
Sud-Ouest



Corse



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 178



HORIZONTALEMENT

I. Annoncent la sortie prochaine. - II. Mouvement au stade. Déjà utilisée, mais peu. - III. Faire de l'effort. Un cran dans la ceinture. - IV. Courant d'air. Pour tracer. Petits, ils font plaisir. - V. Ont belle allure. Renforce l'affirmation. - VI. Démonstratif. Débordements. Etat d'avancement. - VII. Refuse parfois tout avancement. Habite en Nouvelle-Zélande. - VIII. Travail sur le duvet. Note. Sur le retour. - IX. Dans les Wallis. Nous

a roulé en beauté pendant longtemps. - X. Comme des quartiers où l'on ne travaille pas beaucoup.

VERTICALEMENT

1. Mon premier lecteur. - 2. Charmant et léger. Lettres d'épouvante. - 3. Une petite couche. Vieilles et tendres relations. - 4. Provoquai la chute. - 5. Procurera assurément des bénéfices. - 6. Met un bémol. Dans la peau. - 7. Le dernier serait moderne. Bouts de temps. Sport où l'on n'hésite pas à se mouiller. - 8. Notre mère nourricière. Pour

avoir une bonne bière. - 9. Dans le coup. Maison de campagne moscovite. Mesure à Hongkong. - 10. Suit le choc. Marion pour les intimes... et ils furent nombreux. - 11. Son homme serait notre grand cousin. - 12. Commencent à faire peur quand elles deviennent fortes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 177

Horizontalement

I. Croche. Noire. - II. Laguiole. Far. - III. Immersion. Vé. - IV. Gi. Vs. Cluses. - V. Ne. Auréole. - VI. Ors. Tang. Nap (Pan). - VII. Présence. - VIII. Apia. Tes. - IX. Nô. Nia. Mètre. - X. Turgescentes.

Verticalement

1. Clignotant. - 2. Ramier. Pou. - 3. OGM. Spi. - 4. Cueva. Rang. - 5. Hirsute. Ie. - 6. EOS. Rastas. - 7. Licence. - 8. Néologisme. - 9. Nul. En. - 10. If. Sennett. - 11. Rave. Ac. Ré. - 12. Erésipèles.

SCRABBLE N° 236

A vos souhaits !

1. Tirage : CEINOPT. a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec trois consonnes et deux voyelles appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

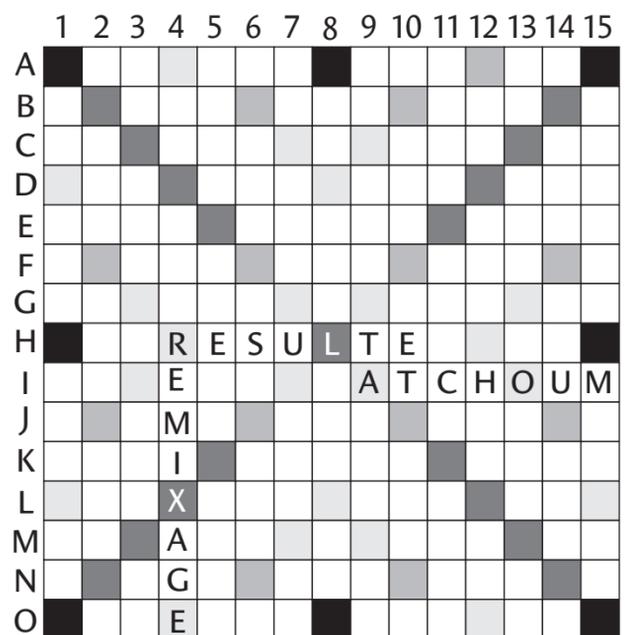
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Certains mots en -O acceptent le rajout final -N. Exemple : HELIO, HELION. Six des dix mots suivants sont dans ce cas. Trouvez-les. CENTAVO, HELICO, LAMENTO, MAGNETO, MODULO, OCTAVO, PHONO, PHOTO, QUARTO, TYPO.

Solutions dans Le Monde du 8 août.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 1^{er} août.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) BETTING, cote des paris hippiques - OBTIENT, N 9, 30.

b) NEVEUX, H 10, 66 - (C)(H)EVEUX, 15 C, 104, faisant MEC.

c) EMETINE, 14 I, 23 - ECOSYSTEME, K 4, 44.

d) EXOGAMIE, choix d'un conjoint hors du groupe.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

Président-directeur général : Dominique Alduy 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

PRINTED IN FRANCE

Tel : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

FESTIVAL S
été 2001

● LE BARYTON AMÉRICAIN Thomas Hampson est un habitué du Festival de Salzbourg, où il se produit à l'Opéra, en concert avec orchestre ou en récital avec piano.

● CETTE ANNÉE, Hans Landesmann, qui est le responsable des concerts du Festival autrichien, lui a confié une programmation originale. ● BAPTISÉE « *The Hampson Project* », c'est une série de quatre concerts, dont le premier a eu lieu le 30 juillet, dévolus à la mélodie américaine, et intitulée *I Hear America Singing*. ● PLACÉE

SOUS L'ÉGIDE du poète Walt Whitman, la première soirée a offert à un public enthousiaste et convaincu des œuvres de Kurt Weill et Aaron Copland.

A Salzbourg, le baryton Thomas Hampson célèbre la « vox americana »

Salzbourg/musique. Le chanteur américain consacre quatre concerts passionnants à la musique vocale de son pays natal, chants populaires dont beaucoup ont été orchestrés, au XX^e siècle, par Aaron Copland ou Kurt Weill

THE HAMPSON PROJECT (I). Thomas Hampson (baryton), Orchestre symphonique de la radio autrichienne, Dennis Russell Davies (direction). Œuvres de Aaron Copland, Kurt Weill, Karl-Amadeus Hartmann et Charles Ives. Salzbourg, Felsenreitschule, le 30 juillet. Prochains concerts de la série : les 12, 17 et 22 août. Arte diffusera cette série les 19 et 26 août. Festival de Salzbourg. Tel. : 00-43-662-80-45-760. www.salzburgfestival.com.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

« Si l'on pouvait tuer le temps sans blesser l'éternité. » Cette phrase de D. H. Thoreau est l'une des accroches du site Internet de Thomas Hampson (www.hampsong.com/), où le très cultivé baryton américain dévoile son emploi du temps, ses programmes, ses activités musicologiques (il est responsable d'une nouvelle édition des lieder de Mahler, par exemple) et aussi son projet de l'été 2001, « *I Hear America Singing* ».

Cette année, Hans Landesmann, le discret patron des concerts du Festival de Salzbourg, lui a confié une série de quatre concerts et récitals intitulée *The Hampson Project*, une sorte de suite au *Projetto Pollini*. Le pianiste italien Maurizio Pollini avait voulu faire se rejoindre la musique ancienne ou classique et la création au XX^e siècle, tandis que l'Américain rend hommage à la « vox americana », la musique de son pays natal, qu'il tente de servir et de faire connaître sur le Vieux Continent, où l'on continue de la tenir pour quantité négligeable.

ODE AU « VASTE PAYS »

Cette série, qu'il partage avec ses collègues et compatriotes, la soprano Barbara Bonney ou la mezzo-soprano Susan Graham, est placée sous l'égide d'un poème fondateur de Walt Whitman (1819-1892), *I Hear America Singing*, où le barde original des Etats-Unis célèbre les chants de l'Amérique profonde : « *J'entends l'Amérique chanter, j'entends tous ces chants mélodieux chantés à pleine voix par celui ou celle à qui ils appartiennent, et à personne d'autre.* » Tel est le sens, couramment traduit, de cette ode lyrique au « vaste pays » dont l'essence est elle-même un poème, selon Whitman, et dont la vastitude inspirera tant de compositions respi-



SIMON FOWLER/EMI CLASSICS

Dans le premier volet du « *Hampson Project* », le baryton américain fait surtout entendre de la musique d'orchestre.

rant large et loin, des pionniers musicaux comme Charles Ives jusqu'à la musique de film pour les westerns produits par Hollywood.

Qu'Aaron Copland (1900-1990) soit convoqué d'emblée avec sa *Fanfare for the Common Man* (1942), pour cuivres et percussion – le « *Common Man* » étant l'anonyme de la rue, de la campagne célébré par Whitman – n'est pas

étonnant, car Copland s'était imposé dès les années 1930 comme le chantre de la voix américaine originelle et « classique », après un début de siècle où l'establishment musical était envahi par les professeurs allemands ou d'Europe centrale, et par une musique savante qui continuait de puiser sa source dans la vieille Europe.

Eduqué chez Nadia Boulanger, à Paris, Copland donnera pour-

tant à l'Amérique du Nord sa signature stylistique la plus emblématique, unifiant le nord et le sud, l'influence afro-cubaine et les vieux *tunes* populaires, l'hymnodie traditionnelle et l'avant-garde européenne.

Que cinq de ses *Old American Songs* (1950-1952, orchestrées en 1957) terminent le programme inaugural de la série, le 30 juillet, n'est pas moins étonnant, car le

travail sur le patrimoine de ce Joseph Canteloube à l'américaine est savoureux, même si la portée de l'œuvre de Copland dépasse largement ce cadre folklorique.

En première partie de ce programme, accompagné par Dennis Russell Davies, à la tête de l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, Thomas Hampson interprète *Quatre chansons sur des textes de Walt Whitman* (1942)

de Kurt Weill (1900-1950), autre exemple de cette « vox americana », cette fois importé d'Europe, où le compositeur s'était fait connaître par ses célèbres compositions berlinoises. Mais la « vox americana » est faite de tous ces imports, de toutes ces greffes.

D'ailleurs Weill, arrivant sur le territoire américain, n'aura de cesse de s'intégrer, d'écrire selon un langage « local », forçant même son épouse Lotte Lenya à parler l'anglais en privé comme pour mieux encore embrasser cette nouvelle culture. Il importe peu de savoir si le grand Weill survient avant ou après l'exil forcé aux Etats-Unis, en 1935. Dans ces chansons, il parvient presque à sonner aussi américain qu'il parvenait à sonner français en écrivant des rengaines pour les chanteuses du pays ou il fit halte entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

« MELTING POT » SONORE

Ce premier volet de la série du « *Hampson Project* » faisait en fait surtout entendre de la musique d'orchestre, dont les *Three Places in New England* (1908-1914), de Charles Ives (1874-1954). Si Copland est le père de la musique nord-américaine moderne, Charles Ives en est le grand-père. Grand-père indigne, car la singularité incomparable de sa musique éclate encore aujourd'hui avec une crudité incroyable. Il fut le premier à inventer ce ton typiquement américain de l'élégie, que tous ses descendants, de Samuel Barber à John Adams, ont illustré brillamment.

Il fut aussi et surtout le premier à inventer cette musique où les influences les plus diverses (hymnes, chants populaires, marches militaires, jazz, etc.) se recueillent dans une sorte de *melting pot* sonore inimitable.

On aurait aimé que Hampson chante davantage que les *Quatre mélodies* de Weill et les *Cinq canons populaires* de Copland, on aurait préféré entendre autre chose que la médiocre *Symphonie tragique* (1940), de Karl Amadeus Hartmann (1905-1963), dont la présence dans ce programme ne s'explique guère, sinon par le fait qu'elle est l'œuvre d'un compositeur ayant préféré à l'exil la « résistance intérieure ». Mais quelle belle soirée, fort bien dirigée par Dennis Russell Davies, préluée à une vaste et heureuse entreprise qui fait décidément mieux que « tuer le temps »...

Renaud Machart

HORS CHAMP

■ CINÉMA : le cinéaste grec Theo Angelopoulos a été hospitalisé le 28 juillet dans une unité de soins intensifs de l'hôpital d'Héraklion en Crète (Sud) pour une infection des voies respiratoires. Son état de santé n'inspire pas d'inquiétude et il devrait sortir rapidement de l'hôpital. Le cinéaste, Palme d'or du Festival de Cannes en 1998 pour *L'Eternité et un jour*, passait ses vacances dans l'hôtel de son frère, à Héraklion, quand il a ressenti de fortes douleurs à la poitrine. – (AFP.)

■ ART : l'Association Giacometti proteste contre la mise sous séquestre d'archives. Dans un communiqué, publié lundi 30 juillet, l'Association Alberto et Annette Giacometti, créée en 1988, regrette que la mesure demandée par l'administrateur judiciaire chargé de la succession ait été prise « sans débat contradictoire » et estime que « cette action s'appuie sur les craintes émises par M. Jacques Vistel, directeur du cabinet de madame la ministre de la culture et de la communication, concernant l'intégrité du fonds d'archives laissé par Alberto et Annette Giacometti ». Elle déclare ces craintes sans fondement. – (AFP.)

Tous les chemins de l'art mènent à la colère des artistes sud-américains

Paris/Exposition. Où en est l'art en Amérique du Sud ? Une réponse placée sous le signe des luttes politiques et sociales

DA ADVERSIDADE VIVEMOS. ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-80. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 h 45. Entrée : 27 F (4,11 €). Jusqu'au 30 septembre. Une table ronde est prévue le 28 septembre, à 18 h 30, en présence, notamment, du commissaire Carlos Basualdo.

« De l'adversité, nous vivons », déclare le titre. On ne peut être plus clair. Pour les artistes d'Amérique centrale et du sud réunis à l'ARC, le monde – les sociétés dans lesquelles ils vivent – ne peut être qu'ennemi. Pas question, dans ce cas, d'œuvres détachées du contexte, ni d'autonomie de la création, mais de combats, de colères, de révoltes. Ces dernières ont des raisons innombrables, politiques, économiques, sociales : les pouvoirs militaires, les guerres civiles, la misère, la

férocité des inégalités, les trafics, les narco-oligarchies, la corruption. Dans de telles conditions, que peut être la situation d'un artiste ?

Soit il se satisfait de produire des œuvres qui puissent plaire, trouver des collectionneurs et des marchands – et, dans ce cas, il rejoint le contingent important des peintres sud-américains qui fournissent un marché sous-continentale à peu près clos sur lui-même et si spécifique que les sociétés de ventes aux enchères new-yorkaises organisent des sessions particulières pour ce secteur. Soit il refuse ce système et ses avantages.

Les artistes rassemblés à l'ARC ont en commun ce refus. Ils l'expriment par l'installation, la vidéo, les diapositives ou, plus directement encore, le discours politique à l'état brut. De nationalité, ils sont brésiliens, argentins, chiliens, vénézuéliens, mexicains ou colombiens. D'âge, ils appartiennent à deux générations distinctes : les uns sont nés avant ou peu après la Seconde Guerre mon-

diale, les autres dans les années 1960. Quand Hélio Oiticica est mort à Rio, en 1980, à quarante-trois ans, Minerva Cuevas avait cinq ans. Or, dans les salles, ni ces différences d'origine ou de génération, ni ces différences de pratiques et de matériaux ne mettent en danger la cohérence de l'ensemble. Il y a une unité de ton, un ton où le sarcasme et l'accablement alternent.

TROC ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Maria Teresa Hincapié fait pousser des plantes dans les interstices du béton, mais elles manquent d'eau et de terre, elles se dessèchent, elles ne peuvent que mourir. Cildo Meireles reconstruit un intérieur contemporain, mais il est rouge, d'un rouge uniforme et agressif qui, par endroits, s'étale en flaques sur le sol.

Le Colectivo Cambalache traite par la dérision l'économie de marché en proposant au visiteur le troc d'objets sans valeur, allusion directe aux marchands des rues, qui n'ont à vendre que quelques

cigarettes : leur installation s'appelle *Le Musée de la rue*. Parmi les images qu'accumule Juan Ferran de Herran figurent des vigiles avec leurs chiens et, parmi les textes qui les accompagnent, des citations d'une commission d'enquête colombienne sur la corruption.

Un extrait suffit : « A la demande du requérant, il est fait la mise au point suivante : je souhaite préciser qu'à la page 3a, où on peut lire un "gramme d'or", il faut comprendre "un gramme de coca". Rien d'autre. » Visant plus directement l'influence nord-américaine, José Antonio Hernandez-Diez la met en scène grâce à des ready-made transformés, dont un skate pour groupe ou famille nombreuse assez hilarant.

Deux installations dominent l'ensemble. Celle d'Helio Oiticica, qui date de 1969, a pour nom *Eden* : c'est en effet le mot qui convient pour désigner, par antiphrase, une construction branlante, faite de matériaux de récupération et posée sur le sable, à moitié assemblage sculptural, à moi-

tié cabane pour favela. Plus allusive, l'*Analogia I* de Victor Grippo accumule, sur des tréteaux, des tas de pommes de terre, des fils électriques, des flacons et des coupelles de laboratoire remplis de liquides colorés. La pomme de terre est originaire d'Amérique du Sud et Grippo y voit le symbole du continent, de ses pauvres et, aussi, de leur énergie.

« Nous vivons une époque de progrès virtuel alors que dans la réalité, la faim et la pauvreté s'accroissent, notre santé se dégrade et de nouvelles et anciennes plaies se multiplient », écrit-il dans le catalogue. Et encore : « Depuis ces dernières décennies, la société tend à développer une culture de cybernautes et à convertir les artistes en individus isolés, en francs-tireurs sans objectifs. » Que de telles constatations soient énoncées aussi clairement ne peut qu'être salutaire. Il y a tant d'artistes qui semblent n'avoir d'autre objectif que d'être dans la « bonne » biennale ou la « bonne » foire...

Philippe Dagen



Natalie Dessay dans le rôle de la Reine de la Nuit. Certains disent que c'est la dernière fois...

Beiteddine et Baalbek jouent et gagnent

Deux grands festivals d'été libanais démontrent avec succès que le dialogue des cultures n'est pas une « trouvaille de diplomates »

BEYROUTH

de notre correspondant

L'excès et le mimétisme sont maître de céans au Liban. Les festivals d'été n'y ont pas échappé : chaque ville disposant de vestiges – et il y en a dans ce pays chargé d'histoire et de conquêtes – a prétendu, au sortir de la guerre en 1991, avoir le sien. Le temps a vite fait d'opérer le tri et il en est resté deux : Baalbek, l'ancêtre, le plus prestigieux ; Beiteddine, bien plus jeune, mais aussi le plus dynamique.

Pour la saison 2001, l'un et l'autre ont fait feu de tout bois pour attirer tous les publics festivaliers potentiels du Liban. Car le pays nage dans le marasme et, pis, se vide de sa ressource humaine – donc festivalière – par suite d'une émigration induite par une crise économique lourde, persistante et, en l'état des choses, sans issue.

C'est dans ces conditions difficile que Beiteddine, du 7 juillet au 14 août, et Baalbek, du 5 juillet au 11 août, ont, ratissant large, joué et gagné. Le Festival de Beiteddine est né de la guerre de 1975-1990, qui avait tué le Festival de Baalbek. Quand les canons se turent, le chouf où était niché l'harmonieux palais XIX^e des émirs du mont Liban était un havre dans un pays alors encore à l'heure des incertitudes. Nora Joubblatt, l'épouse du leader druze des lieux, Walid Joubblatt, qui détenait les clés du palais, au vu de l'accueil réservé par un public qui exprimait sa soif de paix en ovationnant des artistes nationaux – Marcel Khalifé, Caracalla... – qui s'étaient produits à Beiteddine à partir de 1985 alors que continuait la guerre, prit l'initiative de lancer, dès la paix revenue, un vrai festival. Le Royal College of Music de Londres, avec le flûtiste libano-britannique Wissam Boustany, fut le premier, en 1993, à consacrer la renaissance internationale du Liban festivalier. Le palais de Beiteddine fut restitué en 1999 à l'Etat libanais, mais le festival fut autorisé à s'y maintenir sous les fenêtres du président de la République dont c'est la résidence d'été.

Il fallut attendre 1997 et les garanties de la Syrie tutélaire et du Hezbollah souverain et sourcilieux dans son fier pour que Baalbek puisse revenir en scène après vingt-deux ans d'éclipse, avec un récital de Rostropovitch, qui avait juré, en voyant à la télévision le Liban sous les bombes, d'être le premier à sceller la paix revenue par un concert dans l'enceinte majestueuse des tentes où il s'était produit en 1968.

En 2001, Beiteddine pour sa 10^e édition, et Baalbek pour sa 24^e, ont joué chacun sur son registre : l'éclectisme pour le premier, les grands ouvrages pour le second. Le Festival de Beiteddine s'est ouvert avec Elton John pour deux soirées à guichets fermés. Après un intermède turc – avec la Banda Allah turka de Kudsi Ergüner, mélange innovant (et heureux)

de musique orientale et de jazz – vint le moment de la musique classique avec l'entrée en scène de la France, particulièrement présente en cette année du neuvième sommet de la francophonie qui doit se tenir en octobre à Beyrouth. L'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus et accompagné par le chœur de l'Orchestre de Paris – en tout deux cent quarante artistes en scène – a donné une interprétation du *Requiem* de Verdi, très bien servie par Kathleen Cassello, Grace Bumbry, James Wagner et Simon Estes. Le lendemain, sans le chœur, l'orchestre interprétait Berlioz : *Nuits d'été* et *Symphonie fantastique*.

Miriam Makeba, la Sud-Africaine, et Albina, la Cubaine, enthousiasmaient à leur tour les festivaliers avant que la grande dame de la chanson libanaise, Fairouz, qui se fait rare, ne ranime la flamme de la nostalgie des foules locales.

À Baalbek, l'ouverture s'est faite sur le spectacle national, *Al-Moutanabbi*, reconstitution historique et musicale de la vie d'un des plus grands poètes arabes, celui « que connaissaient les chevaux, la nuit, le désert, les lances, les cahiers et la plume ». Deux générations de musiciens d'une même famille, les Rahbani, ont conçu et écrit le spectacle, qui a rencontré un vif succès.

UN PUBLIC BIGARRÉ

La rock-star Sting a ensuite fait danser un public bigarré avant le point d'orgue que fut la représentation de *Clavigo* par le Ballet de l'Opéra national de Paris. Inspiré d'un drame romantique de Goethe, créé par Roland Petit sur une musique de l'enfant du pays, Gabriel Yared, illustre Franco-Libanais qui s'était distingué jusque-là par ses musiques de film, *Clavigo* a été l'heureuse symbiose d'une trame romantique, d'une musique dense et fluide, d'une chorégraphie alliant classicisme et modernité, et d'un lieu magique.

Reste à venir, à Baalbek, l'opéra de Carl Orff, *Carmina burana* (les 3 et 4 août) et les solistes de l'Orchestre de chambre de Salzbourg (11 août) ; à Beiteddine sont attendus le Kronos Quartet (3 et 4 août) et le spectacle *Notre-Dame de Paris*, pour cinq soirées (de 10 au 14 août) qui attireront le grand public francophone qui n'a décidément pas tari au Liban. Le catalogue du Festival de Beiteddine s'ouvre sur cette phrase : « *Et si le dialogue des cultures n'était pas une trouvaille de diplomates ?* » Le Liban et ses festivals en sont sinon « la » du moins « une » démonstration.

Lucien George

★ Festival de Beiteddine, Beyrouth. Tél. : 00-961-373-430. Internet : www.beiteddine.org.lb/ Festival international de Baalbek. Tél. : 00-961-1-373-150. Internet : www.baalbeck.org.lb/

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE CASADESUS

1 Vous dirigez l'Orchestre national de Lille depuis 1976. Pour ouvrir, au Festival de Beiteddine, l'Année de la francophonie au Liban, pourquoi avoir choisi le *Requiem* de Verdi et un programme de Berlioz ?

Mon fil d'Ariane a été les « correspondances » et la Méditerranée. *Aida* comme *Cléopâtre* invitent au voyage en Orient, mais c'est moins cet exotisme-là qui rapproche ces deux compositeurs que la langue, francophonie oblige. Le *Don Carlo* de Verdi fut créé en français près de vingt ans avant sa version italienne, et Théophile Gautier signe les textes des *Nuits d'été*, données en première partie, avant la *Symphonie fantastique*, lors de la soirée Berlioz. Il y a dans les deux cas un élan, une énergie, une jeunesse dont le message me semblait correspondre au lieu comme à l'événement.

2 Quel accueil avez-vous reçu du public libanais ?

Il a été pour moi bouleversant de recevoir dans ce lieu magique l'ovation d'un public de connaisseurs exigeants. Entre les deux cent cinquante exécutants et le public [2 400 personnes pour la soirée Verdi, 1 600

pour Berlioz], que les fractures professionnelles ou linguistiques ne divisaient pas, il s'est joué un moment d'émotion dont la presse a vanté le lendemain la « portée exceptionnelle ». Face à une telle générosité, j'ai pris la mesure des liens entre nos deux pays. La langue comme la musique font des promesses de communion plus larges encore.

3 La francophonie prend-elle un sens particulier dans un site exceptionnel comme celui de Beiteddine ?

Je ne connaissais jusqu'ici le Liban que par les récits de mes parents, qui y avaient été accueillis dans le cadre des tournées de la Comédie-Française. Ils ne cessaient de vanter son art, sa douceur de vivre. J'ai découvert à Beiteddine la poésie d'une terre hospitalière capable de transcender les rivalités. C'est peut-être la vraie mission aujourd'hui de la francophonie. Chacun est à égalité devant l'émotion musicale. De la même façon, la langue française véhicule des valeurs humanistes efficaces pour lutter contre les effets pervers d'une mondialisation qui aggrave les inégalités. La francophonie peut être une leçon de résistance.

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

Natalie Dessay scelle le succès de l'édition 2001 du Festival international d'art lyrique d'Aix

Aix-en-Provence/Musique. Clôture brillante avec la reprise de « La Flûte enchantée »

LA FLÛTE ENCHANTÉE, de Mozart. Avec Mark Adler (Tamino), Stéphane Degout (Papageno), Natalie Dessay (La Reine de la Nuit), Hélène Le Corre (Pamina), Denis Sedov (Sarastro), Christine Rigaud (Papagena), François Piolino (Monostatos). Maîtrise, Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Lyon, Philippe Jordan (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, Théâtre de l'Archevêché, le 29 juillet, à 22 heures.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Ce soir, clôture de l'édition 2001 du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. On se surprend à retarder le moment d'entrer dans la salle de l'Archevêché pour surseoir à l'inélectable d'une dernière représentation.

Il faut le voir, le pas assuré et nonchalant du directeur du festival, Stéphane Lissner, traversant la place de l'Archevêché. Il faut le voir promener sur cette foule qui se presse aux abords du théâtre son œil bleu, naïf et fier, le regard de celui que le succès précède. Les chiffres sont là : les recettes de billetterie (17,5 millions de francs,

2,67 millions d'euros), en dépit d'une jauge nettement plus restreinte pour cause de fermeture momentanée du Grand Saint-Jean, restent cependant sensiblement les mêmes qu'en 2000 (18 millions). Quant au taux de fréquentation des opéras, il est passé de 94 % (pour trente-deux représentations) à 99,7 % (pour trente-quatre représentations), le nombre de spectateurs explosant de 43 000 à 55 500, une fois additionnés opéras, concerts et manifestations liées à l'Académie européenne de musique.

Le budget, de 78 millions de francs cette année (11,89 millions d'euros), est autofinancé à hauteur de 62 % ; l'implantation en région PACA se confirme chaque année davantage (51 % du public cette année contre 33 % en 1999). En quatre ans, Stéphane Lissner est donc devenu un directeur heureux. Heureux aussi de conclure cette saison avec cette *Flûte enchantée* de Mozart qui naquit ici même il y a deux ans.

Si le formidable *Don Giovanni* de Brook, monté en 1998, reste emblématique de l'esprit du festival, *La Flûte enchantée* l'est, quant à elle, du travail accompli par l'Académie européenne de musique. Fécondée *in vitro* dès 1998 sous l'œil vigilant du « chef de chant » Régine Crespin, c'est entre les mains de Gundu-

la Janowitz, alors chargée des études musicales de l'Académie, qu'elle est portée sur les fonts baptismaux du Grand Saint-Jean en 1999. L'enfant surprend par la qualité et la jeunesse de ses interprètes, l'inventivité de la mise en scène d'un Stéphane Braunschweig, qui mêle audacieusement technologie, humour et poésie. Depuis, elle est devenue nomade, avec ses quelque trente représentations en tournée (Lausanne, Padoue, Venise, Bobigny, Rouen et Lyon).

UN OUVRAGE EMBLÉMATIQUE

Mais la voici à nouveau sur ses terres, prodigue et triomphante, cette fois avec les honneurs de l'Archevêché. Plus emblématique que jamais puisque onze des quatorze rôles de l'opéra sont tenus par des chanteurs de l'Académie. Ainsi le Tamino de Mark Adler, un peu court en puissance, et la Pamina d'Hélène Le Corre, sensible et émouvante, même si l'aigu manque encore d'étoffe. Ainsi la Papagena de Christine Rigaud (bien sous tous rapports) et, bien sûr, le Papageno de Stéphane Degout, unanimement salué dès 1999.

Le Sarastro de Denis Sedov n'est pas, loin s'en faut, de l'Académie, et l'on se demande, en entendant cette voix du troisième type, à quel temple se vouer. Rarement timbre (curieusement blanc et métallique)

et tessiture (basse profonde) auront fait si mauvais ménage. Sans parler d'une émission souvent haute et de nombreuses entorses à l'intonation – problème qui s'arrangera sensiblement au deuxième acte.

L'émotion est double quand apparaît la Reine de la Nuit. Car cette *Flûte*, si l'on en croit des assertions définitives, est la der des der de Natalie Dessay. On la sent tendue : elle l'est. Le premier air (« *Zum Leiden bin ich auserkochen* ») est magnifique d'expression, mais le timbre manque de brillant dans la seconde partie. Dans le célèbre « *Der Hölle Rache kocht in meinem Herzen* » de l'acte II, elle réussira, outre le défi des fameuses vocalises, celui, plus impressionnant encore, de l'émotion. Une reine, même après l'abdication, reste à jamais une reine.

Mais cette *Flûte* a aussi un joker, l'Opéra de Lyon. Que ce soient les trois enfants de la maîtrise, les chœurs, et surtout l'orchestre conduit par un Philippe Jordan de vingt-sept ans admirablement rompu au travail lyrique. Sous la direction fine et colorée du fils d'Armin Jordan, la *Flûte* a revêtu ses atours de musique de chambre, du nanan pour chanteurs en pyjamas rayés et chemises de nuit.

Marie-Aude Roux

Deux soirées mémorables avec Louis Sclavis et Mark Helias

La Seyne-sur-Mer/Jazz. Au Fort-Napoléon, tout peut arriver, surtout l'excellence musicale

LOUIS SCLAVIS QUINTET, MARK HELIAS QUARTET, les 28 et 29 juillet, Fort-Napoléon, La Seyne-sur-Mer. PROCHAINS CONCERTS : ONJ Paolo Damiani, John Hicks, Philippe Gareil, Phillip Catherine, Daniel Humair..., à partir de 20 heures, jusqu'au 3 août. 80 F (12,15 €). Tél. : 04-94-06-84-00.

LA SEYNE-SUR-MER

de notre envoyé spécial

Les tourterelles roucoulent, les grillons aussi. L'air sent le pin parasol, le ciel est bleu azur au-dessus de la cour du Fort-Napoléon de La Seyne-sur-Mer. Il y a de pires conditions pour écouter du jazz. D'autant qu'en deux soirées consécutives, le Festival Jazz au Fort-Napoléon, fondé en 1985 et dirigé par Robert Bonaccorsi, a donné l'occasion d'entendre ce qu'il y a eu de plus enjoué, épanoui, exigeant depuis un bon mois : le Français Louis Sclavis, en quintette, le 28 juillet, et l'Américain Mark Helias, en quartette, le 29. Ces concerts resteront mémorables.

Sclavis est un habitué du Fort-Napoléon. Avec Henri Texier,

Michel Portal ou Daniel Humair, avec l'Acoustic Quartet et ses propres formations, dont les superbes projets « Ellington on The Air » et « Les Violences de Rameaux ». Au petit matin, il a même joué be-bop, car ici tout peut arriver. Cette fois, Sclavis est en quintette – presque celui qui a enregistré *L'Affrontement des prétendants* (ECM) : le trompettiste Jean-Luc Capozzo, en tournée en Finlande, est remplacé par Médéric Collignon avec sa trompette de poche et sa voix qui s'amuse à tout se permettre (*Le Monde* daté 29-30 juillet).

Voilà environ deux ans que ce quintette vit de la musique de Louis Sclavis. En concert, sans effets de manche, il densifie la valeur de ses compositions, poussé par l'inattendu : la réponse du public. Au Fort-Napoléon, le 28 juillet, l'attention est perceptible, les enthousiasmes viennent au bon moment. Vincent Courtis est au violoncelle et Bruno Chevillon à la contrebasse ; François Merville à la batterie. Sclavis aime les mélodies subtiles, le corps-à-corps, le jeu des variations. En équilibre entre écriture et improvisation, au plus près du

jazz comme rarement, cet affrontement tient de l'élan collectif et porte à merveille la richesse des thèmes. *Maputo*, *Hommage à Lou-nès Matoub*, un duo vibrant avec Chevillon, un final vers les folklores, comme un rituel. Le présent du jazz est bien là.

DOUCEUR ET ILLUMINATIONS

Le lendemain, les compositions de Mark Helias prendront comme un relais mais en lien plus direct avec l'histoire du jazz : voyage des Caraïbes à La Nouvelle-Orléans, virée bop doublée d'un saut vers le rhythm'n'blues, pont entre la west coast et le jazz cool selon Lee Konitz et Jimmy Giuffre et ce qui s'appellera le free jazz dans sa part la plus tendre, celle d'Ornette Coleman. Douceur et illuminations, fragilité et assise exemplaire, le quartette semble capable de tout aborder.

L'harmonie est valorisée, sans piano, par les contre-chants et les dialogues du trompettiste Ralph Alessi et du saxophoniste Tom Malaby, ou par l'exceptionnelle musicalité du batteur Gerald Cleaver. Apprentis tambourineurs, voilà un modèle ! Le corps est droit, les muscles contrôlés, les

frappes allient précision et beauté des gestes. Le jazz est aussi une posture.

Au festival, on expose. Thierry Trombert, trop discret pour aimer que l'on parle de lui, ne peut photographier que les musiciens qui le touchent. Jean Buzelin, dit Buz, bénéficie de plusieurs espaces pour une rétrospective de croquis, peintures, pochettes de disques, billets d'humeur illustrés... Drôle, savoureux, lui aussi en connivence avec ses sujets. Jean-Paul Ricard, responsable de l'Association pour le jazz et les musiques improvisées à Avignon présente des pochettes de disques 33 tours sur le thème des cordes. A voir aussi, une part du travail du peintre François Arnal, présenté, en grand, Villa Tamaris.

Robert Bonaccorsi a l'œil pétillant. La musique est là. Il est temps de l'amener à conter des dizaines d'histoires savoureuses sur ces jazzmen qui le font rêver, le cinéma américain des années 1940 et 1950 et tous les héros, grands et surtout oubliés, du rock'n'roll. La nuit s'annonce longue. Tant mieux.

Sylvain Siclier

Hollywood contre Fu Manchu à Locarno

Locarno/Cinéma. Pour sa cinquante-quatrième édition, le Festival international du film, qui se tiendra dans la ville suisse du 2 au 12 août, consacre une large rétrospective à la présence et à l'influence asiatiques dans le cinéma hollywoodien

Après la démission de Marco Müller, qui a contribué durant ces dix dernières années à maintenir la manifestation au tout premier rang mondial par l'audace et la diversité de ses choix, c'est au tour de Marco Solari, le président, et d'Irene Bignardi, ancienne critique cinématographique du journal italien *La Repubblica* durant vingt-cinq ans, de prendre en main les destinées du Festival international du film de Locarno.

« *Ma volonté est de poursuivre, dans un esprit de totale indépendance dont on m'a donné la garantie, sa politique d'ouverture et de découverte, qui fait de Locarno un lieu à peu près unique au monde* », indi-

que au Monde la nouvelle directrice. Avec cent un films présentés cette année (contre soixante-dix l'an dernier), dont dix-neuf en compétition, la manifestation offre une physionomie séduisante sur le plan de la

diversité tant géographique qu'esthétique des œuvres. Un programme très chargé complété par une rétrospective (soixante films) consacrée à la présence historique de l'Asie dans le cinéma hollywoodien.

production indépendante fabriquée en marge de Hollywood, à travers laquelle se dessine un cinéma plus soucieux d'authenticité. Le Japonais Sessue Hayakawa, fort de sa célébrité, fut en la matière un pionnier, en créant en 1919 sa propre société de production, et en permettant notamment à un film tel que *Dragon Painter*, de William Worthington, de donner une autre image des Asiatiques au public américain. Mais il faudra attendre les années 1960 et le mouvement en faveur des droits civiques pour qu'une telle opportunité se représente.

LES GRANDES rétrospectives du Festival du film de Locarno constituent un événement d'ordinaire très prisé des cinéphiles, qui s'accordent à les considérer, avec celles du Festival de San Sebastian, comme les plus pointues et passionnantes de la planète cinéma. Lancé par l'ancien directeur du festival, Marco Müller, parachevé par Irene Bignardi, qui lui succède, le sujet de cette manifestation dans la manifestation revêt, cette fois encore – après les inédits du cinéma soviétique l'an dernier –, un caractère très original.

Sous l'intitulé « *Out of the Shadows: Asians in American Cinema* » (« Sortir de l'ombre : les Asiatiques dans le cinéma américain »), il s'agit de rendre compte de la présence historique de l'Asie dans le cinéma hollywoodien, sous les multiples formes que celle-ci a pu prendre au cours de cette saga longue d'un siècle. Mise en œuvre par Roger Garcia, ex-directeur du Festival international de cinéma de Hongkong et professeur à l'université de Berkeley, cette rétrospective mènera, en quelque soixante films, des silhouettes dangereusement équivoques du temps du muet jusqu'à la consécration hollywoodienne de réalisateurs contemporains tels que John Woo ou Ang Lee.

DEUX ANGLES DE LECTURE

L'une des manières semble-t-il les plus judicieuses d'approcher ce corpus passablement hétérogène est de distinguer les films de cinéastes américains mettant en scène des personnages d'Asiatiques (interprétés ou non par des acteurs asiatiques), et ceux directement réalisés par des cinéastes d'origine asiatique. Cette perspective induit deux angles de lecture, et donc deux récits possibles : l'un privilégie la représentation classique des Asiatiques par Hollywood, l'autre s'attache à relever, sinon l'existence d'un cinéma « asian américain », ou moins l'influence asiatique sur le cinéma hollywoodien.

Le premier de ces récits a au moins deux vertus. D'abord, celle de remettre en mémoire l'existence de quelques stars asiatiques de Hollywood, tel le Japonais Sessue Hayakawa, qui connut une véritable gloire en incarnant le scélérat de *Forfaiture*



Ci-dessus : l'actrice chinoise Anna May Wong (1905-1961), qui incarna la belle et redoutable rivale de Marlene Dietrich dans « *Shanghai Express* » (1932), de Joseph von Sternberg. En haut : une scène d'un film de Cecil B. De Mille, « *Forfaiture* » (1915), avec, au premier plan, assis dans un fauteuil, l'acteur japonais Sessue Hayakawa (1889-1973), qui créa, fort de sa célébrité, sa propre maison de production, en 1919. Ci-contre : Chow Yun-fat, dans « *Le Syndicat du crime II* » (A Better Tomorrow II, 1987), de John Woo.

(1915), de Cecil B. De Mille, ou encore la Chinoise Anna May Wong, qui incarna notamment la belle et redoutable rivale de Marlene Dietrich dans *Shanghai Express* (1932), de Joseph von Sternberg. Plus encore, cette rétrospective permettra de reconstituer la naissance et le développement cinématographiques d'un archétype qui, après l'exotisme orientalisant des années 1930, se cristallise dans les années de guerre : celui du Chinois secret et fourbe agissant pour le contrôle du monde (l'exécrable docteur Fu Manchu), doublé par celui du non moins cruel soldat japonais, relayé quel-

ques années plus tard, dans la frayerie conjuguée du « jaune » et du « rouge », par une armée mal-faisante de Coréens et de Vietnamiens.

Cette tendance lourde connaît naturellement des exceptions – tel l'antiraciste *Japanese War Bride* (1952), de King Vidor, ou le réconciliateur *None but the Brave* (1965), d'un certain Frank Sinatra – mais c'est l'apparition et le succès du film d'arts martiaux – importé de Hongkong –, qui contribue véritablement, à dater des années 1970, à rédimmer la figure de l'Asiatique dans le cinéma et auprès du public améri-

cains. Pour Charles Tesson, dont la contribution introduit l'ouvrage en langue française qui accompagne cette rétrospective (*L'Asie à Hollywood*, codirigé par Charles Tesson, Claudine Paquot et Roger Garcia, Editions des Cahiers du cinéma/Festival de Locarno), l'affaire semble entendue : « *L'Asie à Hollywood, c'est d'abord cela. Plus que des noms d'acteurs, plus que des noms de personnages, son apport se résume à une transformation de la figure de base qui a caractérisé le cinéma hollywoodien au fil des ans : l'affrontement à deux. On continue de se battre dans les fictions hollywoodiennes, mais le style*

de combat a changé, ainsi que la manière de le filmer. »

Mais si l'on se bat désormais comme les Chinois dans les films américains, Hollywood, colossale machine de recyclage, est-il prêt pour autant à baisser la garde devant eux ? Comme l'ont douloureusement éprouvé Bruce Lee et Tsui Hark, rien n'est moins sûr. Et si John Woo, Ang Lee ou Jackie Chan semblent connaître aujourd'hui un sort plus favorable, n'est-ce point parce la machine les a déjà partiellement digérés ? C'est la raison pour laquelle la part la plus secrète et la plus attendue de cette rétrospective concerne la

production indépendante fabriquée en marge de Hollywood, à travers laquelle se dessine un cinéma plus soucieux d'authenticité. Le Japonais Sessue Hayakawa, fort de sa célébrité, fut en la matière un pionnier, en créant en 1919 sa propre société de production, et en permettant notamment à un film tel que *Dragon Painter*, de William Worthington, de donner une autre image des Asiatiques au public américain. Mais il faudra attendre les années 1960 et le mouvement en faveur des droits civiques pour qu'une telle opportunité se représente.

HEUREUX VIATIQUE

Ce pan méconnu du cinéma américain, à travers lequel une mémoire, une identité, voire une esthétique américano-asiatiques sont explicitement revendiquées, est composé d'un matériau très divers. On y trouve des films d'auteur – tel *Chan is Missing* (1981), film rarissime de Wayne Wang –, de nombreux documentaires – tel *Rabbit in the Moon* (1999), d'Emiko Omori, sur la détention des Nippo-Américains dans des camps de concentration durant la seconde guerre mondiale –, ainsi qu'une notable production en vidéo, parmi laquelle *Picturing Oriental Girls* (1992), de Valerie Soe, qui s'intéresse précisément à la représentation cinématographique des Asiatiques à Hollywood.

Pour ceux qui ne feront pas le voyage, la lecture de *L'Asie à Hollywood* – ouvrage original, dont la conception diffère de la version anglaise, intitulée *Out of the Shadows*, dirigée par le seul Roger Garcia – offrira néanmoins un heureux viatique. On y trouvera, creusée par une équipe franco-américaine, une mine d'informations sur le sujet, depuis les biographies des principaux acteurs asiatiques de Hollywood jusqu'à l'analyse des influences réciproques de Hollywood et de Hongkong, en passant par une série d'entretiens avec les principales figures de ce cinéma (John Woo, Tsui Hark, Terence Cheng...) ou l'instructive conversation à bâtons rompus de ces trois fins connaisseurs du cinéma asiatique que sont Charles Tesson, Olivier Assayas et Christophe Gans.

Jacques Mandelbaum

L'Italienne Irene Bignardi prend la succession de Marco Müller à la tête de la manifestation tessinoise

POUR QUI, par extraordinaire, n'aurait pas en mémoire la teneur de l'article publié dans ces colonnes voici presque un an (*Le Monde* du 15 août 2000), il faut rappeler que le Festival de Locarno, dont la fréquentation a atteint le chiffre record de cent soixante-quinze mille spectateurs, s'est également soldé par une double disparition.

La première, irrémédiable, a été la mort du président, Giuseppe Buffi, un mois avant le début du festival. La seconde, plus réparable mais non moins inquiétante, a été, le dernier jour du festival, l'annonce faite par le directeur, Marco Müller, de sa démission.

Parti pour se consacrer à part entière au métier de producteur, cette forte personnalité du monde du cinéma, qui a contribué durant ces dix dernières années à maintenir la manifestation au tout premier rang mondial par l'audace et la diversité de ses choix, a laissé derrière lui un vide que n'ont pas tardé

à combler les rumeurs les plus alarmistes, fondées sur la nature orangeuse des liens que Marco Müller entretenait depuis longtemps avec sa tutelle. En gros, on avait le choix entre la transformation du Festival de Locarno en marchepied suisse pour Hollywood et sa réduction, sauf l'honneur de la Confédération, en festivité cantonale. La tâche n'a donc pas été de tout repos pour le nouveau couple qui préside désormais à ses destinées, le président, Marco Solari, et la directrice, Irene Bignardi, qui fut durant vingt-cinq ans la critique cinématographique du journal italien *La Repubblica*.

Du choix d'Irene Bignardi à ce poste, on peut déduire, sur le plan politique, qu'il s'agit d'abord, pour les édiles tessinois, dont l'attachement de leur région avec la Lombardie est hautement revendiqué, de raffermir ses liens avec le voisin italien, dans un contexte confédéral où cette sphère d'influence culturelle et linguistique est quantitative-

ment réduite à la portion congrue (300 000 habitants au Tessin sur les neuf millions que comporte la Suisse).

Quant à la portée artistique de cette nomination, on ne saurait mieux faire que de prendre Irene Bignardi au mot : « *Je connais bien le festival en tant que critique, et j'estime le travail de mon prédécesseur, Marco Müller. Ma volonté est de poursuivre, dans un esprit de totale indépendance dont on m'a donné la garantie, sa politique d'ouverture et de découverte, qui fait de Locarno un lieu à peu près unique au monde, où le grand public et les cinéphiles trouvent ensemble leur compte.* »

PHYSIONOMIE SÉDUISANTE

Voilà qui a l'avantage d'être clair et qui, dans l'attente d'être confirmé au terme de la manifestation, l'est a priori sur le papier. Avec une augmentation notable des films proposés (101, contre un peu plus de 70 l'an dernier), Locarno offre

cette année une physionomie tout à fait séduisante sur le plan de la diversité, tant géographique qu'esthétique, des œuvres. Les dix-neuf films en compétition – parmi lesquels huit premières réalisations – en témoignent à eux seuls, tout en confirmant la domination de l'Europe et de l'Asie (représentée cette année par la Chine, la Corée, l'Inde et l'Iran) sur le cinéma mondial, avec respectivement onze et quatre films.

Avec trois œuvres en compétition chacune, la France (sous les auspices féminins de Dominique Cabrera, d'Anne Fontaine et d'Amalia Escriva) et l'Italie (Maurizio Sciarra, Alberto Rondalli et Antonietta de Lillo) se partagent la tête d'un classement qui réserve par ailleurs deux surprises notables : l'absence du Japon, et la présence de la Suisse, avec deux films sélectionnés.

On surveillera également de près la section Cinéastes du présent,

pour les nombreux inédits qui la composent (parmi lesquels *Le Stade de Wimbledon*, de Mathieu Amalric, *Imago*, de Marie Vermillard, ou encore *Metropolis*, de Rintaro, remake animé japonais du chef-d'œuvre de Fritz Lang), et plus encore peut-être pour sa sélection vidéo, traditionnellement vivier de découvertes en tout genre, qui se révéla l'an dernier particulièrement fructueux. Le Japon, avec neuf films, notamment signés de Naomi Kawase et Takashi Miike, y rachète son absence de la compétition, ce qui n'augure pas mal, avec la présence de ces essayistes-virtueuses que sont Vincent Dieutre et Harun Farocki, de la tenue de cette sélection.

Aux antipodes de ces petites formes, la sublime Piazza Grande, désormais privée d'œuvres en compétition, accueillera cette année sous la voûte céleste seize films susceptibles de satisfaire le goût du spectacle et de la féerie du grand

public. Deux productions américaines y sont particulièrement attendues – *Final Fantasy*, de Hironobu Sakaguchi, adapté d'un jeu vidéo et intégralement réalisé en images de synthèse, ainsi que *Planet of the Apes*, remake de la célèbre *Planète des singes* par le délirant orfèvre Tim Burton.

Un scintillement d'hommages et de rétrospectives viendra enfin illuminer cette cinquante-quatrième édition, depuis le Léopard d'honneur attribué au cinéaste chinois Chen Kaige jusqu'à la rétrospective consacrée à la présence asiatique dans le cinéma hollywoodien, en passant par le coup de chapeau décerné à Jean-Marie Straub et à Danièle Huillet à l'occasion de leur nouveau film, *Ouvriers et paysans*. Il faudrait être malintentionné pour ne pas beaucoup attendre de Locarno, à la veille de cette édition-charnière.

J. M.

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

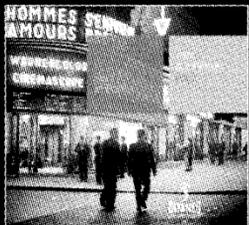
Jazz in Paris

49 Jazz & cinéma vol. 1 548 318-2



Barney Wilen : Un témoin dans la ville / Alain Goraguer : J'irai cracher sur vos tombes

50 Jazz & cinéma vol. 2 013 044-2



JATP : Les tricheurs / Art Blakey : Des femmes disparaissent / Georges Arvanitas : La bride sur le cou

Nuits blanches pour écrans noirs.

Depuis qu'un producteur eut l'idée d'associer la trompette de Miles Davis à un ascenseur pour l'échafaud, nombre de films, signés Carné, Vadim, Molinaro, participèrent — à la charnière des années 50-60 — d'une nouvelle vague de la bande-son. Et Barney Wilen, les Jazz Messengers d'Art Blakey, Coleman Hawkins ou Stan Getz accompagnèrent poursuites et instants de charme, pour un plaisir qui aujourd'hui résiste à l'effacement des images.



« Demonlover », aux limites de l'anticipation

A Paris, puis à Tokyo et dans le sud des Etats-Unis, le réalisateur Olivier Assayas tourne un polar futuriste, une production française servie par un trio d'actrices américaines

IL A L'AIR de danser. On ne le voit pas tout de suite, dans cet environnement où tout est lourdeur : lourdeur du luxe de ce palace parisien ; lourdeur de l'équipe technique, pléthorique ; lourdeur de l'atmosphère de la scène – une négociation, dans un salon privé, entre patrons d'entreprises internationales de communication.

A quoi s'ajoute la complexité du mouvement d'appareil qu'Olivier Assayas entend mettre en œuvre pour capter, en un plan unique, la conversation d'un couple d'Américains assis dans de profonds fauteuils, l'entrée du grand patron français qui envisage de leur racheter leur société, la découverte par l'assistante de celui-ci d'un site Internet illégal – « *Hell Fire Club, site de tortures interactif* », selon le scénario – appartenant aux vendeurs. Comédiens, électriciens, régisseurs, tables basses sur lesquelles les glaçons ne cessent de fondre prématurément et les petits fours de racornir, rails de travelling, imprimantes d'images d'ordinateur montrant des jeunes filles nues et ligotées, projecteurs, trouses de maquillage... Un précipité de gens et de choses s'ordonne peu à peu autour d'une idée, impalpable.

Cette idée est celle que le réalisateur se fait de la scène, et de son nouveau film, *Demonlover*. Il est inhabituel, et passionnant, de la voir ainsi s'incarner. Pur travail de cinéma, parce que cette scène du « thriller hi-tech » (selon l'expression de son producteur, Edouard Weil) que réalise Assayas est aussi dépourvue que possible de spectaculaire. Le cinéaste porte l'uniforme de l'équipe technique (T-shirt, jeans, baskets) en face des acteurs, qui portent, eux, les costumes de leurs personnages (chics, morgue des puissants). Entre ceux-ci et ceux-là, le chef machiniste dessine au sol un cercle d'adhésif vert comme qui figure le trajet de la caméra. Cette frontière entre réalité et fiction, entre réel et virtuel, entre mondes aux règles différentes est aussi le sujet du film. Là, un énigmatisme sourire aux lèvres, le corps longiligne d'Olivier Assayas danse.

Il bondira dans une pièce voisine pour vérifier sur le moniteur vidéo ce qui a été filmé, avant de donner de nouvelles indications : rythmes, équilibres, distances, modulations. Le corps du cinéaste est le reflet d'une abstraction sensible, intuitive, dont chacun de ses collaborateurs tente ensuite de traduire un



LAURENCE TREMOLET/H&K

« J'ai rédigé le scénario pour m'amuser, sans savoir où j'allais, en n'imaginant que des situations que j'aurais envie de filmer », explique Olivier Assayas à propos de « *Demonlover* ».

aspect, qu'il s'agisse de la gestuelle, de la luminosité, de la modification des accessoires... Le bonheur de filmer, évident, prolonge celui d'écrire ce projet : « *J'ai rédigé le scénario pour m'amuser, sans savoir où j'allais, en n'imaginant que des situations que j'aurais envie de filmer. Il en est sorti une première version de ce projet qui, après Les Destinées sentimentales, consacré au début du XX^e siècle, se trouvait parler du début du XXI^e siècle, dans un récit aux limites de l'anticipation.* »

REGARD ÉNIGMATIQUE

« *Je ne savais pas si un tel film était possible, je savais qu'en ce cas il fallait le faire vite, d'un même élan. La rencontre avec un jeune producteur immédiatement partant à correspondu à cette intuition.* » Le jeune producteur en question, Edouard Weil (31 ans), a créé Elizabeth Films avec son ami Xavier Giannoli pour produire les courts métrages de celui-ci (dont *L'Interview*, Palme d'or à Cannes en 1998). Leur société a connu le succès avec un premier long métrage, *Kennedy et moi*, de Sam Karman. Giannoli écrit son premier long métrage avec Jacques Fieschi, scénariste et ami d'Assayas ; le scénario de celui-ci est ainsi arrivé sur le bureau de celui-ci. Edouard Weil dit avoir été

conquis par le « regard moderne, énigmatique, que porte *Demonlover* sur le monde contemporain, en particulier les milieux de la haute finance et des technologies de pointe ».

A l'origine « expérimental et hallucinatoire », Assayas dît, puis retravaillé pour mieux organiser la narration, le projet est coûteux parce que l'action prend place dans trois pays (la France, le Japon, les Etats-Unis) et qu'il exige des effets spéciaux numériques. Il deviendra encore plus cher lorsque, aux côtés de Charles Berling, échangeant son costume de capitaine d'industrie dans *Les Destinées sentimentales* pour celui de cadre supérieur, figurent en tête d'affiche trois actrices en vue à Hollywood. Ce qui n'était pas prévu à l'origine, même si Olivier Assayas dit avoir cherché en vain une actrice française correspondant au personnage principal, l'espionne-femme d'affaires qu'interprète Connie Nielsen.

La vedette féminine de *Gladiator*, *Mission to Mars* et de *L'Avocat du diable*, polyglotte, née au Danemark, ayant vécu en Italie et en France, s'est révélée correspondre à ce projet « hybride, à mi-chemin entre Amérique et Europe », affirme son auteur. Chloe Sevigny, complice de Harmony Corine et vedette

de *Boys Don't Cry* et *American Psycho*, a, quant à elle, réclamé de faire partie du film, suivie par Gina Gershon, l'actrice de *Showgirls*, *Volte/Face*, *Révélation* (et, en ce moment, de *Driven*). Cette dernière joue une femme d'affaires américaine. Pour tenir le deuxième rôle féminin, victime, rivale ou double de celui interprété par Connie Nielsen, Chloe Sevigny a carrément appris le français.

Même si les actrices ont « fait un considérable effort » par rapport à leurs tarifs habituels, dit Edouard Weil, leur présence a fait grimper le budget, chiffré à 48 millions de francs (7,32 millions d'euros). Le jeune producteur s'honore d'en avoir bouclé le financement « entièrement en France », avec notamment le soutien de M 6, de TPS et du vendeur à l'étranger Wildbunch, filiale du StudioCanal. Lorsqu'on sait la guerre que se sont livrée les rivaux Canal + et TPS, on mesure combien le projet a dû leur paraître attractif pour que ces sociétés rivales aient désiré monter à bord ensemble. Il est vrai qu'entre son script sensuel et futuriste, la séduction de ses interprètes et l'invention formelle de son metteur en scène, l'aventure était séduisante.

Jean-Michel Frodon

NOUVEAUX FILMS

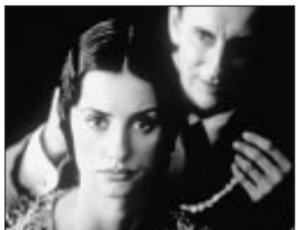
HARVARD STORY

■ Inspiré d'un épisode autobiographique – James Toback a été étudiant à Harvard avant de voir sa scolarité perturbée par un goût prononcé pour les drogues et les paris clandestins –, *Harvard Story* renouvelle avec un certain talent le film d'adolescent. Alan, étudiant en philosophie, amateur de substances illicites et capitaine de l'équipe de basket de Harvard tombe entre les mains de la terrible Cindy, fille d'un riche mafieux local. Cindy essaie d'arranger, avec l'aide d'Alan, un des matchs joués par son équipe de basket afin de gagner plusieurs millions de dollars. Le choix de Sarah Michelle Gellar, star des séries télévisées pour adolescents, dans le rôle d'une étudiante amoralisée accentue le côté pessimiste d'*Harvard Story* et sa volonté de décrire la vie universitaire avec amertume. Une réalisation un peu plate qui se repose beaucoup trop sur son scénario rend l'ensemble moins fort mais largement estimable. **Samuel Blumenfeld** *Film américain de James Toback. Avec Adrian Grenier, Sarah Michelle Gellar, Joey Lauren Adams. (1 h 35.)*

LE BON NUMÉRO

■ Russ Richards (John Travolta), présentateur météo vedette de la chaîne de télévision de Harrisburg, Pennsylvanie, file un mauvais coton. Endetté jusqu'au cou par son entreprise de véhicules des neiges en raison de l'anormale douceur de l'hiver, il s'associe à sa machiavélique maîtresse Crystal, animatrice du loto sur la même chaîne, et à son ami Gig, cynique ténancier d'une boîte de strip-tease, pour perpétrer un mauvais coup, le détournement du gros lot du loto régional. Guignard comme il est, tout ira naturellement de mal en pis, y compris pour cette comédie signée de Nora

Ephron, si peu inspirée qu'elle parvient à gâcher un casting pourtant prestigieux, en tête duquel figurent rien moins que John Travolta et Tim Roth, deux excellents acteurs réduits ici à cabotiner pour tenter d'exister. Peine perdue, hélas. **J.M. Film américain de Nora Ephron. Avec John Travolta, Lisa Kudrow, Tim Roth, Bill Pullman. (1 h 46.)**



Macarena Granada (Penelope Cruz) dans « *La Fille de tes rêves* ».

LA FILLE DE TES RÊVES

■ Alors que la guerre d'Espagne touche à sa fin, une équipe de cinéma franquiste arrive à Berlin pour y tourner une comédie musicale en double version. Dans les studios de l'UFA, Macarena Granada (Penelope Cruz), la vedette andalouse, est la proie des assiduités du Dr Goebbels, pendant que le reste de la troupe découvre progressivement la réalité de l'Allemagne nazie. Fernando Trueba est un vrai cinéophile, au point de faire fuir, à la fin du film (situé fin 1938, début 1939), une partie de ses personnages en DC3, comme dans *Casablanca*, au mépris de toute vraisemblance historique et aéronautique. Mais cet amour des grands modèles le paralysa aussi : on sent *La Fille de tes rêves* comme pétrifié par l'envie de refaire *To Be Or Not To Be*, une envie perpétuelle-

ment contrariée par la conscience, tout à fait respectable, d'être dans l'incapacité de traiter en farce une tragédie dont on n'ignore désormais plus rien. Cette gêne du metteur en scène, accentuée par quelques facilités de scénario et des numéros d'acteurs parfois médiocres, leste le film au point de l'empêcher de s'envoler. Reste un aperçu intéressant sur les marques que la seconde guerre mondiale a laissées dans la conscience d'un jeune artiste espagnol. **Thomas Sotinel** *Film espagnol de Fernando Trueba. Avec Penelope Cruz, Antonio Resines, Jorge Sanz. (2 h 01.)*

LE BAISER MORTEL DU DRAGON

■ Au début, ça marche plutôt bien : toujours intéressant à l'écran, Jet Li en policier chinois impassible et expert en arts martiaux est piégé par des flics pourris français dans un palace parisien. Un enchaînement de scènes de kung-fu, de citations gags et de gadgets visuels emballe la première bobine. Il semble que Luc Besson, commanditaire de l'opération, s'apprête à marquer un nouveau point dans son entreprise de fabrication de produits hollywoodiens made in Europe. Et puis ça bloque. Ce qui tient lieu de scénario se révèle d'une stupidité noire, l'interprétation atteint des abîmes, les combats deviennent un ersatz de jeu vidéo. Seul événement notable : le soin mis à présenter tout ce qui est français comme immonde, sans doute avec l'idée de gagner ainsi plus facilement l'approbation outre-Atlantique. **J.-M. F. Film français de Chris Nahon. Avec Jet Li, Bridget Fonda, Tcheky Karyo. (1 h 38.)**

IDENTITY CRISIS

■ Sorti en 1988 aux Etats-Unis, Identity Crisis arrive seulement aujourd'hui sur les écrans français. C'est d'autant plus surprenant que Mel-

vin van Peebles, son réalisateur, avait autrefois réalisé *Sweet Sweet-back Baadassss Song*, l'un des films les plus importants de l'histoire du cinéma noir américain. *Identity Crisis* se révèle contre toute attente une comédie d'une rare médiocrité, entre le théâtre de boulevard et le sitcom. Cette histoire lourdingue d'un couturier français et d'un rappeur qui se retrouvent tour à tour dans le même corps frappe par son manque d'humour et son ineptie. **S.Bd** *Film américain de Melvin van Peebles. Avec Mario van Peebles, Melvin van Peebles. (1 h 40.)*

LE TOMBEAU

■ Une archéologue israélienne découvre un tombeau dans le sous-sol d'une cave de Jérusalem qui semble dater de l'an 33. Il y a des ossements. Est-ce le tombeau du Christ ? Si oui, la présence du corps apporterait un démenti terrifiant au dogme de la résurrection. Le Vatican envoie alors un jeune prêtre sur place (c'est Antonio Banderas légèrement empaté) pour découvrir la vérité. *Le Tombeau* fonctionne donc comme un suspense théologique auquel les scénaristes ont adjoint intrigues politiques et scènes d'action. La mollesse de la réalisation dis-sout l'intérêt de l'ensemble qui est à ranger au rayon de ces grotesques productions hollywoodiennes anticholiques qui dépeignent cardinaux et évêques comme des mafiosi dans un film de Scorsese. **Jean-François Rauger** *Film américain de Jonas McCord. Avec Antonio Banderas, Olivia Williams, Derek Jacobi. (1 h 50.)*

SOME VOICES

TOMCATS
BETTER THAN SEX
DOCTEUR DOLITTLE 2
SAVE THE LAST DANCE
DESTINATION : GRACELAND
■ Les critiques de ces films paraîtront dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Anokha
Avec *Anokha*, la danse des dieux et des hommes, le chorégraphe hip-hop Kader Attou de la compagnie Accorrap a mené un travail parfaitement juste et beau sur les connexions profondes qui relient la danse hip-hop et la danse traditionnelle indienne, en l'occurrence le katak originaire du nord de l'Inde. Avec des interprètes indiens et des hip-hoppeurs, *Anokha* va séreine et rend compte des racines universelles de la danse au-delà du temps. Autour des valeurs de respect et d'harmonie, elle impose la quête humaniste et chorégraphique d'un artiste discret qui sait exactement là où il veut inscrire sa danse. *Paris, Quartier d'été. Cour d'Orléans du Palais-Royal. 22 heures, jusqu'au 3. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.*

Katona théâtre
Le théâtre musical de tréteaux proposé par Paris, Quartier d'été nous arrive de Budapest avec une compagnie constituée de jeunes comédiens chanteurs frais sortis du conservatoire de Budapest. Féru de jeux de mots et d'inventions sonores signées Tom Johnson ou John Cage, ils sont dirigés par le compositeur et directeur de théâtre musical Laszlo Sary qui prouve à qui veut l'entendre que l'on peut faire de la musique avec des couverts et des sacs en papier aussi bien qu'avec des voix et des vrais instruments de musique. *Paris, Quartier d'été, Arènes de Montmartre, 19 heures, le 1^{er} août ; parc de Choisy, 19 heures, le 2. Tél. : 01-44-94-98-00. Gratuit.*

PÉRIGUEUX

Festival international du mime actuel
« Mimos », dix-neuvième Festival du mime de Périgueux, est placé sous le signe de la découverte. Il met en scène des créations (*Le Triomphe de la raison*, de Perrotin et de Carmelo, *Epanouissement* de Gyohei Zaitzu), des premières représentations en France (*Sphères*, du groupe australien Strange Fruit), de nombreuses jeunes compagnies et des solistes français et étrangers. Mêlant spectacles de rue, parades, et représentations sur scène, cet événement propose également un stage de buto (mime japonais) ainsi qu'une initiation au maquillage de théâtre. *Périgueux (Dordogne). Le Théâtre. Esplanade du Théâtre. Jusqu'au 5. Tél. : 05-53-53-18-71.*

GUIDE

REPRISES FILM

Trois diamants noirs du polar
Trois polars de l'âge d'or des studios hollywoodiens composent ce programme de choix, qui réunit le couple Alan Ladd-Véronica Lake dans des adaptations de Graham Greene, Dashiell Hammett et Raymond Chandler. *La Clef de verre* (1942), de Stuart Heisler, n'est « que » le remake de l'adaptation du chef-d'œuvre de Hammett par Frank Tuttle, plus connu mais pas forcément meilleur que *Tueur à gages*, du même Tuttle, également de 1942. Enfin, le magnifique *Dahlia bleu*, réalisé par George Marshall en 1946, sous l'influence de Chandler. *Action Christine Odéon, 4 rue Christine. Paris-6^e. M^o Odéon et Saint-Michel. A partir du 1^{er} août. Tél. : 01-43-29-11-30. 42 F.*

TRouver son FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*
Jeanne Ferron
Si la chance est avec toi, même ton coq pondra, mise en scène de Muriel Bloch. *Mairie du 12^e arrondissement, 130, avenue Daumesnil, Paris-12^e. M^o Dugommier. 17 h 30, le 1^{er} août. Entrée libre.*
Z Quartett
Jardin des Tuileries, Paris-1^{er}. M^o Concorde. 19 h 30, les 1^{er} et 2 août. Entrée libre.
Michel Portal, Sylvain Luc Duo
Le Carreau du Temple, rue Du Petit-Thouars, Paris-3^e. M^o République. 21 heures, le 1^{er} août. Tél. : 01-45-08-55-25.
Kady Diarra
Square Carpeaux, rue Joseph-de-Maistre, Paris-18^e. M^o Guy-Môquet. 19 heures, le 1^{er} août. Entrée libre.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

Garrick Ohlsson
Qui ose encore ce genre de programme ? Une *Fantaisie et fugue* de Bach transcrite par Franz Liszt, l'épuisante *Sonate* de Liszt soi-même, et comme si de rien n'était, les... *Variations Goldberg* de Bach en seconde partie. A ce compte-là, le pianiste américain Garrick Ohlsson serait bien capable de servir la *Hammerklavier* de Beethoven en bis ! On a l'air de plaisanter, mais les surprises de taille ne sont jamais exclues chez ce formidable colosse aux doigts de velours. *La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 21 h 30, le 2. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.*

SISTERON

Chœur de chambre Accentus
La mention « Version de Londres » a bon dos et masque surtout, à première vue, qu'il s'agit d'une version avec accompagnement réduit pour le piano du *Requiem* de Brahms. Certes il y a deux pianos, ce qui augmente l'efficacité polyphonique de la transcription, mais, mieux encore, les interprètes en sont deux pianistes de premier ordre, Jean-François Heisser et Marie-Josèphe Jude, le Chœur Accentus de Laurence Equilbey et deux jeunes solistes français, dont Stéphane Degout, irrésistible Papageno révélé au Festival d'Aix-en-Provence il y a deux ans. *Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence). Cathédrale Notre-Dame-des-Pommiers. 21 h 30, le 2. Tél. : 04-92-61-06-00. De 60 F à 250 F.*

SUMÈNE

Les Trances cévenoles
Au rendez-vous du quatrième festival « Les Trances cévenoles » cirque, théâtre, reggae et rock tzigane : vingt-cinq spectacles pour découvrir une centaine d'artistes connus ou inconnus comme La Cie Cirkatomic, Les Madeleines, Oust Louba ou encore Emir Kusturica and The No Smoking Orchestra. Cette fiesta cévenole se déroulera comme chaque année en plein air, sur des sites originaux. A l'initiative de cet événement, l'association « Les Elvis platinés », composée de bénévoles qui œuvrent depuis six ans pour le développement du spectacle vivant dans la région. Nombreux spectacles gratuits. *Sumène (Gard). Du 1^{er} au 4 août. Tél. : 04-67-81-30-16. 30 F à 100 F. Pass festival, de 190 F à 240 F.*

OFFRES D'EMPLOI

LILLE METROPOLE Communauté Urbaine

Rejoindre la Communauté urbaine de Lille, c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale pour le développement d'une Métropole qui rassemble 87 communes et plus d'un million d'habitants. Avec un budget de 8,5 milliards de francs, la Communauté urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'aménagement et gère les services publics des transports en commun, de la voirie, de l'écologie urbaine...

De plus, au 1^{er} janvier 2002, Lille Métropole Communauté urbaine assurera de nouvelles compétences dont le développement économique, renforçant ainsi son rôle majeur dans le dynamisme et le rayonnement de la métropole.

Directeur Général du Développement Economique

Missions : Vous êtes chargé de maintenir et de renforcer l'attractivité du territoire communautaire pour les entreprises. Vous mettez en place, animez et coordonnez une équipe de professionnels ayant pour activité la mise en œuvre des politiques dans le domaine du développement économique.

Vous assurez notamment les missions suivantes :

- définir les enjeux à moyen et long terme du développement économique et aider à la décision politique.
- élaborer et assurer le suivi des opérations à engager dans le cadre de cette stratégie de développement économique.
- assurer des relations partenariales dynamiques avec les milieux économiques et institutionnels.
- conduire les projets de développement économique, mobiliser tous les financements possibles et assurer le pilotage d'organismes satellites.
- être le conseil des élus du territoire sur l'ensemble du développement économique.
- veiller dans le cadre de votre action, en lien avec la Direction des Finances, à développer les bases de la taxe professionnelle d'agglomération.
- observer et évaluer les politiques mises en œuvre.
- animer les filières et développer les pôles d'excellence.

Profil : Vous avez plus de 35 ans et justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le développement économique. De formation supérieure, vous maîtrisez l'ensemble des problématiques liées à l'action économique des collectivités territoriales. Vos capacités opérationnelles, vos qualités relationnelles, votre disponibilité et votre sens de la négociation seront déterminants dans ce poste en relation avec de nombreux partenaires publics et privés.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous référence 2001-934 à Monsieur Le Président de la Communauté urbaine de Lille, Service Gestion de l'Emploi et du Recrutement, 1 rue du Ballon, BP 749, 59034 LILLE Cedex.

TBM/CORPORATE

Petite couronne
93400

Ville de
**SAINT
OEN**

+ 40 000 hab.
Métro/RER
recrute

son Directeur Adjoint du Centre Communal d'Action Social (h/f)

Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux (par voie de mutation ou de détachement)

Etablissement public avec un budget propre (15 millions de francs) et un effectif de 70 agents, le CCAS de Saint-Ouen intervient dans le domaine social sur plusieurs niveaux.

Mission de service • Accueil social diversifié • Instruction des aides légales (RMI, APA...) et facultatives (secours, tickets services...) • Services aux personnes retraitées : aides au maintien à domicile avec une équipe de 35 aides à domicile et diverses prestations (portage de repas, télé alarme), un foyer logement (75 places) et un foyer restaurant • Services aux personnes en difficultés : service insertion RMI destiné au suivi global des bénéficiaires du RMI, espace d'accueil et d'accompagnement des SDF, service d'hébergement hivernal et de domiciliation • Coordination des activités en faveur des personnes handicapées • Service de transport spécialisé.

Mission principale du poste • L'Adjoint au Directeur aura pour mission d'assurer la cohérence administrative, budgétaire et organisationnelle du CCAS en préparant le budget, en mettant en place des outils de suivi des activités, en contrôlant la conformité des actes...

Il sera également chargé d'accompagner l'évolution des services et être un soutien au Directeur dans la préparation et le suivi des projets : rôle de réflexion et de proposition de nouvelles articulations des différents services travaillant dans le champ du social ; et d'assurer le suivi de la collaboration avec la responsable de la CSM.

Profil • Vous savez mettre en avant votre dynamisme, votre capacité à faire des propositions et à travailler en équipe • Vous possédez de réelles connaissances de la fonction publique territoriale et présentez un réel intérêt pour l'action sociale.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation avec un CV :
Mairie de Saint-Ouen, 6, place de la République, 93406 Saint-Ouen cedex.

A B C Conseil

collectivités territoriales

PROGRAMME D'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE INTERREG III B SUD-OUEST EUROPEEN

Dans le cadre de l'initiative communautaire INTERREG III B relative à la coopération transnationale soutenue par la Commission européenne, un programme de coopération transnationale pour le développement commun du Sud-ouest européen est mis en place en collaboration entre l'Espagne, le Portugal, la France et le Royaume-Uni.

La gestion et la mise en œuvre du programme sera de la responsabilité de l'autorité de gestion, laquelle s'appuiera pour cela sur un secrétariat commun, constitué d'une cellule de coordination transnationale et d'un réseau de correspondants nationaux.

L'administration du programme sera assurée par la cellule de coordination qui dépendra du Gouvernement de la Communauté autonome de Cantabrie (Espagne), en qualité d'autorité de gestion désignée pour le programme, et sera située à Santander (Espagne).

Il lui reviendra, entre autres tâches, de centraliser et d'enregistrer les projets transnationaux présentés, d'assurer la bonne instruction des demandes de subvention, de préparer les décisions du comité de programmation, d'établir une base de données de tous les projets examinés et de l'exécution des projets retenus, d'assurer l'animation et la diffusion du programme, l'instruction des demandes de paiements, et d'élaborer les rapports d'exécution du programme.

Compte tenu des missions de la cellule de coordination, il sera procédé au recrutement de :

Ref. 1 - Un responsable de la gestion financière, du suivi, de l'évaluation et du contrôle du programme

Profil recherché

- ☞ Formation supérieure (Maîtrise ou équivalent)
- ☞ Expérience en gestion administrative et financière de programmes cofinancés par les Fonds structurels
- ☞ Expérience en contrôle et évaluation des programmes cofinancés par les Fonds structurels
- ☞ Connaissances des politiques européennes et des procédures relatives au financement des Fonds structurels
- ☞ Capacité à travailler en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle
- ☞ Bonne connaissance de la langue française et d'au moins une des langues suivantes : espagnol, portugais. La connaissance de l'anglais sera valorisée.

Ref. 2 - Un responsable du développement et de la gestion de projets transnationaux

Profil recherché

- ☞ Formation supérieure (Maîtrise ou équivalent)
- ☞ Expérience en matière d'aménagement du territoire et de développement régional
- ☞ Connaissances des politiques européennes et des procédures relatives au financement des Fonds structurels
- ☞ Expérience en matière de gestion administrative et financière de projets/programmes cofinancés par les Fonds structurels (législation européenne et française)
- ☞ Capacité à travailler en équipe, aptitude à animer, aisance relationnelle et rédactionnelle
- ☞ Bonne connaissance des langues française et espagnole. La connaissance de l'anglais et/ou du portugais sera valorisée.

Ref. 3 - Un responsable de la communication (Information et publicité)

Profil recherché

- ☞ Formation supérieure (Maîtrise ou équivalent)
- ☞ Expérience en matière de communication institutionnelle
- ☞ Maîtrise des outils informatiques et connaissance des outils de cartographie, SIG et de l'environnement Internet
- ☞ Connaissances des politiques européennes (en particulier de la politique régionale)
- ☞ Capacité à travailler en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle
- ☞ Bonne connaissance de la langue française et d'au moins une des langues suivantes : espagnol, portugais. La connaissance de l'anglais sera valorisée.

Ref. 4 - Un assistant/secrétaire

Profil recherché

- ☞ Formation (Baccalauréat au minimum) avec cycle de formation professionnelle ou équivalent. Le suivi de formations spécifiques, telles que secrétariat à l'international, sera valorisé
- ☞ Maîtrise des outils informatiques Word et Excel et de l'environnement Internet
- ☞ Bilingue français/espagnol ou français/portugais. La connaissance de ces trois langues sera valorisée, ainsi que celle de l'anglais.
- ☞ Aisance relationnelle et protocolaire.

CONDITIONS D'EMPLOI

Contrat de travail avec échéance au 31 décembre 2006, et la possibilité de prolongement jusqu'au 31 décembre 2008, établi avec la Communauté autonome de Cantabrie.

Conditions salariales : à négocier

Le lieu de travail : Santander

La lettre de motivation et le CV devront être rédigés dans deux des quatre langues des Etats membres concernés et adressés par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le candidat devra clairement indiquer la référence du poste de travail pour lequel il opte.

Le CV devra être accompagné des copies des diplômes et des autres justificatifs nécessaires.

La date limite pour la présentation des candidatures est fixée au mercredi 12 septembre 2001.

Pour plus d'information sur la présentation des candidatures, le candidat devra s'adresser en France à :

**Monsieur le Président
du Conseil Régional Midi-Pyrénées**

Hôtel de la région - 22, boulevard du Maréchal Juin
31 406 TOULOUSE cedex 4

où les candidatures doivent être adressées.

LA VILLE DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône 807 000 habitants)
RECRUTE POUR L'OPÉRA DE MARSEILLE

Un Directeur de Production (h/f)

Assurant la liaison permanente entre les différents secteurs d'activité du théâtre (artistique, administratif, financier, logistique, technique), vous êtes chargé : • de l'évaluation des possibilités du théâtre en matière d'accueil de productions • de la gestion des équipes techniques et de la liaison avec les techniciens appelés à collaborer avec le théâtre : décorateur, luminaristes • de la gestion du parc de matériel • de la préparation des budgets techniques des productions • de la gestion des plannings artistiques et techniques • de la coordination des divers ateliers (décors, costumes) • de la responsabilité de la sécurité de la scène.

Vous possédez une expérience de la réalisation technique d'événements culturels et une connaissance des milieux culturels internationaux. La pratique de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), avant le 31 août, à Monsieur le Maire, Direction Générale du Personnel, 90 bd des Dames, 13002 MARSEILLE.



accesseurope
international workshops[®]

Recruiting Workshop[®]
Finance

27 au 30 septembre 2001, Salzburg/Autriche

Vous n'avez pas encore trouvé l'entreprise qui répond à vos attentes ? En participant à notre manifestation de recrutement, vous aurez l'opportunité de rencontrer des entreprises de renommée internationale. Saisissez cette occasion pour établir de réels contacts avec ces entreprises et choisir celle où vous débutez prochainement votre carrière !

Votre profil : jeune diplômé(e) de formation école de commerce ou universitaire (DEA, DESS).
Vous êtes spécialisé(e) dans l'un des domaines suivants : banque, assurance, audit, comptabilité, finance, gestion.

Date limite de dépôt de dossier de candidature :
12 août 2001

access AG • Schanzenstr. 23 • 51063 Cologne • Allemagne
Tél. : +49 (0) 2 21 95 64 90-0
e-mail : nicole.wickendick@access.de

Vous pouvez également déposer votre dossier à l'adresse suivante :
www.access.de/europe

manifestation internationale de recrutement

Fonds Monétaire International

Le Fonds monétaire international (FMI) recherche, pour son siège à Washington, un Directeur du Département Afrique

Le Fonds monétaire international, organisation intergouvernementale au recrutement diversifié - notre institution rassemble des hommes et des femmes originaires de plus de 120 pays -, recherche un directeur pour son Département Afrique.

Principal responsable du suivi des relations du FMI avec 44 pays d'Afrique subsaharienne, le Directeur du Département Afrique travaille, sous l'autorité du Directeur général du FMI, en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe dirigeante de l'institution. Il anime la réflexion sur la planification, la gestion et la supervision du travail des quelque 200 agents de son Département et définit la vision stratégique dans laquelle s'inscrit leur action. Le Directeur est responsable aussi du développement de la stratégie du FMI en Afrique.

Le Département Afrique a pour fonctions essentielles de donner à la direction et au Conseil d'administration du FMI des avis sur la situation ou la politique économique de ces 44 pays, de les conseiller dans le domaine macroéconomique et de mettre en œuvre la politique du FMI à leur égard, qui vise à favoriser et préserver leur stabilité macroéconomique et à améliorer leurs chances de croissance durable.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le Département Afrique :

- suit l'évolution économique, financière et politique des pays de la région, et donne des avis dans ce domaine
- conduit l'action du FMI auprès de ces pays dans le cadre des consultations périodiques avec chaque État membre, de la négociation de programmes susceptibles d'ouvrir l'accès aux crédits ou aux prêts du FMI et de l'examen des résultats obtenus dans l'application de ces programmes
- joue un rôle majeur dans la formulation de la position du FMI vis-à-vis de ces pays dans des domaines tels que le suivi et l'évaluation de leur économie, la prise de mesures correctrices et l'accès aux prêts de l'institution
- coordonne l'assistance technique aux États membres et participe directement, dans certains cas, à des projets

engagés à ce titre

- aide les États membres à élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté et des programmes économiques appuyés par le FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
- participe aux efforts multilatéraux d'allègement de la dette, et en particulier à l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés
- collabore avec la Banque mondiale, les autres institutions multilatérales et bilatérales et les organisations régionales en Afrique
- examine, en consultation avec les créanciers officiels et privés, les questions liées au financement des programmes économiques et au rééchelonnement du service de la dette extérieure des États membres

Qualifications

Les candidats doivent justifier d'une solide expérience - 15 à 20 ans au moins - de la formulation et de la mise en œuvre des politiques macroéconomiques, et une connaissance approfondie de l'Afrique est particulièrement souhaitable. Le candidat recherché a acquis, à des niveaux de responsabilité élevés, une expérience de la supervision du travail en équipe et a démontré ses capacités de réflexion stratégique ainsi que son aptitude à répartir les tâches, déléguer les responsabilités et gérer un effectif. Il a fait la preuve également de son esprit d'équipe et de sa capacité à travailler efficacement dans un cadre collégial. Enfin, il adhère pleinement à la mission du FMI. De solides qualités de communication sont indispensables, et la préférence sera donnée aux candidats maîtrisant parfaitement l'anglais et le français.

Candidatures

Les ressortissants de tous les pays membres sont invités à présenter leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 20 août 2001, à l'adresse, au numéro de télécopie ou à l'adresse électronique ci-après. Prière de n'envoyer qu'un exemplaire du CV et de mentionner la référence du poste à pourvoir R01283Q, en indiquant clairement les coordonnées (numéro de téléphone ou de télécopie, adresse électronique) auxquelles le candidat peut être joint.

International Monetary Fund
Recruitment Division, IS9-100 • 700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431 • USA
FAX: +1 202 623-7333 • www.imf.org/recruitment

<http://www.imf.org>



Comme vous le voyez, l'avenir de la technologie sourit aux ingénieurs Bosch.

Ingénieurs débutants ou expérimentés

Qui dit « automobile » pense immédiatement à BOSCH. Groupe de notoriété mondiale, présent sur les 5 continents, nous sommes l'un des partenaires privilégiés des constructeurs français et étrangers. « Common Rail » et « Unit Injector System » pour le diesel, « Motronic MED7 » pour l'injection directe essence, « ABS », « ASR », « ESP »... Ces noms sont clairement évocateurs, synonymes d'innovation et d'excellence. Pour continuer dans cette dynamique d'audace et de créativité, nous recherchons de multiples compétences :

Ingénieur développement systèmes, Ingénieur réseaux informatiques industriels, Ingénieur qualité software, Ingénieur d'affaires, Ingénieur développement logiciel, Ingénieur essais, Ingénieur projet application, Ingénieur qualité préventive, Ingénieur chef de projet

Débutants ou expérimentés, Bosch vous offre de nombreuses opportunités d'évolution, en France ou à l'étranger. Votre passion pour l'automobile vous conduit naturellement vers BOSCH où vous trouverez les moyens et les soutiens indispensables à vos ambitions. La maîtrise des langues étrangères (et en particulier de l'allemand) fait de vous le candidat idéal.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence ING/MO, à Robert Bosch (France) S.A., Karen Crespy, 32 avenue Michelet, BP170, 93404 Saint-Ouen Cedex, ou par e-mail :

drh-62985@maildrh.com

Retrouvez toutes nos offres sur : <http://www.bosch.fr/rh>

Bosch. L'invitation à réussir.



BOSCH

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Séville, les galériens de la foi. **Forum**
- 22.00** Sur la piste de Halloween. **Forum**
- 23.00** Croyez-vous au Père Noël. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00** Archimède. Pyromanes en service commandé. L'araignée, la chèvre et le savant. Sur la piste des gènes du cancer. La malaria est de retour. George Coyne, astronome du pape. **Arte**

- 20.50** Zone interdite. Les tueurs de la route. **M 6**
- 21.05** Temps présent. La mort annoncée du secret bancaire. **TV 5**
- 22.15** Jour après jour. A la poursuite de la jeunesse éternelle. **TV 5**
- 23.10** Pourquoi ? Comment ? Les nouveaux espions. Invité : Laurent Gerra. **France 3**

- 0.35** Capital. Belles à tout prix. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 17.35** Soldats de Napoléon. **Planète**
- 18.25** L'Actors Studio. Anjelica Huston. **Paris Première**
- 19.55** Journal d'un globe-trotter. Pérou. **Odyssee**
- 20.00** Pilot Guides. Amsterdam. **Voyage**
- 20.15** Athlètes, des rêves en or. [2^e volet]. Les blessures. **Arte**
- 20.30** Faux et usage de faux. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 17.00** et **1.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Montréal (Canada). 2^e jour. **Pathé Sport**
- 20.30** Football. Match amical. Real Madrid - Sporting Portugal. **Pathé Sport**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 La Vie en face : Hillbrow Kids. Diffusé dans « La Vie en face », le documentaire de Michael Hammon et Jacqueline Görgen, *Hillbrow Kids*, sur les enfants des rues de Johannesburg, en Afrique du Sud, évite les clichés. Pas de voyeurisme ici, seulement de l'intimité et de la solidarité. Les réalisateurs ont passé plus d'un an avec certaines de ces petites âmes malmenées qui circulent en bande. Des moineaux,

qui volent (et s'envolent), font peur aux adultes. On les voit aux carrefours, postés près des feux rouges ou sur la bande blanche qui sépare la circulation dans les deux sens, comme des funambules qui frôlent deux fois la mort. Ils sont là, ils se bagarrent pour garder des voitures, sniffent de la colle, dorment sur les trottoirs. Ce sont les mêmes gosses, aux visages un peu chiffonnés, qu'à Moscou, Bogota ou Bucarest. Un documentaire puissant qui établit une hiérarchie, remonte aux origines et montre des issues.

DANSE

- 22.20** Paquita. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'A. L. Minkus. Enregistré en 1991. Par le ballet du Kirov. Par l'Orchestre du Kirov, dir. V. Fedotov. **Mezzo**

MUSIQUE

- 21.55** Orquesta Aragon. Festival Musiques métriques 1999. **Muzzik**
- 22.55** Septeto Habanero à Angoulême. Festival Musiques métriques 1999. **Muzzik**
- 23.15** Beethoven. *Concertos pour piano n°1, 2 et 3.* La Roque-d'Anthéron 2000. Par la Beethoven Académie, dir. Jan Cavers. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 23.45** Les Fausses Confidences. Pièce de Marivaux. Mise en scène de Jean Piat. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Scandale à la une. David Lowell Rich. **Festival**
- 0.15** Thema. Un symposium. **Arte**
- 0.50** La Case de l'oncle Doc. Bleu de travail et bleu du ciel. **France 3**
- 0.55** Les Inconnus du mont Blanc. Bicentenaire de la première ascension. **France 2**

SÉRIES

- 18.55** Le Caméléon. Cadeau surprise. **M 6**
- 20.50** Ally McBeal. Cloudy Skies, Chance of Parade (v.o.). **Téva**
- 21.40** Deuxième chance. Forgive us our trespasses (v.o.). **Téva**
- 22.25** Le Damné. Executioner (v.o.). **Série Club**

TF1

20.50 Papy fait de la résistance A partir d'une pièce de café-théâtre complètement remaniée, Jean-Marie Poiré racontait, en 1983, dans le style comique ravageur apporté par les comédiens du Splendid, les aventures extravagantes d'une famille de musiciens célèbres, les Bourdelle, résistant aux Allemands dans Paris occupé. Une mise en scène au tourbillon insensé, avec des dialogues qui crépitent et des acteurs formidables !

FILMS

- 19.15** Harold et Maude. H. Ashby (EU, 1972, 90 min) O. **Cinéfaz**
- 20.30** Nez de cuir, gentilhomme d'amour. Yves Allégret (France - Italie, 1951, 95 min) O. **Ciné Classics**
- 20.30** Cérémonie secrète. Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 105 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 21.00** La Fracture du myocarde. Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

- 22.05** Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. **Cinéfaz**
- 22.30** Un faux mouvement. Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min). **TSR**
- 22.40** Un flic à la maternelle. Ivan Reitman (Etats-Unis, 1990, 110 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.40** Enchanté Island. Allan Dwan (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min). **TCM**
- 23.05** Le Glaive et la Balance. André Cayatte (France, 1963, 135 min) O. **Ciné Classics**

- 0.10** La Patrouille infernale. Stuart Heisler (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min) O. **Cinéoïlle**
- 0.20** Montana. Ray Enright (EU, 1950, 80 min). **TCM**
- 0.20** Selena. Gregory Nava (Etats-Unis, 1997, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 0.25** Prison à domicile. Christophe Jacrot (France, 1998, 85 min) O. **Cinestar 2**
- 0.30** Cléopâtre. Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, 215 min) O. **Ciné Cinémas 2**



1.20 Viridiana. Luis Buñuel. Avec Silvia Pinal, Francisco Rabal (Espagne, 1961, v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Pour l'amour des jardins. **Forum**
- 22.00** Art et nature, le désamour ? **Forum**
- 23.00** Sauver la forêt, un rêve d'écolo ? **Forum**

MAGAZINES

- 14.10** LCA, la culture aussi. Le Best of. La Fiac 2000 ; Sœur Emmanuelle ; Jamel Debbouze ; Judith Godrèche ; Manau ; Nicolas Rey ; Patrick Braoudé ; Pascal Croci. **LCI**
- 14.15** L'Eté d'« Envoyé spécial ». Un village pour maigrir. Le bonheur est dans l'assiette. Le secret des Crétois. **TV 5**
- 15.10** Science été. Les abeilles. **LCI**
- 16.35** C'est toujours l'été. A Benodet. **France 3**
- 18.15** Escala Thalassa. A Bombay. **TV 5**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (volet 4) ; Paulus, le prisonnier. **Arte**
- 21.05** Pulsations. Anorexie, boulimie... sous les kilos, les mots. **TV 5**
- 22.40** L'Enfer de la nuit. Le business de la nuit. Invitée : Michèle Bernier. **TF 1**
- 23.40** Les Dossiers de l'été. Bernard Tapie, l'homme qui rebondit. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.10** Celtic Tides. **Muzzik**
- 17.15** Les Mystères de l'histoire. La vérité sur Dracula. **Chaîne Histoire**
- 17.40** Histoires de chevaux. La course aux barils. **Odyssee**
- 17.40** Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. **Histoire**
- 18.00** Un autre regard. Panama, Espagne et Zimbabwé. **Voyage**
- 18.00** Les Babouins du Kenya. **La Cinquième**
- 18.00** Leclerc le libérateur. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
- 18.05** Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. **Histoire**
- 18.10** Juan Carlos I^{er}, un roi démocrate. **Odyssee**
- 18.20** Le Ramayana, un voyage. [4/6]. L'enlèvement. **Planète**
- 18.25** L'Actors Studio. Ron Howard. **Paris Première**
- 18.45** Histoires d'avions. Les bombardiers américains. **Planète**
- 19.00** Au-delà de l'horizon. [4/9]. Bougainville, la découverte du paradis. **Histoire**
- 19.00** Biographie. La reine Victoria. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 17.00** et **1.00** Tennis. Tournoi messieurs de Montréal (3^e journée). **Pathé Sport**
- 20.00** Football. Ligue des champions (2^e tour préliminaire retour). **Eurosport**
- 21.30** Football. Match amical. Real Madrid - Montpellier. **Pathé Sport**

TF 1

20.50 Méditerranée Cinquième et dernier volet de la saga de l'été de TF 1, réalisée par Henri Helman, qui aura permis à la jeune comédienne Ingrid Chauvin de se faire connaître du grand public. Ce feuilleton estival, construit selon le même canevas que ses prédécesseurs (« Le Château des Oliviers... »), a obtenu une audience très honorable, le téléspectateur vacancier appréciant apparemment les vieilles recettes.

DÉBATS

- 19.00** Secrets des anciens. [1^{er} volet]. Voyage avec les Vikings. **Arte**
- 19.05** Notre XX^e siècle. Il était une fois des rois. **Odyssee**
- 19.40** L'Homme technologique. [8/8]. Futur dépassé. **Planète**
- 19.45** Les Mystères de l'Histoire. Le mythe de l'inquisition espagnole. **Muzzik**
- 21.25** Oncle Ho & Oncle Sam. **La Chaîne Histoire**
- 19.55** Aventures africaines. Au Kilimandjaro. **Odyssee**
- 19.55** Jean-Toussaint Desanti. [1/4]. **Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. Paris. **Voyage**
- 20.15** Athlètes, des rêves en or. Les minima. **Arte**
- 20.30** Ya Basta ! Chiapas, été 1996. **Planète**
- 20.30** Les Grandes Batailles. Marston Moor. **La Chaîne Histoire**
- 20.50** Mastodontes. Mastodontes de l'air. **Odyssee**
- 21.00** Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. **Histoire**
- 21.05** Surhumain. [2/6]. Les pièces de rechange. **TSR**
- 21.30** Musica. Le Son de Hollywood. **Arte**
- 21.30** Perspectives américaines. [5/8]. Art nouveau et Nouveau Monde. **Planète**
- 21.45** La Terre où nous vivons. Valdès, le paradis des baleines. **Odyssee**
- 22.00** L'homme qui n'existe pas. **Histoire**
- 22.15** Civilisations. Les anciennes prophéties. **La Chaîne Histoire**
- 22.20** L'Excuse des villes. Mexico. **Paris Première**
- 23.00** Biographie. Raspoutine. **La Chaîne Histoire**
- 23.00** Profil. Rome brûlée, portrait de Shirley Clarke. **Arte**
- 23.05** 100 ans / 100 films. [5/10]. **CinéCinemas**
- 23.30** Faux et usage de faux. **Planète**
- 23.35** La Lucarne. Un frisson dans l'âme. **Arte**
- 0.00** Pilot Guides. Amsterdam. **Voyage**
- 0.10** Enquête d'identité. **TMC**
- 0.20** Les Mystères du corps humain. Le cerveau. **France 2**
- 0.25** Hôpital Borda, un appel à la raison. **Planète**
- 0.25** Hutans. [3/6]. Sécheresse dans la forêt tropicale. **Odyssee**

MAGAZINES

- 14.10** LCA, la culture aussi. Le Best of. La Fiac 2000 ; Sœur Emmanuelle ; Jamel Debbouze ; Judith Godrèche ; Manau ; Nicolas Rey ; Patrick Braoudé ; Pascal Croci. **LCI**
- 14.15** L'Eté d'« Envoyé spécial ». Un village pour maigrir. Le bonheur est dans l'assiette. Le secret des Crétois. **TV 5**
- 15.10** Science été. Les abeilles. **LCI**
- 16.35** C'est toujours l'été. A Benodet. **France 3**
- 18.15** Escala Thalassa. A Bombay. **TV 5**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (volet 4) ; Paulus, le prisonnier. **Arte**
- 21.05** Pulsations. Anorexie, boulimie... sous les kilos, les mots. **TV 5**
- 22.40** L'Enfer de la nuit. Le business de la nuit. Invitée : Michèle Bernier. **TF 1**
- 23.40** Les Dossiers de l'été. Bernard Tapie, l'homme qui rebondit. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.10** Celtic Tides. **Muzzik**
- 17.15** Les Mystères de l'histoire. La vérité sur Dracula. **Chaîne Histoire**
- 17.40** Histoires de chevaux. La course aux barils. **Odyssee**
- 17.40** Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. **Histoire**
- 18.00** Un autre regard. Panama, Espagne et Zimbabwé. **Voyage**
- 18.00** Les Babouins du Kenya. **La Cinquième**
- 18.00** Leclerc le libérateur. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
- 18.05** Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. **Histoire**
- 18.10** Juan Carlos I^{er}, un roi démocrate. **Odyssee**
- 18.20** Le Ramayana, un voyage. [4/6]. L'enlèvement. **Planète**
- 18.25** L'Actors Studio. Ron Howard. **Paris Première**
- 18.45** Histoires d'avions. Les bombardiers américains. **Planète**
- 19.00** Au-delà de l'horizon. [4/9]. Bougainville, la découverte du paradis. **Histoire**
- 19.00** Biographie. La reine Victoria. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 17.00** et **1.00** Tennis. Tournoi messieurs de Montréal (3^e journée). **Pathé Sport**
- 20.00** Football. Ligue des champions (2^e tour préliminaire retour). **Eurosport**
- 21.30** Football. Match amical. Real Madrid - Montpellier. **Pathé Sport**

TF 1

20.50 Méditerranée Cinquième et dernier volet de la saga de l'été de TF 1, réalisée par Henri Helman, qui aura permis à la jeune comédienne Ingrid Chauvin de se faire connaître du grand public. Ce feuilleton estival, construit selon le même canevas que ses prédécesseurs (« Le Château des Oliviers... »), a obtenu une audience très honorable, le téléspectateur vacancier appréciant apparemment les vieilles recettes.

DANSE

- 21.00** Raymonda. Chorégraphie de Yuri Grigorovich. Musique d'Alexandre Glazounov. Avec Natalia Bessmertnova, Yuri Vasyuchenko. Par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zguraitis. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.00** Concert Denez Prigent. Festival des Vieilles Charrues, en juillet 2000. **Muzzik**
- 19.05** Jean-Marc Padovani à Royaumont. Enregistré en 2000. **Muzzik**
- 20.15** Bach. *Suite n°5*, BWV 1011. Concert enregistré en 2000. Avec Aida Carmen Soanea, alto. **Mezzo**
- 21.00** Classic Archive. Avec Galina Vichnievskaïa, soprano ; Boris Christoff, basse ; Mstislav Rostropovitch, piano. **Mezzo**
- 23.00** Francis Poulenc. *Sextuor pour vents et piano.* Enregistré au Conservatoire de musique de Paris, en 2001. Avec Francis Rossano, piano ; par le Quintette Zéphir. **Mezzo**
- 23.45** L'Esprit de la gambe. Saint-Leu d'Amiens, septembre 2000. Avec Guido Balestracci ; Alba Fresno, viole de gambe ; Thomas Boysen, luth ; Paolo Pandolfo, viole de gambe ; Jill Feldman, soprano. **Mezzo**
- 0.50** Jordi Savall en concert. Eglise Sainte-Marie-de-la-Mer, à Barcelone, en 1993, par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 19.10** Des vacances mouvementées. Richard Benjamin. **Disney Channel**
- 19.30** Quand le diable ricane. Armand Wahnoun. **Festival**
- 20.50** La Secte. Rob Hedden O. **France 3**
- 20.50** Méditerranée. Henri Helman. [5/5]. **TF 1**
- 20.50** Petits nuages d'été. Olivier Langlois. **France 2**

SÉRIES

- 18.55** Le Caméléon. Travail d'artiste O. **M 6**
- 19.10** La Vie à cinq. Adieux O. **Téva**
- 20.45** Private Eye. Les films douteux. La guerre des bandes. **13^{ème} RUE**
- 20.45** Jack Reed. Le Bras de la justice. Les contes meurtriers. **RTL 9**
- 21.00** Star Trek, Deep Space Nine. Le Valiant O. **Canal Jimmy**
- 22.25** Profiler... et mat O. **Série Club**
- 22.25** Lyon police spéciale. [3 et 4/6]. L'affaire Paoli. **Festival**
- 22.45** Once & Again. Pas de fumée sans feu. La neige de Noël O. **M 6**

TF 1

23.00 Profil *Rome is burning* (portrait de Shirley Clarke), portrait d'une figure majeure du cinéma indépendant américain, réalisé par Noël Burch et André S. Labarthe et programé ce soir dans « Profil », est l'un des meilleurs moments de cinéma de notre temps. Dispositif enclin d'œil avec le propos et jubilation des artefacts cinématographiques. Un morceau d'anthologie, pétri d'intelligence et de liberté.

Le Monde TELEVISION

Arte

21.30 Musica La collection documentaire « Musique de films », coproduite par Arte et les Films d'ici, propose ce soir *Le Son de Hollywood*, de Joshua Watzky. Une heure et demie de facture classique et de tenue inégale dont le propos, très pédagogique, balaye l'évolution et la diversité du répertoire à travers quelques grandes signatures et partitions de l'âge d'or du cinéma hollywoodien, des années 1930 à 1950.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.20** Beverly Hills. **17.10** Passions. **18.00** Sous le soleil. **19.00** et **0.40** Le Maillon faible. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.50** Papy fait de la résistance. Film. Jean-Marie Poiré. **22.45** Les Films dans les salles. **22.55** La Zizanie. Film. Claude Zidi.

FRANCE 2

- 16.30** La Famille Green. **17.15** Friends O. **17.45** Hartley, cœurs à vif O. **18.30** Nash Bridges O. **19.20** Secrets d'été. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.05** Journal, Météo. **20.45** La Cage aux folles 3, « elles » se marient. Film. Georges Lautner O. **22.18** et **0.50** L'Artiste de l'été. Film. Eric Besnard O. **0.10** Conan. Le siège O. **0.55** Les Inconnus du mont Blanc. Bicentenaire de la première ascension O.

FRANCE 3

- 15.45** L'Île fantastique. **16.35** C'est toujours l'été. **18.25** Questions pour un champion. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix ce soir. **20.50** La Carte aux trésors. **22.40** Météo, Soir 3. **23.10** Pourquoi ? Comment ? **0.50** La Case de l'oncle Doc. Bleu de travail et bleu du ciel.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.10 **18.40** Spin City O. **19.05** Le Journal. **19.15** Nulle part ailleurs, Le Zapping. **20.10** Daria O. **20.35** C'est beau la vie. Téléfilm. Nick Castle O. **22.05** Tôt ou tard. Film. Anne-Marie Etienne O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour. **14.40** Tequila et Bonetti. **15.30** Medicopter. **16.20** Alerte Cobra. **17.15** Passions. **18.00** Sous le soleil. **19.00** et **0.10** Le Maillon faible. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.50** Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [5/5]. **22.40** L'Enfer de la nuit O. **0.55** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.45** Quai n°1 O. **15.15** Tiercé. **15.35** L'As des privés O. **16.25** La Famille Green. **17.15** Friends O. **17.40** Hartley, cœurs à vif O. **18.25** et **1.05** L'Artiste de l'été. **18.30** Nash Bridges O. **19.20** Secrets d'été. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **20.45** Tirage du Loto. **20.00** et **23.55** Journal, Météo. **20.50** Petits nuages d'été. Téléfilm. Olivier Langlois. **22.20** La Surprise. Vaudeville de P. Saunil. **0.20** Les Mystères du corps humain.

FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix. **14.20** Le Portrait. Téléfilm. Arthur Penn. **15.45** L'Île fantastique. **16.35** C'est toujours l'été. **18.25** Questions pour un champion. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix ce soir. **20.50** La Secte. Téléfilm. Rob Hedden O. **22.20** On en rit encore ! **23.15** Météo, Soir 3. **23.40** Les Dossiers de l'été. **0.40** La Loi de Los Angeles. Le juge fou.

CANAL +

- 13.35** Ça Cartoon. **14.20** 2267, ultime croisade O. **15.05** Tour de contrôle. Télé

Le projet de programmation militaire 2003-2008 maintient le pouvoir d'achat des armées en matière d'équipement

527 milliards de francs iront à la conception des matériels

LE PROJET de loi de programmation militaire 2003-2008, qui devait être adopté par le conseil des ministres du mardi 31 juillet, prévoit de maintenir le pouvoir d'achat des armées en matière d'équipement. Ni plus ni moins. Durant six ans, il envisage d'allouer 80,84 milliards d'euros (valeur 2000) à l'équipement militaire, soit quelque 527,4 milliards de francs, quand la programmation militaire 1997-2002 lui a attribué 528 milliards de francs (valeur 2000).

Depuis le début des années 1960, lorsque le général de Gaulle, chef de l'Etat, décida de programmer pluriannuellement les dépenses de la défense, c'est le premier projet de loi à être conçu sans appel sous les drapeaux et à organiser la professionnalisation des armées en France. Après plusieurs mois de préparation, ce texte a reçu l'aval de l'Elysée et de Matignon, qui n'ont pas voulu faire des problèmes de la défense un enjeu de la cohabitation. En revanche, il a fallu plusieurs arbitrages de Lionel Jospin

en faveur des armées, à la suite de la volonté du ministère des finances de réduire le déficit des dépenses publiques.

En moyenne, chaque année, ce projet de programmation fixe à quelque 13,34 milliards d'euros constants les crédits d'équipement pour les trois armées et la gendarmerie. Ces montants devraient être actualisés par la loi de finances annuelle – qui est le seul engagement budgétaire législatif à faire référence – selon l'indice des prix à la consommation. Ce qui explique que, dans le passé, aucune programmation militaire n'a été respectée et que, au fil des ans, sous les gouvernements de droite et de gauche, la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la défense en France est progressivement tombée aux environs de 2 %.

DES COMMANDES RETARDÉES

Pour 2003-2008, le maintien du pouvoir d'achat attribué aux armées, que le ministre de la défense, Alain Richard, avait laissé entre-

voir dans un entretien au *Monde* du 14 juillet, perturbe le sort de quelques programmes d'armement plus spécialement conçus pendant la guerre froide.

Ainsi, la mise en service du quatrième sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, armé du nouvel engin M.51 de 8 000 kilomètres de portée, est légèrement retardée : elle est prévue pour 2010. De même, il y aura un an de décalage (2006, au lieu de 2005) pour la mise sur pied du premier escadron opérationnel de Rafale, et il apparaît que l'objectif de 300 avions, du type Rafale, en ligne en 2015, ne sera pas tenu. Enfin, l'armée de terre devrait se contenter de déployer 354 chars Leclerc, dans ses régiments blindés et ses écoles de formation, au lieu des 406 prévus à l'origine. Le constructeur du Leclerc, GIAT Industries, devra se tourner vers l'exportation, en Grèce, en Turquie ou en Arabie saoudite.

En revanche, d'autres programmes d'armement sont jugés prioritaires. C'est le cas du missile de croi-

sière Scalp naval, qui devrait équiper dix-sept frégates et six sous-marins nucléaires d'attaque et porter à 600 kilomètres de distance contre des cibles terrestres. L'armée de l'air sera incitée à commander une douzaine de drones (avions-espions sans pilote), comme le Global Hawk américain, et l'acquisition de capacités nouvelles de commandement, de renseignement et de brouillage des défenses aériennes adverses devrait permettre à la France de jouer un rôle de nation-leader au sein d'une coalition internationale d'intervention.

Il s'agit là d'une gamme de matériels dont le manque est nettement apparu, dans la panoplie française et, d'une manière générale, dans l'arsenal européen lorsqu'il a fallu mener, par exemple dans les Balkans, des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix au profit des Nations unies sous le contrôle direct de l'Organisation atlantique.

Jacques Isnard

Après Gênes, un rapport accable les forces de police italiennes

Des inspecteurs dénoncent la violence gratuite

ROME

correspondance

Il y a eu « des erreurs, des omissions et des violences gratuites ». C'est ce qui ressortirait, selon les premières indiscretions qui circulaient, mardi matin 31 juillet dans la presse italienne, du rapport que doit remettre au chef de la police et à leur ministre les trois inspecteurs du ministère de l'intérieur chargés de vérifier le comportement des forces de l'ordre lors du sommet du G8.

Le dossier, qui se divise en trois parties, examine la « gestion » des affrontements dans les rues de Gênes et l'acharnement policier envers des manifestants pacifiques, la descente musclée dans les locaux de l'école mise à disposition des antimondialisés et les coups systématiques réservés, dans la caserne Bolzaneto, à tous les interpellés, avant que ceux-ci soient conduits en prison. Les trois inspecteurs n'indiquent pas de noms, mais citent les erreurs et les bureaux qui seraient responsables d'omissions et de violences.

S'agissant des affrontements dans les rues, le rapport met l'accent sur la « violence gratuite » des forces de l'ordre. Les images télévisées sont là, selon les inspecteurs, pour confirmer que les agents engagés dans les charges frappaient des manifestants en dehors de situations réelles de danger. Les fonctionnaires responsables de ne pas avoir

su « tenir » leurs hommes, qui, selon les instructions reçues avant le sommet, devaient au contraire se montrer « tolérants », devront être identifiés. Le rapport met en évidence l'incapacité des forces de l'ordre à « gérer » ce genre de guérilla urbaine. Il fallait faire des interventions précises, presque « chirurgicales » sur les manifestants violents qui pouvaient être facilement repérés.

Si le rapport considère que la perquisition dans l'école Diaz, dans la nuit de samedi 21 à dimanche 22 juillet, était « justifiée » compte tenu des informations réunies sur la présence de jeunes violents et d'armes à l'intérieur des locaux, les inspecteurs estiment « discutable » d'avoir utilisé des hommes qui avaient déjà effectué douze heures de service, entraînés à des affrontements de rue et peu préparés à agir dans des locaux fermés pour une perquisition qui s'annonçait « musclée ». L'heure choisie pour cette descente est également critiquée. Les inspecteurs estiment qu'il eût fallu attendre l'aube pour que l'intervention garde ses caractéristiques d'opération de police judiciaire et non pas d'ordre public. Enfin, abordant les violences et les abus perpétrés dans la caserne Bolzaneto, les inspecteurs reconnaissent que la situation a clairement échappé aux responsables de la caserne.

Salvatore Aloïse

Le coût des personnels sera déterminé chaque année

A LA DIFFÉRENCE de quelques-uns des textes de loi qui l'ont précédée depuis une quarantaine d'années, la programmation militaire 2003-2008 ne fait pas mention des dépenses de fonctionnement liées au coût des personnels. Elle se limite aux seuls crédits d'équipement et elle laisse, en quelque sorte, la solution du problème aux lois de finances annuelles, c'est-à-dire au budget approuvé par le Parlement.

Le projet de loi pose en principe – mais il reste peu explicite – que les effectifs des trois armées et de la gendarmerie sont stabilisés au volume atteint à la fin 2002, à savoir 357 200 militaires (officiers, sous-officiers, hommes du rang sous contrat ou volontaires) et 83 000 civils. C'est un plafond qui témoigne de l'aboutissement du processus de professionnalisation engagé, dès février 1996, par Jacques Chirac.

Pour maintenir ce processus, le ministère de la défense a prévu un va-et-vient de personnels qui se traduit, chaque année, par l'embauche et, indirectement, par le départ, via des limites d'âge relativement précoces, de quelque 30 000 hommes et femmes. Ce qui suppose un système de primes, d'indemnités ou d'incitations budgétaires sous couvert d'un fonds de « consolidation » de la professionnalisation que l'administration des finances a longtemps cherché à combattre.

Il faut savoir, en effet, attirer, apprendre à fidéliser sans dégrader le niveau du recrutement et, le cas échéant, pouvoir faire partir les personnels que les armées souhaitent embaucher, conserver

sous les drapeaux ou rendre à la vie civile. Et, donc, il faut savoir mettre sur pied une politique de « ressources humaines » de qualité, comme le font les entreprises avec lesquelles les armées devront désormais être en concurrence sur un marché de l'emploi de plus en plus aléatoire.

A ce fonds de « consolidation » de la professionnalisation a été affecté un montant global de dépenses de 550 millions d'euros (valeur 2000) pour les six années de la nouvelle programmation militaire. Ce qui signifie qu'il faudra veiller, comme le reconnaît le projet de loi, à rendre attractifs le statut social des cadres et des engagés, leurs conditions de vie et de travail, sachant pertinemment que la majorité d'entre eux n'a pas vocation à faire une carrière de longue durée sous l'uniforme. De sorte que, à effectifs beaucoup plus réduits qu'une armée de conscription, une armée professionnelle coûte plus cher et, probablement, plus cher que ses partisans avaient imaginé au départ : 1 milliard de francs supplémentaire par an, au moins, en accompagnement social (logement, soldes des militaires, rémunérations de civils et action sociale) pour satisfaire les différents corps.

« ÉVIDENTE MOROSITÉ »

Pour 2002, année d'achèvement de la programmation militaire lancée en 1997, le budget de fonctionnement des armées, composé pour 85 % de son montant par les soldes et les rémunérations, devrait atteindre 107,8 milliards de

francs, en augmentation de 2,1 % sur celui de 2001. Après 2003, la progression de ces crédits devrait continuer. C'est la conséquence du coût de la professionnalisation. « On a mangé notre pain blanc », admet un proche du premier ministre qui observe que la politique suivie a toujours été de faire payer la professionnalisation par une chute, au mieux une stagnation des investissements consacrés à l'équipement des armées. « On a des parcs de matériels plus réduits, on limite leurs performances, on retarde leur modernisation, note-t-il, dans l'espoir de mieux contenir le coût croissant d'une armée de métier. »

C'est ce qui fait dire à nombre de responsables militaires que, si les armées n'ont pas « un mauvais moral », elles ne souffrent pas moins d'« une évidente morosité ». Un officier supérieur de l'armée de terre, dans une tribune libre de la revue interne au Collège interarmées de défense, traduit bien ce malaise général. Il constate que « la condition militaire a été sérieusement malmenée ces dernières années » et qu'« elle se dégrade de plus en plus et à court terme ». Au point, conclut-il, qu'il faille craindre pour « la pérennité du lien armée-nation », essentiel dans la perspective de la « ghettoisation » d'une armée professionnelle, et – plus grave sans doute – qu'il faille s'inquiéter du « pari » fait sur la motivation des personnels pour un métier qui tend à se banaliser.

J. I.

Aux Etats-Unis, des cellules-souches humaines ont été greffées dans des cerveaux de fœtus de singe

APRÈS L'ANNONCE, il y a quelques jours, dans le mensuel *Fertility and Sterility*, de la fabrication *in vitro* d'embryons humains destinés aux seules fins de la recherche thérapeutique (*Le Monde* du 13 juillet), une autre équipe américaine révèle, cette fois dans les colonnes de l'hédomadaire *Science* (daté du 27 juillet), avoir réussi à implanter des cellules-souches cérébrales humaines au sein de cerveaux de fœtus de singe *Macaca radiata* vers la douzième semaine de leur gestation.

Les cellules-souches ainsi injectées avaient initialement été prélevées au sein d'une région spécifique du cerveau d'un fœtus humain avorté âgé de quinze semaines. Ces cellules ont ensuite été mises en culture puis biologiquement « marquées » afin que les chercheurs puissent identifier leur distribution ultérieure au sein des tissus cérébraux des fœtus simiesques. L'équipe, dirigée par le professeur Evan

Y. Snyder (Children Hospital, Harvard Medical School, Boston), explique avoir injecté environ 20 millions de ces cellules dans une région similaire du cerveau du singe. L'injection intracérébrale a été pratiquée, sous anesthésie locale et surveillance échographique du fœtus, chez trois femelles gestantes.

À la dix-septième semaine de gestation, après délivrance par césarienne, les trois nouveau-nés ont été sacrifiés, leurs cerveaux disséqués et leurs tissus cérébraux analysés. L'équipe du professeur Snyder a pu découvrir que les cellules-souches humaines s'étaient parfaitement intégrées à leur nouvel environnement étranger. Aucune barrière d'espèces n'a joué contre une telle greffe. En cinq semaines, une fraction des cellules humaines a migré sur de grandes distances cérébrales pour participer au développement et à la différenciation cellulaire du système nerveux central du fœtus

de singe. Plus surprenant encore : ces cellules humaines se sont transformées dans différentes régions anatomiques, soit en neurones, soit en cellules nourricières. Une autre fraction, plus petite, des cellules humaines injectées n'a pas migré et semblait constituer un réservoir de cellules pouvant ultérieurement servir à des mécanismes de réparation de zones lésées du cerveau.

PERSPECTIVES THÉRAPEUTIQUES

Les auteurs de *Science* estiment apporter là – outre une nouvelle démonstration de l'étonnante plasticité d'un organe que l'on pensait depuis le début de la neurologie incapable de régénération – des éléments inédits quant au rôle et à la place des cellules-souches dans la physiologie du développement cérébral. Ils soulignent aussi que cette expérience laisse entrevoir des perspectives inattendues de traitement *in utero* de certaines affections neurologiques dès lors que ces der-

nières auraient été diagnostiquées avant la naissance de l'enfant. Ils avancent encore qu'un tel procédé pourrait aller jusqu'à s'appliquer au traitement « préventif » d'affections neurodégénératives comme les maladies de Parkinson, d'Huntington ou d'Alzheimer.

Pour le docteur Curt R. Freed (université du Colorado, Denver), l'un des cosignataires de l'article de *Science*, de nombreux travaux de recherche devront encore être menés, notamment sur des singes souffrant de pathologies neurodégénératives équivalentes aux affections humaines, avant que l'on puisse passer aux premières expérimentations sur l'homme ou sur l'embryon humain. Il estime pourtant vraisemblable que, dans l'avenir, une maladie aussi complexe que l'autisme pourra être soignée *in utero* à partir de ce nouvel outil thérapeutique.

Jean-Yves Nau

Découverte au Tchad d'un crâne de six millions d'années

UNE ÉQUIPE FRANCO-TCHADIENNE conduite par le paléontologue Michel Brunet, de l'université de Poitiers, découvrir il y a six ans des restes de l'australopithèque tchadien Abel, a mis au jour, le 19 juillet, le crâne d'un primate vieux de six millions d'années – c'est l'âge des couches géologiques dans lesquelles il reposait – dans l'erg du Djourab, non loin de Faya-Largeau. Selon *Le Figaro* du 31 juillet, l'équipe de chercheurs est tombée sur « un véritable cimetière d'espèces disparues ». Ce crâne appartenait-il à un singe, à un hominidé, parent éloigné des australopithèques d'Afrique orientale récemment découverts, ou à un descendant plus direct de l'homme moderne ? La pièce mise au jour présenterait des caractéristiques plus modernes que ne le laisse supposer son âge, avec « un crâne très volumineux » et « une dentition très développée ».

Deux trains de voyageurs entrent en collision en Dordogne

NEUF PERSONNES ont été blessées, dont une plus sérieusement, lundi 30 juillet, en fin d'après-midi, à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne), lorsque deux trains de voyageurs se sont heurtés avant de dérailler. Le train Corail Lyon-Bordeaux a percuté la flèche d'une grue de chantier tombée sur la voie à proximité des travaux de l'autoroute A 89. Le train, qui circulait à 110 km/heure, s'est alors penché, sans se couler, et a heurté un autorail qui arrivait en sens inverse et assurait la liaison Limoges-Périgueux. Huit passagers ainsi que la contrôleuse de l'autorail ont été blessés, dont un plus sérieusement.

Une enquête a été ouverte après la mutinerie à la prison de Grasse

ONZE DÉTENUS et deux surveillants ont été blessés, lundi 30 juillet, à la maison d'arrêt de Grasse (Alpes-Maritimes), pendant l'intervention de 200 policiers et gendarmes pour mettre fin à une mutinerie. Dans la matinée, une bagarre entre détenus a éclaté au cours de la promenade avant de se retourner contre les surveillants. Une centaine de détenus sur les 600 que compte la prison ont alors refusé de regagner leurs cellules. Des incendies ont été allumés et 150 cellules détériorées. Cette mutinerie est consécutive au décès, samedi 28 juillet, d'un mineur de 17 ans, asphyxié après avoir mis le feu à son matelas en cellule de punition. Le parquet a ouvert une enquête confiée à la police judiciaire de Nice pour identifier les principaux meneurs et les circonstances dans lesquelles des détenus ont été blessés.

Tirage du *Monde* daté samedi 28-dimanche 29 juillet 2001 : 613 579 exemplaires. 1-3

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC
LE MONDE, FRANCE INTER,
LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE
DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

PUCCINI | La Bohème | aLagna

RENAISSANCES ITALIENNES. Réussir une nouvelle Bohème implique de réunir de nombreux paramètres qui ne se résument pas à la perfection de voix et d'une direction. Le label Decca, qui possède déjà une version de référence dirigée par Karajan avec Luciano Pavarotti et Mirella Freni, inscrit à son catalogue l'interprétation moderne de l'œuvre de Puccini, Angela Gheorghiu et Roberto Alagna formant sur scène un couple extraordinaire de rayonnement et de naturel. Ils renouvellent l'approche de l'œuvre par la modernité de leur jeu, la fougue de leur passion. La direction de Riccardo Chailly et les timbres chaleureux de l'Orchestre de la Scala de Milan portent l'ouvrage vers l'univers du théâtre et dans une direction profondément émouvante.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARREFOUR DE LODÉON".